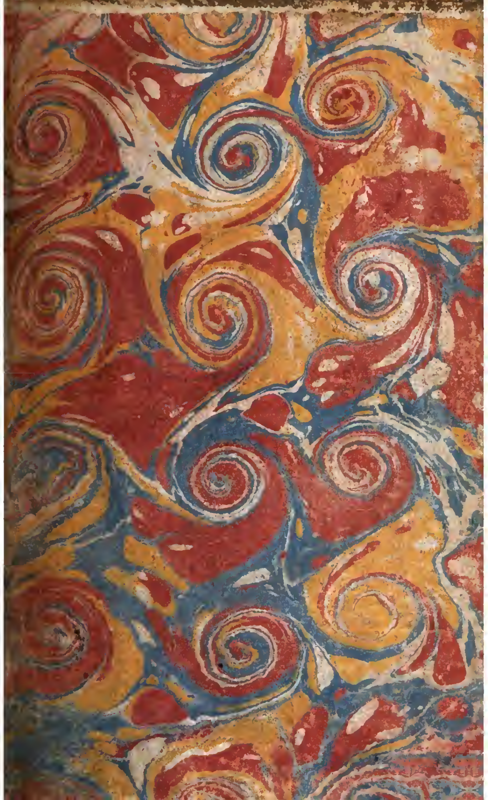



·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·
Grande Sala O.S.
26-I-6|5



ŒUVRES

D'HELVETIUS.

TOME CINQUIÈME.

..... Ce sont les fanatiques, les prêtres et les ignorans qui font les révolutions; les personnes éclairées, désintéressées et sensées sont toujours amies du repos....

BOULLANGER.



ŒUVRES

D'HELVETIUS.

..... Undè animi constet natura videndum,
Quâ fiant ratione et quâ vi quæque gerantur
In terris. LUCRET. de rerum naturâ. *Lib. I.*

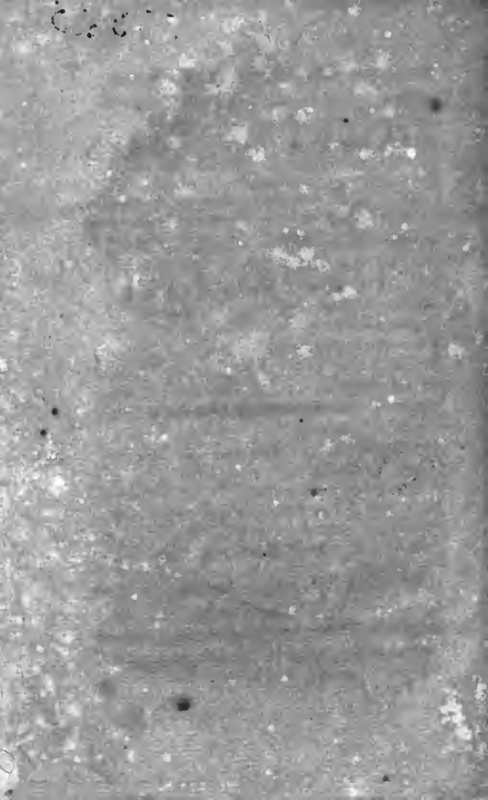
TOME CINQUIÈME.





A PARIS,
Chez BRIAND, Libraire-Imprimeur, quai des Augustins, N°. 50.

L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.



DE L'HOMME,

DE SES FACULTÉS INTELLECTUELLES, ET DE SON ÉDUCATION.

SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle et toute étude approfondie de la morale et de la politique.

De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain : inconstance incompatible avec la durée de bonnes loix.

Du danger imaginaire auquel (si l'on en croit l'ignorance) la révélation d'une idée neuve et sur-tout des vrais principes des loix, doit exposer les empires.

De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales ou politiques.

Du nom de vraies ou de fausses données aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

CHAPITRE PREMIER.

De la difficulté de tracer un bon plan de législation.

PEU d'hommes célèbres ont écrit sur la morale et la législation. Quelle est la cause de leur silence ? seroit-ce la grandeur, l'importance du sujet, le grand nombre d'idées, enfin l'étendue d'esprit nécessaire pour le bien traiter ? Non. Leur silence est l'effet de l'indifférence du public pour ces sortes d'ouvrages.

En ce genre un excellent écrit regardé tout au plus comme le rêve d'un homme de bien, devient le germe de mille discussions, la source de mille disputes que l'ignorance des uns et la mauvaise foi des autres rendent interminables. Quel mépris n'affiche-t-on pas pour un ouvrage dont l'utilité éloignée est toujours traitée de chimère platonicienne ?

Dans tout pays policé et déjà soumis à certaines loix, à certaines mœurs, à certains préjugés, un bon plan de législation presque toujours incompatible avec une infinité d'intérêts personnels, d'abus établis et de plans déjà adoptés, paroîtra donc toujours ridicule. En démontrât-on l'excellence, il seroit long-tems contestée.

Cependant si, jaloux d'éclairer les nations sur

l'objet important de leur bonheur, un homme d'un caractère élevé et nerveux vouloit affronter ce ridicule, me seroit-il permis de l'avertir que le public se prête avec peine à l'examen d'une question compliquée, et que s'il est un moyen de fixer son attention sur le problême d'une excellente législation, c'est de le simplifier et de le réduire à deux propositions.

L'objet de la première seroit la découverte des loix propres à rendre les hommes les plus heureux possible, à leur procurer par conséquent tous les amusemens et les plaisirs compatibles avec le bien public.

L'objet de la seconde seroit la découverte des moyens par lesquels on peut faire insensiblement passer un peuple de l'état de malheur qu'il éprouve à l'état de bonheur dont il peut jouir.

Pour résoudre la première de ces propositions, il faudroit prendre exemple sur les géomètres. Leur propose-t-on un problême compliqué de mécanique? Que font-ils? Ils le simplifient, ils calculent la vîtesse des corps en mouvement sans égard à leur densité, à la résistance des fluides environnans, au frottement des autres corps, &c.

Il faudroit donc, pour résoudre la première partie du problême d'une excellente législation, n'avoir pareillement égard, ni à la résistance des préjugés, ni au frottement des intérêts contraires, et personnels, ni aux mœurs, ni aux loix, ni aux

usages déjà établis. Il faudroit se regarder comme le fondateur d'un ordre religieux qui dictant sa règle monastique, n'a point égard aux habitudes, aux préjugés de ses sujets futurs.

Il n'en seroit pas ainsi de la seconde partie de ce même problême. Ce n'est pas d'après ses seules conceptions, mais d'après la connoissance des loix et des mœurs actuelles d'un peuple, qu'on peut déterminer les moyens de changer peu-à-peu ces mêmes mœurs, ces mêmes loix, et par des degrés insensibles de faire passer un peuple de sa législation actuelle à la meilleure possible.

Une différence essentielle et remarquable entre ces deux propositions, c'est que la première une fois résolue, sa solution (sauf quelques différences occasionnées par la position particulière d'un pays) est générale et la même pour tous les peuples.

Au contraire la solution de la seconde doit être différente selon la forme différente de chaque état. On sent que les gouvernemens turc, suisse, espagnol ou portugais doivent nécessairement se trouver à des distances plus ou moins inégales d'une parfaite législation.

S'il ne faut que du génie pour résoudre la première de ces propositions, pour résoudre la seconde il faut au génie joindre la connoissance des mœurs et des principales loix du peuple dont on veut insensiblement changer la législation.

En général pour bien traiter une pareille question, il est nécessaire d'avoir du moins sommairement étudié les coutumes et les préjugés des peuples de tous les siècles et de tous les pays. On ne persuade les hommes que par les faits, on ne les instruit que par des exemples. Celui qui se refuse au meilleur raisonnement, se rend au fait souvent le plus équivoque.

Mais ces faits acquis, quelles seroient les questions dont l'examen pourroit donner la solution du problême de la meilleure législation ? Je citerai celles qui se présentent les premières à mon esprit.

CHAPITRE II.

Des premières questions à se faire lorsqu'on veut donner de bonnes loix.

ON peut se demander,

1°. Quel motif a rassemblé les hommes en société : si la crainte des bêtes féroces, la nécessité de les écarter des habitations, de les tuer pour assurer sa vie et sa subsistance ; ou si quelqu'autre motif de cette espèce ne dut point former les premières peuplades :

2°. Si les hommes une fois réunis et successivement devenus chasseurs, pasteurs et cultivateurs, ne furent pas forcés de faire entr'eux des conventions et de se donner des loix :

3°. Si ces loix pouvoient avoir d'autre fondement que le desir commun d'assurer la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté, exposée dans l'état de non société, comme dans celui du despotisme, à la violence du plus fort :

4°. Si le pouvoir arbitraire sous lequel un citoyen reste exposé aux insultes de la force et de la violence, où l'on lui ravit jusqu'au droit de la défense naturelle, peut être regardé comme une forme de gouvernement :

5°. Si le despotisme, en s'établissant dans un empire, n'y rompt pas tous les liens de l'union sociale ; si les mêmes motifs, si les mêmes besoins qui réunirent d'abord les hommes, ne leur commandent point alors la dissolution d'une société, où, comme en Turquie, l'on n'a la propriété ni de ses biens, ni de sa vie, ni de sa liberté ; où les citoyens enfin, toujours en état de guerre les uns contre les autres, ne reconnoissent d'autres droits que la force et l'adresse :

6°. Si les propriétés peuvent être long tems respectées sans entretenir comme en Angleterre un certain équilibre de puissance entre les différentes classes des citoyens :

7°. S'il est un moyen de maintenir la durée de cet équilibre, et si son entretien n'est pas absolument nécessaire pour s'opposer efficacement aux efforts continuels des grands pour s'emparer des propriétés des petits :

8°. Si les moyens proposés à ce sujet par Hume, dans son petit, mais excellent traité d'une république parfaite, sont suffisans pour opérer cet effet :

9°. Si l'introduction de l'argent dans sa république (1) n'y produiroit point à la longue cette inégale répartition de richesses qui fournit au puissant les fers dont il enchaîne ses concitoyens :

10°. Si l'indigent a réellement une patrie; si la non propriété doit quelque chose au pays où elle ne possède rien ; si l'extrême pauvreté, toujours aux gages des riches et des puissans, n'en doit pas souvent favoriser l'ambition ; si l'indigent enfin n'a pas trop de besoin pour avoir des vertus :

11°. Si par la subdivision des propriétés, les loix ne pourroient pas unir l'intérêt du grand nombre des habitans à l'intérêt de la patrie :

12°. Si d'après l'exemple des Lacédémoniens, dont le territoire partagé en trente-neuf mille lots, étoit distribué aux trente-neuf mille familles qui formoient la nation, on ne pourroit pas, en supposant la trop grande multiplication des citoyens, assigner à chaque famille un terrein plus ou moins

(1) L'or corrupteur des mœurs des nations, est une fée qui souvent y métamorphose les honnêtes gens en fripons. Lycurgue, qui le savoit bien, chassa cette fée de Lacédémone.

étendu, mais toujours proportionné au nombre de ceux qui la composent (1).

13°. Si la distribution moins inégale des terres et des richesses (2) n'arracheroit point une infinité d'hommes au malheur réel qu'occasionne l'idée exagérée qu'ils se forment de la félicité du riche (3); idée productrice de tant d'inimitiés entre les hommes et de tant d'indifférence pour le bien public :

14°. Si c'est par un grand ou petit nombre de loix saines et claires qu'il faut gouverner les

(1) Dans cette supposition, pour conserver une certaine égalité dans le partage des biens, il faudroit donc, à mesure qu'une famille s'éteint, qu'elle cédât partie de ses propriétés à des familles voisines et plus nombreuses ? pourquoi non ?

(2) Le nombre des propriétaires est-il très-petit dans un empire, relativement au grand nombre de ses habitans ? la suppression même des impôts n'arracheroit point ces derniers à la misère. Le seul moyen de les soulager seroit de lever une taxe sur l'état ou le clergé, et d'en employer le produit à l'achat de petits fonds qui, distribués tous les ans aux plus pauvres familles, multiplieroient chaque année le nombre des possesseurs.

(3) Le spectacle du luxe est sans doute un accroissement de malheur pour le pauvre. Le riche le sait, et ne retranche rien de ce luxe. Que lui importe le malheur de l'indigent? les Princes eux-mêmes y sont peu sensibles : ils ne voient dans leurs sujets qu'un vil bétail. S'ils le nourrissent, c'est qu'il est de leur intérêt de le multiplier. Tous les gouvernemens parlent de population. Mais quel empire faut-il peupler? celui dont les sujets sont heureux. Les multiplier dans un mauvais gouvernement, c'est former le barbare projet d'y multiplier les misérables ; c'est fournir à la tyrannie de nouveaux instrumens pour s'asservir de nouvelles nations, et les rendre pareillement infortunées ; c'est étendre les malheurs de l'humanité.

peuples; si du tems des Empereurs, et lorsque la multiplicité des loix obligea de les rassembler dans les codes Justinien, Tribonien, &c. les Romains étoient plus vertueux et plus heureux que lors de l'établissement des loix des douze tables :

15°. Si la multiplicité des loix n'en occasionne pas l'ignorance et l'inexécution :

16°. Si cette même multiplicité des loix, souvent contraires les unes aux autres, ne nécessite pas les peuples à charger certains hommes et certains corps de leur interprétation ; si les hommes et les corps chargés de cette interprétation ne peuvent point, en changeant insensiblement ces mêmes loix, en faire les instrumens de leur ambition ; si l'expérience enfin ne nous apprend pas que partout où il y a beaucoup de loix, il y a peu de justice :

17°. Si, dans un gouvernement sage, on doit laisser subsister deux autorités indépendantes et suprêmes, telles que sont la temporelle et la spirituelle :

18°. Si l'on doit limiter la grandeur des villes :

19°. Si leur extrême étendue permet de veiller à l'honnêteté des mœurs ; si, dans les grandes villes, on peut faire usage du supplice si salutaire de la honte et de l'infamie (1), et si, dans une ville

(1) Dans un gouvernement sage le supplice de la honte suffiroit seul pour contenir le citoyen dans son devoir.

comme Paris ou Constantinople, un citoyen, en changeant de nom et de quartier, ne peut pas toujours échapper à ce supplice :

20°. Si, par une ligue fédérative plus parfaite que celle des Grecs, un certain nombre de petites républiques ne se mettroient pas à l'abri, et de l'invasion de l'ennemi, et de la tyrannie d'un citoyen ambitieux :

21°. Si, dans la supposition où l'on partageât en trente provinces ou républiques, un pays grand comme la France; où l'on assignât à chacun de ces états un territoire à peu près égal; où ce territoire fût circonscrit et fixé par des bornes immuables; où sa possession enfin fût garantie par les vingt-neuf autres républiques, il est à présumer qu'une de ces républiques pût asservir les autres, c'est-à-dire, qu'un seul homme se battît avec avantage contre vingt-neuf :

22°. Si, dans la supposition où toutes ces républiques seroient gouvernées par les mêmes loix; où chacun de ces petits états, chargé de sa police intérieure et de l'élection de ses magistrats, répondroit à un conseil supérieur; où ce conseil supérieur, composé de quatre députés de chaque république, et principalement occupé des affaires de la guerre et de la politique, seroit cependant chargé de veiller à ce que chacune de ces républiques ne réformât ou ne changeât sa législation que du consentement de toutes; où d'ailleurs l'ob-

jet des loix seroit d'élever les ames, d'exalter les courages et d'entretenir une discipline exacte dans les armées ; si, dans une telle supposition, le corps entier de ces républiques ne seroit pas toujours assez puissant pour s'opposer efficacement aux projets ambitieux de leurs voisins et de leurs concitoyens (1) :

23°. Si, dans l'hypothèse où la législation de ces républiques en rendît les citoyens les plus heureux possible, et leur procurât tous les plaisirs compatibles avec le bien public ; si ces mêmes républiques ne seroient pas alors moralement assurées d'une félicité inaltérable :

24°. Si le plan d'une bonne législation ne doit pas renfermer celui d'une excellente éducation ; si l'on peut donner une telle éducation aux citoyens sans leur présenter des idées nettes de la morale et sans rapporter les préceptes au principe unique de l'amour du bien général ; si, rappelant à cet effet aux hommes les motifs qui les ont réunis en société, on ne pourroit pas leur prouver qu'il est presque toujours de leur intérêt bien entendu de sacrifier un avantage personnel et momentané à

(1) En général l'injustice de l'homme n'a d'autre mesure que celle de sa puissance. Le chef-d'œuvre de la législation consiste donc à borner tellement le pouvoir de chaque citoyen, qu'il ne puisse jamais impunément attenter à la vie, aux biens et à la liberté d'un autre. Or ce problême n'a, jusqu'à présent, été nulle part mieux résolu qu'en Angleterre.

l'avantage national, et de mériter, par ce sacrifice, le titre honorable de vertueux :

25°. Si l'on peut fonder la morale sur d'autres principes que sur celui de l'utilité publique; si les injustices même du despotisme, toujours commises au nom du bien public, ne prouvent pas que ce principe est réellement l'unique de la morale (1) ; si l'on peut y substituer l'utilité particulière de sa famille et de sa parenté (2):

26°. Si, dans la supposition où l'on consacreroit cet axiome,

« *Qu'on doit plus à sa parenté qu'à sa patrie* »;

un père, dans le dessein de se conserver à sa famille, ne pourroit pas abandonner son poste au moment du combat ; si ce père, chargé de la caisse publique, ne pourroit pas la piller pour en distribuer l'argent à ses enfans, et dépouiller ainsi ce

(1) Lorsque le moine enjoint d'aimer Dieu pardessus toute chose, ce moine s'identifiant toujours avec son église et son Dieu, ne dit rien autre chose, sinon qu'il faut l'aimer et le respecter, lui et son église, de préférence à tout. Celui-là seul est donc vraiment ami de sa nation qui répète, d'après les philosophes, que tout amour doit céder à celui de la justice, et qu'il faut tout sacrifier au bien public.

(2) L'amour de la patrie n'est-il plus regardé par un homme comme le premier principe de la morale, cet homme peut être bon père, bon mari, bon fils, mais il sera toujours mauvais citoyen. Que de crimes l'amour des parens n'a-t-il pas fait commettre ?

qu'il doit aimer le moins, pour en revêtir ce qu'il doit aimer le plus :

27°. Si, du moment où le salut public n'est plus la suprême loi et la première obligation du citoyen (1), il subsiste encore une science du bien et du mal; s'il est enfin une morale, lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition, ou de la récompense, de l'estime ou du mépris dus aux actions des citoyens :

28°. Si l'on peut se flatter de trouver des citoyens vertueux dans un pays où les honneurs, l'estime, et les richesses seroient devenus, par la forme du gouvernement, les récompenses du crime, où le vice enfin seroit heureux et respecté :

29°. Si les hommes, se rappelant alors que le desir du bonheur est le seul motif de leur réunion, ils ne sont pas en droit de s'abandonner au vice, par-tout où le vice procure honneur, richesse et félicité.

---

(1) Est-on insensible aux maux publics qu'occasionne une mauvaise administration? Est-on foiblement affecté du déshonneur de sa nation? ne partage-t-on pas avec elle la honte de ses défaites, ou de son esclavage? on est un citoyen lâche et vil. Pour être vertueux, il faut être malheureux de l'infortune de ses concitoyens. Si dans l'Orient il étoit un homme dont l'ame fût vraiment honnête et élevée, il passeroit sa vie dans les larmes; il auroit pour la plupart des visirs la même horreur qu'on eut jadis en France pour Bullion, qui, dans le moment où Louis XIII s'attendrissoit sur la misère de ses sujets, lui fit cette réponse atroce : « Sachez que vos peuples sont encore assez » heureux de n'être pas réduits à brouter l'herbe ».

30°. Si, dans la supposition où les loix, comme le prouve la constitution des jésuites, puissent tout sur les hommes, il seroit possible qu'un peuple, entraîné au vice par la forme de son gouvernement, pût s'en arracher sans faire quelque changement dans ces mêmes loix :

31°. S'il suffit, pour qu'une législation soit bonne, qu'elle assure la propriété des biens, de la vie, et de la liberté des citoyens, qu'elle mette moins d'inégalité dans les richesses nationales, et les citoyens plus à portée de subvenir, par un travail modéré (1), à leurs besoins et à ceux de leur famille; s'il ne faut pas encore que cette législation exalte dans les hommes le sentiment de l'émulation, que l'état propose à cet effet de grandes récompenses aux grands talens et aux grandes vertus ; si ces récompenses, qui consistent toujours dans le don de quelques superfluités, et qui furent jadis le principe de tant d'actions (2) fortes et magnanimes,

(1) Regarder la nécessité du travail comme une suite du péché originel et comme une punition de Dieu, c'est une absurdité. Cette nécessité au contraire est une faveur du ciel. Que la nourriture de l'homme soit le prix de son travail, c'est un fait. Or pour expliquer un fait si simple, qu'est-il besoin de recourir à des causes surnaturelles, et de présenter toujours l'homme comme une énigme ? S'il parût tel autrefois, il faut convenir qu'on a depuis si généralisé le principe de l'intérêt, si bien prouvé que cet intérêt est le principe de toutes nos pensées et de toutes nos actions, que le mot de l'énigme est enfin deviné, et que pour expliquer l'homme, il n'est plus néccessaire, comme le prétend Pascal, de recourir au péché originel.

(2) Les principes de nos actions sont en général la crainte et

ne pourroient point encore produire le même effet: et si des récompenses décernées par le public (de quelque nature d'ailleurs qu'elles soient), peuvent être regardées comme un luxe de plaisir propre à corrompre les mœurs.

CHAPITRE III.

Du luxe de plaisir.

POINT de jour que l'on ne parle de la *corruption des mœurs nationales*. Que doit on entendre par ce mot?

« Le détachement de l'intérêt particulier de l'intérêt général ».

Pourquoi l'argent, ce principe d'activité d'un peuple riche, devient-il si souvent un principe de corruption? C'est que le public, comme je l'ai déjà dit, n'en est pas seul distributeur; c'est que

l'espoir d'une peine et d'un plaisir prochain. Les hommes, presque toujours indifférens aux maux éloignés, ne font rien pour s'y soustraire. Qui n'est pas malheureux se croit dans son état naturel. Il imagine pouvoir toujours s'y conserver. L'utilité d'une loi préservatrice du malheur à venir est donc rarement sentie. Combien de fois les peuples ne se sont-ils pas prêtés à l'extinction de certains privilèges qui seuls les garantissoient de l'esclavage? La liberté, comme la santé, est un bien dont communément l'on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. Les peuples, en général, trop peu occupés de la conservation de leur liberté, ont, par leur incurie, trop souvent fourni à la tyrannie les moyens de les asservir.

l'argent en conséquence est souvent la récompense du vice. Il n'en est pas ainsi des récompenses dont le public est l'unique dispensateur. Toujours un don de la reconnoissance nationale, elles supposent toujours un bienfait, un service rendu à la patrie, par conséquent une action vertueuse. Un tel don, de quelque espèce qu'il soit, resserra donc toujours le nœud de l'intérêt personnel et général.

Qu'une belle esclave, une concubine devienne, chez un peuple le prix, ou des talens, ou de la vertu, ou de la valeur, les mœurs de ce peuple n'en seront pas plus corrompues. C'est dans les siècles héroïques que les Crétois imposoient aux Athéniens ce tribut de dix belles filles dont Thésée les affranchit : c'est dans les siècles de leurs triomphes et de leur gloire que les Arabes et les Turcs exigeoient de pareils tributs des peuples qu'ils avoient vaincus.

Lit-on ces poëmes, ces romans celtiques, histoires toujours vraies des mœurs d'un peuple encore féroce ? on y voit les Celtes s'armer comme les Grecs pour la conquète de la beauté : et l'amour, loin de les amollir, leur faire exécuter les entreprises les plus hardies.

Tout plaisir, quel qu'il soit, s'il est proposé comme prix des grands talens ou des grandes vertus, peut exciter l'émulation des citoyens, et même devenir un principe d'activité et de bonheur national.

Mais

Mais il faut, pour cet effet, que tous les citoyens y puissent également prétendre, et qu'équitablement dispensés, ces plaisirs soient toujours la récompense de quiconque montre, ou plus de talens dans le cabinet, ou plus de valeur dans les armées, ou plus de vertus dans les cités.

Supposons qu'on ordonne des fêtes magnifiques, et que, pour réchauffer l'émulation des citoyens, l'on n'y admette d'autres spectateurs que des hommes déjà distingués par leur génie, leurs talens, ou leurs actions, rien que ne fasse entreprendre le desir d'y trouver place. Ce desir sera d'autant plus vif, que la beauté de ces mêmes fêtes sera nécessairement exagérée, et par la vanité de ceux qui y seront admis, et par l'ignorance de ceux qui s'en trouveront exclus.

Mais, dira-t-on, que d'hommes malheureux par cette exclusion! Moins qu'on ne croit. Si tous envient une récompense qui s'obtient par l'intrigue et le crédit, c'est que tous sont en droit d'y prétendre; mais peu de gens desirent celle qui s'acquiert par de grands travaux et de grands dangers.

Loin d'envier le laurier d'Achille ou d'Homère, le poltron et le paresseux le dédaignent (1). Leur vanité consolatrice ne leur laisse voir, dans les hom-

(1) Rien en général de moins envié des gens du monde que les talens d'un Voltaire ou d'un Turenne : le peu d'efforts que l'on fait pour en acquérir, est la preuve du peu de cas qu'on en fait.

mes d'un grand talent où d'une grande valeur, que des fous dont la paye, comme celle des plombiers et des sapeurs, doit être haute, parce qu'ils s'exposent à de grands dangers et à de grands travaux. Il est juste et sage, diront le poltron et le paresseux, de payer magnifiquement de tels hommes : il seroit fou de les imiter.

L'envie, commune à tous, n'est un tourment réel que pour ceux qui courent la même carrière : et si l'envie est un mal pour eux, c'est un mal nécessaire.

Mais je veux, dira-t-on, que, d'après une connoissance profonde du cœur et de l'esprit humain, l'on parvînt à résoudre le problême d'une excellente législation, qu'on éveillât dans tous les citoyens et l'industrie et ces principes d'activité qui les portent au grand, qu'on les rendît enfin les plus heureux possible.

Une si parfaite législation ne seroit encore qu'un palais bâti sur le sable, et l'inconstance naturelle à l'homme détruiroit bientôt cet édifice élevé par le génie, l'humanité, et la vertu.

CHAPITRE IV.

Des vraies causes des changemens arrivés dans les loix des peuples.

TANT de changemens arrivés dans les différentes formes de gouvernement doivent-ils être regardés

comme l'effet de l'inconstance de l'homme ? Ce que je sais, c'est qu'en fait de coutumes, de loix, et de préjugés, c'est de l'opiniâtreté et non de l'inconstance de l'esprit humain dont on peut se plaindre.

Que de tems pour désabuser quelquefois un peuple d'une religion fausse et destructive du bonheur national ! Que de tems pour abolir une loi souvent absurde et contraire au bien public !

Pour opérer de pareils changemens, ce n'est pas assez d'être Roi, il faut être un Roi courageux, instruit, et secouru encore par des circonstances favorables.

L'éternité, pour ainsi dire, des loix, des coutumes, des usages de la Chine, dépose contre la prétendue légèreté des nations.

Supposons l'homme aussi réellement inconstant qu'on le dit, ce seroit dans le cours de sa vie que se manifesteroit son inconstance. Par quelle raison en effet des loix respectées de l'aïeul, du fils, du petit-fils, des loix à l'épreuve pendant six générations de la prétendue légèreté de l'homme, y deviendroient-elles tout à-coup sujettes ?

Qu'on établisse des loix conformes à l'intérêt général, elles pourront être détruites par la force, la sédition, ou un concours singulier de circonstances, et jamais par l'inconstance de l'esprit humain (1).

(1) L'œuvre des loix, dira-t-on, devroit être durable. Or,

Je sais que des loix, bonnes en apparence, mais nuisibles en effet, sont, tôt ou tard, abolies. Pourquoi? C'est que, dans un tems donné, il faut qu'il naisse un homme éclairé, qui, frappé de l'incompatibilité de ces loix avec le bonheur général, transmette sa découverte aux bons esprits de son siècle.

Cette découverte, qui, par la lenteur avec laquelle la vérité se propage, ne se communique que de proche en proche, n'est généralement reconnue vraie que des générations suivantes. Or, si les anciennes loix sont alors abolies, cette abolition n'est point un effet de l'inconstance des hommes, mais de la justesse de leur esprit.

Certaines loix sont-elles enfin reconnues mauvaises et insuffisantes? N'y tient-on plus que par une vieille habitude? Le moindre prétexte suffit pour les détruire, et le moindre évènement le procure. En est-il ainsi des loix vraiment utiles? Non: ainsi, point de société étendue et policée où l'on ait abrogé celles qui punissent le vol, le meurtre, &c.

pourquoi ces Sarrasins, jadis échauffés de ces passions fortes qui souvent élèvent l'homme au-dessus de lui-même, ne sont-ils plus aujourd'hui ce qu'ils étoient autrefois? c'est que leur courage et leur génie ne furent point une suite de leur législation, de l'union de l'intérêt particulier à l'intérêt public, ni par conséquent l'effet de la sage distribution des peines & des récompenses temporelles. Leurs vertus n'avoient point de fondement aussi solide. Elles étoient le produit d'un enthousiasme momentané et religieux, qui dut disparoître avec le concours singulier de circonstances qui l'avoit fait naître.

Mais cette législation si admirée de Lycurgue, cette législation tirée en partie de celle de Minos (1), n'eut que cinq ou six cents ans de durée. (2). J'en conviens : et peut-être n'en pourroit-elle avoir davantage. Quelqu'excellentes que fus-

(1) Peu de gens croient, avec Xénophon, au bonheur de Sparte. Quelle triste occupation, disent-ils, que des exercices militaires, que le perpétuel exercice des armes ! Sparte, ajoutent-ils, n'étoit qu'un couvent. Tout s'y régloit par le coup de la cloche. Mais répondrai-je, le coup de la récréation ne plaît-il pas à l'écolier ? est-ce la cloche qui rend le moine malheureux. Lorsqu'on est bien nourri, bien vêtu, à l'abri de l'ennui, toute occupation est également bonne, et les plus périlleuses ne sont pas les moins agréables. L'histoire des Goths, des Huns, etc. dépose en faveur de cette vérité.

Un ambassadeur Romain entre dans le camp d'Attila : il y entend le barde célébrer les hauts faits du vainqueur. Il y voit les jeunes gens rangés autour du poète, en admirer les vers, tressaillir de joie au récit de leurs exploits, tandis que les vieillards s'arrachant le visage, s'écrioient en fondant en larmes : *quel état est le nôtre ! privés des forces nécessaires pour combattre, il n'est donc plus de bonheur pour nous !*

La félicité habite donc les arènes de la guerre comme les asiles de la paix. Pourquoi regarder les Lacédémoniens comme infortunés ? est-il quelque besoin qu'ils ne satisfissent ? Ils étoient, dit-on, mal nourris. La preuve du contraire, c'est qu'ils étoient forts et robustes. Si d'ailleurs leurs journées se passoient dans des exercices qui les occupoient sans trop les fatiguer, les Spartiates étoient à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être et beaucoup plus que des paysans haves et débiles, et que des riches oisifs et ennuyés.

(2) Les institutions de Lycurgue insensiblement altérées, ne furent néanmoins entièrement détruites que par la force. Rome ne crut point avoir soumis les Spartiates qu'elle n'eût aboli chez eux un reste d'institution qui les rendoit encore redoutables aux maîtres du monde.

sent les loix de Lycurgue: quelque génie, quelque vertu patriotique et quelque courage qu'elles inspirassent aux Spartiates (1), il étoit impossible, dans la position où se trouvoit Lacédémone, que cette législation se conservât plus long-tems sans altération.

Les Spartiates, trop peu nombreux pour résister à la Perse, eussent été, tôt ou tard, ensevelis sous la masse de ses armées, si la Grèce, si féconde alors en grands hommes, n'eût réuni ses forces pour

(1) Les Lacédémoniens ont dans tous les siècles et les histoires, été célèbres par leurs vertus. On leur a néanmoins reproché souvent leur dureté envers leurs esclaves. Ces républicains si orgueilleux de leur liberté et si fiers de leur courage, traitoient en effet leurs ilotes avec autant de cruauté que les nations de l'Europe traitent aujourd'hui leurs nègres. Les Spartiates, en conséquence ont paru vertueux ou vicieux selon le point de vue d'où l'on les a considérés.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour de la patrie et de ses concitoyens? les Spartiates ont peut-être été les peuples les plus vertueux.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour universel des hommes? ces mêmes Spartiates ont été vicieux.

Que faire pour les juger avec équité?

Examiner, si jusqu'au moment que tous les peuples, selon le desir de l'abbé de Saint-Pierre, ne composent plus qu'une grande et même nation, il est possible que l'amour patriotique ne soit pas distinctif de l'amour universel:

Si le bonheur d'un peuple n'est pas jusqu'à présent attaché au malheur de l'autre; si l'on peut perfectionner, par exemple, l'industrie d'une nation, sans nuire au commerce des nations voisines, sans exposer leurs manufacturiers à mourir de faim. Or qu'importe, lorsqu'on détruit les hommes, que ce soit par le fer ou par la faim?

repousser l'ennemi commun. Qu'arriva-t-il alors ? C'est qu'Athènes et Sparte se trouvèrent à la tête de la ligue fédérative des Grecs.

A peine ces deux républiques eurent, par des efforts égaux de conduite et de courage, triomphé de la Perse, que l'admiration de l'univers se partagea entre elles, et cette admiration dut devenir et devint le germe de leur discorde et de leur jalousie. Cette jalousie n'eût produit qu'une noble émulation entre ces deux peuples, s'ils eussent été gouvernés par les mêmes loix ; si les limites de leur territoire eussent été fixées par des bornes immuables ; s'ils n'eussent pu les reculer sans armer contre eux toutes les autres républiques, et qu'enfin ils n'eussent connu d'autres richesses que cette monnoie de fer dont Lycurgue avoit permis l'usage.

La confédération des Grecs n'étoit pas fondée sur une base aussi solide. Chaque république avoit sa constitution particulière. Les Athéniens étoient à la fois guerriers et négocians. Les richesses gagnées dans le commerce, leur fournissoient les moyens de porter la guerre au-dehors. Ils avoient, à cet égard, un grand avantage sur les Lacédémoniens.

Ces derniers, orgueilleux et pauvres, voyoient avec chagrin dans quelles bornes étroites leur indigence contenoit leur ambition. Le desir de commander, desir si puissant sur deux républiques rivales et guerrières, rendit cette pauvreté insup-

portable aux Spartiates. Ils se dégoûtèrent donc insensiblement des loix de Lycurgue, et contractèrent des alliances avec les puissances de l'Asie.

La guerre du Péloponèse s'étant alors allumée, ils sentirent plus vivement le besoin d'argent. La Perse en offrit : les Lacédémoniens l'acceptèrent. Alors la pauvreté, clef de l'édifice des loix de Lycurgue, se détacha de la voûte, et sa chute entraîna celle de l'état. Alors les loix et les mœurs changèrent, et ce changement, comme les maux qui s'ensuivirent, ne furent point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain (1), mais de la différente forme des gouvernemens des Grecs, de l'imperfection des principes de leur confédération, et de la liberté qu'ils conservèrent toujours de se faire réciproquement la guerre.

(1) Ce n'est point l'inconstance des nations, c'est leur ignorance qui renverse si souvent l'édifice des meilleures loix. C'est elle qui rend un peuple docile aux conseils des ambitieux. Qu'on découvre à ce peuple les vrais principes de la morale ; qu'on lui démontre l'excellence de ses loix et le bonheur résultant de leur observation ; ces loix deviendront sacrées pour lui, il les respectera et par amour pour sa félicité, et par l'opiniâtre attachement qu'en général les hommes ont pour les anciens usages.

Point d'innovations proposées par les ambitieux, qu'ils ne colorent du vain prétexte du bien public. Un peuple instruit, toujours en garde contre de telles innovations, les rejette toujours. Chez lui l'intérêt du petit nombre des forts est contenu par l'intérêt du grand nombre des foibles. L'ambition des premiers est donc enchaînée, et le peuple toujours le plus puissant, lorsqu'il est éclairé, reste toujours fidèle à la législation qui le rend heureux.

De-là cette suite d'évènemens qui les entraînèrent à une ruine commune.

Une ligue fédérative doit être fondée sur des principes plus solides. Qu'on partage en trente républiques un pays grand comme la France et le Paraguai (1) : si ces républiques, gouvernées par les mêmes loix, sont liguées entre elles contre les ennemis du dehors ; si les bornes de leur territoire sont invariablement déterminées, qu'elles s'en soient respectivement garanti la possession, et se soient réciproquement assuré leur liberté : je dis que si elles ont d'ailleurs adopté les loix et les mœurs des Spartiates, leurs forces réunies, et la garantie mutuelle de leur liberté, les mettront également à l'abri, et de l'invasion des étrangers, et de la tyrannie de leurs compatriotes.

Or, supposons cette législation la plus propre à rendre les citoyens heureux, quel moyen d'en éterniser la durée ? Le plus sûr, c'est d'ordonner aux maîtres, dans leurs instructions, aux magistrats, dans des discours publics, d'en démontrer l'excellence (2). Cette excellence constatée, une

(1) Le Paraguai est un pays immense. Du tems des Jésuites, ce pays, si l'on en croit certaines relations, partagé en trente cantons, étoit gouverné par les mêmes loix et les mêmes magistrats, c'est-à-dire, par les mêmes religieux. Or si ces trente cantons ne formoient cependant qu'un même empire dont les forces pouvoient, à l'ordre des Jésuites, se réunir contre l'ennemi commun, et si l'existence d'un fait en démontre la possibilité, la supposition d'un pareil empire n'est donc pas absurde.

(2) Il est nécessaire, dit Machiavel, de rappeler de tems en

législation deviendroit à l'épreuve de la légèreté de l'esprit humain. Les hommes (fussent-ils aussi inconstans qu'on le dit) ne peuvent abroger des loix établies qu'ils ne se réunissent dans leurs volontés. Or, cette réunion suppose un intérêt commun de les détruire, et par conséquent une grande absurdité dans les loix.

Dans tout autre cas, l'inconstance même des hommes, en les divisant d'opinion, s'oppose à l'unanimité de leurs délibérations, et par conséquent assure la durée des mêmes loix.

O souverains, rendez vos sujets heureux ! veillez à ce qu'on leur inspire, dès l'enfance, l'amour du

---

tems les gouvernemens à leurs principes constitutifs. Qui près d'eux est chargé de cet emploi ? le malheur. Ce fut l'ambition d'un Appius ; ce furent les batailles de Cannes et de Trasimène qui rappelèrent les Romains à l'amour de la patrie. Les peuples n'ont sur cet objet que l'infortune pour maître. Ils en pourroient choisir un moins dur.

Pour l'instruction même des magistrats, pourquoi ne liroit-on pas publiquement chaque année, l'histoire de chaque loi et des motifs de son établissement ? n'indiqueroit-on pas aux citoyens celles d'entre ces loix auxquelles ils sont principalement redevables de la propriété de leur vie, de leurs biens et de leur liberté ?

Les peuples aiment leur bonheur. Ils reprendroient à cette lecture l'esprit de leurs ancêtres et reconnoîtroient souvent dans les loix les moins importantes en apparence, celles qui les mettent à l'abri de l'esclavage, de l'indigence et du despotisme.

Quelle que soit la prétendue légèreté de l'esprit humain, qu'on fasse clairement appercevoir aux nations une dépendance réciproque entre le bonheur et la conservation de leurs loix, on est sûr d'enchaîner leur inconstance.

bien public ; prouvez-leur la bonté de vos loix par l'histoire de tous les tems et la misère de tous les peuples ; démontrez-leur (car la morale est susceptible de démonstration) que votre administration est la meilleure possible, et vous aurez à jamais enchaîné leur inconstance prétendue.

Si le gouvernement chinois, quelqu'imparfait qu'il soit, subsiste encore, et subsiste le même, qui détruiroit celui où les hommes seroient les plus heureux possible ? Ce n'est que la conquête ou le malheur des peuples qui change la forme des gouvernemens.

Toute sage législation qui lie l'intérêt particulier à l'intérêt public, et fonde la vertu sur l'avantage de chaque individu, est indestructible. Mais cette législation est-elle possible ? Pourquoi non ? L'horizon de nos idées s'étend de jour en jour ; et si la législation, comme les autres sciences, participe aux progrès de l'esprit humain, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité ? Pourquoi les nations, s'éclairant de siècle en siècle, ne parviendroient-elles pas un jour à toute la plénitude du bonheur dont elles sont susceptibles ? Ce ne seroit pas sans peine que je me détacherois de cet espoir.

La félicité des hommes est pour une ame sensible le spectacle le plus agréable. A considérer dans la perspective de l'avenir, c'est l'œuvre d'une législation parfaite. Mais si quelque esprit hardi osoit en

donner le plan, que de préjugés, dira-t-on, il auroit à combattre et à détruire ! que de vérités dangereuses à révéler !

CHAPITRE V.

La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit.

QU'EST-CE, en morale, qu'une vérité nouvelle ? *Un nouveau moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur des peuples.* Que résulte-t-il de cette définition ? Que la vérité ne peut être nuisible.

Un auteur fait-il, en ce genre, une découverte ? Quels sont donc ses ennemis ?

1°. Ceux qu'il contredit (1) :

2°. Les envieux de sa réputation :

3°. Ceux dont les intérêts sont contraires à l'intérêt public.

(1) La contradiction révolte l'ignorant. Si l'homme éclairé la supporte, c'est qu'examinateur scrupuleux de lui-meme, il s'est souvent surpris en erreur. L'ignorant ne sent point le besoin de l'instruction, il croit tout savoir. Qui ne s'examine point, se croit infaillible, c'est ce que se croyent la plupart des hommes et sur-tout le petit-maître François. Je l'ai toujours vu s'étonner de son peu de succès chez l'étranger. Devroit-il ignorer que pour se faire entendre dans les échelles du levant, s'il faut parler la langue franque, il faut, pour se faire entendre de l'étranger, parler la langue du bon sens, et qu'un petit-maître y paroîtra toujours ridicule, tant qu'au langage de la raison, il substituera le jargon à la mode en son pays.

Qu'un ministre multiplie le nombre des maréchaussées, il a pour ennemis les voleurs de grands chemins; que ces voleurs soient puissans, le ministre sera persécuté. Il en est de même du philosophe: ses préceptes tendent-ils à assurer le bonheur du plus grand nombre? il aura pour ennemis tous les voleurs de l'état: et ces derniers sont à craindre.

Pénétrai-je les intrigues d'un clergé avide? Déconcertai-je les projets de l'avarice et de l'ambition monacale? Si le moine est puissant, je suis poursuivi.

Prouvai-je les malversations d'un homme en place? Si ma preuve est claire, je serai puni. La vengeance du fort sur les foibles est toujours proportionnée à la vérité des accusations intentées contre lui. C'est du puissant (1) que Ménippe dit: « Tu te fâches; ô Jupiter! tu prends ton foudre, » tu as donc tort ». Le puissant est communément d'autant plus cruel, qu'il est plus stupide. Qu'un Turc, en entrant au Divan, y représente que l'intolérance du mahométisme dépeuple l'état, aliène les Grecs, que le despotisme du Grand-Seigneur avilit la nation, que l'avarice et les vexations des Pachas la découragent, que le défaut de discipline

(1) Les vérités générales éclairent le public sans offenser personnellement l'homme en place, pourquoi donc n'excite-t-il point les écrivains à la recherche de ces sortes de vérités? c'est qu'elles contredisent quelquefois ses projets.

rend ses armées méprisables ; quel nom donnera-t-on à ce fidèle citoyen ? Celui de factieux. On le livrera aux muets. La mort est, à Constantinople, la peine infligée à la révélation d'une vérité, qui, méditée par le Sultan, eût sauvé l'empire de la ruine prochaine qui le menace. L'amour qu'on y affecte quelquefois pour la vertu est toujours faux. Tout, dans les pays despotiques, est hypocrisie : on n'y rencontre que des masques ; on n'y voit point de visages.

Par-tout où la nation n'est pas le puissant (et dans quel pays l'est-elle ?), l'avocat du bien public est martyr des vérités qu'il découvre. Quelle cause de cet effet ? La trop grande puissance de quelques membres de la société. Présentai-je au public une opinion nouvelle ? Le public, frappé de sa nouveauté, et quelque tems incertain, ne porte d'abord aucun jugement. Dans ce premier moment, si les cris de l'envie, de l'ignorance, et de l'intérêt s'élèvent contre moi ; si je ne suis protégé ni par la loi ni par l'homme en place, je suis proscrit.

L'homme illustre achète donc toujours sa gloire à venir par des malheurs présens. Au reste, ses malheurs mêmes, et les violences qu'il éprouve promulguent plus rapidement ses découvertes. La vérité, toujours instructive pour celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit (1).

(1) *Toute vérité*, dit le proverbe, *n'est pas bonne à dire.*

En Morale, c'est à la connoissance du vrai qu'on attache la félicité publique.

O vérité, vous êtes la divinité des ames nobles! Le vertueux ne vous imputa jamais les révolutions des empires et les malheurs des hommes. Les vices ne sont pas les fruits amers qu'on cueille sur votre tige. La vérité éclaire-t-elle les princes? Le bonheur et la vertu règnent sous eux dans leur empire.

CHAPITRE VI.

La connoissance de la vérité est toujours utile.

L'HOMME obéit toujours à son intérêt, bien ou mal entendu. *C'est une vérité de fait; qu'on la taise ou qu'on la dise, la conduite de l'homme sera toujours la même.* La révélation de cette vérité n'est donc pas nuisible. Mais de quelle utilité peut-elle être? De la plus grande. Une fois assuré que l'homme agit toujours conformément à son intérêt, le législateur infligera tant de peines

---

Mais que signifie ce mot *bonne?* il est le synonyme de sûre. Qui dit la vérité, s'expose sans doute à la persécution : c'est un imprudent, je le veux. L'imprudent est donc l'espèce d'homme la plus utile. Il sème à ses frais des vérités dont ses concitoyens recueilleront les fruits. Le mal est pour lui et le profit pour eux. Aussi fut-il toujours respecté des vrais amis de l'humanité. C'est Curtius qui saute pour eux dans le gouffre.

au crime, accordera tant de récompenses à la vertu, que tout particulier aura intérêt d'être vertueux.

Ce législateur sait-il qu'ami de sa conservation, l'homme se présente avec crainte au danger? Il attachera tant de honte et d'infamie à la lâcheté, tant d'honneur au courage, que le soldat aura le jour de la bataille plus d'intérêt de combattre que de fuir.

Qu'uniquement occupé de ses fantaisies, un homme mette son bien à fonds perdu, qu'il laisse ses enfans dans l'indigence, quel remède à ce mal? Le mépris qu'on lui marquera. Fait-on connoître l'homme aux autres hommes, leur montre-t-on les crimes qu'il peut commettre? Ils créeront les loix propres à les réprimer (1), et parviendront enfin à lier assez étroitement l'intérêt particulier à l'intérêt public, pour se nécessiter eux-mêmes à la vertu.

En toute espèce de science l'écrivain, dit-on, doit chercher et dire la vérité : faut-il en excepter la science de la morale? quel est son objet? le bonheur du plus grand nombre. En ce genre toute vérité nouvelle n'est, comme je l'ai dit, qu'un nouveau moyen d'améliorer la condition des citoyens. Le desir de leur bonheur seroit-

(1) Le législateur qui donne des loix, suppose tous les hommes méchans, puisqu'il veut que tous y soient également soumis.

il

il un crime ? une telle opinion n'est soutenue que du stupide sans humanité et du fripon intéressé aux malheurs publics.

En morale c'est le vrai seul qu'il faut enseigner. Mais ne peut-on en aucun cas y substituer des erreurs utiles ? il n'en est point de telles : je le démontrerai ci-après. La religion elle-même ne rend point un peuple vertueux. Les Romains modernes en sont la preuve. L'intérêt est notre unique moteur. L'on paroît sacrifier, mais l'on ne sacrifie jamais son bonheur à celui d'autrui. Les eaux ne remontent point à leur source, ni les hommes contre le courant rapide de leurs intérêts. Qui le tenteroit seroit un fou. De tels foux sont d'ailleurs en trop petit nombre pour avoir quelqu'influence sur la masse totale de la société. S'il ne s'agit que de former des citoyens vertueux, qu'est-il besoin à cet effet de recourir à des moyens impossibles et surnaturels ?

Qu'on fasse de bonnes loix, elles dirigeront naturellement les citoyens au bien général en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier. Ce ne sont point les vices, la méchanceté et l'improbité des hommes, qui fait le malheur des peuples, mais l'imperfection de leurs loix et par conséquent leur stupidité. Peu importe que les hommes soient vicieux ; c'en est assez s'ils sont éclairés. Une crainte respective et salutaire les contiendra dans les bornes du devoir.

Les voleurs ont des loix et peu d'entr'eux les violent, parce qu'ils s'inspectent et se suspectent. Les loix font tout. Si quelque Dieu, disent à ce sujet les philosophes Siamois, fût réellement descendu du ciel pour instruire les hommes dans la science de la morale, il leur eût donné une bonne législation, et cette législation les eût nécessités à la vertu. En morale, comme en physique, c'est toujours en grand et par des moyens simples que la divinité opère.

Le résultat de ce chapitre, c'est que la vérité, souvent odieuse au puissant injuste, est toujours utile au public. Mais n'est-il point d'instant où sa révélation puisse occasionner des troubles dans un empire ?

CHAPITRE VII.

Que la révélation de la vérité ne trouble jamais les empires.

UNE administration est mauvaise : les peuples souffrent : ils poussent des plaintes ; en ce moment il paroît un écrit où on leur montre toute l'étendue de leurs malheurs ; les peuples s'irritent et se soulèvent. Je le veux. L'écrit est-il la cause du soulèvement? Non, il en est l'époque. La cause est dans la misère publique. Si l'écrit eût plutôt paru, le gouvernement plutôt averti, eût,

en adoucissant les souffrances des peuples, pu prévenir la sédition. Le trouble n'accompagne la révélation de la vérité que dans un pays entièrement despotique; parce qu'en ce pays le moment où l'on ose dire la vérité est celui où le malheur insoutenable et porté à son comble, ne permet plus au peuple de retenir ses cris.

Un gouvernement devient-il cruel à l'excès? les troubles sont alors salutaires. Ce sont les tranchées qu'occasionne au malade la médecine qui le guérit. Pour affranchir un peuple de la servitude, il en coûte quelquefois moins d'hommes à l'état qu'il n'en périt dans une fête publique et mal ordonnée. Le mal du soulèvement est dans la cause qui le produit : la douleur de la crise est dans la maladie qui l'excite. Tombe-t-on dans le despotisme? Il faut des efforts pour s'y soustraire, et ces efforts sont en ce moment le seul bien des infortunés. Le degré du malheur, c'est de ne pouvoir s'en arracher, et de souffrir sans oser se plaindre. Quel homme assez barbare, assez stupide pour donner le nom de paix au silence, à la tranquillité forcée de l'esclavage! c'est la paix, mais la paix de la tombe.

La révélation de la vérité, quelquefois l'époque, ne fut donc jamais la cause des troubles et du soulèvement. La reconnoissance du vrai toujours utile aux opprimés, l'est même aux oppresseurs. Elle les avertit, comme je l'ai déjà dit, du mécontente-

ment du peuple. En Europe les murmures des nations précedent de loin leur révolte.

Leurs plaintes sont le tonnerre entendu dans le lointain. Il n'est point encore à craindre. Le souverain est encore à tems de réparer ses injustices et de se réconcilier avec son peuple. Il n'en est pas de même dans un pays d'esclaves. C'est le poignard en main que la remontrance se présente au Sultan. Le silence des esclaves est terrible. C'est le silence des airs avant l'orage. Les vents sont muets encore ; mais du sein noir d'un nuage immobile part le coup de tonnerre qui, signal de la tempête, frappe au moment qu'il luit.

Le silence qu'impose la force est la principale cause, et des malheurs des peuples, et de la chûte de leurs oppresseurs. Si la recherché de la vérité nuit, ce n'est jamais qu'à son auteur. Les Buffon, les Quesnaye, les Montesquieu en ont découvert. On a long-tems disputé sur la préférence à donner aux anciens sur les modernes, à la musique françoise sur l'italienne : ces disputes ont éclairé le goût du public et n'ont armé le bras d'aucun citoyen. Mais ces disputes, dira-t-on, ne se rapportoient qu'à des objets frivoles; soit. Mais sans la crainte de la loi, les hommes s'entr'égorgeroient pour des frivolités. Les disputes théologiques, toujours réductibles à des questions de mots, en sont la preuve. Que de sang elles ont fait couler!

Puis-je, de l'aveu de la loi, donner le nom de saint zèle à l'emportement de ma vanité? Point d'excès auquel elle ne se livre. La cruauté religieuse est atroce. Qui l'engendre? Seroit-ce la nouveauté d'une opinion théologique (1)? Non, mais l'exercice libre et impuni de l'intolérance (2).

Qu'on traite une question où libre dans ses opinions chacun pense ce qu'il veut, où chacun contredit et est contredit, où quiconque insulteroit son contradicteur, seroit puni selon la griéveté de l'offense, l'orgueil des disputans, alors contenu par la crainte de la loi, cesse d'être humain.

Mais par quelle contradiction le magistrat qui lie les bras des citoyens, et leur défend les voies de fait, lorsqu'il s'agit d'une discussion d'intérêt ou d'opinion les leur délie-t-il, lorsqu'il s'agit d'une dispute scholastique? Quelle cause d'un tel effet?

(1) Ce n'est point en théologie la nouveauté d'une opinion qui révolte, mais la violence employée pour la faire recevoir. Cette violence a dans les empires quelquefois produit des commotions vives. Une ame noble et élevée soutient impatiemment le joug avilissant du prêtre et le persécuté se venge toujours du persécuteur. L'homme, dit Machiavel, a droit de tout penser, de tout dire, de tout écrire, mais non d'imposer ses opinions. Que le théologien me persuade ou me convainque, et qu'il ne prétende point forcer ma croyance.

(2) La seule religion intolérable est une religion intolérante. Une telle religion devenue la plus puissante dans un empire, y allumeroit les flambeaux de la guerre et le plongeroit dans des troubles et des calamités sans nombre.

l'esprit de superstition et de fanatisme qui, plus souvent que l'esprit de justice et d'humanité, a présidé à la rédaction des loix.

J'ai lu l'histoire des différens cultes : j'ai nombré leurs absurdités, j'ai eu honte de la raison humaine, et j'ai rougi d'être homme. Je me suis à la fois étonné des maux que produit la superstition, de la facilité avec laquelle on peut étouffer un fanatisme qui rendra toujours les religions si funestes à l'univers (1); et j'ai conclu que les malheurs des peuples pouvoient toujours se rapporter à l'imperfection de leurs loix, et par conséquent à l'ignorance de quelques vérités morales. Ces vérités toujours utiles ne peuvent troubler la paix des Etats. La lenteur de leurs progrès en est encore une nouvelle preuve.

CHAPITRE VIII.

De la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

LA marche de la vérité est lente ; l'expérience le prouve.

Quand le Parlement de Paris révoqua-t il la

(1) Les Princes sont-ils indifférens aux disputes théologiques? les orgueilleux docteurs, après s'être dit bien des injures, s'ennuient d'écrire sans êtres lus. Le mépris public leur impose silence.

peine de mort portée contre quiconque enseignoit une autre philosophie que celle d'Aristote ?

Cinquante ans après que cette philosophie étoit oubliée.

Quand la faculté de médecine admit-elle la doctrine de la circulation du sang ?

Cinquante ans après la découverte d'Harvey.

Quand cette même faculté reconnut elle la salubrité des pommes de terre ? après cent ans d'expérience et lorsque le parlement eut cassé l'arrêt qui défendoit la vente de ce légume (1).

Quand les médecins conviendront-ils des avantages de l'inoculation ? Dans vingt ans ou environ.

Cent faits de cette espèce prouvent la lenteur des progrès de la vérité : ses progrès cependant sont ce qu'ils doivent être.

Une vérité, en qualité de nouvelle, choque toujours quelqu'usage ou quelqu'opinion généralement

---

(1) Le Parlement rendit de même arrêt contre l'émétique et contre Brissot, médecin du seizième siècle. Ce médecin prétendoit, contre la pratique ordinaire, saigner, dans le cas de pleurésie, du côté où le malade souffroit le plus. Cette pratique nouvelle fut, par les vieux médecins, dénoncée au Parlement. Il la déclara impie, fit défense de saigner dorénavant du côté de la pleurésie. L'affaire, portée ensuite devant Charles V, ce Prince alloit rendre le même jugement, si dans cet instant Charles III, duc de Savoie, ne fût mort d'une pleurésie, après avoir été saigné à l'ancienne manière. Est-ce à des magistrats à prétendre comme les Théologiens juger les livres et les sciences qu'ils n'entendent point ? que leur en revient-il ? du ridicule.

établie : elle a d'abord peu de sectateurs : elle est traitée de paradoxe (1), citée comme une erreur et rejetée sans être entendue. Les hommes en général approuvent ou condamnent au hasard, et la vérité même est par la plupart d'entr'eux reçue comme l'erreur, sans examen et par préjugé.

De quelle manière une opinion nouvelle parvient-elle donc à la connoissance de tous? Les bons esprits en ont-ils apperçu la vérité? Ils la publient, et cette vérité promulguée par eux et devenue de jour en jour plus commune, finit enfin par être généralement adoptée; mais c'est longtems après sa découverte, sur-tout lorsque cette vérité est morale.

Si l'on se prête si difficilement à la démonstration de ces dernières vérités, c'est qu'elles exigent quelquefois le sacrifice, non-seulement de nos préjugés, mais encore de nos intérêts personnels. Peu d'hommes sont capables de ce double sacrifice. D'ailleurs une vérité de cette espèce découverte par un de nos concitoyens, peut se répandre rapidement et peut le combler d'honneurs. Notre envie qui s'en irrite doit donc s'empresser de l'étouffer.

(1) Paroît-il un excellent ouvrage de philosophie? le premier jugement qu'en porte l'envie, c'est que les principes en sont faux et dangereux; le second, que les idées en sont communes. Malheur à l'ouvrage dont on dit d'abord trop de bien. Le silence de l'envie et de la sottise en annonce la médiocrité.

C'est l'étranger qu'éclairent maintenant les livres moraux faits et proscrits en France. Pour juger ces livres, il faut des hommes doués à la fois, et du degré de lumière et du degré de désintéressement nécessaire pour distinguer le vrai du faux. Or, par-tout, les hommes éclairés sont rares, et les désintéressés plus rares encore, ne se rencontrent que chez l'étranger. Les vérités morales ne s'étendent que par des ondulations très-lentes. Il en est, si je l'ose dire, de la chûte de ces vérités sur la terre, comme de celle d'une pierre au milieu d'un lac : les eaux séparées au point du contact forment un cercle bientôt enfermé dans un plus grand, qui lui-même environné de cercles plus spacieux, s'agrandissant de moment en moment, vont enfin se briser sur la rive. C'est de cercles en cercles qu'une vérité morale s'étendant aux différentes classes des citoyens, parvient enfin à la connoissance de tous ceux qui n'ont point intérêt de la rejeter.

Pour établir cette vérité, il suffit que le puissant ne s'oppose point à sa promulgation, et c'est en ceci que la vérité differe de l'erreur.

C'est par la violence que cette dernière se propage : c'est la force en main qu'on a prouvé presque toutes les religions, et c'est ce qui les a rendues les fléaux du monde moral.

La vérité sans la force s'établit sans doute lentement, mais elle s'établit sans trouble. Les seules

nations où la vérité pénètre avec peine sont les nations ignorantes. L'imbécillité est moins docile qu'on ne l'imagine.

Que l'on propose chez un peuple ignorant une loi utile (1), mais nouvelle ; cette loi rejetée sans examen, peut même exciter une sédition (2) chez ce peuple, qui, stupide parce qu'il est esclave, est d'autant plus irritable que le despotisme l'a plus souvent irrité.

Que l'on propose au contraire cette même loi chez un peuple éclairé, où la presse est libre, où l'utilité de cette loi est déjà pressentie et sa promulgation desirée, elle sera reçue avec reconnoissance par la partie instruite de la nation, et cette partie contiendra l'autre.

Il résulte de ce chapitre que la vérité, par la lenteur même avec laquelle sa découverte se propage, ne peut produire de trouble dans les états. Mais n'est-il pas des formes de gouvernement où la connoissance du vrai puisse être dangereuse ?

---

(1) Un législateur prudent fait toujours proposer par quelqu'écrivain célèbre les loix nouvelles qu'il veut établir. Ces loix sont-elles sous le nom de cet auteur quelque tems exposées à la critique publique ? si l'on les juge bonnes et qu'on les reconnoisse pour telles, on les reçoit sans murmure.

(2) Un ministre fait-il une loi ? un philosophe découvre-t-il une vérité ? jusqu'à ce que l'utilité de cette loi et de cette vérité soit avouée, tous deux sont en butte à l'envie et à la sottise. Leur sort cependant est très-différent : le ministre armé de la puissance n'est exposé qu'à des railleries : mais le philosophe sans pouvoir, l'est à des persécutions.

CHAPITRE IX.

Des gouvernemens.

SI toute vérité morale n'est qu'un *moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur du plus grand nombre, et si l'objet de tout gouvernement est la félicité publique*, point de vérité morale dont la publication ne soit desirable (1). Toute diversité d'opinions à ce sujet tient à la signification incertaine du mot *gouvernement*. Qu'est-ce qu'un gouvernement? *l'assemblage de loix ou de conventions faites entre les citoyens d'une même nation*. Or, ces loix et conventions sont, ou contraires ou conformes à l'intérêt général. Il n'est donc que deux formes de gouvernement, l'une bonne, l'autre mauvaise : c'est à ces deux espèces que je les réduis toutes. Or, dans l'assemblage des conventions qui les constitue, dire qu'on ne peut changer les loix nuisibles à la nation, que de telles loix sont sacrées, qu'elles ne peuvent être légitimement réformées, c'est dire qu'on ne peut changer

(1) On entend vanter tous les jours l'excellence de certains établissemens étrangers, mais ces établissemens, ajoute-t-on, ne sont pas compatibles avec telle forme de gouvernement. Si ce fait est vrai dans quelques cas particuliers, il est faux dans la plupart. La procédure criminelle angloise est-elle la plus propre à protéger l'innocence? Pourquoi les François, les Allemands, et les Italiens ne l'adoptent-ils pas?

le régime contraire à sa santé; qu'affligé d'une plaie c'est un crime de la nettoyer, qu'il faut la laisser tomber en gangrene (1).

Au reste si tout gouvernement, de quelque nature qu'il soit, ne peut se proposer d'autre objet que le bonheur du plus grand nombre des citoyens, tout ce qui tend à les rendre heureux, ne peut être contraire à sa constitution (2). Celui là seul

(1) Les Princes changent journellement les loix du commerce, celles qui règlent la perception des droits et des impôts. Ils peuvent donc changer également toute loi contraire au bien public. Trajan croît-il le gouvernement républicain préférable au monarchique? il offre de changer la forme du gouvernement: il offre la liberté aux Romains et la leur auroit rendue, s'ils eussent voulu l'accepter. Une telle action mérite sans doute de grands éloges. Elle a frappé l'univers d'admiration. Mais est-elle aussi surnaturelle qu'on l'imagine? ne sent-on pas qu'en brisant les fers des romains, Trajan conservoit la plus grande autorité sur un peuple affranchi par sa générosité, qu'il eût alors tenu de l'amour et de la reconnoissance presque tout le pouvoir qu'il devoit à la force de ses armées? Or quoi de plus flatteur que le premier de ces pouvoirs! Peu de Princes ont imité Trajan. Peu d'hommes ont fait à l'intérêt général le sacrifice apparent de leur autorité particulière: j'en conviens. Mais leur excessif amour du despotisme est quelquefois en eux moins l'effet d'un défaut de vertu que d'un défaut de lumière.

(2) Il n'est qu'une chose vraiment contraire à toute espèce de constitution, c'est le malheur des peuples. Leur commande-t-on? on n'a pas droit de leur nuire. Un Prince contracte-t-il sciemment un traité désavantageux à sa nation? il excède son pouvoir: il se rend coupable envers elle.

Un monarque n'est jamais qu'au droit de ses ancêtres. Or toute souveraineté légitime prend son origine dans l'élection et le choix libre du peuple. Il est donc évident que le magistrat suprême, quelque nom qu'on lui donne, n'est que le premier

doit s'opposer à toute réforme utile à l'état, qui fonde sa grandeur sur l'avilissement de ses compatriotes, sur le malheur de ses semblables, et qui veut usurper sur eux un pouvoir arbitraire. Quant au citoyen honnête, à l'homme ami de la vérité et de sa patrie, il ne peut avoir d'intérêt contraire à l'intérêt national. Est-on heureux du bonheur de l'empire et glorieux de sa gloire? On desire en secret la correction de tous les abus. On sait qu'on n'anéantit point une science lorsqu'on la perfectionne, et qu'on ne détruit point un gouvernement lorsqu'on le réforme.

Supposons qu'en Portugal l'on respectât davantage la propriété des biens, de la vie et de la liberté des sujets; le gouvernement en seroit-il moins monarchique? supposons qu'en ce pays l'on supprimât l'inquisition et les lettres de cachet, qu'on

---

commis de sa nation. Or nul commis n'a droit de contracter au désavantage de ses commettans. La société même peut toujours réclamer contre ses propres engagemens, s'ils lui sont trop onéreux.

Que deux peuples concluent entr'eux un traité, ils n'ont, comme les particuliers, d'autre objet en vue que leur bonheur et leur avantage réciproque. Cette réciprocité d'avantages n'existe-t-elle plus? de ce moment le traité est nul; l'un des deux peut le rompre. Le doit-il? non : s'il n'en résulte pour lui qu'un dommage peu considérable. Il est alors plus avantageux pour lui de supporter ce petit dommage, que d'être regardé comme trop léger infracteur de ses engagemens. Or dans les motifs mêmes qui font alors observer son traité, on apperçoit le droit qu'a toute nation de l'annuller, s'il devient entièrement destructif de son bonheur.

limitât l'excessive autorité de certaines places, auroit-on changé la forme du gouvernement? Non : l'on en auroit seulement corrigé les abus. Quel monarque vertueux ne se prêteroit point à cette réforme ! comparera-t-on les rois de l'Europe à ces stupides sultans de l'Asie, à ces vampires qui sucent le sang de leurs sujets et que toute contradiction révolte? Soupçonner son prince d'adopter les principes d'un despotisme oriental, c'est lui faire l'injure la plus atroce. Un souverain éclairé ne regarda jamais le pouvoir arbitraire, soit d'un seul tel qu'il existe en Turquie, soit de plusieurs tel qu'il existe en Pologne, comme la constitution réelle d'un état. Honorer de ce titre un despotisme cruel, c'est donner le nom de gouvernement à une confédération de voleurs (1) qui sous la bannière d'un seul ou de plusieurs, ravagent les provinces qu'ils habitent.

Tout acte d'un pouvoir arbitraire est injuste. Un pouvoir acquis et conservé par la force (2) est

---

(1) Dans les pays despotiques, si le militaire est intérieurement haï et méprisé, c'est que le peuple ne voit dans les Beys et les Pachas que ses géoliers et ses bourreaux. Si dans les républiques grecque et romaine, le soldat au contraire étoit aimé et respecté, c'est qu'armé contre l'ennemi commun, il n'eût point marché contre ses compatriotes.

(2) Suffit-il qu'un sultan commande en vertu d'une loi, pour rendre son autorité légitime? non : un usurpateur, par une loi expresse, peut se déclarer souverain, dira-t-on, vingt ans après, que son usurpation est légitime? Une telle opinion est absurde. Nulle société, lors de son établissement, n'a remis ni pu remettre aux mains d'un homme le pouvoir de disposer à son gré des

un pouvoir que la force a droit de repousser. Une nation, quelque nom que porte son ennemi, peut toujours le combattre et le détruire.

Au reste si l'objet des sciences de la morale et de la politique se réduit à la recherche des moyens de rendre les hommes heureux, il n'est donc point en ce genre de vérités dont la connoissance puisse être dangereuse.

Mais le bonheur des peuples fait-il celui des souverains?

---

biens, de la vie et de la liberté des citoyens. Toute autorité arbitraire est une usurpation contre laquelle un peuple peut toujours revenir.

Lorsque les Romains vouloient énerver le courage d'un peuple, éteindre ses lumières, avilir son ame, le retenir dans la servitude, que faisoient-ils? ils lui donnoient un despote. C'est par ce moyen qu'ils s'asservirent les Spartiates et les Bretons. Or toute constitution imaginée pour corrompre les mœurs d'un peuple, toute forme de gouvernement que le vainqueur impose à cet effet au vaincu, ne peut jamais être citée comme juste et légale. Est-ce un gouvernement que celui où tout se réduit à plaire, à obéir au sultan, où l'on rencontre çà et là quelque habitant et pas un citoyen?

Tout peuple gémissant sous le joug du pouvoir arbitraire a droit de le secouer. Les loix sacrées sont les loix conformes à l'intérêt public. Toute loi contraire n'est pas une loi; c'est un abus légal.

CHAPITRE X.

Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du prince n'est attaché aux malheurs des peuples.

LE pouvoir arbitraire dont quelques monarques paroissent si jaloux, n'est qu'un luxe de puissance qui sans rien ajouter à leur félicité fait le malheur de leurs sujets. Le bonheur du Prince est indépendant de son despotisme. C'est souvent par complaisance pour ses favoris, c'est pour le plaisir et la commodité de cinq ou six personnes, qu'un souverain met ses peuples en esclavage et sa tête sous le poignard de la conjuration.

Le Portugal nous apprend les dangers auxquels dans ce siècle même les Rois sont encore exposés. Le pouvoir arbitraire, cette calamité des nations, n'assure donc ni la félicité, ni la vie des monarques. Leur bonheur n'est donc pas essentiellement lié au malheur de leurs sujets. Pourquoi taire aux Princes cette vérité et leur laisser ignorer que la monarchie modérée est la monarchie la plus desirable (1); que le souverain n'est grand que de

(1) Un despote n'a pas reçu de la nature les forces nécessaires pour soumettre lui seul une nation. Il ne l'asservit qu'à l'aide de ses janissaires, de ses soldats et de son armée. Déplaît-il à cette armée? se révolte-t-elle? alors, privé de son

la

la grandeur de ses peuples, n'est fort que de leur force, riche que de leurs richesses; que son intérêt bien entendu est essentiellement uni au leur, et qu'enfin son devoir est de les rendre heureux?

« Le sort des armes, dit un Indien à Tamerlan, » nous soumet à toi. Es-tu marchand? Vends-» nous. Es tu boucher? Tue-nous. Es-tu monar-» que? Rends-nous heureux. »

Est-il un Souverain qui puisse sans horreur entendre sans cesse murmurer autour de lui ce mot célèbre d'un Arabe?

Cet homme accablé sous le faix de l'impôt, ne peut subsister lui et sa famille : il porte ses plaintes au calife; le calife s'en irrite; l'Arabe est condamné à mort. En marchant au supplice, il rencontre en chemin un officier de la bouche : Pour qui ces viandes, demande le condamné? Pour les chiens du calife, répond l'officier. *Que la condition des chiens d'un despote*, s'écrie l'Arabe, *est préférable à celle de son sujet!*

Quel Prince éclairé soutient un tel reproche, et

---

soutien, il est sans force. Le sceptre échappe de ses mains; il est condamné par ses complices. On ne le juge point; on le tue. Il en est autrement d'un prince qui règne sous l'autorité des magistrats et des loix. Supposons qu'il commette un crime punissable par ces mêmes loix, il est du moins entendu dans ses défenses, et la lenteur de la procédure lui laisse toujours le tems de prévenir son jugement, en réparant ses injustices.

Le Prince sur le trône d'une monarchie modérée est toujours plus fermement assis que sur celui du despotisme.

veut, en usurpant un pouvoir arbitraire sur ses peuples, se condamner à ne vivre qu'avec des esclaves?

L'homme en présence de son despote, est sans opinion et sans caractère.

Thamas Kouli-Kan soupe avec un favori. On lui sert un nouveau légume. « Rien de meilleur et de » plus sain que ce mets, dit le Prince. Rien de meil- » leur et de plus sain, dit le courtisan. Le repas fait, » Kouli-Kan se sent incommodé : il ne dort pas. » Rien, dit-il à son lever, de plus détestable et de » plus mal-sain que ce légume. Rien de plus dé- » testable et de plus mal-sain, dit le courtisan. » Mais tu ne le pensois pas hier, reprend le Prince; » qui te force à changer d'avis? Mon respect et » ma crainte; je puis, réplique le favori, impu- » nément médire de ce mets; je suis l'esclave de » ta hautesse et non l'esclave de ce légume. »

Le despote est la Gorgone : il pétrifie dans l'homme jusqu'à la pensée. (1). Comme la Gor-

(1) Quel prince, même parmi les chrétiens, à l'exemple du calife Hakkam, permettroit aux cadis de révéler ses injustices?

« Une pauvre femme possède à Jehra une petite pièce de » terre contigue aux jardins d'Hakkam; ce prince veut aggran- » dir son palais; il fait proposer à cette femme de lui céder son » terrein, elle le refuse, et veut conserver l'héritage de ses » pères. L'intendant des jardins s'empare du terrein qu'elle ne » veut pas vendre.

» La femme éplorée va à Cordoue implorer la justice. Ibu- » Béchir en est le cadi. Le texte de la loi est formel en faveur » de la femme. Mais que peuvent les loix contre celui qui se

gone, il est l'effroi du monde. Son sort est-il donc si desirable ? Le despotime est un joug également onéreux à celui qui le porte, à celui qui l'impose. Que l'armée abandonne le despote, le plus vil des esclaves devient son égal, le frappe et lui dit :

« *Ta force étoit ton droit; ta foiblesse est ton crime* ».

Mais si, dans l'erreur à cet égard, un Prince attache à son bonheur l'acquisition du pouvoir arbitraire, et qu'un écrit publiant les intentions du Prince éclaire les peuples sur le malheur qui les menace, cet écrit ne suffit-il pas pour exciter le

» croit au-dessus d'elles ? Cependant Ibu-Béchir ne désespère » point de sa cause. Il monte sur son âne, porte avec lui un » sac d'une grandeur énorme, se présente dans cet état devant » Hakkam assis alors dans le pavillon construit sur le terrain de » cette femme.

» L'arrivée du cadi, le sac qu'il a sur l'épaule, étonnent le » prince. Ibu-Béchir se prosterne, demande à Hakkam la per- » mission de remplir son sac de la terre sur laquelle il se trouve. » Le calife y consent. Le sac plein, le cadi supplie le prince » de l'aider à charger ce sac sur son âne. Cette demande étonne » Hakkam. Ce sac est trop lourd, répond-il. Prince, reprend » alors Ibu-Béchir avec une noble hardiesse, si ce sac, que » vous trouvez si pesant, ne contient encore qu'une petite partie » de la terre injustement enlevée à une de vos sujettes, com- » ment porterez-vous, au jour du jugement dernier, cette même » terre que vous avez ravie en entier ? Hakkam, loin de punir » le cadi, reconnoît généreusement sa faute, rend à la femme » le terrain dont il s'est emparé, avec tous les bâtimens qu'il » y avoit fait construire ».

trouble et le soulèvement ? Non : l'on a par-tout décrit les suites funestes du despotime : l'histoire romaine, l'écriture sainte elle-même en font en cent endroits le tableau le plus effrayant, et cette lecture n'excita jamais de révolution. Ce sont les maux actuels, multipliés et durables du despotisme, qui douent quelquefois un peuple du courage nécessaire pour s'arracher à ce joug. C'est toujours la cruauté des sultans qui provoque la sédition. Tous les trônes de l'Orient sont souillés du sang de leur maître. Qui le versa ? La main des esclaves.

La simple publication de la vérité n'occasionne point de commotions vives. D'ailleurs l'avantage de la paix dépend du prix dont on l'achète. La guerre est sans doute un mal; mais pour l'éviter, faut-il que sans combattre, les citoyens se laissent ravir leurs biens, leur vie et leur liberté ? Un prince ennemi vient, les armes à la main, réduire un peuple à l'esclavage : ce peuple présentera-t-il sa tête au joug de la servitude ? Qui le propose est un lâche. Quelque nom que porte le ravisseur de ma liberté, je dois la défendre contre lui.

Point d'état qui ne soit susceptible de réformes, souvent aussi nécessaires que désagréables à certaines gens. L'administration s'abstiendra-t-elle de les faire ? Faut-il, dans l'espoir d'une fausse tranquillité, qu'elle fasse aux grands le sacrifice du bien

public; et sous le vain prétexte de conserver la paix, qu'elle abandonne l'empire aux voleurs qui le pillent.

Il est, comme je l'ai dit, des maux nécessaires. Point de guérison sans douleur. Si l'on souffre dans le traitement, c'est moins du remède que de la maladie.

Une conduite timide, des ménagemens bas, ont été souvent plus fatals aux sociétés que la sédition même. On peut, sans offenser un Prince vertueux, fixer les bornes de son autorité; lui représenter que la loi qui déclare le bien public la première des loix, est une loi sacrée, inviolable, que lui-même doit respecter; que toutes les autres loix ne sont que les divers moyens d'assurer l'exécution de la première, et qu'enfin, toujours malheureux du malheur des sujets, il est une dépendance réciproque entre la félicité des peuples et celle du souverain. D'où je conclus :

Que la chose vraiment nuisible pour lui, est le mensonge qui lui cache la maladie de l'état;

Que la chose vraiment avantageuse pour lui, est la vérité qui l'éclaire sur le traitement et le remède.

La révélation de la vérité est donc utile; mais l'homme, dira-t-on, la doit-il aux autres hommes, lorsqu'il est si dangereux pour lui de la leur révéler?

CHAPITRE XI.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

SI je consultois sur ce sujet et St. Augustin et St. Ambroise, je dirois avec le premier :

« La vérité devient elle un sujet de scandale ?
» Que le scandale naisse et que la vérité soit
» dite (1). »

Je répéterois d'après le second : « on n'est pas
» défenseur de la vérité, si du moment qu'on
» la voit, on ne la dit point sans honte et sans
» crainte (2). »

J'ajouterois enfin « que la vérité quelque tems
» éclipsée par l'erreur, en perce tôt ou tard le
» nuage (3). »

Mais il n'est point ici question d'autorité. Ce que l'on doit à l'opinion des hommes célèbres, c'est du respect et non une foi aveugle. Il faut donc scrupuleusement examiner leurs opinions ; et cet examen fait, il faut juger, non d'après leur raison, mais d'après la sienne. Je crois les trois angles d'un triangle égaux à deux droits, non parce

(1) *Si de veritate scandalum, utilius permittitur nasci scandalum quàm veritas relinquatur.*

(2) *Ille veritatis defensor esse debet qui cum rectè sentit, loqui non metuit, nec erubescit.*

(3) *Occultari potest ad tempus veritas, vinci non potest.* S. Aug.

qu'Euclide l'a dit, mais parce que je puis m'en démontrer la vérité.

Veut-on savoir si l'on doit réellement la vérité aux hommes ? Qu'on interroge les gens en place eux-mêmes : tous conviendront qu'il leur est important de la connoître et que sa connoissance seule leur fournit les moyens d'accroître et d'assurer la félicité publique. Or, si tout homme doit, en qualité de citoyen, contribuer de tout son pouvoir au bonheur de ses compatriotes, sait-on la vérité ? On doit la dire.

Demander si on la doit aux hommes, c'est, sous un tour de phrase obscur et détourné, demander s'il est permis d'être vertueux et de faire le bien de ses semblables.

Mais l'obligation de dire la vérité suppose la possibilité de la découvrir. Les gouvernemens doivent donc en faciliter les moyens, et le plus sûr de tous est la liberté de la presse.

CHAPITRE XII.

De la liberté de la presse.

C'EST à la contradiction, par conséquent à la liberté de la presse que les sciences physiques doivent leur perfection. Otez cette liberté ; que d'erreurs consacrées par le tems seront citées comme des axiomes incontestables ! Ce que je dis

du physique est applicable au moral et au politique. Veut-on en ce genre s'assurer de la vérité de ses opinions ? Il faut les promulguer. C'est à la pierre de touche de la contradiction qu'il faut les éprouver. La presse doit donc être libre. Le magistrat qui la gêne s'oppose donc à la perfection de la morale et de la politique : il pêche contre sa nation (1) : il étouffe jusque dans leurs germes les idées heureuses qu'eût produit cette liberté. Or, qui peut apprécier cette perte ? ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que le peuple libre, le peuple qui pense, commande toujours au peuple qui ne pense pas (2).

Le Prince doit donc aux nations la vérité comme utile, et la liberté de la presse comme moyen de la découvrir. Par-tout où cette liberté est interdite, l'ignorance, comme une nuit profonde, s'étend sur tous les esprits. Alors en cherchant la vérité, ses amateurs craignent de la découvrir. Ils sentent qu'une fois découverte, il faudra, ou la taire, ou la déguiser lâchement, ou s'exposer à la persécution. Tout homme la redoute. S'il est tou-

(1) Qui soumet ses idées au jugement et à l'examen de ses concitoyens, doit publier toutes celles qu'il croit vraies et utiles. Les taire seroit le signe d'une indifférence criminelle.

(2) Qu'apprend à l'étranger la défense de parler et d'écrire librement ? que le gouvernement qui fait cette défense est injuste et mauvais. L'Angleterre, généralement regardée comme le meilleur, est celui où le citoyen à cet égard est le plus libre.

jours de l'intérêt public de connoître la vérité, il n'est pas toujours de l'intérêt particulier de la dire.

La plupart des gouvernemens exhortent encore le citoyen à sa recherche ; mais presque tous le punissent de sa découverte. Or, peu d'hommes bravent à la longue la haine du puissant par pur amour de l'humanité et de la vérité. En conséquence peu de maîtres qui la révèlent à leurs élèves. Aussi l'instruction donnée maintenant dans les colléges et les séminaires se réduit-elle à la lecture de quelques légendes, à la science de quelques sophismes propres à favoriser la superstition, à rendre les esprits faux et les cœurs inhumains. Il faut aux hommes une autre éducation ; il est tems qu'à de frivoles instructions, on en substitue de plus solides ; qu'on enseigne aux citoyens ce qu'ils se doivent, à eux, à leur prochain, à leur patrie ; qu'on leur fasse sentir le ridicule des disputes religieuses (1), l'intérêt qu'ils ont de perfectionner la morale, et par conséquent de s'assurer la liberté de penser et d'écrire.

Mais que d'opinions bizarres n'engendreroit point cette liberté ? qu'importe. Ces opinions détruites par

(1) S'agit-il de religion ? par quelle raison en défendre l'examen ? Est-elle vraie ? elle peut supporter la preuve de la discussion. Est-elle fausse ? en ce dernier cas, quelle absurdité de protéger une religion dont la morale est pusillanime et cruelle, et le culte à charge à l'état par l'excessive dépense qu'exige l'entretien de ses ministres !

la raison aussi-tôt que produites, n'altéreroient pas la paix des états.

Point de prétextes spécieux dont l'hypocrisie et la tyrannie n'aient coloré le desir d'imposer silence aux hommes éclairés; et dans ces vains prétextes, nul citoyen vertueux n'apperçut de motif légitime pour la taire.

La révélation de la vérité ne peut être odieuse qu'à ces imposteurs qui, trop souvent écoutés des princes, leur présentent le peuple éclairé comme factieux, et le peuple abruti comme docile.

Qu'apprend à ce sujet l'expérience? Que toute nation instruite est sourde aux vaines déclamations du fanatisme, et que l'injustice la révolte.

C'est lorsqu'on me dépouille de la propriété de mes biens, de ma vie et de ma liberté, que je m'irrite; c'est alors que l'esclave s'arme contre le maître. La vérité n'a pour ennemis que les ennemis mêmes du bien public. Les méchans s'opposent seuls à sa promulgation.

Au reste, c'est peu de montrer que la vérité est utile; que l'homme la doit à l'homme, et que la presse doit être libre: il faut de plus indiquer les maux qu'engendre dans les empires l'indifférence pour la vérité.

CHAPITRE XIII.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

DANS le corps politique comme dans le corps humain, il faut un certain degré de fermentation pour y entretenir le mouvement et la vie. L'indifférence pour la gloire et la vérité produit stagnation dans les ames et les esprits. Tout peuple qui, par la forme de son gouvernement ou la stupidité de ses administrateurs, parvient à cet état d'indifférence, est stérile en grands talens comme en grandes vertus (1). Prenons les habitans de l'Inde pour exemple. Quels hommes comparer aux habitans actifs et industrieux des bords de la Seine, du Rhin, ou de la Tamise !

L'Indien plongé dans l'ignorance, indifférent à la vérité, malheureux au dedans, foible au dehors, est esclave d'un despote également incapable de le conduire au bonheur durant la paix, à l'ennemi durant la guerre (2).

(1) Les vertus fuient les lieux d'où la vérité est bannie. Elles n'habitent point les empires où l'esclavage donne le nom de *soleil de justice* aux tyrans les plus injustes et les plus cruels, où la terreur prononce les panégyriques. Quelles idées de malheureux courtisans peuvent-ils se former de la vertu dans des pays où les princes les plus craints sont les plus loués ?

(2) La guerre s'allume-t-elle en Orient? le sophi, retiré dans

Quelle différence de l'Inde actuelle, à cette Inde jadis si renommée, et qui, citée comme le berceau des arts et des sciences, étoit peuplée d'hommes avides de gloire et de vérité ! Le mépris conçu pour cette nation déclare le mépris auquel doit s'attendre tout peuple qui croupira, comme l'Indien, dans la paresse et l'indifférence pour la gloire.

Quiconque regarde l'ignorance comme favorable au gouvernement, et l'erreur comme utile, en méconnoît les productions. Il n'a point consulté l'histoire. Il ignore qu'une erreur utile pour le moment, ne devient que trop souvent le germe des plus grandes calamités.

Un nuage blanc s'est-il élevé au-dessus des montagnes; c'est le voyageur expérimenté qui seul y découvre l'annonce de l'ouragan : il se hâte vers la couchée. Il sait que s'abaissant du sommet des monts, ce nuage étendu sur la plaine, voilera, bientôt de la nuit affreuse des tempêtes, ce ciel pur et serein qui luit encore sur sa tête.

---

son sérail ordonne à ses esclaves d'aller se faire tuer pour lui sur la frontière. Il ne daigne pas même les y conduire. Se peut-il, dit à ce sujet Machiavel, qu'un monarque abandonne à ses favoris la plus noble de ses fonctions, celle de général ? ignore-t-il qu'intéressés à prolonger leur commandement, ils le sont aussi à prolonger la guerre. Or quelle perte d'hommes et d'argent n'occasionne pas sa durée ! A quels revers d'ailleurs ne s'expose point la nation victorieuse qui laisse échapper le moment d'accabler son ennemi !

L'erreur est ce nuage blanc où peu d'hommes apperçoivent les malheurs dont il est l'annonce. Ces malheurs cachés au stupide sont prévus du sage. Il sait qu'une seule erreur peut abrutir un peuple, peut obscurcir tout l'horizon de ses idées; qu'une imparfaite idée de la divinité a souvent opéré cet effet.

L'erreur, dangereuse en elle-même, l'est surtout par ses productions. Une erreur est féconde en erreurs.

Tout homme compare plus ou moins ses idées entr'elles. En adopte-t il une fausse? De cette idée unie à d'autres, il en résulte des idées nouvelles et nécessairement fausses, qui, se combinant de nouveau avec toutes celles dont il a chargé sa mémoire, donnent à toutes une plus ou moins forte teinte de fausseté.

Les erreurs théologiques en sont un exemple. Il n'en faut qu'une pour infecter toute la masse des idées d'un homme, pour produire une infinité d'opinions bizarres, monstrueuses, et toujours inattendues, parce qu'avant l'accouchement, on ne prédit pas la naissance des monstres.

L'erreur est de mille espèces. La vérité au contraire est une et simple: sa marche est toujours uniforme et conséquente. Un bon esprit sait d'avance la route qu'elle doit parcourir (1). Il n'en est pas

(1) Les principes d'un ministre éclairé une fois connus, on peut, dans presque toutes les positions, prédire quelle sera sa

ainsi de l'erreur. Toujours inconséquente et toujours irréguliere dans sa course, on la perd chaque instant de vue : ses apparitions sont toujours imprévues ; on n'en peut donc prévenir les effets.

Pour en étouffer les semences (1) le législateur ne peut trop exciter les hommes à la recherche de la vérité.

Tout vice, disent les philosophes, est une erreur de l'esprit. Les crimes et les préjugés sont frères : les vérités et les vertus sont sœurs. Mais quelles sont les matrices de la vérité ? la contradiction et la dispute. La liberté de penser porte les fruits de la vérité : cette liberté élève l'ame, engendre des pensées sublimes ; la crainte au contraire l'affaisse, et ne produit que des idées basses.

Quelqu'utile que soit la vérité, supposons cependant qu'entraîné à sa ruine par le vice de son gouvernement, un peuple ne pût l'éviter que par un grand changement dans ses loix, ses mœurs et ses habitudes, faut il que le législateur le tente?

---

conduite. Celle d'un sot est indevinable. C'est une visite, un bon mot, une impatience, qui le détermine, et delà ce proverbe, *que Dieu seul devine les sots.*

(1) Pour détruire l'erreur faut-il la forcer au silence? non. Que faire donc ? la laisser dire. L'erreur, obscure par elle-même, est rejetée de tout bon esprit. Le tems ne l'a-t-il point accréditée ; n'est-elle point favorisée du gouvernement ? elle ne soutient point le regard de l'examen. La ~~raison~~ vérité donne à la longue le ton par-tout où l'on la dit librement.

doit-il faire le malheur de ses contemporains pour mériter l'estime de la postérité ? la vérité, enfin, qui conseilleroit d'assurer la félicité des générations futures par le malheur de la présente, doit-elle être écoutée ?

CHAPITRE XIV.

Que le bonheur de la génération future n'est jamais attaché au malheur de la génération présente.

POUR montrer l'absurdité de cette supposition, examinons de quoi se compose ce qu'on appelle la génération présente :

1°. D'un grand nombre d'enfans qui n'ont point encore contracté d'habitudes ;

2°. D'adolescens qui peuvent facilement en changer ;

3°. D'hommes faits et dont plusieurs ont déjà pressenti et approuvé les réformes proposées ;

4°. De vieillards pour qui tout changement d'opinions et d'habitudes est réellement insupportable.

Que résulte-t-il de cette énumération ? qu'une sage réforme dans les mœurs, les loix et le gouvernement peut déplaire au vieillard, à l'homme foible et d'habitude ; mais qu'utile aux générations futures, cette réforme l'est encore au plus grand

nombre de ceux qui composent la génération présente; que par conséquent elle n'est jamais contraire à l'intérêt actuel et général d'une nation.

Au reste tout le monde sait que dans les empires l'éternité des abus n'est point l'effet de notre compassion pour les vieillards, mais de l'intérêt mal entendu du puissant. Ce dernier également indifférent au bonheur de la génération présente (1) ou future, veut qu'on le sacrifie à ses moindres fantaisies; il veut, il est obéi.

Quelqu'élevé cependant que soit un homme, c'est à la nation et non à lui qu'on doit le premier respect. Dieu, dit-on, est mort pour le salut de tous: il ne faut donc pas immoler le bonheur de tous aux fantaisies d'un seul. On doit à l'intérêt général le sacrifice de tous les intérêts personnels. Mais, dira-t-on, ces sacrifices sont quelquefois cruels: oui, s'ils sont exécutés par des gens inhumains ou stupides. Le bien public ordonne-t-il le mal d'un individu? Toute compassion est due à sa misère. Point de moyen de l'adoucir qu'on ne doive employer. C'est alors que la justice et l'humanité du prince doivent être inventives. Tous

(1) Un sage gouvernement prépare toujours dans le bonheur de la génération présente, celui de la génération future. On a dit de la vieillesse et de la jeunesse: « que l'une prévoyoit trop » et l'autre trop peu; qu'aujourd'hui est la maîtresse du jeune, » et demain celle du vieillard ». C'est à la manière des vieillards que doivent se conduire les états.

les infortunés ont droit à ses bienfaits : il doit flatter leurs peines. Malheur à l'homme dur et barbare qui refuseroit au citoyen jusqu'à la consolation de se plaindre. La plainte, commune à tout ce qui souffre, à tout ce qui respire, est toujours légitime.

Je ne veux pas que l'infortune éplorée retarde la marche du prince vers le bien public ; mais je veux qu'en passant il essuie les larmes de la douleur ; et que, sensible à la pitié, l'amour seul de la patrie l'emporte en lui sur l'amour du particulier.

Un tel prince, toujours ami des malheureux, et toujours occupé de la félicité de ses sujets, ne regardera jamais la révélation de la vérité comme dangereuse.

Que conclure de ce que j'ai dit au sujet de cette question ?

Que la découverte du vrai, toujours utile au public, ne fut jamais funeste qu'à son auteur ;

Que la révélation de la vérité n'altère point la paix des états, qu'on en a pour garant la lenteur même de ses progrès ;

Qu'en toute espèce de gouvernement, il est important de la connoître ;

Qu'il n'est proprement que deux sortes de gouvernement, l'un bon, l'autre mauvais ;

Qu'en aucun d'eux le bonheur du prince n'est lié au malheur des sujets ;

Que si la vérité est utile, on la doit aux hommes ;

Que tout gouvernement en conséquence doit faciliter les moyens de la découvrir ;

Que le plus sûr de tous est la liberté de la presse ;

Que les sciences doivent leur perfection à cette liberté ;

Que l'indifférence pour la vérité est une source d'erreurs, et l'erreur une source de calamités publiques ;

Qu'aucun ami de la vérité ne proposa de sacrifier la félicité de la génération présente à la félicité de la génération à venir ;

Qu'une telle hypothèse est impossible ;

Qu'enfin c'est de la seule révélation de la vérité qu'on peut attendre le bonheur futur de l'humanité.

La conséquence de ces diverses propositions, c'est que personne n'ayant le droit de faire le mal public, nul n'a droit de s'opposer à la publication de la vérité, et sur-tout des premiers principes de la morale.

Un homme, à titre de fort, a-t-il usurpé ce pouvoir sur une nation ? de ce moment même la nation croupit dans l'ignorance de ses véritables intérêts. Les seules loix adoptées sont les loix favorables à l'avarice et à la tyrannie des grands. La cause publique reste sans défenseurs. Tel est, dans la plu-

part des royaumes, l'état actuel des peuples. Cet état est d'autant plus affreux, qu'il faut des siècles pour les en arracher.

Qu'au reste, les intéressés aux malheurs publics ne redoutent encore aucune révolution prochaine. Ce n'est point sous les coups de la vérité, c'est sous les coups du puissant que succombera l'erreur. Le moment de sa destruction est celui où le prince confondra son intérêt avec l'intérêt public. Jusques-là c'est en vain qu'on présentera le vrai aux hommes. Il en sera toujours méconnu. N'est-on guidé dans sa conduite et sa croyance que par l'intérêt du moment? Comment, à sa lueur incertaine et variable, distinguer le mensonge de la vérité?

CHAPITRE XV.

Que les mêmes opinions paroissent vraies ou fausses, selon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.

TOUS les hommes conviennent de la vérité des propositions géométriques : seroit-ce parce qu'elles sont démontrées ? Non : mais parce qu'indifférens à leur fausseté ou à leur vérité, les hommes n'ont nul intérêt de prendre le faux pour le vrai. Leur suppose-t-on cet intérêt? alors les propositions

les plus évidemment démontrées leur paroîtront problématiques. Je me prouverois, au besoin, que le contenu est plus grand que le contenant : c'est un fait dont quelques religions fournissent des exemples.

Qu'un théologien catholique propose de prouver qu'il est des bâtons sans deux bouts, rien pour lui de plus facile. Il distinguera d'abord deux sortes de bâtons, les uns spirituels, les autres matériels. Il dissertera obscurément sur la nature des bâtons spirituels : il en conclura que l'existence de ces bâtons est un mystère au-dessus, et non contraire à la raison : alors cette proposition évidente (1),

(1) Chacun parle d'évidence ; et puisque l'occasion s'en présente, je tâcherai d'attacher une idée nette à ce mot.

Evidence vient du mot latin *videre*, *voir*. Une toise est plus grande qu'un pied ; je le vois. Tout fait dont je puis ainsi constater l'existence par mes sens, est donc évident pour moi. Mais l'est-il également pour ceux qui ne sont pas à portée de s'en assurer par le même témoignage ? non ; d'où je conclus qu'une proposition généralement évidente, n'est autre chose qu'un fait dont tous les hommes peuvent également et à chaque instant vérifier l'existence.

Que deux corps et deux corps fassent quatre corps, cette proposition est évidente pour tous les hommes, parce que tous peuvent à chaque instant en constater la vérité : mais qu'il y ait dans les écuries du roi de Siam un éléphant haut de vingt-quatre pieds ; ce fait, évident pour tous ceux qui l'auroient vu, ne le seroit ni pour moi, ni pour ceux qui ne l'auroient pas mesuré. Cette proposition ne peut donc être citée ni comme évidente, ni même comme vraisemblable. Il est en effet plus raisonnable de penser que dix témoins de ce fait, ou se sont trompés, ou l'ont exagéré, ou qu'enfin ils ont menti, qu'il n'est raisonnable de croire à l'existence d'un éléphant d'une hauteur double de celle des autres.

« qu'il n'est point de bâton sans deux bouts », deviendra problématique.

Il en est de même, dit à ce sujet un Anglois, des vérités les plus claires de la morale. « La plus » évidente, c'est qu'en fait de crimes, la punition doit être personnelle, et que je ne dois pas » être pendu pour le vol commis par mon voisin ».

Cependant que de théologiens soutiennent encore que Dieu punit dans les hommes actuels le péché de leur premier père (1) !

Pour cacher l'absurdité de ce raisonnement, ils ajoutent que la justice d'en-haut n'est pas celle de l'homme. Mais si la justice du ciel est la vraie (2), et que cette justice ne soit pas celle de la terre, l'homme vit donc dans l'ignorance de la justice. Il ne sait donc jamais si l'action qu'il croit équitable n'est point injuste, si le vol et l'assassinat ne sont

(1) Pourquoi, disoit un missionnaire à un lettré Chinois, n'admettez-vous qu'un destin aveugle ? C'est, répondit-il, que nous ne pensons pas qu'un être intelligent puisse être injuste, et puisse punir dans un nouveau né le crime commis il y a six mille ans par Adam son père. Votre piété stupide fait de Dieu un être intelligent et injuste : la nôtre plus éclairée en fait un aveugle destin.

(2) La justice du ciel fut toujours un mystère. L'église pensoit autrefois que dans les duels ou les batailles Dieu se rangeoit toujours du côté de l'offensé. L'expérience a démenti l'église. L'on sait que dans les combats particuliers le ciel est toujours du côté du plus fort et du plus adroit, et dans les combats généraux, du côté des meilleures troupes et du plus habile général.

point des vertus (1). Que deviennent alors les principes de la loi naturelle et de la morale? Comment s'assurer de leur justesse et distinguer l'honnête homme du scélérat?

CHAPITRE XVI.

L'intérêt fait estimer en soi jusqu'à la cruauté qu'on déteste dans les autres.

Toutes les nations de l'Europe considèrent avec horreur ces prêtres de Carthage, dont la barbarie enfermoit des enfans vivans dans la statue brûlante de Saturne ou de Moloch. Point d'Espagnol cependant qui ne respecte la même cruauté en lui et dans ses inquisiteurs. A quelle cause attribuer cette contradiction? A la vénération que l'Espagnol conçoit dès l'enfance pour les moines. Il faudroit, pour le défaire de ce respect d'habitude, qu'il pensât, qu'il consultât sa raison, qu'il s'exposât à la fois à la fatigue de l'attention et à la

(1) Peu de philosophes ont nié l'existence d'un Dieu physique. « Il est une cause de ce qui est, et cette cause est inconnue ». Or qu'on lui donne le nom de Dieu ou tout autre, qu'importe? Les disputes à ce sujet ne sont que des disputes de mots. Il n'en est pas ainsi du Dieu moral. L'opposition qui s'est toujours trouvée entre la justice de la terre et celle du ciel en a souvent fait nier l'existence. D'ailleurs, a-t-on dit, qu'est-ce que la morale? le recueil des conventions que les besoins réciproques des hommes les ont nécessités de contracter entr'eux. Or comment faire un Dieu de l'œuvre des hommes?

haîne de ce même mo... aine de l'Eglise est tou-
forcé, par le double intérêt ... en est la preuve.
paresse, de révérer, dans le Dom... glie en France.
qu'il déteste dans le prêtre du Mex... et couronne
dira sans doute que la différence des cu... égitime
l'essence des choses, et que la cruauté abom... fils
dans une religion est respectable dans l'autre.

Je ne répondrai point à cette absurdité; j'observerai seulement que le même intérêt qui, par exemple, me fait aimer et respecter dans un pays la cruauté que je hais et méprise dans les autres, doit, à d'autres égards, fasciner encore les yeux de ma raison, qu'il doit souvent m'exagérer le mépris dû à certains vices.

L'avarice en est un exemple. L'avare se contente-t-il de ne rien donner, et d'épargner le sien? ne se porte-t-il d'ailleurs à aucune injustice? De tous les vicieux, c'est peut-être celui qui nuit le moins à la société. Le mal qu'il fait n'est proprement que l'omission du bien qu'il pourroit faire.

De tous les vices, si l'avarice est le plus généralement détesté, c'est l'effet d'une avidité commune à presque tous les hommes: c'est qu'on hait celui dont on ne peut rien attendre. Ce sont les avares avides qui décrient les avares sordides.

CHAPITRE XVII.

L'intérêt fait honorer le crime.

QUELQUE notion imparfaite que les hommes aient de la vertu, il en est peu qui respectent le vol, l'assassinat, l'empoisonnement, le parricide : et cependant l'Eglise entière honora toujours ces crimes dans ses protecteurs. Je citerai pour exemple Constantin et Clovis.

Le premier, malgré la foi des sermens, fait assassiner Licinius, son beau-frère, massacrer Licinius, son neveu, à l'âge de douze ans, mettre à mort son fils Grispus, illustré par ses victoires, égorger son beau-père Maximien à Marseille : il fait enfin étouffer sa femme Fausta dans un bain. L'authenticité de ces crimes force les païens d'exclure cet Empereur de leurs fêtes et de leurs initiations : et les vertueux chrétiens le reçoivent dans leur Eglise.

Quant au farouche Clovis, il assomme avec une masse d'armes Regnacaire et Richemer, deux frères, et tous deux ses parens. Mais il est libéral envers l'Eglise : et Savaron prouve, dans un livre, la sainteté de Clovis.

L'Eglise, il est vrai, ne sanctifia ni lui ni Constantin, mais elle honora du moins en eux deux hommes souillés des plus grands crimes.

Quiconque étend le domaine de l'Eglise est toujours innocent à ses yeux. Pepin en est la preuve. Le Pape, à sa prière, passe d'Italie en France. Arrivé dans ce royaume, il oint Pepin et couronne en lui un usurpateur, qui tenoit son Roi légitime enfermé dans le couvent de Saint-Martin, et le fils de son maître dans le couvent de Fontenelle en Normandie.

Mais ce couronnement, dira-t-on, fut le crime du Pape, et non celui de l'Eglise. Le silence des prélats fut l'approbation secrète de la conduite du Pontife. Sans ce consentement tacite, le Pape, dans une assemblée des principaux de la nation, n'eût osé légitimer l'usurpation de Pepin. Il n'eût point, sous peine d'excommunication, défendu de prendre un Roi d'une autre race.

Mais tous les prélats ont-ils honoré de bonne foi ces Pepin, ces Clovis, ces Constantin? Quelques-uns sans doute rougissoient intérieurement de ces odieuses béatifications; mais la plupart n'appercevoient point le crime dans le criminel qui les enrichissoit.

Que ne peut sur nous le prestige de l'intérêt!

CHAPITRE XVIII.

L'intérêt fait des saints.

Je prends Charlemagne pour exemple. C'étoit un grand homme ; il étoit doué de grandes vertus, mais d'aucune de celles qui font des saints. Ses mains étoient dégoûtantes du sang des Saxons, injustement égorgés. Il avoit dépouillé ses neveux de leur patrimoine. Il avoit épousé quatre femmes ; il étoit accusé d'inceste. Sa conduite n'étoit pas celle d'un saint : mais il avoit accru le domaine de l'Eglise, et l'Eglise en a fait un saint. Elle en usa de même avec Hermenigilde, fils du Roi Visigot l'Eurigilde. Ce jeune prince, ligué avec un prince Sueve contre son propre père, lui livre bataille, la perd, est pris près de Cordoue, tué par un officier de l'Eurigilde. Maïs il croyoit à la consubstantialité, et l'Eglise le sanctifie.

Mille scélérats ont eu la même bonne fortune. Saint-Cyrille, évêque d'Alexandrie, est l'assassin de la belle et sublime Hypatie : il est pareillement canonisé.

Philippe de Commines rapporte à ce sujet qu'entré à Pavie, dans le couvent des Carmes, on lui montra le corps du comte d'Yvertu, de ce comte qui, parvenu à la principauté de Milan par le meurtre de Bernabo, son oncle, fut le premier qui

porta le titre de duc. Eh quoi! dit Commines au moine qui l'accompagnoit, vous avez canonisé un tel monstre! Il nous faut des bienfaiteurs, répliqua le Carme : or, pour les multiplier, nous sommes dans l'usage de leur accorder les honneurs de la sainteté. C'est par nous que les sots et les fripons deviennent saints, et par eux que nous devenons riches.

Que de successions volées par les moines! mais ils voloient pour l'Eglise, et l'Eglise en a fait des saints.

L'histoire du papisme n'est qu'un recueil immense de faits pareils. Ouvre-t-on ses légendes? on y lit les noms de mille scélérats canonisés : et l'on y cherche en vain le nom et d'un Alfred-le-Grand, qui fit long-tems le bonheur de l'Angleterre, et celui d'un Henri IV, qui vouloit faire celui de la France, et enfin le nom de ces hommes de génie, qui, par leurs découvertes dans les arts et les sciences, ont à la fois honoré leur siècle et leur pays.

L'Eglise, toujours avide de richesses, disposa toujours des dignités du paradis en faveur de ceux qui lui donnoient de grands biens sur la terre. L'intérêt peupla le ciel. Quelle borne mettre à sa puissance? Si Dieu, comme on le dit, a tout fait pour lui, *omnia propter semet ipsum operatus est Dominus*, l'homme, créé à son image et ressemblance, a fait de même. C'est toujours d'après

son intérêt, qu'il juge (1). Est-il souvent malheureux ? c'est qu'il n'est pas assez éclairé. La paresse, un avantage momentané et sur-tout une soumission honteuse aux opinions reçues, sont autant d'écueils semés sur la route de notre bonheur.

Pour les éviter il faut penser ; et l'on n'en prend pas la peine : l'on aime mieux croire qu'examiner. Combien de fois notre crédulité ne nous a-t-elle

---

(1) Notre croyance, selon quelques philosophes, est indépendante de notre intérêt. Ces philosophes ont tort ou raison selon l'idée qu'ils attachent au mot *croire*. S'ils entendent par ce mot avoir une idée nette de la chose crue, et, comme les géomètres, pouvoir s'en démontrer la vérité, il est certain qu'aucune erreur n'est crue, qu'aucune ne soutient le regard de l'examen, qu'on ne s'en forme point d'idée claire, et qu'en ce sens il est peu de *croyans*. Mais si l'on prend ce mot dans l'acception commune ; si l'on entend par le mot de *croyant* l'adorateur du bœuf *Apis*, l'homme qui, sans avoir des idées nettes de ce qu'il croit, croit par imitation ; qui, si l'on veut, *croit croire*, et qui soutiendroit la vérité de sa croyance au péril de sa vie : en ce sens, il est beaucoup de *croyans*. L'église catholique vante continuellement ses martyrs, je ne sais pourquoi. Toute religion a les siens. « Qui prétend avoir une révélation, doit mourir » pour soutenir son dire : c'est l'unique preuve qu'il puisse donner » de ce qu'il avance ». — Il n'en est pas de même en philosophie. Ces propositions doivent être appuyées sur des faits et des raisonnemens. Qu'un philosophe meure ou non pour en soutenir la vérité, peu importe. Sa mort ne prouveroit rien, sinon qu'il est opiniâtrément attaché à son opinion, et non qu'elle soit vraie.

Au reste la croyance des fanatiques, toujours fondée sur le vain, mais puissant intérêt des récompenses célestes, en impose toujours au vulgaire ; et c'est à ces fanatiques qu'il faut rapporter l'établissement de presque toutes les opinions générales.

pas aveuglés sur nos vrais intérêts ! L'homme a été défini un animal raisonnable, je le définis un animal crédule (1). Que ne lui fait-on pas accroire ?

Un hypocrite se donne-t-il pour vertueux ? Il est réputé tel. Il est en conséquence plus honoré que l'homme honnête.

Le clergé se dit-il sans ambition ? Il est reconnu pour tel au moment même où il se déclare le premier corps de l'état (2).

Les évêques et les cardinaux se disent-ils humbles ? Ils en sont crus sur leur parole en se faisant donner les titres de monseigneur, d'éminence et de grandeur ; alors même que les derniers veulent marcher de pair avec les Rois, *cardinales Regibus æquiparantur.*

Le moine se dit-il pauvre ? on le répute indigent, lors même qu'il envahit la plus grande partie des domaines d'un état ; et ce moine en conséquence est aumôné par une infinité de dupes.

---

(1) Les mœurs et les actions des animaux prouvent qu'ils comparent, portent des jugemens. Ils sont à cet égard plus ou moins raisonnables, plus ou moins ressemblans à l'homme, mais quel rapport entre leur crédulité et la sienne ? aucun. C'est principalement en étendue de crédulité qu'ils diffèrent ; et c'est peut-être ce qui distingue le plus spécialement l'homme de l'animal.

(2) Si les apôtres ne se sont jamais donnés pour le premier corps de l'état, s'ils n'ont jamais prétendu marcher à côté des Césars et des proconsuls, il faut que le clergé ait une forte opinion de la stupidité humaine, pour se dire humble avec des prétentions si fastueuses.

Au reste qu'on ne s'étonne point de l'imbécillité humaine. Les hommes en général mal élevés doivent être ce qu'ils sont. Leur extrême crédulité leur laisse rarement l'exercice libre de leur raison : ils portent en conséquence de faux jugemens et sont malheureux. Qu'y faire ? Ou l'on est indifférent à la chose qu'on juge (1), et dès-lors on est sans attention et sans esprit pour la bien juger : ou l'on est vivement affecté de cette même chose ; et c'est alors l'intérêt du moment qui, presque toujours, prononce nos jugemens.

Une décision juste suppose indifférence pour la chose qu'on juge (2) et desir vif de la bien juger.

---

(1) Une opinion m'est-elle indifférente ? c'est à la balance de ma raison que j'en pèse les avantages. Mais que cette opinion excite en moi haîne, amour ou crainte ; ce n'est plus la raison, ce sont mes passions qui jugent de sa vérité ou de sa fausseté. Or plus mes passions sont vives, moins la raison a de part à mon jugement. Pour triompher du préjugé le plus grossier, ce n'est point assez d'en sentir l'absurdité.

Me suis-je démontré le matin la non-existence des spectres ? si le soir je me trouve seul, ou dans une chambre, ou dans un bois, les fantômes et les spectres perceront de nouveau la terre ou mon plancher ; la frayeur me saisira. Les raisonnemens les plus solides ne pourront rien contre ma peur. Pour étouffer en moi la crainte des revenans, il ne suffit pas de m'en être prouvé la non-existence, il faut de plus que le raisonnement par lequel j'ai détruit ce préjugé, se présente aussi habituellement et aussi rapidement à ma mémoire que le préjugé lui-même. Or c'est l'œuvre du tems et quelquefois d'un très-long tems. Jusqu'à ce tems je tremble la nuit au seul nom de spectre et de sorcier. C'est un fait prouvé par l'expérience.

(2) Pourquoi l'étranger est-il meilleur juge des beautés d'un

Or, dans l'état actuel des sociétés, peu d'hommes éprouvent ce double sentiment de desir et d'indifférence, et se trouvent dans l'heureuse position qui le produit.

Trop servilement attaché à l'intérêt du moment, l'on y sacrifie presque toujours l'intérêt à venir; et l'on juge contre l'évidence même. Peut-être la Riviere a-t-il trop attendu de cette évidence. C'est sur son pouvoir qu'il fonde le bonheur futur des nations; et ce fondement n'est pas aussi solide qu'il le pense.

CHAPITRE XIX.

L'intérêt persuade aux grands qu'ils sont d'une espèce différente des autres hommes.

ADMET-ON un premier homme? Tous sont de la même maison, d'une famille également ancienne : tous par conséquent sont nobles.

Qui refuseroit le titre de gentilhomme à celui qui, par des extraits levés sur les registres des circoncisions et des baptêmes, prouveroit une

nouvel ouvrage que les nationaux? c'est que l'indifférence dicte le jugement du premier, et qu'au moins dans le premier moment l'envie et le préjugé dictent celui des seconds. Ce n'est pas que parmi ces derniers, il ne s'en trouve qui mettent de l'orgueil à bien juger, mais ils sont en trop petit nombre pour que leur jugement ait d'abord aucune influence sur celui du public.

descendance en ligne directe depuis Abraham jusqu'à lui?

Ce n'est donc que la conservation ou la perte de ces extraits qui distingue le noble du roturier.

Mais le grand se croit-il réellement d'une race supérieure à celle du bourgeois, et le souverain d'une espèce différente de celle du duc, du comte, &c.? pourquoi non? j'ai vu des hommes pas plus sorciers que moi se dire et se croire sorciers jusques sur l'échafaud. Mille procédures justifient ce fait. Il en est qui se croient nés heureux et qui s'indignent, lorsque la fortune les abandonne un moment. Ce sentiment, diroit Hume, est en eux l'effet du succès constant de leurs premières entreprises : d'après ce succès, ils ont dû prendre leur bonheur pour un effet, et leur étoile pour la cause de cet effet (1). Si telle est l'humanité, faut-il s'étonner que des grands, gâtés par les hommages journaliers rendus à leurs richesses et à leurs dignités, se croient d'une race particulière (2)?

Cependant ils reconnoissent Adam pour le père commun des hommes : oui; mais sans en être entièrement convaincus.

(1) Deux faits, dit Hume, arrivent-ils toujours ensemble? l'on suppose une dépendance nécessaire entr'eux. L'on donne à l'un le nom de cause, à l'autre celui d'effet.

(2) L'ancienneté de leur maison est sur-tout chère à ceux qui ne peuvent être fils de leur mérite.

Leurs gestes, leurs discours, leurs regards, tout dément en eux cet aveu, et tous sont persuadés qu'eux et le Prince ont sur le peuple et le bourgeois le droit du fermier sur ses bestiaux.

Je ne fais point ici la satyre des grands (1), mais celle de l'homme. Le bourgeois rend à son valet tout le mépris que le puissant a pour lui.

Qu'au reste on ne soit point surpris de trouver l'homme sujet à tant d'illusions (2); ce qui seroit vraiment surprenant, c'est qu'il se refusât aux erreurs qui flattent sa vanité.

Il croit et croira toujours ce qu'il aura intérêt de croire. S'il s'attache quelquefois à la recherche du vrai; s'il s'occupe de sa découverte, c'est qu'il imagine par fois qu'il est de son intérêt de la connoître.

(1) Si tous les hommes sont les descendans d'Adam, s'ensuit-il qu'en cette qualité tous doivent être également considérés? non: il est dans toute société des supérieurs qu'on doit respecter. Mais est-ce aux grandes places ou à la haute naissance qu'on doit son premier respect? je conclurois en faveur des grandes places. Elles supposent du moins quelque mérite. Or ce que le public a vraiment intérêt d'honorer, c'est le mérite.

(2) Le préjugé commande-t-il? la raison se tait. Le préjugé fait en certains pays respecter l'officier de qualité, mépriser l'officier de fortune, et préférer par conséquent la naissance au mérite. Nul doute qu'un état parvenu à ce degré de corruption, ne soit près de sa ruine.

CHAPITRE XX.

L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.

UN homme attend-il sa fortune et sa considération d'un grand sans mérite ? Il devient son panégyriste. L'homme jusqu'alors honnête cesse de l'être : il change de mœurs et, pour ainsi dire, d'état. Il descend de la condition de citoyen libre à celle d'esclave. Son intérêt se sépare en cet instant de l'intérêt public. Uniquement occupé de son maître et de la fortune de ce protecteur, tout moyen de l'accroître lui paroît légitime. Ce maître commet-il des injustices, opprime-t-il ses concitoyens, s'en plaignent-ils ? ils ont tort.

Les prêtres de Jupiter ne faisoient-ils pas adorer en lui le parricide qui les faisoit vivre ?

Qu'est-ce que le protégé exige du protecteur ? puissance et non mérite. Qu'est-ce qu'à son tour le protecteur exige du protégé ? bassesse, dévouement et non vertu.

C'est en qualité de dévoué que le protégé est élevé aux premiers postes. S'il est des instans où le mérite seul y monte, c'est dans les tems orageux où la nécessité les y appelle.

Si dans les guerres civiles tous les emplois importans sont confiés aux talens, c'est que le puissant de chaque parti, fortement intéressé à la des-

truction du parti contraire, est forcé de sacrifier à sa sûreté, et son envie et ses autres passions. Cet intérêt pressant l'éclaire alors sur le mérite de ceux qu'il emploie : mais le danger passé, la paix et la tranquillité rétablie, ce même puissant, indifférent au vice ou à la vertu, aux talens ou à la sottise, ne les distingue plus.

Le mérite tombe dans l'avilissement, la vérité dans le mépris. Que peut-elle alors en faveur de l'humanité !

CHAPITRE XXI.

L'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

L'ON vante sans cesse la puissance de la vérité, et cependant cette puissance tant vantée est stérile, si l'intérêt du Prince ne la féconde. Que de vérités encore enterrées dans les ouvrages des Gordon, des Sydnei, des Machiavel, n'en seront retirées que par la volonté efficace d'un souverain éclairé et vertueux ! ce Prince, dit-on, naîtra tôt ou tard. Soit ! jusqu'à ce moment qu'on regarde, si l'on veut, ces vérités, comme des pierres d'attente et des matériaux préparés. Toujours est il certain que ces matériaux ne seront employés par le puissant que dans les positions et les circonstances où les intérêts de sa gloire le forceront d'en faire usage.

L'opinion, dit on, est la reine du monde. Il est des instans où sans doute l'opinion générale commande aux souverains eux-mêmes. Mais qu'est-ce que ce fait a de commun avec le pouvoir de la vérité? Prouve-t-il que l'opinion générale en soit la production? Non : l'expérience nous démontre au contraire que presque toutes les questions de la morale et de la politique sont résolues par le fort et non par le raisonnable; et que si l'opinion régit le monde, c'est à la longue le puissant qui régit l'opinion.

Quiconque distribue les honneurs, les richesses et les châtimens, s'attache toujours un grand nombre d'hommes. Cette distribution lui asservit les esprits, lui donne l'empire sur les ames. Tel est le moyen par lequel les sultans légitiment leurs prétentions les plus absurdes, accoutument leurs sujets à s'honorer du titre d'esclaves, à mépriser celui d'hommes libres.

Quelles sont les opinions les plus généralement répandues? Ce sont sans contredit les opinions religieuses. Or, ce n'est ni la raison, ni la vérité, mais la violence qui les établit (1). Mahomet veut

(1) La preuve de notre peu de foi est le mépris connu pour quiconque change de religion. Rien sans doute de plus louable que d'abandonner une erreur pour embrasser la vérité. D'où naît donc notre mépris pour les nouveaux convertis? de la conviction obscure où l'on est que toutes les religions sont également fausses, et que quiconque en change, s'y détermine par un intérêt sordide et par conséquent méprisable.

persuader son Koran, il s'arme, il flatte, il effraie les imaginations. Les peuples sont, par la crainte et l'espérance, intéressés à recevoir sa loi; et les visions du prophète deviennent bientôt l'opinion de la moitié de l'univers.

Mais les progrès de la vérité ne sont-ils pas plus rapides que ceux de l'erreur? oui: lorsque l'une et l'autre sont également promulguées par la puissance. La vérité par elle même est claire; elle saisit tout bon esprit. L'erreur au contraire, toujours obscure, toujours retirée dans le nuage de l'incompréhensible, y devient le mépris du bon sens. Mais que peut le bon sens sans la force? C'est la violence, la fourberie, le hasard qui, plus que la raison et la vérité, ont toujours présidé à la formation des opinions générales.

CHAPITRE XXII.

Un intérêt secret cacha toujours aux parlemens la conformité de la morale des Jésuites et du papisme.

LES parlemens ont à la fois condamné la morale des Jésuites et respecté celle du papisme (1).

(1) La vérole physique, disoit un grand politique, a fait de grands ravages chez les nations européennes: mais la vérole morale (le papisme) y en a fait encore de plus grands.

Cependant la conformité de ces deux morales est sensible. La protection accordé aux Jésuites, et par le Pape, et par la plupart des évêques catholiques (1), rend cette conformité frappante. On

(1) Si la morale des Jésuites eût été l'œuvre d'un laïc, elle eût été condamnée aussi-tôt qu'imprimée. Il n'est point de persécutions que n'eût éprouvé son auteur.

Sans les parlemens, cette morale néanmoins étoit en France la seule généralement enseignée. Les évêques l'approuvoient. La Sorbonne craignoit les Jésuites. Cette crainte rendoit leurs principes respectables. En cas pareils, ce n'est pas la chose, c'est l'auteur que le clergé juge, il eut toujours deux poids et deux mesures. S. Thomas en est un exemple. Machiavel, dans son Prince, n'avança jamais les propositions que ce saint enseigne dans son commentaire sur la cinquième des Politiques, texte 11. Voyez ses propres mots.

« *Ad salvationem tyrannidis, excellentes potentiâ, vel divitiis interficere; quia tales per potentiam quam habent, possunt insurgere contra tyrannum. Iterum expedit interficere sapientes. Tales enim per sapientiam eorum, possunt invenire vias ad expellendam tyrannidem. Nec scholas, nec alias congregationes per quas contingit vacare circa sapientiam permittendum est. Sapientes enim ad magna inclinantur, et ideò magnanimi sunt et tales de facili insurgunt. Ad salvandam tyrannidem oportet quòd tyrannus procuret ut subditi imponant sibi invicem crimina, et turbent se ipsos, ut amicus amicum, et populus contra divites, et divites inter se dissentiant. Sic enim minus poterunt insurgere propter eorum divisionem. Oportet etiam subditos facere pauperes; sic enim minus poterunt insurgere contra tyrannum. Procreanda sunt vectigalia, hoc est, exactiones multæ magnæ; sic enim citò poterunt depauperari subditi. Tyrannus debet procurare bella inter subditos vel etiam extraneos, ità ut non possint vacare ad aliquid tractandum contra tyrannum. Regnum salvatur per amicos. Tyrannus autem ad salvandam tyrannidem non debet confidere amicis* ». Texte 12, il ajoute :

« *Expedit tyrannus ad salvandam tyrannidem quòd non apa-*

sait que l'église papiste approuva toujours dans les ouvrages de ces religieux des maximes aussi fa-

---

» *reat subditis sævus, seu crudelis. Nam si apareat sævus,*
» *reddit se odiosum. Ex hoc autem facilius insurgunt in eum,*
» *sed debet se reddere reverendum propter excellentiam ali-*
» *cujus boni excellentis. Reverentia enim debitur bono excellenti;*
» *et si non habeat bonum illud excellens, debet simulare se*
» *habere illud. Tyrannus debet se reddere talem ut videatur*
» *subditis ipsum excellere in aliquo bono excellenti in quo ipsi*
» *deficiunt, ex quo eum reverentur. Si non habeat virtutes, se-*
» *cundùm veritatem faciat ut opinentur habere eas* ».

Voici la traduction de ce passage par Naudé.

« Pour maintenir la tyrannie, il faut faire mourir les plus » puissans et les plus riches, parce que de tels gens se peuvent » soulever contre le tyran, par le moyen de l'autorité qu'ils ont. » Il est aussi nécessaire de se défaire des grands esprits et des » hommes savans, parce qu'ils peuvent trouver, par leur science, » les moyens de ruiner la tyrannie. Il ne faut pas même qu'il » y ait des écoles, ni autres congrégations par le moyen des- » quelles on puisse apprendre les sciences; car les savans ont » de l'inclination pour les choses grandes, et sont par consé- » quent courageux et magnanimes. Et de tels hommes se sou- » lèvent facilement contre les tyrans. Pour maintenir la tyran- » nie, il faut que les tyrans fassent en sorte que leurs sujets » s'accusent les uns les autres et se troublent eux-mêmes; que » l'ami persécute l'ami, et qu'il y ait de la dissention entre » le même peuple et les riches, et de la discorde entre les opu- » lens; car, en le faisant, ils auront moins de moyens de se » soulever à cause de leurs divisions. Il faut aussi rendre pauvres » les sujets, afin qu'il leur soit d'autant plus difficile de se sou- » lever contre le tyran. Il faut établir des subsides, c'est-à-dire, » de grandes exacions et en grand nombre; car c'est le moyen » de rendre bientôt pauvres les sujets. Le tyran doit aussi sus- » citer des guerres parmi ses sujets, et même parmi les étran- » gers, afin qu'ils ne puissent négocier aucune chose contre lui. » Les royaumes se maintiennent par le moyen des amis, mais un

vorables aux prétentions de Rome, que défavorables à celles de tout gouvernement : que le clergé à cet égard fut leur complice. La morale des Jésuites est néanmoins la seule condamnée. Les parlemens se taisent sur celle de l'église. Pourquoi ? c'est qu'ils craignent de se compromettre avec un coupable trop puissant.

Ils sentent confusément que leur crédit n'est point proportionné à cette entreprise, qu'à peine il a suffi pour contre-balancer celui des Jésuites. Leur intérêt

---

» tyran ne se doit fier à personne pour se conserver en la » tyrannie.

» Il ne faut pas qu'un tyran, pour se maintenir dans la tyran» nie, paroisse à ses sujets être cruel : car s'il leur paroît tel, » il se rend odieux ; ce qui les peut faire plus facilement soule» ver contre lui ; mais il doit se rendre vénérable par l'excel» lence de quelqu'éminente vertu ; car on doit toute sorte de » respect à la vertu ; et s'il n'a pas cette qualité excellente, il » doit faire semblant qu'il la possède. Le tyran se doit rendre » tel qu'il semble à ses sujets qu'il possède quelqu'éminente vertu » qui leur manque, et pour laquelle ils lui portent respect. S'il » n'a point de vertu, qu'il fasse en sorte qu'ils croient qu'il en » ait ».

Telles sont, sur ce sujet, les idées de S. Thomas. Qu'il ait regardé la tyrannie comme une impiété, ou non, je remarquerai, avec Naudé, que voilà des préceptes bien étranges dans la bouche d'un saint. J'observerai de plus que Machiavel, dans son prince, n'est que le commentateur de S. Thomas. Or, en présentant les mêmes idées, si l'un de ces écrivains est sanctifié, si ses ouvrages approuvés sont mis dans les mains de tout le monde, et si l'autre, au contraire, est excommunié, et son livre condamné, il est évident que l'église a deux poids & deux mesures, et que son intérêt seul dicte ses jugemens.

en conséquence les avertit de ne pas tenter davantage et leur ordonne d'honorer le crime dans le coupable qu'ils ne peuvent punir.

CHAPITRE XXIII.

L'intérêt fait nier journellement cette maxime :
Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît.

LE prêtre catholique, persécuté par le calviniste ou le musulman, dénonce la persécution comme une infraction à la loi naturelle : ce même prêtre est-il persécuteur ? la persécution lui paroît légitime : c'est en lui l'effet d'un saint zèle et de son amour pour le prochain. Ainsi la même action devient injuste ou légitime selon que ce prêtre est ou bourreau ou patient.

Lit-on l'histoire des différentes sectes religieuses et chrétiennes ? tant qu'elles sont foibles, elles veulent qu'on n'emploie dans les disputes théologiques d'autres armes que celles du raisonnement (1) et de la persuasion.

(1) Les moines disputent encore ; ils ne raisonnent plus. Combat-on leurs opinions ? leur fait-on des objections ? n'y peuvent-ils répondre ? ils assurent qu'elles sont depuis long-tems résolues ; et, dans ce cas, cette réponse est réellement la plus adroite. Les peuples, il est vrai, maintenant plus éclairés, savent que le livre défendu est le livre dont les maximes sont en général les plus conformes à l'intérêt public.

Ces sectes deviennent elles puissantes ? de persécutées, comme je l'ai déjà dit, elles deviennent persécutrices. Calvin brûle Servet : le Jésuite poursuit le Janséniste ; et le Janséniste voudroit faire brûler le Déiste. Dans quel labyrinthe d'erreurs et de contradictions l'intérêt ne nous égare-t-il pas ! il obscurcit en nous jusqu'à l'évidence.

Que nous présente en effet le théâtre de ce monde ? Rien que les jeux divers et perpétuels de cet intérêt (1). Plus on médite ce principe, plus

(1) Si l'espoir de la récompense peut seul exciter l'homme à la recherche de la vérité, l'indifférence pour elle suppose une grande disproportion entre les récompenses attachées à sa découverte, et les peines qu'exige sa recherche. Pourquoi, la vérité découverte, un auteur est-il si souvent en but à la persécution ? c'est que l'envieux et le méchant ont intérêt de le persécuter. Pourquoi le public prend-il d'abord parti contre le philosophe ? c'est que le public est ignorant, et que séduit d'abord par les cris des fanatiques, il s'enivre de leur fureur. Mais il en est du public comme de Philippe de Macédoine ; on peut toujours appeler du public ivre au public à jeun. Pourquoi les puissans font-ils rarement usage des vérités découvertes par le philosophe ? c'est qu'ils s'intéressent rarement au bien public. Mais supposé qu'ils s'en occupassent, qu'ils protégeassent la vérité, qu'arriveroit-il ? qu'elle se propageroit avec une rapidité incroyable. Il n'en est pas ainsi de l'erreur ; est-elle favorisée du puissant ? elle est généralement, mais non universellement adoptée. Il reste toujours à la vérité des partisans secrets. Ce sont, pour ainsi dire, autant de conjurés toujours prêts dans l'occasion à se déclarer pour elle. Un mot du souverain suffit pour détruire une erreur. Quant à la vérité, son germe est indestructible. Il est sans doute stérile, si le puissant ne le féconde ; mais il subsiste : et si ce germe doit son développement au pouvoir, il doit son existence à la philosophie.

on y découvre d'étendue et de fécondité. C'est une carrière inépuisable d'idées fines et grandes.

CHAPITRE XXIV.

L'intérêt dérobe à la connoissance du prêtre honnête homme les maux produits par le papisme.

LES contrées les plus religieuses sont les plus incultes. C'est dans les domaines ecclésiastiques que se manifeste la plus grande dépopulation. Ces contrées sont donc les plus mal gouvernées. Dans les cantons catholiques de la Suisse règnent la disette et la stupidité. Dans les cantons protestans l'abondance et l'industrie. Le papisme est donc destructeur des empires.

Il est surtout fatal aux nations qui, puissantes par leur commerce, ont intérêt d'améliorer leurs colonies (1), d'encourager l'industrie et de perfectionner les arts.

Mais chez les divers peuples, qui rend l'idole papale si respectable ? la coutume.

Qui chez ces mêmes peuples défend de penser ? la paresse : elle y commande aux hommes de tous les états.

(1) Les colonies naissantes se peuplent par la tolérance, et pour cet effet il faut y rappeler la religion aux principes sur lesquelles Jésus l'a fondée.

C'est par paresse que le Prince y voit tout avec les yeux d'autrui, et par paresse qu'en certains cas les nations et les ministres chargent le Pape de penser pour eux. Qu'en arrive-t-il ? que le pontife en profite pour étendre son autorité et confirmer son pouvoir. Les Princes peuvent-ils le limiter ? oui ; s'ils le veulent fortement. Sans une telle volonté qu'on n'imagine pas qu'une église intolérante rompe elle-même les fers dont elle enchaîne les peuples.

L'intolérance est une mine toujours chargée sous le trône et que le mécontentement ecclésiastique est toujours prêt d'allumer. Qui peut évanter cette mine ? la philosophie et la vertu. Aussi l'église a-t-elle toujours décrié les lumières de l'une et l'humanité de l'autre, a-t elle toujours peint la philosophie et la vertu sous des traits difformes (1). L'objet du clergé fut de les décréditer, et ses moyens furent les calomnies. Les hommes en général aiment mieux croire qu'examiner ; et le clergé en conséquence vit toujours dans la paresse de penser, le plus ferme appui de la puissance papale. Quelle autre cause eût pu fasciner les yeux des magistrats François sur le danger du papisme ?

(1) Si la haine qui s'exhale en accusations vagues prouve l'innocence de l'accusé, rien n'honore plus les philosophes que la haîne du sacerdoce. Jamais le clergé ne cita de faits contre eux. Il ne les accusa point de l'assassinat de Henri IV, de la sédition de Madrid, de la conspiration de S. Domingue. Ce fut un moine & non un philosophe qui, l'année dernière, y encourageoit les noirs à massacrer les blancs.

Si dans l'affaire des Jésuites ils montrèrent pour leur Prince la tendresse la plus inquiète; s'ils prévirent alors l'excès auquel le fanatisme pouvoit se porter, ils n'apperçurent cependant point que de toutes les religions, la papiste est la plus propre à l'allumer.

L'amour des magistrats pour le Prince n'est pas douteux : mais il est douteux que cet amour ait été en eux assez éclairé. Leurs yeux se sont long-tems fermés à la lumière. S'ils s'ouvrent un jour, ils appercevront que la tolérance seule peut assurer la vie des monarques qu'ils chérissent. Ils ont vu le fanatisme frapper un Prince, qui prouve chaque jour son humanité par les bontés de détail dont il comble ceux qui l'approchent.

Je suis étranger : je ne connois pas ce Prince. Il est, dit-on, aimé. Tel est cependant dans le cœur du dévôt François l'effet de la superstition, que l'amour du moine l'emporte encore sur l'amour du Roi.

Ne peut-on sur un objet si impottant réveiller l'attention des magistrats et les éclairer sur les dangers auxquels l'intolérant papisme exposera toujours les souverains.

CHAPITRE XXV.

Toute religion intolérante est essentiellement régicide.

PRESQUE toute religion est intolérante, et dans toute religion de cette espèce, l'intolérance fournit un prétexte au meurtre et à la persécution. Le trône même n'offre point d'abri contre la cruauté du sacerdoce. L'intolérance admise, le prêtre peut également poursuivre l'ennemi de Dieu sur le trône (1) et dans la chaumière.

L'intolérance est mère du régicide. C'est sur son

(1) Si l'on en croit le Jésuite Santarel, le pape a droit de punir les rois. Aussi (dans un traité de l'hérésie, du schisme, de l'apostasie et du pouvoir papal, traité, imprimé à Rome avec permission des supérieurs, chez l'héritier Barteliny Lŭtony en 1626) ce Jésuite dit: « Si le pape a sur les princes une puissance » directive, il a aussi sur eux une puissance corrective. Le souverain pontife peut donc punir les princes hérétiques par des » peines temporelles: il peut non seulement les excommunier, » mais encore les dépouiller de leurs royaumes, et absoudre » leurs sujets du serment de fidélité: il peut donner des curateurs aux princes incapables de gouverner: il le peut sans » concile, parce que le tribunal du pape et celui de Jésus-Christ » est un seul et même tribunal. Le pape, ajoute-t-il dans un » autre endroit de cet ouvrage, peut déposer les rois, ou parce » qu'ils sont incapables de gouverner, ou parce qu'ils sont trop » foibles défenseurs de l'église. Il peut donc, pour les causes » susdites et pour la correction et l'exemple des rois, punir de » mort les négligens ».

intolérance que l'église fonda l'édifice de sa grandeur. Tous ses membres concoururent à cette construction. Tous crurent qu'ils seroient d'autant plus respectables et d'autant plus heureux (1), que le corps auquel ils appartiendroient seroit plus puissant. Les prêtres en tous les siècles ne s'occupèrent donc que de l'accroissement du pouvoir (2) ecclésiastique. Par-tout le clergé fut ambitieux et dut l'être.

Mais l'ambition d'un corps fait elle nécessairement le mal public? oui; si ce corps ne peut la satisfaire que par des actions contraires au bien général. Il importoit peu qu'en Grece, les Lycurgue, les Léonidas, les Timoléon, qu'à Rome les Brutus, les Émile, les Régulus fussent ambitieux. Cette passion ne pouvoit se manifester en eux que par des services rendus à la patrie. Il n'en est pas de même du clergé : il veut une autorité suprême. Il ne peut s'en revêtir qu'en dépouillant les légitimes possesseurs. Il doit donc faire une guerre perpétuelle et sourde à la puissance temporelle, avilir à cet effet l'autorité des princes et des ma-

(1) Parmi les ecclésiastiques, il est sans doute des hommes honnêtes, heureux et sans ambition; mais ceux-là ne sont point appelés au gouvernement de ce corps puissant.

Le clergé, toujours régi par des intrigans, sera toujours ambitieux.

(2) L'église, toujours occupée de sa grandeur, réduisit toutes les vertus chrétiennes à l'abstinence, à l'humilité, à l'aveugle soumission. Elle ne prêcha jamais l'amour de la patrie, ni de l'humanité.

gistrats, déchaîner l'intolérance; par elle ébranler les trônes, par elle abrutir les citoyens (1), les rendre à la fois pauvres (2), paresseux et stupides. Tous les degrés par lesquels le clergé monte au pouvoir suprême sont donc autant de malheurs publics.

C'est le papisme qui doit un jour détruire en France les loix et les parlemens: destruction toujours l'annonce de la corruption des mœurs nationales et de la ruine d'un empire.

En vain nieroit-on l'ambition du clergé. L'étude de l'homme la démontre à qui s'en occupe, et l'étude de l'histoire à ceux qui lisent celle de l'église. Du moment qu'elle se fut donné un chef temporel, ce chef se proposa l'humiliation des Rois: il voulut à son gré disposer de leur vie et de leur couronne.

(1) L'ignorance des peuples est souvent funeste aux princes. Chez un peuple stupide tout souverain maudit de son clergé passe pour justement maudit. Ce n'est donc pas sans cause que l'église a fait de la *pauvreté d'esprit* une des premières vertus chrétiennes. Dans les ouvrages de Rousseau, quels sont les morceaux les plus loués des dévots? ceux où il se fait le panégyriste de l'ignorance.

(2) Pourquoi, dans ses institutions, l'église ne consulte-t-elle jamais le bien public? pourquoi célébrer les fêtes et les dimanches dans la saison quelquefois pluvieuse des moissons? l'église ignore-t-elle que deux ou trois jours de travail suffisent quelquefois pour engranger un tiers, un quart de la récolte, et diminuer d'autant la disette et la famine? Le clergé le sait; mais qu'importe au système de son ambition le bien ou le mal public? rien de commun entre l'intérêt ecclésiastique et l'intérêt national.

couronne. Tel fut son projet. Pour l'exécuter, il fallut que les princes eux-mêmes concourussent à leur avilissement ; que le prêtre s'insinuât dans leur confiance ; se fît leur conseil ; s'associât à leur autorité : il y réussit. Ce n'étoit point tout encore ; il falloit insensiblement accréditer l'opinion de la prééminence de l'autorité spirituelle sur la temporelle. A cet effet les papes accumulèrent les honneurs ecclésiastiques sur quiconque, à l'exemple des Bellarmins, soumettoit les souverains aux pontifes, et sur ce point déclaroit le doute une hérésie.

Cette opinion une fois étendue et adoptée, l'église put lancer des anathêmes, prêcher des croisades contre les monarques rebelles à ses ordres (1), souffler par-tout la discorde ; elle put au nom d'un Dieu de paix massacrer une partie de l'univers (2). Ce qu'elle put faire, elle le fit. Bientôt son pouvoir égala celui des anciens prêtres Celtes qui, sous le nom de druides, commandoient aux Bretons, aux Gaulois, aux Scandinaves, en excommunioient les princes et les immoloient à leur caprice et à leur intérêt.

(1) La bulle *in cænâ domini* annonce à cet égard toutes les prétentions de l'église, et l'acceptation de cette bulle, toute la sottise de certains peuples.

(2) Dans un ouvrage sur l'intolérance, Marivaux dit : que la religion papiste, comme la musulmane, ne peut se soutenir que par le meurtre et les supplices. Quelle horreur cette proposition n'inspire-t-elle pas pour le papisme ?

Mais pour disposer de la vie des rois, il faut s'être soumis l'esprit des peuples. Par quel art l'église y parvint-elle ?

CHAPITRE XXVI.

Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.

Ces moyens sont simples. Pour être indépendant du prince, il falloit que le clergé tînt son pouvoir de Dieu; il le dit et on le crut.

Pour être obéi de préférence aux rois, il falloit qu'on le regardât comme inspiré par la divinité : il le dit et on le crut.

Pour se soumettre la raison humaine, il falloit que Dieu parlât par sa bouche; il le dit et on le crut.

Donc, ajoutoit-il, en me déclarant infaillible, je le suis.

Donc, en me déclarant vengeur de la divinité, je le deviens.

Or, dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du Très-Haut, celui qu'une église infaillible déclare hérétique.

Que cet hérétique soit prince ou non, quelque soit le titre du coupable, l'église a le droit de l'emprisonner, de le torturer (1), de le brûler. Qu'est-

(1) Si les prêtres en général sont si cruels, c'est que jadis sacrificateurs ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de leur premier état.

ce qu'un roi devant l'Eternel ? tous les hommes à ses yeux sont égaux et sont tels aux yeux de l'église.

Or, d'après ces principes, et lorsqu'en vertu de son infaillibilité l'église se fut attribué le droit de persécuter, et en eut fait usage, alors redoutable à tous les citoyens, tous dûrent s'humilier devant elle, tous dûrent tomber aux pieds du prêtre. Tout homme enfin (quelque fût son rang), devenu justiciable du clergé, dut reconnoître en lui une puissance supérieure à celle des monarques et des magistrats.

Tel fut le moyen par lequel le prêtre, et se soumit les peuples et fit trembler les rois. Aussi par-tout où l'église éleva le tribunal de l'inquisition, son trône fut au-dessus de celui des souverains.

Mais dans les pays où l'église ne put s'armer de la puissance inquisitive, comment sa ruse triompha-t-elle de celle du Prince ? en lui persuadant comme à Vienne ou en France, qu'il règne par la religion; que ses ministres, si souvent destructeurs des rois, en sont les appuis, et qu'enfin l'autel est le soutien du trône.

Mais on sait qu'à la Chine, aux Indes et dans tout l'Orient les trônes s'affermissent sur leur propre masse. On sait qu'en Occident, ce furent les prêtres qui les renversèrent; que la religion, plus souvent que l'ambition des grands, créa des régicides; que dans l'état actuel de l'Europe, ce n'est

que du fanatique que les monarques ont à se défendre. Ces monarques douteroient-ils encore de l'audace d'un corps qui les a si souvent déclarés ses justiciables?

Cette orgueilleuse prétention eût à la longue sans doute éclairé les princes, si l'église, selon les tems et les circonstances, n'eût sur ce point successivement paru changer d'opinion.

CHAPITRE XXVII.

Des tems où l'église catholique laisse reposer ses prétentions.

L'ESPRIT d'un siècle est-il peu favorable aux entreprises du sacerdoce; les lumières philosophiques ont-elles percé dans tous les ordres de citoyens; le militaire plus instruit, est-il plus attaché au prince qu'au clergé; le souverain lui-même plus éclairé, s'est-il rendu plus respectable à l'église; elle dépouille sa férocité, modère son zèle: elle avoue hautement l'indépendance du prince. Mais cet aveu est-il sincère? est-il l'effet de la nécessité, de la prudence ou de la persuasion réelle du clergé? La preuve qu'en se taisant l'église n'abandonne pas ses prétentions, c'est qu'elle enseigne toujours à Rome la même doctrine. Le clergé affecte sans doute le plus grand respect pour la royauté. Il veut qu'on l'honore jus-

que dans les tyrans (1). Mais ses maximes à ce sujet prouvent moins son attachement pour les souverains, que son indifférence et son mépris pour le bonheur des hommes et des nations.

Qu'importe à l'église la tyrannie des mauvais rois, pourvu qu'elle partage leur pouvoir!

Lorsque l'ange des ténèbres emporta le fils de l'homme sur la montagne, il lui dit: tu vois d'ici tous les royaumes de la terre: adore-moi, je t'en fais le maître. L'église dit pareillement au prince,

(1) Si l'église défendoit quelquefois aux laïcs le meurtre du prince, elle se le permit toujours. Son histoire le prouve. Il est vrai, disent les théologiens, que les papes ont déposé les souverains, prêché contre eux des croisades, béatifié des Clément; mais ces légèretés sont des fautes du pontife et non de l'église. Quant au silence coupable gardé à ce sujet par les évêques, il fut, ajoutent-ils, l'effet de leur politesse pour le saint-siége, et non d'une approbation donnée à sa conduite. Mais doivent-ils se taire sur de pareils crimes, et s'élever avec tant de fureur contre l'interprétation prétendue singulière que Luther et Calvin donnoient à certains passages des écritures? est-il permis de poursuivre l'erreur, lorsqu'on tolère les plus grands forfaits? tout homme sensé apperçoit dans la conduite perpétuellement équivoque de l'église, qu'elle n'eut réellement qu'un but; ce fut de pouvoir, selon ses intérêts divers, tour-à-tour approuver ou désapprouver les mêmes actions.

Point de preuve plus évidente de son ambition que le projet conçu par les jésuites d'associer à leur ordre les grands, les princes et jusqu'aux souverains. Par cette association, dans laquelle tant de grands étoient déjà entrés, les rois, devenus sujets des jésuites et de leur général, n'étoient plus que les vils exécuteurs de leurs persécutions.

Sans les parlemens, qui sait si ce projet si hardiment conçu n'eût pas réussi?

sois mon esclave, sois l'exécuteur de mes barbaries; adore-moi, inspire aux peuples la crainte du prêtre, qu'ils croupissent dans l'ignorance, et la stupidité; à ce prix je te donnes un empire illimité sur tes sujets : tu peux être tyran.

Quel traité monstrueux entre le sacerdoce et le despotisme!

L'église enseigne, dit-on, à respecter les princes et les magistrats. Mais les honore-t-elle, lorsqu'elle les nomme en Espagne les bourreaux de son inquisition, en France ses geoliers (1), et qu'elle leur ordonne l'emprisonnement de quiconque ne pense pas comme elle?

C'est avilir les princes que de les charger de pareils emplois : c'est haïr les peuples que de leur commander de se soumettre aux tyrans les plus inhumains. L'église, d'ailleurs, leur donne t elle l'exemple, s'humilie-t-elle devant les princes qu'elle nomme hérétiques?

Ennemi sourd de la puissance temporelle, le sacerdoce, selon les tems et le caractère des rois, les ménage, ou les insulte. Du moment où le souverain cesse d'être son esclave, l'anathême est suspendu sur sa tête. Le souverain est-il foible, l'anathême est lancé : il est le jouet de son clergé. Le prince est-il éclairé et ferme, son clergé le respecte.

---

(1) Dans les pays catholiques on s'informe soigneusement si tel paysan est calviniste, s'il va les dimanches à la messe et nullement s'il a du lard dans son pot.

Le pape se refuse aux demandes de Valdemar, roi de Danemarck, ce roi lui fait cette réponse (1) : « de Dieu je tiens la vie, des Danois » le royaume, de mes pères mes richesses, de tes » prédécesseurs la foi que je remets par les pré» sentes, si tu ne m'octroies ma demande ».

Tel est le protocole de tout Prince éclairé avec la cour de Rome. Qu'on la brave, on n'a point à la redouter.

Les prêtres par la mollesse de leur éducation sont pusillanimes. Ils ont la barbe de l'homme et le caractère de la femme. Impérieux avec qui les craint, ils sont lâches avec qui leur résiste. Henri VIII en est la preuve.

Un attentat conçu, mais manqué, est sous un tel roi le signal de la destruction entière des prêtres. Ils le savent, et la terreur retient alors leur bras. Sur qui le levent ils? sur des princes, ou craintifs, ou bons. Que Henri IV eût moins ménagé le sacerdoce, il n'en eût point été la victime. Qui redoute le clergé le rend redoutable. Mais si sa puissance est fondée sur l'opinion, lorsque l'opinion s'affoiblit, sa puissance n'est-elle pas diminuée? elle reste entière, répondrai-je, tant qu'elle n'est point anéantie. Pour reprendre son crédit,

(1) *Vitam habemus à Deo, regnum ab incolis, divitias à parentibus, fidem à tuis predecessoribus, quam, si nobis non faves, remittimus per præsentes.*

il suffit qu'un prêtre gagne la confiance du prince : cette confiance gagnée, il éloignera du monarque les hommes éclairés. Ces hommes sont contre le sacerdoce, les soutiens invisibles du trône et de la magistrature. Une fois bannis d'un empire, les peuples dirigés par les prêtres, retombent dans leur ancienne stupidité, et les princes dans leur ancien esclavage.

Peut-être l'esprit des nations est il maintenant peu favorable au clergé. Mais un corps immortel ne doit jamais désespérer de son crédit. Tant qu'il subsiste, il n'a rien perdu. Pour recouvrer sa première puissance, il ne fait qu'épier l'occasion, la saisir et marcher constamment à son but. Le reste est l'œuvre du tems.

Qui jouit comme le clergé d'immenses richesses peut l'attendre patiemment. Ne peut-il plus prêcher de croisades contre les souverains et les combattre à force ouverte, il lui reste encore la ressource du fanatique contre tout prince assez timide pour n'oser établir la loi de la tolérance (1).

(1) Par-tout où l'on tolère plusieurs religions et plusieurs sectes, elles s'habituent insensiblement l'une à l'autre. Leur zèle perd tous les jours de son âcreté. Il est peu de fanatiques où la tolérance plénière est établie.

CHAPITRE XXVIII.

Du tems où l'église fait revivre ses prétentions.

QU'UN prince foible et superstitieux occupe le trône d'un grand empire : qu'en cet empire l'église ait élevé le tribunal de l'inquisition ; qu'enrichie des dépouilles des hérétiques et devenue de jour en jour plus riche et plus puissante, elle ait, par des supplices horribles et multipliés, effrayé les esprits, éteint le jour de la science, ramené les ténèbres de la stupidité, l'église y commandera en reine, elle y fera revivre ses prétentions; le règne du monarque sera le siècle de la grandeur sacerdotale; et si les mêmes causes produisent nécessairement les mêmes effets, les peuples, esclaves de l'église, reconnoîtront en elle une puissance supérieure à celle du souverain. Alors, le prince humilié et privé du secours de ses peuples, ne sera devant son clergé qu'un citoyen isolé, exposé au même mépris, aux mêmes indignités et au même châtiment que le dernier de ses sujets. Que cette conduite soit criminelle ou non, la superstition la justifie. L'infaillibilité avouée d'un corps, légitime tous les forfaits.

CHAPITRE XXIX.

Des prétentions de l'église prouvées par le fait droit.

Les gouvernemens d'Allemagne et de France ont soustrait leurs sujets aux bûchers de l'inquisition. Mais de quel droit, dira l'église, ces gouvernemens mirent-ils des bornes à ma puissance? fut-ce de mon aveu qu'ils en bannirent mes inquisiteurs? ne les ai-je pas sans cesse rappelés dans ces empires (1)? le clergé d'Espagne et de Portugal ne regarde t il pas l'inquisition comme salutaire? les prélats de France et d'Allemagne ont-ils cité ce tribunal comme impie et funeste? se sont ils séparés de la communion de ces prêtres prétendus cruels (2), parce qu'ils font brûler leurs semblables?

(1) Dans les papiers saisis chez les jésuites, le procureur général du parlement d'Aix trouva sous le nom de conseil de conscience le projet d'une inquisition. Ce que les jésuites n'avoient pu faire en France, sous la fin du règne de Louis XIV, ils espéroient apparemment pouvoir l'exécuter sous un règne encore plus favorable.

(2) Les évêques eussent dû prendre exemple sur S. Martin. Ce prélat apprend que le tyran Maxime a fait périr l'hérétique Priscilien; qu'Ithacius, évêque espagnol, homme perdu de débauche, homme atroce, intrigant et cruel, a surpris cet arrêt de mort: il va trouver Maxime; il lui représente que la religion doit épargner le sang humain; il lui reproche aigrement ce crime.

Pendant le séjour de S. Martin à Trèves, les hérétiques sont tranquilles. A son départ les évêques, secondés d'Ithacius, sol-

est-il enfin un pays catholique où, du moins par leur silence, les évêques n'aient approuvé l'inquisition? Or, qu'est-ce que l'église? l'assemblée des ecclésiastiques. L'église se déclare-t-elle le vengeur de Dieu? Ce droit de le venger est celui de persécuter les hommes. Or, la même infaillibilité qui lui donne ce droit, l'autorise à l'exercer également sur les rois; comme sur le dernier de leurs sujets (1).

Mais la majesté des princes, dira-t-on, doit-elle s'humilier devant l'orgueil des prêtres? doit-elle se soumettre aux punitions infligées par le sacerdoce? Pourquoi non, répondra l'église? Qu'est-ce que leur prétendue majesté? Un néant devant l'Eternel et ses ministres. Le vain titre de roi anéantiroit il les droits du clergé? Il ne peut

---

licitent de nouveau Maxime, l'engagent à rétracter la parole donnée à S. Martin; ils accusent même ce saint d'hérésie, font proscrire les sectaires: S. Martin l'apprend, il ne veut plus communiquer avec de tels persécuteurs. Quelque tems après il s'adoucit; et, dans l'espoir de sauver le reste des priscilianistes, et de suspendre les persécutions religieuses, il consent d'assister avec ces évêques à l'ordination de celui de Trèves: il s'en repend aussi-tôt. Il attribue à cette foiblesse la perte du don des miracles, et déclare cette condescendance un crime qu'il expie par une longue pénitence.

(1) L'inquisition n'est pas reçue en France; cependant, dira l'église, l'on y emprisonne, à ma sollicitation, le janséniste, le calviniste et le déiste. On y reconnoît donc tacitement le droit que j'ai de persécuter. Or ce droit que le prince me donne sur ses sujets, je n'attends que l'occasion pour le réclamer sur lui-même et sur les magistrats.

les perdre. Que le prince et le sujet commettent le crime de l'hérésie, le même crime exige la même punition. De plus, si la conduite du Prince est la loi des peuples, si son exemple peut autoriser l'impiété, c'est sur-tout le sang des rois que l'intérêt du prêtre et de Dieu demande. L'église le versoit du tems de Henri III, et de Henri IV, et l'église est toujours la même. La doctrine de Bellarmin est la doctrine de Rome et des séminaires. « Les premiers chrétiens, dit ce docteur, » eurent le droit de tuer Néron et tous les princes » leurs persécuteurs. S'ils souffrirent sans se plain- » dre, ce fut l'audace et non le droit qui leur » manqua. » Samuel n'en eut aucun que l'église catholique, cette épouse de Dieu, (1) n'ait encore. Or, Agag étoit roi; Samuel ordonne à Saül le meurtre de ce roi; Saül hésite; il est procrit et son sceptre passe en d'autres mains. Qu'instruits par cette exemple, les chrétiens sachent enfin qu'au moment même où par la bouche du prêtre, Dieu commande le supplice d'un roi, c'est au chrétien d'obéir. Hésiter est un crime.

(1) L'église se dit l'épouse de Dieu, et je ne sais pourquoi. L'église est une assemblée de fidèles. Ces fidèles sont barbus ou non barbus, chaussés ou déchaussés, capuchonnés ou décapuchonnés. Or qu'une telle assemblée soit l'épouse de la Divinité, c'est une prétention trop folle et trop ridicule. Si le mot *église* eût été masculin comment eût-on consommé ce mariage?

CHAPITRE XXX.

Des prétentions de l'église prouvées par le fait.

Les mêmes droits, dit l'église, que mon infaillibilité me donne sur les rois, une possession immémoriale me les confirme. Les princes furent toujours mes esclaves, et j'ai toujours versé le sang humain. En vain l'impie a cité contre moi ce passage, « Rendez à César ce qui est dû à César ». Si César est hérétique, que lui doit l'église ? La mort (1).

Est-ce à des catholiques à lire, à citer les écritures ? prétendroient ils, à l'exemple des protestans et des quakers, en pénétrer le sens et s'en faire les interprètes ? La lettre tue, et c'est l'esprit qui vivifie.

Qu'à l'exemple des saints, le catholique, humble adorateur des décisions de l'église, reconnoisse son pouvoir sur le temporel des rois. Ce Thomas de Cantorbéri, ce prêtre, dit-on, intrigant, ingrat, audacieux, fut lui-même le plus vif défenseur des droits du sacerdoce, et son zèle le place au rang des saints. Que les vils laïcs, que ces insectes des ténèbres humilient leur raison devant les incompréhensibles écritures : qu'ils en attendent en

(1) Au siècle de Henri III et de Henri IV, des Clément et des Ravaillac, telle étoit la manière dont les sorbonnistes interprétoient ce passage.

silence l'interprétation ; c'est assez pour eux de savoir que toute autorité vient de Dieu, relève de son vicaire, et qu'il n'en est point d'indépendante du pape. Les princes catholiques ont vainement tenté de se soustraire à ce saint joug, eux mêmes n'ont jusqu'à présent pu déterminer les bornes nettes (1) et précises des deux autorités. Que peuvent-ils reprocher à l'église ? La reconnoissent-ils pour infaillible ? Elle est donc sans ambition. Les témoignages les plus authentiques de sa propre histoire ne peuvent déposer contre elle. Enfin, pour lui prouver des crimes, les démonstrations les plus claires sont insuffisantes.

L'Europe nie maintenant l'infaillibilité de l'église, mais elle n'en doutoit point lorsque le clergé transportoit aux Espagnols la couronne de Montézume, qu'il armoit l'Occident contre l'Orient, qu'il ordonnoit à ses saints de prêcher des croisades, et disposoit enfin à son gré des couronnes de l'Asie. Ce que l'église put en Asie, elle le peut en Europe.

---

(1) Ces bornes sont-elles impossibles à fixer ? non ; et si les prêtres, comme ils le disent, ne prétendent qu'à l'autorité spirituelle et aux biens de cette espèce ;

Il faut, quant à l'autorité ne la leur laisser exercer que dans les pays des ames et des esprits.

Il faut, quant aux biens, ne leur donner que les plus aériens et les plus spirituels ; qu'en conséquence tout, depuis le sommet des Cordelières jusqu'à l'Empirée, leur soit cédé ; mais que le reste appartienne aux rois et à la république.

Quels sont d'ailleurs les droits réclamés par le clergé ? Ceux dont ont joui les prêtres de toutes les religions.

Lors du paganisme les dons les plus magnifiques n'étoient-ils pas portés en Suède au fameux temple d'Upsal ? Les plus riches offrandes, dit Mallet, n'y étoient-elles point, dans les tems de calamités publiques ou particulières, prodigués aux druides ? Or, du moment où le prêtre catholique eût succédé aux richesses et au pouvoir de ces druides, il eut, comme eux, part à toutes les révolutions de la Suède. Que de séditions excitées par les archevêques d'Upsal ! Que de changemens faits par eux dans la forme du gouvernement ! Le trône alors n'étoit point un abri contre la puissance de ces redoutables prélats. Demandoient-ils le sang des princes ? Le peuple se hâtoit de le répandre. Tels furent en Suède, les droits de l'église.

En Allemagne, elle voulut que les empereurs, pieds et têtes nus, vinssent devant le pape reconnoître en elle la même autorité.

En France, elle ordonna que les rois, dépouillés de leurs habits par les ministres de la religion, seroient attachés aux autels, y seroient frappés de verges, et qu'ils expieroient, dans ce supplice, les crimes dont l'église les déclaroit coupables.

En Portugal on a vu l'inquisition déterrer le

cadavre du roi Don Juan IV (1) pour l'absoudre d'une excommunication qu'il n'avoit pas encourue.

Lors des différens de Paul V avec la république de Venise, l'église anathématisa le savant dont la plume vengeoit la république; elle fit plus, elle assassina Fra-Paolo, et nul ne lui en contesta le droit (2); l'Europe sut l'action, et garda un silence respectueux.

Lorsque Rome frappa pareillement de l'anathême le seigneur de Milan (3); lorsqu'elle le déclara hérétique et publia des croisades contre les Malatestes, les Ordolaphées et les Manfrédis (4),

(1) Le crime de ce don Juan fut la défense faite aux inquisiteurs de s'approprier les biens de leurs victimes. Cette défense n'étoit pas même contraire à la nouvelle bulle qu'à l'insçu du prince les Dominicains avoient obtenue du pape.

(2) Fra-Paolo, frappé d'un coup de poignard en disant sa messe, tombe, et prononce ces mots célèbres : *agnosco stylum romanum.*

(3) Le seul crime dont le pape accusoit Visconti, c'étoit, en qualité de vassal de l'Empire, d'avoir pris avec trop de zèle le parti de l'empereur Louis de Bavière. Ce zèle fut déclaré hérétique.

(4) Le crime de Malateste fut d'avoir surpris Rumini. Celui des Ordolaphées et des Manfrédis fut de s'être emparés de Faënza, sur laquelle le pape s'étoit créé des prétentions. Tous les papes étoient alors usurpateurs, et tous leurs ennemis déclarés hérétiques. Ces papes cependant se confessoient et ne restituoient point.

Leurs successeurs ont depuis joui, sans scrupule, de ces biens mal acquis. Cette jouissance peut paroître un mystère d'iniquité : j'aime mieux croire que c'est un mystère de théologie.

les

les puissances de l'Europe se turent, et leur silence fut la reconnoissance tacite du droit aujourd'hui réclamé par l'église, droit exercé par elle en tous les tems, et fondé sur la base inébranlable de son infaillibilité.

Or que répondre à cette foule d'exemples et de raisonnemens sur lesquels le clergé appuie ses prétentions ? l'église une fois reconnue infaillible et la seule interprète des écritures (1), tout droit

(1) L'église de France refuse maintenant au pape le droit de disposer des couronnes. Mais le refus de cette église est-il sincère ? est-il l'effet de sa conviction ? c'est à sa conduite passée à nous en instruire. Quel respect le clergé peut-il avoir pour une loi humaine, lui qui croit, en qualité d'interprète de la loi divine, pouvoir la changer et la modifier à son gré ? Quiconque s'est créé le droit d'interpréter une loi, finit toujours par la faire. L'église, en conséquence, s'est fait Dieu. Aussi rien de moins ressemblant que la religion de Jésus et la religion actuelle des papistes.

Quelle surprise pour les apôtres, si, rendus au monde, ils lisoient un catéchisme qu'ils n'ont point fait ; s'ils apprenoient que naguères l'église interdisoit aux laïcs la lecture même des écritures, sous le vain prétexte qu'elles étoient scandaleuses pour les foibles !

Je citerai à ce sujet un fait singulier : c'est un acte du parlement d'Angleterre, rendu en 1414. Par cet acte, il est défendu, sous peine de mort, de lire l'écriture en langue vulgaire, c'est-à-dire, dans une langue qu'on entende. Eh quoi ! disent les réformés, Dieu rassemble dans un livre les devoirs qu'il impose à l'homme, et ce Dieu si sage, si éclairé, y auroit si obscurément expliqué ses volontés, qu'on ne pourroit le lire sans interprète ? Quoi ! l'Être puissant qui a créé l'homme n'auroit pas connu la portée de son esprit ? O prêtres ! quelles idées avez-vous donc de la sagesse et de l'intelligence divine ?

Le jeune homme d'Abbeville, poursuivi pour de prétendus

prétendu par elle est un droit acquis. Nulle décision qui ne soit vraie: en douter est une impiété. Déclare-t-elle un roi hérétique? ce roi le devient. Le condamne-t-elle au supplice? il faut l'y traîner.

Quelque barbare, quelqu'intolérant que soit un corps, le reconnoît-on pour infaillible, on perd le droit de le juger. Soupçonner alors sa justice, c'est nier la conséquence immédiate et claire d'un principe admis. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, et me contenterai d'observer, que s'il est vrai, comme je l'ai dit ci-dessus, que tout homme ou du moins tout corps soit ambitieux;

Que l'ambition soit en lui vertu ou vice selon les moyens divers par lesquels il la satisfait;

Que ceux employés par l'église soient toujours destructifs du bonheur des nations;

Que sa grandeur fondée sur l'intolérance doive appauvrir les peuples, avilir les magistrats, exposer la vie des souverains, et qu'enfin jamais l'intérêt du sacerdoce ne puisse se confondre avec l'intérêt public;

On doit conclure de ses faits divers que la religion, (non cette religion douce et tolérante établie par Jésus Christ), mais celle du prêtre, celle au nom de laquelle il se déclare vengeur de la

---

blasphêmes, en a-t-il jamais prononcé d'aussi horribles? cependant on le mit à mort, et l'on vous respecte. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur et malheur sur la terre, et qu'en ce monde il n'est d'homme juste que le puissant.

divinité, et prétend au droit de brûler et de persécuter les hommes, est une religion de discorde (1) et de sang, une religion régicide, et sur laquelle un clergé ambitieux pourra toujours établir les droits horribles dont il a si souvent fait usage.

Mais que peuvent les rois contre l'ambition de l'église? lui refuser, comme certaines sectes chrétiennes :

1°. La qualité d'infaillible;

2°. Le droit exclusif d'interprêter les écritures;

3°. Le titre de vengeur de la divinité.

CHAPITRE XXXI.

Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

LAISSE-T-ON à Dieu le soin de sa propre vengeance, lui remet-on la punition des hérétiques; la terre ne s'arroge-elle plus le droit de juger les offenses faites au ciel (2); le précepte de

(1) Si la religion est quelquefois le prétexte des troubles et des guerres civiles, la vraie cause c'est, dit-on, l'ambition et l'avarice des chefs. Mais, sans le secours d'une religion intolérante, leur ambition n'armeroit point cent mille bras.

(2) Les gouvernemens sont juges des actions et non des opinions. Que j'avance une erreur grossière, j'en suis puni par le ridicule et le mépris. Mais qu'en conséquence d'une opinion erronée, j'attente à la liberté de mes semblables, c'est alors que je deviens criminel.

Que dévot adorateur de Vénus, je brûle le temple de Sérapis,

la tolérance devient-il enfin un précepte de l'éducation publique , alors sans prétexte pour persécuter les hommes, soulever les peuples, envahir la puissance temporelle, l'ambition du prêtre s'éteint. Alors, dépouillé de sa férocité, il ne maudit plus ses souverains, n'arme plus les Ravaillac, et n'ouvre plus le ciel aux régicides. Si la foi est un don du ciel, l'homme sans foi est à plaindre non à punir. L'excès de l'inhumanité, c'est de persécuter un infortuné. Par quelle fatalité se le permet-on, lorsqu'il s'agit de religion!

La tolérance admise, le paradis n'est plus la récompense de l'assassin et le prix des grands attentats.

Au reste que le prince soit barbare ou bon, qu'il soit Busiris ou Trajan, il a toujours intérêt d'établir la tolérance. Ce n'est qu'à son esclave que l'église permet d'être tyran. Or Busiris ne veut point être esclave.

Quant au prince vertueux et jaloux du bonheur de ses sujets, quel doit être son premier soin ? celui d'affoiblir le pouvoir ecclésiastique. C'est son clergé qui s'opposera toujours le plus fortement à l'exécution de ses projets bienfaisans. La puissance spirituelle est toujours l'ennemie ouverte ou ca-

le magistrat doit me punir, non comme hérétique, mais comme perturbateur du repos public, comme un homme injuste, et qui, libre dans l'exercice de son culte, veut priver ses concitoyens de la liberté dont il jouit.

chée (1) de la temporelle. L'église est un tigre. Est-il enchaîné par la loi de la tolérance, il est doux ; sa chaîne se rompt-elle, il reprend sa premiere fureur.

Par ce qu'a fait autrefois l'église, les princes peuvent juger de ce qu'elle feroit encore si l'on lui rendoit son premier pouvoir. Le passé doit les éclairer sur l'avenir.

Le magistrat qui se flatteroit de faire concourir les puissances spirituelles et temporelles au même objet, c'est-à-dire, au bien public, se tromperoit: leurs intérêts sont trop différens. Il en est de ces deux puissances, quelquefois réunies pour dévorer le même peuple, comme de deux nations voisines et jalouses, qui, liguées contre une troisieme, l'attaquent et se battent au partage de ses dépouilles.

Nul empire ne peut être sagement gouverné par deux pouvoirs suprêmes et indépendans. C'est d'un seul, ou partagé entre plusieurs, ou réuni entre les mains du monarque, que toute loi doit émaner.

La tolérance soumet le prêtre au prince, l'in-

(1) Le souverain accorde-t-il faveur et considération aux bigots, il fournit des armes à ses ennemis ; ceux du dehors sont les princes voisins ; ceux du dedans sont les théologiens. Doit-il accroître leur puissance ?

La multiplicité des religions, dans un empire, affermit le trône. Des sectes ne peuvent être contenues que par d'autres sectes. Dans le moral, comme dans le physique, c'est l'équilibre des forces opposées qui produit le repos.

tolérance soumet le prince au prêtre. Elle annonce deux puissances rivales dans un empire.

Peut-être les anciens, dans le partage qu'ils firent de l'univers entre Oromaze et Ariman, et dans le récit de leurs éternels combats, ne désignoient-ils que la guerre éternelle du sacerdoce et de la magistrature. Le règne d'Oromaze étoit celui de la lumière et de de la vertu: tel doit être le règne des loix. Le règne d'Ariman étoit celui des ténèbres et du crime: tel doit être celui du prêtre et de la superstition.

Quels sont les disciples d'Oromaze? ces philosophes aujourd'hui si persécutés en France par l'intrigue des moines et des ministres d'Ariman. Quel crime leur reproche-t-on? aucun. Ils ont, autant qu'il est en eux, éclairé les nations; ils les ont soustraites au joug flétrissant de la superstition, et c'est peut-être à leurs écrits que les princes et les magistrats doivent en partie la conservation de leur autorité.

L'ignorance des peuples, mère d'une dévotion stupide (1), est un poison qui, sublimé par les

(1) L'expulsion des jésuites supposoit en Espagne et en Portugal des ministres d'un caractère ferme et hardi. En France les lumières déjà répandues dans la nation facilitoient cette expulsion. Si le pape s'en fût plaint trop amèrement, ses plaintes eussent paru déplacées.

Dans une lettre écrite au sujet de la condamnation du mandement de M. de Soissons, par la congrégation du saint-office, un vertueux cardinal remontre au saint père, « qu'il est certaines

chymistes de la religion, répand autour du trône les exhalaisons mortelles de la superstition. La science des philosophes au contraire est ce feu pur et sacré qui, loin des rois, écarte les vapeurs pestilencielles du fanatisme.

Le prince qui se soumet, lui et son peuple à l'empire du sacerdoce, éloigne de lui ses sujets vertueux. Il règne, mais sur des superstitieux, sur des peuples dont l'ame est dégradé, enfin sur les esclaves du prêtre. Ces esclaves sont les hommes morts pour la patrie. Ils ne la servent ni par leurs talens, ni par leur courage. Un pays d'inquisition n'est pas la patrie d'un citoyen (1) honnête.

» prétentions que la cour de Rome devroit ensevelir dans un » silence et un oubli éternel, sur-tout, ajoute-t-il, dans ces » tems malheureux et déplorable où les incrédules et les impies » font suspecter la fidélité des ministres de la religion ».

Or que signifient, dans la langue ecclésiastique, ces mots d'*incrédules* et d'*impies*? les opposans à la puissance du clergé. C'est donc aux incrédules que les rois doivent leur sûreté, les peuples leur tranquillité, les parlemens leur existence, et l'ambition sacerdotale sa réserve. Ces prétendus impies doivent être d'autant plus chers à la nation françoise, qu'elle n'a rien à en redouter. Les philosophes ne forment point de corps. Ils sont sans crédit. Il est d'ailleurs impossible qu'en qualité de simples citoyens, leur intérêt ne soit pas toujours lié à l'intérêt public, par conséquent à celui d'un gouvernement éclairé.

(1) Dans les pays catholiques, quel moyen de former des citoyens vertueux? l'instruction de la jeunesse y est confiée aux prêtres. Or l'intérêt du prêtre est presque toujours contraire à celui de l'état. Jamais le prêtre n'adoptera ce principe fondamental de toutes nos vertus, « savoir que la justice de nos ac-

Malheur aux nations où le moine poursuit impunément quiconque méprise ses légendes et ne croit, ni aux sorciers, ni au nain jaune ; où le moine traîne au supplice l'homme vertueux *qui fait le bien, ne nuit à personne et dit la vérité.* Sous le règne du fanatisme, les plus persécutés, dit Hume (vie de Marie d'Angleterre), sont les plus honnêtes et les plus spirituels. Du moment où la bigoterie prend en main les rènes d'un empire, elle en bannit les vertus et les talens: alors les esprits tombent dans un affaissement, le seul peut-être qui soit incurable.

Quelque critique que soit la situation d'un peuple, un seul grand homme suffit quelquefois pour changer la face des affaires. La guerre s'allume entre la France et l'Angleterre: la France a d'abord l'avantage. M. Pitt est élevé au ministère; la nation Angloise reprend ses esprits et les officiers de mer leur intrépidité. Le supplice d'un amiral opère ce changement. Le ministre communique l'activité de son génie aux chefs de ses entreprises.

» tions dépend de leur conformité avec l'intérêt général ». Un tel principe nuit à ses vues ambitieuses.

D'ailleurs si la morale, comme les autres sciences, ne se perfectionne que par le tems et l'expérience, il est évident qu'une religion qui prétend, en qualité de révélée, avoir instruit l'homme de tous ses devoirs, s'oppose d'autant plus efficacement à la perfection de cette même science, qu'elle ne laisse plus rien à faire au génie et à l'expérience.

La cupidité du soldat et du matelot, réveillée par l'appas du gain et du pillage, réchauffe leur courage; et rien de moins semblable à lui-même que l'anglois du commencement et de la fin de la guerre.

M. Pitt, dira-t-on, commandoit à des hommes libres. Il est sans doute facile de souffler l'esprit de vie sur un tel peuple. Dans tout autre pays, quel usage faire du ressort puissant de l'amour patriotique? qu'en Orient, un citoyen identifie son intérêt avec l'intérêt public; qu'ami de sa nation, il en partage la gloire, la honte et les infortunes, un tel homme peut-il se promettre, si sa patrie succombe sous le faix du malheur, de n'en jamais nommer les auteurs? S'il les nomme, il est perdu. Il faut donc en certains gouvernemens qu'un bon citoyen, ou soit puni comme tel, ou cesse de l'être. L'est-on en France? je l'ignore. Ce que je sais, c'est que le seul ministre qui dans cette guerre eût pu donner quelqu'énergie à la nation, étoit le duc de Choiseul. Sa naissance, son courage, l'élévation de son caractère, la vivacité de ses conceptions, auroient sans doute ranimé les François, s'ils avoient été ranimables. Mais la bigoterie commandoit alors trop impérieusement aux grands (1).

---

(1) Dans le moment où la France faisoit la guerre aux anglois, les parlemens la faisoient aux jésuites, et la cour dévote prenoit parti pour les derniers. En conséquence tout y étoit rempli d'intrigues ecclésiastiques. On se seroit cru volontiers à la

Telle étoit sur eux sa puissance, qu'au moment même où la France battue de toutes parts, se voyoit enlever ses colonies, on ne s'occupoit à Paris que de l'affaire des jésuites (1). L'on ne s'intriguoit que pour eux.

---

fin du règne de Louis XIV. L'on comptoit alors à Versailles peu d'honnêtes gens et beaucoup de bigots.

L'on me demandera sans doute pourquoi je regarde la bigoterie comme si funeste aux états; l'Espagne, dira-t-on, subsiste, et l'Espagne n'a point encore secoué le joug de l'inquisition, j'en conviens.

Mais cet empire est foible; il n'inspire point de jalousie; il ne fait ni conquête, ni commerce. L'Espagne est isolée dans un coin de l'Europe. Elle ne peut, dans sa position actuelle, attaquer ni être attaquée. Il n'en est pas de même de tout autre état. La France, par exemple, est enviée et redoutée: elle est ouverte de toutes parts: son commerce soutient sa puissance, et son génie soutient son commerce. Il n'est qu'un moyen d'y entretenir l'industrie, c'est d'y établir un gouvernement doux, où l'esprit conserve son ressort, et le citoyen sa liberté de penser. Que les ténebres de la bigoterie s'étendent encore en France, son industrie diminuera, et sa puissance s'affoiblira journellement.

Une nation superstitieuse, comme une nation soumise au pouvoir arbitraire, est bientôt sans mœurs, sans esprit, et par conséquent sans force. Rome, Constantinople et Lisbonne en sont la preuve. Si tous les habitans s'y livrent à la mollesse, à la volupté, qu'on ne s'en étonne point; c'est uniquement de ses sens dont on fait usage, lorsqu'il n'est plus permis d'en faire de son esprit.

(1) Lors de l'affaire des jésuites, si l'on apprenoit à Paris la perte d'une bataille, à peine s'en occupoit-on un jour. Le lendemain on parloit de l'expulsion des bénits pères. Ces pères, pour détourner le public de l'examen de leurs constitutions, ne cessoient de crier contre les encyclopédistes. Ils attribuoient au progrès de la philosophie les mauvais succès des campagnes. C'est elle, disoient-ils, qui gâte l'esprit des soldats et des

Tel étoit l'esprit qui régnoit à Constantinople, lorsque Mahomet second en faisoit le siége. La cour y tenoit des conciles dans le tems même que le sultan en prenoit les fauxbourgs.

La bigoterie rétrécit l'esprit du citoyen : la tolérance l'étend. Elle seule peut dépouiller le françois de sa dévote férocité.

Quelque superstitieuse, quelque fanatique que soit une nation, son caractère sera toujours sus-

---

généraux. Leurs dévotes en étoient convaincues. Mille oies couleur de rose, répétoient la même phrase ; et c'étoit cependant le peuple très-philosophe des anglois, et le roi encore plus philosophe de Prusse, qui battoient les généraux françois, que personne n'accusoit de philosophie.

D'autre part, les amateurs de l'ancienne musique soutenoient que les infortunes de la France étoient l'effet du goût pris pour les bouffons, et la musique italienne. Cette musique, selon eux, avoit entièrement corrompu les mœurs. J'étois alors à Paris. On n'imagine pas combien de pareils propos, tenus par ce que les françois appellent leur bonne compagnie, les rendoient ridicules aux étrangers.

Le bon sens étoit, chez presque toutes les grandes dames, traité d'impiété. Elles ne parloient que du R. P. Berthier, ne mesuroient le mérite d'un homme que sur l'épaisseur de son missel.

Dans toute oraison funèbre, l'on n'y parloit jamais que de la dévotion du décédé, et son panégyrique se reduisoit à ceci ; *C'est que le grand tant loué étoit un imbécille que les moines avoient toujours mené par le nez.*

Point de mandement ou de sermon dont la fin ne fût aiguisée par un trait de satire contre les philosophes et les encyclopédistes. Les prédicateurs, vers la fin de leurs discours, s'avançoient sur le bord de leur chaire, comme les castrats sur le bord du théâtre, les uns pour faire leur épigramme, et les autres leur point d'orgue. En cas d'oubli de la part des prédicateurs, on leur eût demandé l'épigramme, comme aux arlequins la cabriole.

ceptible des diverses formes que lui donneront ses loix, son gouvernement, et sur-tout l'éducation publique. L'instruction peut tout; et si j'ai, dans les sections précédentes, si scrupuleusement détaillé les maux produits par une ignorance dont tant de gens se déclarent aujourd'hui les protecteurs, c'étoit pour faire mieux sentir toute l'importance de l'éducation.

Quels moyens de la perfectionner?

Peut-être est-il des siècles où, content d'esquisser un grand plan, on ne doit pas se flatter qu'il s'exécute.

C'est par l'examen de cette question que je terminerai cet ouvrage.

SECTION X.

De la puissance de l'instruction : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science. De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

CHAPITRE PREMIER.

L'éducation peut tout.

LA plus forte preuve de la puissance de l'éducation est le rapport constamment observé entre la diversité des instructions et leurs produits ou résultats différens. Le sauvage est infatigable à la chasse : il est plus léger à la course que l'homme policé (1), parce que le sauvage y est plus exercé.

(1) La sagacité des sauvages, pour reconnoître la trace d'un homme à travers les forêts, est incroyable. Ils distinguent à cette trace quelle est, et sa nation, et sa conformation particulière. A quoi donc rapporter à cet égard la supériorité des sauvages sur l'homme policé? à la multitude de leurs expériences.

L'esprit, en tous les genres, est fils de l'observation.

L'homme policé est plus instruit : il a plus d'idées que le sauvage, parce qu'il reçoit un plus grand nombre de sensations différentes, et qu'il est, par sa position, plus intéressé à les comparer entr'elles.

L'agilité supérieure de l'un, les connoissances multipliées de l'autre, sont donc l'effet de la différence de leur éducation.

Si les hommes communément francs, loyaux, industrieux et humains sous un gouvernement libre, sont bas, menteurs, vils, sans génie et sans courage sous un gouvernement despotique, cette différence, dans leur caractère, est l'effet de la différente éducation reçue dans l'un ou dans l'autre de ces gouvernemens.

Passe-t-on des diverses constitutions des états aux différentes conditions des hommes? se demande-t-on la cause du peu de justesse d'esprit des théologiens? on voit qu'en général s'ils ont l'esprit faux, c'est que leur éducation les rends tels; c'est qu'ils sont à cet égard plus soigneusement élevés que les autres hommes; c'est qu'accoutumés dès leur jeunesse à se contenter du jargon de l'école, à prendre des mots pour des choses, il leur devient impossible de distinguer le mensonge de la vérité, et le sophisme de la démonstration.

Pourquoi les ministres des autels sont-ils les plus redoutés des hommes? Pourquoi, dit le proverbe

espagnol, « faut-il se garer du devant de la femme, » du derriere de la mule, de la tête du taureau, » et d'un moine de tous les côtés » ? Les proverbes, presque tous fondés sur l'expérience, sont presque toujours vrais. A quoi donc attribuer la méchanceté du moine ? à son éducation.

Le sphinx, disoient les Egyptiens, est l'emblême du prêtre : le visage d'un prêtre est doux, modeste, insinuant, et le sphinx a celui d'une fille ; les ailes du sphinx le déclarent habitant des cieux, ses griffes annoncent la puissance que la superstition lui donne sur la terre. Sa queue de serpent est le signe de sa souplesse ; comme le sphinx, le prêtre propose des énigmes et précipite dans les cachots quiconque ne les interprète point à son gré. Le moine en effet, accoutumé dès sa première jeunesse à l'hypocrisie dans sa conduite et ses opinions, est d'autant plus dangereux qu'il a plus d'habitude de la dissimulation.

Si le religieux est le plus arrogant des fils de la terre, c'est qu'il est perpétuellement énorgueilli par l'hommage d'un grand nombre de superstitieux.

Si l'évêque est le plus barbare des hommes, c'est qu'il n'est point comme la plupart exposé au besoin et au danger ; c'est qu'une éducation molle et efféminée a rapetissé son caractère ; c'est qu'il est déloyal et poltron, et qu'il n'est rien, dit Mon-

tagne, de plus cruel que la *foiblesse* et *la coüardise.*

Le militaire est dans sa jeunesse communément ignorant et libertin. Pourquoi? C'est que rien ne le néccessite à s'instruire. Dans sa vieillesse, il est souvent sot et fanatique, pourquoi? C'est que l'âge du libertinage passé, son ignorance doit le rendre superstitieux.

Il est peu de grands talens parmi les gens du monde, et c'est l'effet de leur éducation, celle de leur enfance est trop négligée. On ne grave alors dans leur mémoire que des idées fausses et puériles. Pour y en substituer ensuite de justes et de grandes, il faudroit en effacer les premières. Or, c'est toujours l'œuvre d'un long tems, et l'on est vieux avant d'être homme.

Dans presque toutes les professions, la vie instructive est très-courte. Le seul moyen de l'allonger, c'est de former de bonne heure le jugement de l'homme. Qu'on ne charge sa mémoire que d'idées claires et nettes, son adolescence sera plus éclairée que ne l'est maintenant sa vieillesse.

L'éducation nous fait ce que nous sommes. Si dès l'âge de six ou sept ans, le savoyard est déjà économe, actif, laborieux et fidèle, c'est qu'il est pauvre, c'est qu'il a faim, c'est qu'il vit, comme je l'ai déjà dit, avec des compatriotes doués des qualités qu'on exige de lui; c'est qu'enfin il a pour

instituteur l'exemple et le besoin, deux maîtres impérieux auxquels tout obéit (1).

La conduite uniforme des savoyards tient à la ressemblance de leur position, par conséquent à l'uniformité de leur éducation. Il en est de même de celle des princes. Pourquoi leur reproche-t-on à peu-près la même éducation ? C'est que sans intérêt de s'éclairer, il leur suffit de vouloir, pour subvenir à leurs besoins, à leurs fantaisies. Or, qui peut sans talens et sans travail satisfaire les uns et les autres, est sans principes de lumières et d'activité.

L'esprit et les talens ne sont jamais dans les hommes que le produit de leurs desirs et de leur position (2) particulière. La science de l'éducation

(1) A-t-on, dès l'enfance, contracté l'habitude du travail, de l'économie, de la fidélité, l'on s'arrache difficilement à cette première habitude. L'on n'en triomphe même que par un long commerce avec des fripons, ou par des passions extrêmement fortes. Or les passions de cette espèce sont rares.

(2) C'est au malheur, c'est à la dureté de leur éducation que l'Europe doit ses Henri IV, ses Elisabeth, ses princes Henri, ses princes de Brunswick, enfin ses Frédéric. C'est au berceau de l'infortune que s'allaitent les grands princes. Leurs lumières sont communément proportionnées au danger de leur position. Si l'usurpateur a presque toujours de grands talens, c'est que sa position l'y nécessite. Il n'en est pas de même de ses descendans. Nés sur le trône, s'ils sont presque toujours sans génie, s'ils pensent peu, c'est qu'ils ont peu d'intérêt de penser. L'amour du sultan pour le pouvoir arbitraire est en lui l'effet de sa paresse : il veut se soustraire à l'étude des loix : il desire d'échapper à la fatigue de l'attention, et ce desir n'agit pas

se réduit peut être à placer les hommes dans une position qui les force à l'acquisition des talens et des vertus désirés en eux.

Les souverains à cet égard ne sont pas toujours les mieux placés. Les grands rois sont des phénomènes extraordinaires dans la nature. Ces phénomènes long-tems espérés n'apparoissent que rarement. C'est toujours du prince successeur qu'on attend la réforme des abus : il doit opérer des miracles. Ce Prince monte sur le trône. Rien ne change et l'administration reste la même. Par quelle raison en effet un monarque, souvent plus mal

---

moins sur le visir que sur le souverain. On ignore l'influenre de la paresse humaine sur les divers gouvernemens. Peut-être suis-je le premier qui se soit apperçu de la constante proportion qui se trouve entre les lumières des citoyens, la force de leurs passions, la forme de leurs gouvernemens ; et par conséquent l'intérêt qu'ils ont de s'éclairer.

L'homme de la nature ou le sauvage, uniquement occupé de pourvoir à ses besoins physiques, est moins éclairé que l'homme policé. Mais parmi ces sauvages, les plus spirituels sont ceux qui satisfont le plus difficilement ces mêmes besoins.

En Afrique, quels sont les peuples les plus stupides ? les habitans de ces forêts de palmiers, dont le tronc, les feuilles et les fruits fournissent, sans culture, à tous les besoins de l'homme. Le bonheur lui-même peut quelquefois engourdir l'esprit d'une nation. L'Angleterre produit maintenant peu d'excellens ouvrages moraux et politiques. Sa disette à cet égard est peut-être l'effet de la félicité publique. Peut-être les écrivains célèbres ne doivent-ils, en certains pays, le triste avantage d'être éclairés, qu'au dégré de malheur et de calamité sous lequel gémissent leurs compatriotes.

La souffrance, portée à un certain point, éclaire ; portée plus loin, elle abrutit.

La France sera-t-elle long-tems éclairée ?

élevé que ses ancêtres, seroit-il plus éclairé?

En tous les tems, les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

CHAPITRE II.

De l'éducation des princes.

» UN roi né sur le trône en est rarement digne », dit un poëte françois. En général les princes doivent leur génie à l'austérité de leur éducation, aux dangers dont fut entourée leur enfance, aux malheurs qu'enfin ils ont éprouvés. L'éducation la plus dure est plus saine pour ceux qui doivent un jour commander aux autres.

C'est dans les tems de trouble et de discorde que les souverains reçoivent cette espèce d'éducation. En tout autre tems on ne leur donne qu'une instruction d'étiquette, aussi mauvaise et presque aussi difficile à changer que la forme du gouvernement dont elle est l'effet (1).

Qu'attendre d'une telle instruction? Quelle est en Turquie l'éducation de l'héritier du trône? Le jeune prince, retiré dans un quartier du sérail, a

(1) Dans tout empire despotique où les mœurs sont corrompues, c'est-à-dire, où l'intérêt particulier s'est détaché de l'intérêt public, la mauvaise éducation du prince est l'effet nécessaire de la mauvaise forme de ce gouvernement. Tout l'Orient le prouve.

pour compagnie et pour amusement une femme et un métier de tapisserie : s'il sort de sa retraite, c'est pour venir sous bonne garde faire chaque semaine visite au sultan. Sa visite faite, il est, par la garde, reconduit à son appartement. Il y retrouve la même femme et le même métier de tapisserie. Or, dans cette retraite quel goût acquérir de la science du gouvernement? Ce prince monte-t-il sur le trône? Le premier objet qu'on lui présente, c'est la carte de son vaste empire; ce qu'on lui recommande, c'est d'être l'amour de ses sujets et la terreur de ses ennemis. Que faire pour être l'un et l'autre? Il l'ignore. L'habitude de l'application l'en rend incapable : la science du gouvernement lui devient odieuse; il s'en dégoûte : il s'enferme dans son harem; il change de femmes et de visirs, fait empaler les uns, donner la bastonnade aux autres, et croit gouverner. Les princes sont des hommes, et ne peuvent en cette qualité porter d'autres fruits que ceux de leur instruction.

En Turquie, et sultan et sujet, nul ne pense. Il en est de même dans les diverses cours de l'Europe, à mesure que l'éducation des princes s'y rapproche de l'éducation orientale.

Le résultat de ce chapitre, c'est que les vices et les vertus des hommes sont toujours l'effet et de leur diverse position, et de la différence de leur instruction.

Ce principe admis, supposons qu'on voulût résoudre pour chaque condition le problême d'une excellente éducation; que faire ?

Déterminer 1°. Quels sont les talens ou les vertus essentiels à l'homme de telle ou telle profession;

Indiquer 2°. les moyens de le forcer à l'acquisition (1) de ces talens et de ces vertus.

L'homme en général ne réfléchit que les idées de ceux qui l'environnent; et les seules vertus qu'on soit sûr de lui faire acquérir, sont les vertus de nécessité. Persuadé de cette vérité, que je veuille inspirer à mon fils les qualités sociales, je lui donnerai des camarades à peu-près de sa force et de son âge : je leur abandonnerai à cet égard le soin de leur mutuelle éducation, et ne les ferai inspecter par le maître que pour modérer la rigueur de leurs corrections. D'après ce plan d'éducation, je suis sûr, si mon fils fait le beau, l'impertinent, le fat, le dédaigneux, qu'il ne le fera pas long-tems.

(1) A quoi se réduit la science de l'éducation ? à celle des moyens de nécessiter les hommes à l'acquisition des vertus et des talens qu'on desire en eux. Est-il quelque chose d'impossible à l'éducation ? non.

Un enfant de la ville craint-il les spectres ? Veut-on détruire en lui cette crainte ? qu'on l'abandonne dans un bois dont il connoisse les routes; qu'on l'y suive sans qu'il s'en apperçoive; qu'on le laisse revenir seul à la maison : dès la troisième ou quatrième promenade, il ne verra plus de spectres dans le bois; il aura, par l'habitude et la nécessité, acquis tout le courage que l'un et l'autre inspirent aux jeunes paysans.

Un enfant ne soutient point à la longue le mépris, l'insulte et les railleries de ses camarades. Il n'est point de défaut social que ne corrige un pareil traitement. Pour en assurer encore plus le succès, il faut que, presque toujours absent de la maison parternelle, l'enfant ne vienne point dans les vacances et les jours de congé, repuiser de nouveau, dans la conversation et la conduite des gens du monde, les vices qu'ont détruit en lui ses condisciples.

En général la meilleure éducation est celle où l'enfant plus éloigné de ses parens, mêle moins d'idées incohérentes à celles qui doivent l'occuper (1) dans le cours de ses études. C'est la raison pour laquelle l'éducation publique l'emportera toujours sur la domestique.

Trop de gens néanmoins sont sur cet objet d'un

(1) Supposons que les parens s'intéressassent aussi vivement qu'ils le prétendent à l'éducation de leurs enfans, ils en auroient plus de soin. Qui prendroient-ils pour nourrices ? des femmes qui, déjà désabusées par des gens instruits de leurs contes et de leurs maximes ridicules, sauroient en outre corriger les défauts de la plus tendre enfance. Les parens auroient attention à ce que les garçons, soignés jusqu'à six ans par les femmes, passassent de leurs mains dans des maisons d'instruction publique, où, loin de la dissipation du monde, ils resteroient jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans, c'est-à-dire, jusqu'au moment que, présentés dans le monde, ils y recevroient l'éducation de l'homme : éducation, sans contredit, la plus importante, mais entièrement dépendante des sociétés qu'on cultive, des positions où l'on se trouve, enfin de la forme des gouvernemens sous lesquels on vit.

avis différent, pour ne pas exposer les motifs de mon opinion.

CHAPITRE III.

Avantages de l'éducation publique sur la domestique.

LE premier de ces avantages est *la salubrité du lieu où la jeunesse peut recevoir ses instructions.*

Dans l'éducation domestique, l'enfant habite la maison paternelle, et cette maison, dans les grandes villes, est souvent petite et mal-saine.

Dans l'éducation publique, au contraire, cette maison édifiée à la campagne peut être bien aérée. Son vaste emplacement permet à la jeunesse tous les exercices propres à fortifier son corps et sa santé.

Le second avantage est *la rigidité de la règle.*

La règle n'est jamais aussi exactement observée dans la maison paternelle que dans une maison d'instruction publique. Tout dans un collège est soumis à l'heure. L'horloge y commande aux maîtres, aux domestiques; elle y fixe la durée des repas, des études et des récréations; l'horloge y maintient l'ordre. Sans ordre point d'études suivies : l'ordre allonge les jours : le désordre les raccourcit.

Le troisième avantage, est *l'émulation qu'elle inspire.*

Les principaux moteurs de la première jeunesse sont la crainte et l'émulation.

L'émulation est produite par la comparaison qu'on fait de soi avec grand nombre d'autres.

De tous les moyens d'exciter l'amour des talens et des vertus, ce dernier est le plus sûr. Or, l'enfant n'est point dans la maison paternelle à portée de faire cette comparaison, et son instruction en est d'autant moins bonne.

Le quatrième avantage est *l'intelligence des instituteurs.*

Parmi les hommes, par conséquent parmi les pères, il en est de stupides et d'éclairés. Les premiers ne savent quelle instruction donner à leur fils. Les seconds le savent : mais ils ignorent la manière dont ils doivent leur présenter leurs idées, pour leur en faciliter la conception. C'est une connoissance pratique qui, bientôt acquise dans les collèges, soit par sa propre expérience, soit par une expérience traditionnelle, manque souvent aux pères les plus instruits.

Le cinquième avantage de l'éducation publique est *sa fermeté.*

L'instruction domestique est rarement mâle et courageuse. Les parens, uniquement occupés de la conservation physique de l'enfant, craignent de le chagriner ; ils cèdent à toutes ses fantaisies

et donnent à cette lâche complaisance le titre d'amour paternel (1).

Tels sont les divers motifs qui feront toujours préférer l'instruction publique à l'instruction particulière. La première est la seule dont on puisse attendre des patriotes. Elle seule peut lier fortement dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur personnel à celle du bonheur national. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

J'ai fait sentir toute la puissance de l'éducation.

J'ai prouvé qu'à cet égard les effets sont toujours proportionnés aux causes.

J'ai montré combien l'éducation publique est préférable à la domestique.

Ce seroit le moment de détailler les obstacles presqu'insurmontables qui, dans la plupart des gou-

(1) Point de mère qui ne prétende aimer éperduement son fils. Mais par ce mot *aimer*, si l'on entend s'occuper du bonheur de ce fils, et par conséquent de son instruction, presqu'aucune qu'on ne puisse accuser d'indifférence. Quelle mère en effet veille à l'éducation de ses enfans, lit sur cet objet les bonnes choses, et se met seulement en état de les entendre? En seroit-il ainsi, s'il s'agissoit d'un procès important? Non. Point de femme alors qui ne consulte, qui ne visite son avocat, qui ne lise ses factums. Celle qui ne feroit ni l'un ni l'autre, seroit censée indifférente à la perte de ce procès. Le degré d'intérêt, mis à telle ou telle chose, doit toujours se mesurer sur le degré de peine prise pour s'en instruire. Or qu'on applique cette règle aux soins généralement donnés à l'éducation des enfans, rien de plus rare que l'amour maternel.

vernemens s'opposent à l'avancement de cette science, et la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, on pourroit perfectionner l'éducation.

Mais avant de donner ces détails, il faut, je pense, faire connoître au lecteur quelles sont les diverses parties de l'instruction sur lesquelles le législateur doit porter sa principale attention. Je distinguerai à cet effet deux sortes d'éducation; l'une physique, l'autre morale.

CHAPITRE IV.

Idée générale sur l'éducation physique.

L'objet de cette espèce d'éducation est de rendre l'homme plus fort, plus robuste, plus sain, par conséquent plus heureux, plus généralement utile à sa patrie, c'est-à-dire, plus propre aux divers emplois auxquels peut l'appeler l'intérêt national.

Convaincus de l'importance de l'éducation physique, les Grecs honoroient la gymnastique (1);

(1) Si les exercices violens fortifient non seulement le corps, mais encore le tempérament, c'est peut-être qu'ils retardent dans l'homme le besoin trop prématuré de certains plaisirs.

Ce ne sont point les reproches d'une mère ni les sermons d'un curé, mais la fatigue, qui peut seule attiédir les desirs fougueux de l'adolescence.

Plus un jeune homme transpire et dépense d'esprits animaux

elle faisoit partie de l'instruction de leur jeunesse. Ils l'employoient dans leur médecine non-seulement comme un remède préservatif, mais encore comme un spécifique pour fortifier tel ou tel membre affoibli par une maladie on un accident.

Peut-être desireroit-on que je présentasse ici le tableau des jeux et des exercices des anciens

---

dans des exercices de corps et d'esprit, moins son imagination s'échauffe, moins il sent le besoin d'aimer.

Peut-être l'amour excessif des femmes est-il en Asie l'effet de l'oisiveté des corps et des esprits. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au Canada le sauvage, journellement épuisé par les fatigues de la chasse et de la pêche, est en général peu sensible à ce plaisir. L'amour si tardif des anciens germains pour les femmes étoit sans doute l'effet de la même cause. Rousseau, p. 144, liv. III de l'Emile, vante beaucoup la continence de ces peuples; il la regarde comme la cause de leur valeur. Je fais, avec Rousseau, le plus grand cas de la continence; mais je ne conviens point avec lui qu'elle soit mère du courage.

La fable et l'histoire nous apprennent que les Hercule, les Thésée, les Achille, les Alexandre, les Mahomet, les Henri IV, les maréchaux de Saxe, etc. étoient braves et peu continens. Parmi les moines, il en est de très-chastes, peu de braves.

Lorsqu'à l'occasion de l'amour des femmes et de l'amour socratique, le sage Plutarque examine lequel de ces deux amours excite le plus les hommes aux grandes actions, et qu'il cite à ce sujet les anciens héros, il est certain qu'il n'est pas de l'opinion de Rousseau. D'après Plutarque et l'histoire, on peut donc assurer que le courage n'est pas nécessairement le produit de la chasteté.

Au reste, je n'en conserve pas moins de respect pour cette vertu dont les divers peuples ont, ainsi que de la pudeur, des idées très-différentes. Rien de plus impudique aux yeux de la musulmane voilée, que le visage découvert de la dévote allemande, italienne ou françoise.

grecs. Mais que dire à ce sujet, qu'on ne trouve dans les mémoires de l'académie des incriptions, où l'on décrit jusqu'à la manière dont les nourrices lacédémoniennes élevoient les spartiates et commençoient leur éducation?

La science de la gymnastie étoit-elle portée chez les grecs au dernier degré de perfection? Je l'ignore. Ce ne seroit même qu'après le rétablissement de ces exercices qu'un chirurgien habile et qu'un médecin éclairé par une expérience journalière, pourroient déterminer de quel degré de perfection cette science est encore susceptible.

Ce que j'observerai à ce sujet, c'est que si l'éducation physique est négligée chez presque tous les peuples Européens, ce n'est pas que les gouvernemens s'opposent directement à la perfection de cette partie de l'éducation; mais ces exercices passés de mode, n'y sont plus encouragés.

Point de loi qui, dans les collèges, défende la construction d'une arêne, où les élèves d'un certain âge pourroient s'exercer à la lutte, à la course, au saut; apprendroient à voltiger, nager, jeter le ceste, soulever des poids, &c. Or, dans cette arêne, construite à l'imitation de celle des grecs, qu'on décerne des prix aux vainqueurs, nul doute que ces prix ne rallument bientôt dans la jeunesse le goût naturel qu'elle a pour de tels jeux. Mais peut-on à la fois exercer le corps et l'esprit des

jeunes gens? Pourquoi non ? Qu'on supprime dans les collèges ces congés pendant lesquels l'enfant va chez ses parens s'ennuyer ou se distraire de ses études, et qu'on allonge ses récréations journalières, cet enfant pourra chaque jour consacrer sept ou huit heures à des études sérieuses, quatre ou cinq à des exercices plus ou moins violens. Il pourra à la fois fortifier son corps et son esprit.

Le plan d'une telle éducation n'est pas un chef-d'œuvre d'invention. Il ne s'agit, pour l'exécuter, que de réveiller, sur cet objet, l'attention des parens. Une bonne loi produiroit cet effet (1). C'en

(1) Il faut une éducation mâle à la jeunesse. Mais seroit-ce dans un siècle de luxe, dans un siècle où l'on s'enivre de voluptés, où la partie gouvernante est efféminé, qu'on en peut proposer le plan ?

La mollesse avilit une nation. Mais qu'importe à la plupart des grands l'avilissement de leur nation ? leur seule crainte est d'exposer un fils chéri au danger d'un coup ou d'un rhume. Il est des pères dont la tendresse éclairée et vertueuse desire peut-être des enfans sains, robustes, vigoureux, et rendus tels par des exercices violens. Mais si ces exercices sont passés de mode, quel père bravera le ridicule d'une innovation ? et ce ridicule bravé, quel moyen de résister aux cris, aux plaintes importunes d'une mère foible et pusillanime ? A quelque prix que ce soit, on veut la paix de la maison. Pour changer à cet égard les mœurs d'un peuple, il faut que le législateur, par une honte et une infamie salutaire, punisse dans les parens l'éducation trop molle des enfans ; qu'il n'accorde, comme je l'ai déjà dit, d'emplois militaires qu'à ceux dont la force de corps et de tempérament aura été éprouvée.

Les pères alors seront intéressés à former des enfans forts et

est assez sur la partie physique de l'éducation. Je passe à la morale : c'est sans contredit la moins connue.

CHAPITRE V.

Dans quel moment et quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

En qualité d'animal, l'homme éprouve des besoins physiques et différens. Ces divers besoins sont autant de génies tutélaires créés par la nature pour conserver son corps, pour éclairer son esprit. C'est du chaud, du froid, de la soif, de la faim qu'il apprend à courber l'arc, à décocher la flèche, à tendre le filet, à se couvrir de peaux, à construire des huttes, &c. Tant que les individus épars dans les forêts continuent de les habiter, il n'est point pour eux d'éducation morale. Les vertus de l'homme policé sont l'amour de la justice et de la patrie : celles de l'homme sauvage sont la force et l'adresse. Ses besoins sont seuls instituteurs, ce sont les seuls conservateurs de l'espèce, et cette conservation semble être le seul vœu de la nature.

Lorsque les hommes multipliés sont réunis en société; lorsque la disette des vivres les force de

robustes. Mais ce n'est que d'une telle loi qu'on peut attendre quelqu'heureux changement dans le physique de l'éducation.

cultiver la terre, ils font entr'eux des conventions, et l'étude de ces conventions donne naissance à la science de l'éducation. Son objet est d'inspirer aux hommes l'amour des loix et des vertus sociales. Plus l'éducation est parfaite, plus les peuples sont heureux. Sur quoi j'observerai que les progrès de cette science, comme ceux de la législation, sont toujours proportionnés aux progrès de la raison humaine perfectionnée par l'expérience ; expérience qui suppose toujours la réunion des hommes en société. Alors on peut les considérer sous deux aspects :

1°. Comme citoyens ;

2°. Comme citoyens de telle ou telle profession.

En ces deux qualités, ils reçoivent deux sortes d'instructions. La plus perfectionnée est la dernière. J'aurai peu de chose à dire à ce sujet, et c'est la raison pour laquelle j'en ferai le premier objet de mon examen.

CHAPITRE VI.

De l'éducation relative aux diverses professions.

DESIRE-T-ON d'instruire un jeune homme dans tel art ou telle science ? Les mêmes moyens d'instruction se présentent à tous les esprits. Je

veux faire de mon fils un Tartini (1). Je lui fais apprendre la musique. Je tâche de l'y rendre sensible : je place, dès la première jeunesse, sa main sur le manche du violon. Voilà ce qu'on fait, et c'est à peu-près ce qu'on peut faire.

Les progrès plus ou moins rapides de l'enfant dépendent ensuite de l'habileté du maître, de sa méthode meilleure ou moins bonne d'enseigner, enfin du goût plus ou moins vif que l'élève prend pour son instrument.

Qu'un danseur de corde destine ses fils à son métier : si dès leur plus tendre enfance, il exerce la souplesse de leur corps, il leur a donné la meilleure éducation possible.

S'agit-il d'un art plus difficile? veut-on former un peintre? du moment qu'il peut tenir le crayon, on le lui met à la main : on le fait d'abord dessiner d'après les estampes les plus correctes, puis d'après la bosse, enfin d'après les plus beaux modèles. On charge de plus sa mémoire de grandes et sublimes images répandues dans les poëmes des Virgile, des Homère, des Milton, &c. L'on met sous ses yeux les tableaux des Raphaël, des Guide, des Correge. On lui en fait remarquer les beautés diverses ; il étudie successivement dans ces tableaux la magie du dessin, de la composition, du colo-

(1) Célèbre violon d'Italie.

ris,

tis, *&c.* L'on excite enfin son émulation par le récit des honneurs rendus aux peintres célèbres.

C'est tout ce qu'une excellente éducation peut en faveur d'un jeune peintre; c'est au desir plus ou moins vif de s'illustrer qu'il doit ensuite ses progrès. Or, le hasard influe beaucoup sur la force de ce desir. Une louange donnée au moment que l'élève crayonne un trait hardi, suffit quelquefois pour éveiller en lui l'amour de la gloire, et le douer de cette opiniâtreté d'attention qui produit les grands talens.

Mais, dira-t on; point d'homme qui ne soit sensible au plaisir physique: tous peuvent donc aimer la gloire, du moins dans les pays où cette gloire est représentative de quelque plaisir réel, j'en conviens. Mais la force, plus ou moins grande de cette passion, est toujours dépendante de certaines circonstances, de certaines positions, enfin de ce même hasard, qui préside, comme je l'ai prouvé Section II, à toutes nos découvertes. Le hasard a donc toujours part à la formation des hommes illustres.

Ce que peut une excellente éducation, c'est de multiplier le nombre des gens de génie dans une nation; c'est d'inoculer, si je l'ose dire, le bon sens au reste des citoyens. Voilà ce qu'elle peut, et c'est assez. Cette inoculation en vaut bien une autre.

Le résultat de ce que je viens de dire, c'est que

la partie de l'instruction, spécialement applicable aux états et professions différentes, est en général assez bonne : c'est que pour la porter à la perfection, il ne s'agit, d'une part, que de simplifier les méthodes d'enseigner (et c'est l'affaire des maîtres) ; et de l'autre, d'augmenter le ressort de l'émulation (et c'est l'affaire du gouvernement.)

Quant à la partie morale de l'éducation, c'est, sans contredit, la partie la plus importante et la plus négligée. Point d'écoles publiques où l'on enseigne la science de la morale.

Qu'apprend-on au collège depuis la troisième jusqu'en rhétorique ? A faire des vers latins. Quel tems y consacre-t-on à l'étude de ce qu'on appelle l'éthique ou la morale ? A peine un mois. Faut-il s'étonner ensuite si l'on rencontre si peu d'hommes vertueux, si peu d'hommes instruits de leurs devoirs envers la Société (1) ?

Au reste, je suppose que, dans une maison d'instruction publique, on se propose de donner aux élèves un cours de morale, que faut il à cet effet ? que les maximes de cette science, toujours fixes et déterminées se rapportent à un principle simple, et duquel on puisse, comme en Géométrie, deduire une infinité de principes secondaires : or, ce prin-

(1) Pourquoi, en donnant une nouvelle forme de gouvernement civil de M. Locke, ne pas expliquer aux jeunes gens ce livre, où sont consenus une partie des bons principes de la morale ?

cipe n'est point encore connu. La Morale n'est donc point encore une science : car enfin l'on n'honorera pas de ce nom un ramas de préceptes incohérens et contradictoires (1) entre eux. Or, si la morale n'est point une science, quel moyen de l'enseigner !

Veut-on que j'en aie enfin découvert le principe fondamental? on doit sentir que l'intérêt du prêtre s'opposera toujours à sa publication, et qu'en tout pays l'on pourra toujours dire : « Point de prêtres » ou point de vraie morale ».

En Italie, en Portugal, ce n'est ni de religion ni de superstition dont on manque.

---

(1) La sorbonne, comme l'église, se prétend infaillible et immuable. A quoi reconnoît-on son immutabilité ? à sa constance à contredire toute idée nouvelle. D'ailleurs, toujours contraire à elle-même en toutes ses décisions, cette sorbonne protégea d'abord Aristote contre Descartes, excommunia les Cartésiens : enseigna depuis leur système, donna à ce même Descartes l'autorité d'un père de l'église, enfin adopta ses erreurs pour combattre les vérités les mieux prouvées. Or à quelle cause attribuer tant d'inconstance dans les opinions de la sorbonne ? à son ignorance des vrais principes de toute science. Rien ne seroit plus curieux qu'un recueil de ses contradictions dans les condamnations successivement portées contre la thèse de l'abbé de Prades, et les ouvrages des Rousseau et des Marmontel, *&c.*

CHAPITRE VII.

De l'éducation morale de l'homme.

Il est peu de bons patriotes, peu de citoyens toujours équitables : pourquoi ? c'est qu'on n'élève point les hommes pour être justes ; c'est que la morale actuelle, comme je viens de le dire, n'est qu'un tissu d'erreurs et de contradictions grossières ; c'est que pour être juste, il faut être éclairé, et qu'on obscurcit dans l'enfant jusqu'aux notions les plus claires de la loi naturelle.

Mais peut-on donner à la première jeunesse des idées nettes de la justice ? Ce que je sais, c'est qu'à l'aide d'un catéchisme religieux, si l'on grave dans la mémoire d'un enfant les préceptes de la croyance souvent la plus ridicule, l'on peut, à l'aide d'un catéchisme moral, y graver par conséquent les préceptes et les principes d'une équité dont l'expérience journalière lui prouveroit à la fois l'utilité et la vérité.

Du moment où l'on distingue le plaisir de la douleur, du moment où l'on a reçu et fait du mal, l'on a déjà quelque notion de la justice.

Pour s'en former les idées les plus claires et les plus précises, que faire ? Se demander :

Qu'est-ce que l'homme ?

R. Un animal, dit-on, raisonnable, mais cer-

tainement sensible, foible et propre à se multiplier.

D. En qualité de sensible, que doit faire l'homme?

R. Fuir la douleur, chercher le plaisir. C'est à cette recherche, c'est à cette fuite constante qu'on donne le nom d'amour de soi (1).

D. En qualité d'animal foible, que doit-il faire encore?

R. Se réunir à d'autres hommes, soit pour se défendre contre les animaux plus forts que lui, soit pour s'assurer une subsistance que les bêtes lui disputent, soit enfin pour surprendre celles qui lui servent de nourriture. De-là toutes les conventions relatives à la chasse et à la pêche.

D. En qualité d'animal propre à se reproduire, qu'arrive-t-il à l'homme?

R. Que les moyens de subsistance diminuent à mesure que son espèce se multiplie.

D. Que doit-il faire en conséquence?

R. Lorsque les lacs et les forêts sont épuisés de poissons et de gibier, il doit chercher de nouveaux moyens de pourvoir à sa nourriture.

(1) Qui veut connoître les vrais principes de la morale doit comme moi s'élever jusqu'au principe de la sensibilité physique, et chercher dans les besoins de la faim, de la soif, &c. la cause qui force les hommes déjà multipliés de cultiver la terre, de se réunir en société, et de faire entr'eux des conventions dont l'observation ou l'infraction fait les hommes justes ou injustes.

D. Quels sont ces moyens ?

R. Ils se réduisent à deux. Lorsque les citoyens sont encore peu nombreux, ils élèvent des bestiaux, et les peuples alors sont pasteurs. Lorsque les citoyens se sont infiniment multipliés, et qu'ils doivent, dans un moindre espace de terrain, trouver de quoi fournir à leur nourriture, ils labourent, et les peuples sont alors agriculteurs.

D. Que suppose la culture perfectionnée de la terre ?

R. Des hommes déjà réunis en sociétés ou bourgades, et des conventions faites entre eux.

D. Quel est l'objet de ces conventions ?

R. D'assurer le bœuf à celui qui le nourrit, et la récolte du champ à celui qui le défriche.

D. Qui détermine l'homme à ces conventions ?

R. Son intérêt et sa prévoyance. S'il étoit un citoyen qui pût enlever la récolte de celui qui sème et laboure, personne ne laboureroit et ne sèmeroit, et l'année suivante la bourgade seroit exposée aux horreurs de la disette et de la famine.

D. Que suit-il de la nécessité de la culture ?

R. La nécessité de la propriété.

D. A quoi s'étendent les conventions de la propriété ?

R. A celles de ma personne, de mes pensées, de ma vie, de ma liberté, de mes biens.

D. Les conventions de la propriété une fois établies, qu'en résulte-t-il ?

R. Des peines contre ceux qui les violent, c'est-à-dire, contre les voleurs, les meurtriers, les fanatiques, et les tyrans. Abolit-t-on ces peines ? alors toute convention entre les hommes est nulle. Qu'un d'eux puisse impunément attenter à la propriété des autres, de ce moment les hommes rentrent en état de guerre. Toute société entre eux est dissoute. Ils doivent se fuir comme ils fuient les lions et les tigres.

D. Est-il des peines établies dans les pays policés contre les infracteurs du droit de propriété ?

R. Oui : du moins dans tous ceux où les biens ne sont pas en commun (1), c'est-à-dire, chez presque toutes les nations.

---

(1) Il fut, dit-on, des peuples dont les biens étoient en commun. Quelques-uns vantent beaucoup cette communauté de biens. Point de peuples heureux, disent-ils, que les peuples sans propriété. Ils citent en exemple les scythes, les tartares, les spartiates.

Quant aux scythes et aux tartares, ils conservèrent toujours la propriété de leurs bestiaux. Or c'est dans cette propriété que consistoit toute leur richesse. A l'égard des spartiates, on sait qu'ils avoient des esclaves, que chaque famille possédoit l'une des trente-neuf mille portions de terre qui composoient le territoire de Lacédémone ou de la Laconie. Les spartiates avoient donc des propriétés.

Quelque vertueux qu'ils fussent, l'histoire néanmoins nous apprend qu'à l'exemple des autres hommes, les lacédémoniens vouloient recueillir sans semer, et qu'ils chargeoient en conséquence les ilotes de la culture de leurs terres. Ces ilotes étoient les nègres de la république. Ils en mettoient le sol en valeur. De-là le besoin d'esclaves, et peut-être la nécessité de la guerre.

On voit donc, par la forme même du gouvernement de

D. Qui rend ce droit de propriété si sacré, et par quelle raison, sous le nom de *Termes*, en a-t-on presque par tout fait un dieu ?

Lacédémone, que la partie libre de ses habitans ne pouvoit être heureuse qu'aux dépens de l'autre, et que la prétendue communauté de biens des spartiates ne pouvoit, comme quelques-uns le supposent, opérer chez eux le miracle d'une félicité universelle.

Sous le gouvernement des jésuites, les habitans du Paraguai cultivoient les terres en commun et de leurs propres mains. En étoient-ils plus heureux ? J'en doute. L'indifférence avec laquelle ils apprirent la destruction des jésuites, justifie ce doute. Ces peuples, sans propriété, étoient sans énergie et sans émulation. Mais l'espoir de la gloire et de la considération ne pouvoit-il pas vivifier leurs ames ? non ; la gloire et la considération sont une monnoie, un moyen d'acquérir des plaisirs réels. Or de quel plaisir, en ce pays, avantager l'un de préférence aux autres ?

Qui considère l'espéce et le petit nombre des sociétés où cette communauté de biens eut lieu, soupçonne toujours que des obstacles secrets s'opposent à la formation comme au bonheur de pareilles sociétés. Pour porter un jugement sain sur cette question, il faudroit l'avoir profondément méditée ; avoir examiné si l'existence d'une telle société est également possible dans toutes les positions, et pour cét effet, l'avoir considérée :

1°. Dans une île.

2°. Dans un pays coupé par de vastes déserts, défendu par d'immenses forêts, et dont la conquête soit, par cette raison, également indifférente et difficile.

3°. Dans des contrées dont les habitans, errans comme les tartares avec leurs troupeaux, peuvent toujours échapper à la poursuite de l'ennemi.

4°. Dans un pays couvert de villes, environné de nations puissantes, et voir enfin si, dans cette dernière position (sans contredit la plus commune), cette société pourroit conserver le degré d'émulation, d'esprit et de courage nécessaire pour résister à des peuples propriétaires, savans et éclairés.

Je ne m'étendrai pas davantage sur une question dont la vérité

R. C'est que la conservation de la propriété est le dieu moral des empires ; c'est qu'elle y entretient la paix domestique, y fait régner l'équité ; c'est que les hommes ne se sont rassemblés que pour s'assurer de leurs propriétés ; c'est que la justice, qui renferme en elle seule presque toutes les vertus, consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, se réduit par conséquent au maintien de ce droit de la propriété, et qu'enfin les diverses loix n'ont jamais été que les divers moyens d'assurer ce droit aux citoyens.

D. Mais la pensée doit-elle être comprise au nombre des propriétés, et qu'entend-on alors par ce mot ?

R. Le droit, par exemple, de rendre à Dieu le culte que je crois lui devoir être le plus agréable. Quiconque me dépouille de ce droit viole ma propriété : et quel que soit son rang, il est punissable.

D. Est-il des cas où le prince puisse s'opposer à l'établissement d'une religion nouvelle ?

R. Oui, lorsqu'elle est intolérante.

D. Qui l'y autorise alors ?

R. La sûreté publique. Il sait que cette religion, devenue la dominante, deviendra persécutrice. Or, le prince, chargé du bonheur de ses sujets, doit s'opposer aux progrès d'une telle religion.

---

ou la fausseté importe d'autant moins à mon sujet que, par-tout où la communauté des biens n'a pas lieu, la propriété doit être sacrée.

D. Mais pourquoi citer la justice comme le germe de toutes les vertus ?

R. C'est que du moment où, pour s'assurer leur bonheur, les hommes se rassemblent en société, il est de la justice que chacun, par sa douceur, son humanité, et ses vertus, contribue, autant qu'il est en lui, à la félicité de cette même société.

D. Je suppose les loix d'une nation dictées par l'équité, quels moyens de les faire observer et d'allumer dans les ames l'amour de la patrie ?

R. Ces moyens sont les peines infligées aux crimes et les récompenses décernées aux vertus.

D. Quelles sont les récompenses de la vertu ?

R. Les titres, les honneurs, l'estime publique, et tous les plaisirs dont cette estime est représentative.

D. Quelles sont les peines du crime ?

R. Quelquefois la mort, souvent la honte, compagne du mépris.

D. Le mépris est-il une peine ?

R. Oui, du moins dans les pays libres et bien administrés. Dans un tel pays, le supplice du mépris public est cruel et redouté. Il suffit, pour contenir les grands dans le devoir. La crainte du mépris les rend justes, actifs, laborieux.

D. La justice doit sans doute régir les empires ; elle y doit régner par les loix. Mais les loix sont-elles toutes de même nature ?

R. Non : il en est, pour ainsi dire, d'invariables, sans lesquelles la société ne peut subsister, ou du moins subsister heureusement : telles sont les loix fondamentales de la propriété.

D. Est-il quelquefois permis de les enfreindre ?

R. Non : si ce n'est dans les positions rares où il s'agit du salut de la patrie.

D. Qui donne alors le droit de les violer ?

R. L'intérêt général, qui ne reconnoît qu'une loi unique et inviolable.

Salus populi suprema lex esto.

D. Toutes les loix doivent-elles se taire devant celle-ci ?

R. Oui : que des armées turques marchent à Vienne, le législateur, pour les affamer, peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ses compatriotes, et brûler leurs greniers, s'ils sont près de l'ennemi.

D. Les loix sont-elles si sacrées qu'on ne puisse jamais les réformer ?

R. On le doit, lorsqu'elles sont contraires au bonheur du plus grand nombre.

D. Mais toute proposition de réforme n'est-elle pas souvent regardée dans un citoyen comme une témérité punissable ?

R. J'en conviens : cependant si l'homme doit la vérité à l'homme ; si la connoissance de la vérité est toujours utile ; si tout intéressé a droit de pro-

poser ce qu'il croit devoir être avantageux à sa compagnie, tout citoyen, par la même raison, a le droit de proposer à sa nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à la félicité générale.

D. Cependant il est des pays où l'on proscrit la liberté de la presse, et jusqu'à celle de penser.

R. Oui : parce qu'on imagine pouvoir plus facilement voler l'aveugle que le clairvoyant, et duper un peuple idiot qu'un peuple éclairé. Dans toute grande nation, il est toujours des intéressés à la misère publique. Ceux-là seuls nient aux citoyens le droit d'avertir leurs compatriotes des malheurs auxquels souvent une mauvaise loi les expose.

D. Pourquoi n'est-il point de méchant de cette espèce dans les sociétés encore petites et naissantes ? Pourquoi les loix y sont-elles presque toujours justes et sages ?

R. C'est que les loix s'y font du consentement, et par conséquent pour l'utilité de tous ; c'est que les citoyens, encore peu nombreux, ne peuvent y former des associations particulières contre l'association générale, ni détacher encore leur intérêt de l'intérêt public.

D. Pourquoi les loix sont-elles alors si religieusement observées

R. C'est qu'alors nul citoyen n'est plus fort que les loix ; c'est que son bonheur est attaché à leur observation, et son malheur à leur infraction.

D. Entre les diverses loix, n'en est-il point auxquelles on donne le nom de loix naturelles ?

R. Ce sont celles, comme je l'ai déjà dit, qui concernent la propriété, qu'on trouve établies chez presque toutes les nations et les sociétés policées, parce que les sociétés ne peuvent se former qu'à l'aide de ces loix.

D. Est-il encore d'autres loix ?

R. Oui : il en est de variables, et ces loix sont de deux espèces ; les unes variables par leur nature : telles sont celles qui regardent le commerce, la discipline militaire, les impôts, &c. Elles peuvent et doivent se changer, selon les tems et les circonstances. Les autres, immuables de leur nature, sont variables, parce qu'elles ne sont point encore portées à leur perfection. Dans ce nombre, je citerai les lois civiles et criminelles ; celles qui regardent l'administration des finances, le partage des biens, les testamens (1), les mariages (2), &c.

(1) Le droit de tester est-il nuisible ou utile à la société ; c'est un problême non encore résolu. Le droit de tester, disent les uns, est un droit de propriété dont on ne peut légitimement dépouiller le citoyen.

Tout homme, disent les autres, a sans doute de son vivant le droit de disposer à son gré de sa propriété : mais lui mort, il cessé d'être propriétaire. Le mort n'est plus rien. Le droit de transférer son bien à tel ou tel ne lui peut avoir été conféré que par la loi. Or, supposons que ce droit occasionnât une infinité de procès et de discussions, et que tout compensé il fût plus à charge qu'utile à la société, qui peut contester à cette société, le droit de changer une loi qui lui devient nuisible ?

(2) *La volonté de l'homme est ambulatoire*, disent les loix,

D. L'imperfection de ces loix est-elle uniquement l'effet de la paresse et de l'indifférence des législateurs ?

---

et les loix ordonnent l'indissolubilité du mariage : quelle contradiction ! Que s'ensuit-il ? le malheur d'une infinité d'époux. Or, le malheur engendre entr'eux la haine, et la haine souvent les crimes les plus atroces. Mais qui donna lieu à l'indissolubilité du mariage ? la profession de laboureur qu'exercèrent d'abord les premiers hommes.

Dans cet état, le besoin réciproque et journalier que les époux ont l'un de l'autre, allège le joug du mariage. Tandis que le mari défriche la terre, laboure le champ, la femme nourrit la volaille, abreuve les bestiaux, tond les brebis, soigne le ménage et la basse-cour, prépare le dîner du mari, des enfans et des domestiques. Les conjoints, occupés du même objet, c'est-à-dire, de l'amélioration de leurs terres, se voient peu, sont à l'abri de l'ennui, par conséquent du dégoût. Qu'on ne s'étonne donc point si le mari et la femme, toujours en action et toujours nécessaires l'un à l'autre, chérissent même quelquefois l'indissolubilité de leur hymen.

S'il n'en est pas de même dans les professions du sacerdoce, des armes et de la magistrature ; c'est qu'en ces diverses professions les époux se sont moins nécessaires l'un à l'autre. En effet, de quelle utilité la femme peut-elle être à son mari dans les fonctions de mufti, de visir, de cadi, &c. ? La femme alors n'est pour lui qu'une propriété de luxe et de plaisir. Telles sont les causes qui, chez les différens peuples, ont modifié d'une infinité de manières l'union des deux sexes. Il est des pays où l'on a plusieurs femmes et plusieurs concubines ; d'autres où l'on s'épouse après deux ou trois ans de jouissance et d'épreuves. Il est enfin des contrées où les femmes sont en commun ; où l'union des deux époux ne s'étend pas au-delà de la durée de leur amour. Or, supposons que dans l'établissement d'une nouvelle forme de mariage, un législateur, affranchi de la tyrannie des préjugés et de la coutume, ne se proposât que le bien public et le plus grand bonheur des époux pour objet, que non con-

R. D'autres causes y concourent : tel est le fanatisme, la superstition, et la conquête.

D. Si les loix établies par l'une de ces causes sont favorables aux fripons, que s'ensuit-il ?

R. Qu'elles sont protégées par ces mêmes fripons.

D. Les vertueux, par la raison contraire, ne doivent-ils pas en désirer l'abolition ?

R. Oui : mais les vertueux sont en petit nombre. Ils ne sont pas toujours les plus puissans. Les mauvaises loix en conséquence ne sont point abolies, et peuvent rarement l'être.

D. Pourquoi ?

R. C'est qu'il faut du génie pour substituer de bonnes loix à de mauvaises, et qu'il faut ensuite du courage pour les faire recevoir. Or, dans presque tous les pays, les grands n'ont ni le génie nécessaire pour faire de bonnes loix, ni le courage suffisant pour les établir, et braver le cri des mal intention-

---

tent de permettre le divorce, il cherchât et découvrît le moyen de rendre l'union conjugale la plus délicieuse possible, ce moyen trouvé, la forme des mariages deviendroit invariable, parce que nul n'a le droit de substituer de moins bonnes à de meilleurs loix, de diminuer la somme de la félicité nationale, et même de s'opposer aux plaisirs des individus, lorsque ces plaisirs ne sont pas contraires au bonheur du plus grand nombre.

Mais comment n'a-t-on pas encore résolu ce problême important? c'est qu'obstinément attachées à leurs usages, les nations ne les changent point qu'elles n'y soient forcées par une absolue nécessité. Or, quelque mauvaise que soit la forme actuelle des mariages, il arrive cependant que si les sociétés en conséquence subsistent moins heureusement, cependant elles subsistent, et la paresse des législateurs s'en contente.

nés. Si l'homme aime à régir les autres hommes, c'est toujours avec le moins de peine et de soin possible.

D. En supposant, dans un prince, le desir de perfectionner la science des loix, que doit-il faire ?

R. Encourager les hommes de génie à l'étude de cette science, et les charger d'en résoudre les divers problêmes.

D. Qu'arriveroit-il alors ?

R. Que les loix invariables, encore imparfaites, cesseroient de l'être, et deviendroient invariables et sacrées.

D. Pourquoi sacrées ?

R. C'est que d'excellentes loix, nécessairement l'œuvre de l'expérience et d'une raison éclairée, sont censées révélées par le ciel lui-même ; c'est que l'observation de telles loix peut être regardée comme le culte le plus agréable à la Divinité, et comme la seule vraie religion : religion que nulle puissance et Dieu lui-même ne peut abolir, parce que le mal répugne à sa nature.

D. Les rois, à cet égard, n'ont-ils pas été quelquefois plus puissans que les dieux ?

R. Parmi les princes, il en est sans doute qui, violant les droits les plus saints de la propriété, ont attenté aux biens, à la vie, à la liberté de leurs sujets. Ils reçurent du ciel la puissance, et non le droit de nuire. Ce droit ne fut conféré à personne

personne. Peut-on croire qu'à l'exemple des esprits infernaux, les princes soient condamnés à tourmenter leurs sujets ? Quelle affreuse idée de la souveraineté ! Faut il accoutumer les peuples à ne voir qu'un ennemi dans leur monarque, et dans le sceptre que le pouvoir de nuire ?

On sent, par cette esquisse, le degré de perfection auquel un tel catéchisme pourroit porter l'éducation du citoyen, combien il éclaireroit les sujets et les monarques sur leurs devoirs respectifs, et quelles idées saines enfin il leur donneroit de la morale.

Réduit-on au simple fait de la sensibilité physique le principe fondamental de la science des mœurs ? cette science devient à portée des hommes de tout âge et de tout esprit. Tous peuvent en avoir la même idée.

Du moment où l'on regarde cette sensibilité physique comme le premier principe de la morale, ses maximes cessent d'être contradictoires : ses axiomes, enchaînés les uns aux autres, supportent la démonstration la plus rigoureuse ; ses principes enfin, dégagés des ténèbres d'une Philosophie spéculative, sont clairs, et d'autant plus généralement adoptés, qu'ils découvrent plus sensiblement aux citoyens l'intérêt qu'ils ont d'être vertueux (1).

(1) Le besoin des vertus sociales peut être senti de l'enfance

Quiconque s'est élevé à ce premier principe voit, si je l'ose dire, du premier coup-d'œil tous les défauts d'une législation : il sait si la digue, opposée par les loix aux passions contraires au bien

même. Veut-on graver profondément dans sa mémoire les principes de la justice? je voudrois que dans un tribunal créé à cet effet dans chaque collège, les enfans jugeassent eux-mêmes leurs différends; que les sentences de ce petit tribunal, portées par appel devant les maîtres, y fussent confirmées ou rectifiées, selon qu'elles seroient justes ou injustes; que dans ces mêmes collèges l'on apostât des hommes pour faire aux élèves de ces espèces d'injures et d'offenses dont l'injustice, difficile à prouver, contraignît et le plaignant de réfléchir sur sa cause pour la bien plaider, et le tribunal d'enfans de réfléchir sur cette même cause pour la bien juger.

Les élèves, forcés par ce moyen de porter habituellement leurs regards sur les préceptes de la justice, en acquerroient bientôt des idées nettes. C'est par une méthode à peu-près pareille que Rousseau donne à son Emile les premières notions de la propriété. Rien de plus ingénieux que cette méthode; cependant on la néglige. Rousseau n'eût-il fait que cette seule découverte, je le compterois parmi les bienfaiteurs de l'humanité, et lui érigerois volontiers la statue qu'il demande.

L'on ne s'attache point assez à former le jugement des enfans. A-t-on chargé leur mémoire d'une infinité de petits faits, l'on est content. Que s'ensuit-il? que l'homme est un prodige de babil dans son enfance, et de non-sens dans l'âge mûr.

Pour former le jugement d'un élève, que faut-il? le faire d'abord raisonner sur ce qui l'intéresse personnellement. Son esprit s'est-il étendu, il faut le lui faire appliquer à de plus grands objets. Exposer pour cet effet à ses yeux le tableau des loix et des usages des différens peuples, l'établir juge de la sagesse, de la folie de ces usages, de ces loix, et lui en faire enfin peser la perfection ou l'imperfection à la balance du plus grand bonheur et du plus grand intérêt de la république. C'est en méditant le principe de l'utilité nationale que l'enfant acquerroit des idées saines et générales de la morale. Son esprit

public, est assez forte pour en soutenir l'effort; si la loi punit et récompense dans cette juste proportion qui doit nécessiter les hommes à la vertu. Il n'apperçoit enfin, dans cet axiome tant vanté de la morale actuelle,

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qui te fût fait.

qu'une maxime secondaire, domestique, et toujours insuffisante pour éclairer les citoyens sur ce qu'ils doivent à leur patrie. Il substitue bientôt à cet axiome celui qui déclare

« *Le bien public, la suprême loi* »;

axiome qui, renfermant d'une manière plus générale et plus nette tout ce que le premier a d'utile,

---

d'ailleurs exercé sur ces grands objets en seroit plus propre à toute espèce d'étude.

Plus l'aplication nous devient facile, plus les forces de notre esprit se sont accrues. On ne peut de trop bonheur accoutumer l'enfant à la fatigue de l'attention; et pour lui en faire contracter l'habitude, il faut, quoi qu'en dise Rousseau, employer quelquefois le ressort de la crainte. Ce sont les maîtres justes et sévères qui forment en général les meilleurs élèves. L'enfant, comme l'homme, n'est mu que par l'espoir du plaisir et la crainte de la douleur. L'enfant n'est-il point encore sensible au plaisir; n'est-il point susceptible de l'amour de la gloire; est-il sans émulation; c'est la crainte du châtiment qui seule peut fixer son attention. La crainte est, dans l'éducation publique, une ressource à laquelle les maîtres sont indispensablement obligés de recourir, mais qu'ils doivent ménager avec prudence.

est applicable à toutes les positions différentes où peut se trouver un citoyen, et convient également au bourgeois, au juge, au ministre, &c. C'est, si je l'ose dire, de la hauteur d'un tel principe que, descendant jusqu'aux conventions locales qui forment le droit coutumier de chaque peuple, chacun s'instruiroit plus particulièrement de l'espèce de ses engagemens, de la sagesse ou de la folie des usages, des loix, des coutumes de son pays, et pourroit en porter un jugement d'autant plus sain, qu'il auroit plus habituellement présent à l'esprit les grands principes, à la balance desquels on pèse la sagesse et l'équité même des loix.

On peut donc donner à la jeunesse des idées nettes et saines de la morale : à l'aide d'un catéchisme de probité, on peut donc porter cette partie de l'éducation au plus haut degré de perfection. Mais que d'obstacle à surmonter !

CHAPITRE VIII.

Intérêt du prêtre, premier obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

L'INTÉRÊT du clergé, comme celui de tous les corps, change selon les lieux, les tems et les circonstances. Toute morale dont les principes sont fixes ne sera donc jamais adoptée du sacerdoce. Il en veut une dont les préceptes obscurs, contradic-

toires, et par conséquent variables, se prêtent à toutes les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver.

Il faut au prêtre une morale arbitraire (1), qui lui permette de légitimer aujourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

Malheur aux nations qui lui confient l'éducation de leurs concitoyens ! il ne leur donnera que de fausses idées de la justice : et mieux vaudroit ne leur en donner aucune. Quiconque est sans préjugé est d'autant plus susceptible de bonnes instructions. Mais où trouver de telles instructions ? Dans l'histoire de l'homme, dans celle des nations, de leurs loix, et des motifs qui les ont fait établir. Or, ce n'est pas dans de pareilles sources que le clergé permet de puiser les principes de la justice. Son intérêt le lui défend. Il sent qu'éclairés par cette étude, les peuples mesureroient l'estime ou le mépris dû aux diverses actions sur l'échelle de l'utilité générale. Et quel respect alors auroient

(1) Point de propositions évidentes que les théologiens ne rendent problématiques. On les a vus, selon les tems et les circonstances, tantôt soutenir que c'est au prince, tantôt que c'est à la loi qu'il faut obéir. Cependant ni la raison, ni l'intérêt même du monarque ne laissent de doute sur cet objet. Suivez la loi, dit Louis XII, malgré les ordres contraires que l'importunité peut quelquefois arracher au souverain.

La loi est censée la volonté réfléchie du prince. Ses ordres ne sont réputés que la volonté de ses ministres et de ses favoris.

ils pour les bonzes, les bramines, et leur prétendue sainteté? Que fait au public leurs macérations, leur haire, leur aveugle obéissance? Toutes ces vertus monacales ne contribuent en rien au bonheur national. Il n'en est pas de même des vertus d'un citoyen, c'est-à-dire, de la générosité, de la vérité, de la justice, de la fidélité à l'amitié, à sa parole, aux engagemens pris avec la société dans laquelle on vit. De telles vertus sont vraiment utiles. Aussi nulle ressemblance entre un saint (1) et un citoyen vertueux.

Le clergé, pour qu'on le croie utile, prétendroit-il que c'est à ses prières, que c'est aux effets de la grace que les hommes doivent leur probité (2)? L'expérience prouve que la probité de l'homme est l'œuvre de son éducation; que le peuple est ce que le fait la sagesse de ses loix; que l'Italie moderne a plus de foi et moins de vertus que

(1) On peut être religieux sous un gouvernement arbitraire, mais non vertueux; parce que le gouvernement, en détachant l'intérêt des particuliers de l'intérêt public, éteint dans l'homme l'amour de la patrie. Rien par conséquent de commun entre la religion et la vertu.

(2) Qu'on quadruple les prêtres dans une province, et les maréchaussées dans l'autre, quelle sera la moins infestée de voleurs. Ce ne sera pas celle qu'on garnira de prêtres. Dix millions de dépense par an en cavaliers contiendront par conséquent plus de fripons et de scélérats, que 150 millions par an en prêtres. Quelle épargne à faire pour une nation! Quelle compagnie multipliée de brigands aussi à charge à l'état que tout un clergé?

l'ancienne ; et qu'enfin c'est toujours au vice de l'administration qu'on doit rapporter les vices des particuliers.

Un gouvernement cesse-t-il d'être économe, s'endette-t-il de mauvaises affaires ; comme le prodigue, commence-t-il par être dupe, il finit par être fripon. Les grands, en qualité de forts, s'y croient-ils tout permis ; sont-ils sans justice et sans parole ; sous ce gouvernement les peuples sont sans mœurs. Ils s'accoutument bientôt à compter la force pour tout, et la justice pour rien.

C'est à l'aide d'un catéchisme moral : c'est en y rappelant à la mémoire des hommes, et les motifs de leur réunion en société, et leurs conventions simples et primitives, qu'on pourroit leur donner des idées nettes de l'équité. Mais plus ce catéchisme seroit clair, plus la publication en seroit défendue. Ce catéchisme supposeroit pour instituteurs de la jeunesse des hommes instruits dans la connoissance du droit naturel, du droit des gens, et des principales loix de chaque empire. Or, de tels hommes transporteroient bientôt à la puissance temporelle la vénération conçue pour la spirituelle. Les prêtres s'opposeroient donc toujours à la publication d'un tel ouvrage, et leurs criminelles oppositions trouveront encore des approbateurs. L'ambition sacerdotale se permet tout ; elle calomnie, elle persécute, elle aveugle les hommes, et paroît toujours juste aux yeux de ses partisans.

Reproche t-on au moine son intolérance et sa cruauté ? il répond que son état l'exige, qu'il fait son métier. Est-il donc des professions où l'on ait le droit de faire le mal public ? S'il en est, il faut les abolir. Tout homme n'est-il pas citoyen avant d'être citoyen de telle profession ? S'il en étoit une qui pût excuser le crime, à quel titre eût-on puni Cartouche ? Il étoit chef d'une bande de brigands : il voloit, il faisoit son métier.

Le clergé n'a donc pas le droit, mais le pouvoir de s'opposer à la perfection de la partie morale de l'éducation.

Déjà les prêtres redoutent un changement prochain dans l'instruction publique. Mais leur crainte est panique. Qu'on est loin encore d'adopter un bon plan d'éducation ! Les hommes seront encore long-tems stupides. Que l'église catholique se rassure donc, et croie qu'en un siècle aussi superstitieux, ses ministres conserveront toujours assez de puissance pour s'opposer efficacement à toute réforme utile.

La nécessité seule peut triompher de leurs intrigues, peut opérer un changement désirable, mais inexécutable sans la faveur, la protection, et le concours des gouvernemens.

CHAPITRE IX.

Imperfection de la plupart des gouvernemens, second obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

UNE mauvaise forme de gouvernement est celle où les intérêts des citoyens sont divisés et contraires, où la loi ne les force point également de concourir au bien général. Il est donc peu de bons gouvernemens. Dans les mauvais, quelles sont les actions auxquelles on donne le nom de vertueuses ? Seroit-ce aux actions conformes à l'intérêt du plus grand nombre ? Ces actions y sont souvent déclarées criminelles par les édits des puissans et les mœurs du siècle. Or, quels préceptes honnêtes, en ces pays, donner aux citoyens, et quel moyen de les graver profondément dans leur mémoire ?

Je l'ai déjà dit, l'homme reçoit deux éducations :

Celle de l'enfance ; elle est donnée par les maîtres :

Celle de l'adolescence : elle est donnée par la forme du gouvernement où l'on vit, et les mœurs de sa nation.

Les préceptes de ces deux parties de l'éducation sont-ils contradictoires ? ceux de la première sont nuls.

Ai-je, dès l'enfance, inspiré à mon fils l'amour de la patrie; l'ai-je forcé d'attacher son bonheur à la pratique des actions vertueuses, c'est-à-dire, à des actions utiles au plus grand nombre : si ce fils, à sa première entrée dans le monde, voit les patriotes languir dans le mépris, la misère, et l'oppression; s'il apprend que, haïs des grands et des riches, les hommes vertueux, tarés à la ville, sont encore bannis de la cour, c'est-à dire, de la source des graces, des honneurs, et des richesses (qui, sans contredit, sont des biens réels), il y a cent à parier contre un que mon fils ne verra dans moi qu'un radoteur absurde, qu'un fanatique austère, qu'il méprisera ma personne; que son mépris pour moi réfléchira sur mes maximes, et qu'il s'abandonnera à tous les vices que favorisent la forme du gouvernement et les mœurs de ses compatriotes.

Qu'au contraire les préceptes donnés à son enfance lui soient rappelés dans son adolescence, et qu'à son entrée dans le monde un jeune homme y voie les maximes de ses maîtres honorées de l'approbation publique, plein de respect pour ces maximes, elles deviendroient la règle de sa conduite, il sera vertueux.

Mais dans un empire tel que celui de la Turquie, qu'on ne se flatte point de former de pareils hommes. Toujours en crainte, toujours exposé à la violence, est ce dans cet état d'inquié-

tude qu'un citoyen peut aimer la vertu et la patrie? Son souhait, c'est de pouvoir repousser la force par la force. Veut-il assurer son bonheur, peu lui importe d'être juste; il lui suffit d'être fort. Or, dans un gouvernement arbitraire, quel est le fort? Celui qui plaît aux despotes et aux sous-despotes. Leur faveur est une puissance. Pour l'obtenir, rien ne coûte. L'acquiert-on par la bassesse, le mensonge, et l'injustice, on est bas, menteur, et injuste. L'homme franc et loyal, déplacé dans un tel gouvernement, y seroit empalé avant la fin de l'année. S'il n'est point d'homme qui ne redoute la douleur et la mort, tout scélérat peut toujours, en ce pays, justifier la conduite la plus infame.

Des besoins mutuels, dira-t-il, ont forcé les hommes à se réunir en sociétés. S'ils ont fondé des villes, c'est qu'ils ont trouvé plus d'avantages à se rassembler qu'à s'isoler. Le desir du bonheur a donc été le seul principe de leur union. Or, ce même motif, ajoutera-t-il, doit forcer de se livrer au vice, lorsque, par la forme du gouvernement, les richesses, les honneurs, et la félicité en sont les récompenses.

Quelqu'insensible qu'on soit à l'amour des richesses et des grandeurs, il faut, dans tout pays où la loi impuissante ne peut efficacement protéger le foible contre le fort, où l'on ne voit que des oppresseurs et des opprimés, des bourreaux, et des

pendus, que l'on recherche les richesses et les places, sinon comme un moyen de faire des injustices, au moins comme un moyen de se soustraire à l'oppression.

Mais il est des gouvernemens arbitraires où l'on prodigue encore des éloges à la modération des sages et des héros anciens, où l'on vante leur désintéressement, l'élévation, et la magnanimité de leur ame. Soit : mais ces vertus y sont passées de mode, la louange des hommes magnanimes est dans la bouche de tous et dans le cœur d'aucun. Personne n'est, dans sa conduite, la dupe de pareils éloges.

J'ai vu des admirateurs des tems héroïques vouloir rappeler dans leur pays les institutions des anciens : vains efforts. La forme des gouvernemens et des religions s'y oppose. Il est des siècles où toute réforme dans l'instruction publique doit être précédée de quelque réforme dans l'administration et le culte.

A quoi se réduisent, dans un gouvernement despotique, les conseils d'un père à son fils ? A cette phrase effrayante : « Mon fils, sois bas, rampant, » sans vertus, sans talens, sans caractère; sois ce » que la cour veut que tu sois, et chaque instant de » la vie souviens-toi que tu es esclave ».

Ce n'est point en un tel pays, à des instituteurs courageusement vertueux qu'un père confiera l'éducation de ses enfans. Il ne tarderoit pas à s'en

repentir. Je veux qu'un lacédémonien eût, du tems de Xercès, été nommé instituteur d'un seigneur Persan ; que fût-il arrivé ? Qu'élevé dans les principes du patriotisme et d'une frugalité austère, le jeune homme, odieux à ses compatriotes, eût, par sa probité mâle et courageuse, mis des obstacles à sa fortune. O Grec, trop durement vertueux ! se fût alors écrié le père, qu'as-tu fais de mon fils ? Tu l'as perdu. Je desirerois en lui cette médiocrité d'esprit, ces vertus molles et flexibles auxquelles on donne, en Perse, les noms de sagesse, d'esprit, de conduite, d'usage du monde, &c. Ce sont de beaux noms, diras-tu, sous lesquels la Perse déguise les vices accrédités dans son gouvernement. Soit. Je voulois le bonheur et la fortune de mon fils ; son indigence ou sa richesse, sa vie ou sa mort dépendent du Prince, tu le sais, il falloit donc en faire un courtisan adroit ; et tu n'en as fait qu'un héros et un homme vertueux. Tel eût été le discours du père. Qu'y répondre ? Quelle plus grande folie, eussent ajouté les prudens du pays, que de donner l'éducation honnête et magnanime à l'homme destiné, par la forme du gouvernement, à n'être qu'un courtisan vil et un scélérat obscur ? Que servoit de lui inspirer l'amour de la vertu ? Est-ce au milieu de la corruption qu'il pouvoit la conserver ?

Il s'ensuit donc qu'en tout gouvernement despotique, et qu'en tout pays où la vertu est

odieuse au puissant, il est également inutile et fou de prétendre à la formation de citoyens honnêtes.

CHAPITRE X.

Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en suppose une dans les loix et la forme du gouvernement.

PROPOSE-T-ON dans un gouvernement vicieux un bon plan d'éducation ? se flatte t-on de l'y faire recevoir ? l'on se trompe. L'auteur d'un tel plan est trop borné dans ses vues pour pouvoir en rien attendre de grand. Les préceptes de cette éducation nouvelle sont-ils en contradiction avec les mœurs et le gouvernement, ils sont toujours réputés mauvais. En quel moment seroient ils adoptés ? Lorsqu'un peuple éprouve de grands malheurs, de grandes calamités, et qu'un concours heureux et singulier de circonstances fait sentir au prince la nécessité d'une réforme. Tant qu'elle n'est point sentie, on peut, si l'on veut, méditer les principes d'une bonne éducation. Leur découverte doit précéder leur établissement. D'ailleurs plus l'on s'occupe d'une science, plus on y apperçoit de vérités nouvelles; plus on en simplifie les principes. Mais qu'on n'espère pas les faire adopter.

Quelques hommes illustres ont jeté de grandes

lumières sur ce sujet, et l'éducation est toujours la même. Pourquoi? c'est qu'il suffit d'être éclairé pour concevoir un bon plan d'instruction, et qu'il faut être puissant pour l'établir. Qu'on ne s'étonne donc pas si, dans ce genre, les meilleurs ouvrages n'ont point encore opéré de changement sensible. Mais ces ouvrages doivent-ils en conséquence être regardés comme inutiles? Non, ils ont réellement avancé la science de l'éducation. Un mécanicien invente une machine nouvelle, en a-t-il calculé les effets et prouvé l'utilité, la science est perfectionnée. La machine n'est point faite; elle n'est encore d'aucun avantage au public, mais elle est découverte. Il ne s'agit que de trouver le riche, qui la fasse construire : et, tôt ou tard, ce riche se trouve.

Qu'une idée si flatteuse encourage les philosophes à l'étude de la science de l'éducation. S'il est une recherche digne d'un citoyen vertueux, c'est celle des vérités dont la connoissance peut être un jour si utile à l'humanité. Quel espoir consolant dans ses travaux que celui du bonheur de la postérité! Les découvertes des philosophes sont, en ce genre, autant de germes qui, déposés dans les bons esprits, n'attendent qu'un évènement qui les féconde : et, tôt ou tard, cet évènement arrive.

L'univers moral est, aux yeux du stupide, dans un état constant de repos et d'immobilité. Il croit que tout a été, est, et sera comme il est. Dans le

passé et l'avenir, il ne voit jamais que le présent. Il n'en est pas ainsi de l'homme éclairé. Le monde moral lui présente le spectacle toujours varié d'une révolution perpétuelle. L'univers, toujours en mouvement, lui paroît forcé de se reproduire sans cesse sous des formes nouvelles, jusqu'à l'épuisement total de toutes les combinaisons, jusqu'à ce que tout ce qui peut être, ait été, et que l'imaginable ait existé.

Le philosophe apperçoit donc dans un plus ou moins grand lointain le moment où la puissance adoptera le plan d'instruction présenté par la sagesse. Qu'excité par cet espoir le philosophe s'occupe d'avance à sapper les préjugés qui s'opposent à l'exécution de ce plan.

Veut-on élever un magnifique monument, il faut, avant d'en jeter les fondemens, faire choix de la place, abattre les masures qui la couvrent, en enlever les décombres. Tel est l'ouvrage de la philosophie. Qu'on ne l'accuse plus de rien edifier (1). C'est elle qui maintenant substitue une morale

(1) On a dit long-tems des philosophes qu'ils détruisoient tout, qu'ils n'édifioient rien : on ne leur fera plus ce reproche. Au reste, ces Hercules modernes n'eussent-ils étouffé que des erreurs monstrueuses, ils eussent encore bien mérité de l'humanité. L'accusation portée contr'eux à cet égard est l'effet du *besoin qu'en général les hommes ont de croire*, soit des vérités, soit des mensonges. C'est dans la première jeunesse qu'on leur fait contracter ce besoin, qui devient ensuite en eux une faculté toujours avide de pâture. Un philosophe brise-t-il une

morale claire, saine et puisée dans les besoins mêmes de l'homme, à cette morale obscure, monacale et fanatique, fléau de l'univers présent et passé. C'est en effet aux philosophes qu'on doit cet unique et premier axiome de la morale :

« *Que le bonheur public soit la suprême loi :* »

Peu de gouvernemens sans doute se conduisent par cette maxime : mais imputer la faute aux philosophes, c'est leur faire un crime de leur impuissance. L'architecte a-t-il donné le plan, le dévis et la coupe du palais, il a rempli sa tâche : c'est à l'état d'acheter le terrein et de fournir les fonds nécessaires à sa construction. Je sais qu'on la diffère long-tems, qu'on étaie long-tems les vieux palais, avant d'en élever un nouveau. Jusques-là les plans sont inutiles : ils restent dans le porte-feuille; mais on les y retrouve.

L'architecte de l'édifice moral, c'est le philosophe. Le plan est fait. Mais la plupart des religions et des gouvernemens s'opposent à son exécution. Qu'on lève ces obstacles qu'une stupidité religieuse ou tyrannique met aux progrès de la morale, c'est alors qu'on pourra se flatter de porter

erreur; on est toujours prêt à lui dire : par quelle autre la remplacerez-vous ? Il me semble entendre un malade demander à son médecin : Monsieur, lorsque vous m'aurez guéri de ma fièvre, quelle autre incommodité y substituerez-vous ?

la science de l'éducation au degré de perfection dont elle est susceptible.

Sans entrer dans le plan détaillé d'une bonne éducation, j'ai du moins indiqué en ce genre les grandes masses à réformer. J'ai montré la dépendance réciproque qui se trouve entre la partie morale de l'éducation et la forme différente des gouvernemens. J'ai prouvé enfin que la réforme de l'une ne peut s'opérer que par la réforme de l'autre.

Cette vérité clairement démontrée, l'on ne tentera plus l'impossible. Assuré que l'excellence de l'éducation est dépendante de l'excellence des loix, l'on n'entreprendra plus de concilier les inconciliables.

Si j'ai marqué l'endroit de la mine où il faut fouiller, plus éclairés à ce sujet dans leur recherche, les savans à venir ne s'égareront plus dans des spéculations vaines, et je leur aurai épargné la fatigue d'un travail inutile.

CHAPITRE XI.

De l'instruction après qu'on auroit levé les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

LES honneurs et les récompenses sont-ils en un pays toujours décernés au mérite, l'intérêt particulier y est-il toujours lié à l'intérêt public; l'é-

éducation morale est nécessairement excellente et les citoyens nécessairement vertueux.

L'homme (et l'expérience le prouve) est de sa nature imitateur et singe. Vit-il au milieu de citoyens honnêtes, il le devient; lorsque les préceptes des maîtres ne sont point contredits par les mœurs nationales; lorsque les maximes et les exemples concourent également à allumer dans un homme le desir des talens et des vertus; lorsque nos concitoyens ont le vice en horreur et l'ignorance en mépris, on n'est ni sot ni méchant. L'idée de mérite s'associe dans notre mémoire à l'idée du bonheur; et l'amour de notre félicité nous nécessite à l'amour de la vertu.

Que je voie les honneurs accumulés sur ceux qui se sont rendu utiles à la patrie; que je ne rencontre par-tout que des citoyens sensés et n'entende que des discours honnêtes, j'apprendrai, si je l'ose dire, la vertu, comme on apprend sa propre langue sans s'en appercevoir.

En tout pays, si l'on en excepte le fort, le méchant est celui que les loix et l'instruction rendent tel (1).

(1) Dans tout gouvernement où je ne puis être heureux que par le malheur des autres; je deviens méchant. Nul remède à ce mal qu'une réforme dans le gouvernement. Mais quel moyen de faire consentir les peuples à cette réforme, et de leur faire connoître le vice de leurs loix? Que faire pour rendre la vue à des aveugles? Je sais qu'on peut instruire les hommes par des livres; mais la plupart ne lisent point. On peut en-

J'ai montré que l'excellence de l'éducation morale dépend de l'excellence du gouvernement. J'en puis dire autant de l'éducation physique. Dans toute sage constitution l'on se propose de former non seulement des citoyens vertueux, mais encore des citoyens forts et robustes. De tels hommes sont, et plus heureux, et plus propres aux divers emplois auxquels l'intérêt de la république les appelle. Tout gouvernement éclairé rétablira donc les exercices de la gymnastique.

Quant à cette dernière partie de l'éducation qui consiste à créer des hommes illustres dans les arts et les sciences, il est évident que sa perfection dépend encore de la sagesse du législateur. A-t-il affranchi les instituteurs du respect superstitieux conservé pour les anciens usages; laisse-t il un libre essor à leur génie; les force-t-il par l'espoir des récompenses à se perfectionner, et les méthodes d'instruction (1), et le ressort de l'émulation, il

core les éclairer par des prédications; mais les puissans défendent de prêcher contre des vices dont ils imaginent que l'existence leur est avantageuse. La difficulté d'instruire les peuples de leurs véritables intérêts, en s'opposant à toute sage réforme dans les gouvernemens, y doit donc éterniser les erreurs.

(1) Supposons que l'étude de la langue latine fût aussi utile que peut-être elle l'est peu, et qu'on voulût dans le moindre tems possible en graver tous les mots dans la mémoire d'un enfant, que faire? L'entourer d'hommes qui ne parlent que latin. Si le voyageur jeté par la tempête sur une île dont il ignore la langue, ne tarde pas à la parler, c'est

est impossible qu'encouragés par cet espoir, des maîtres instruits et dans l'habitude de manier l'esprit de leurs élèves, ne parviennent bientôt à donner à cette partie, déjà la plus avancée de l'instruction, tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

La bonne ou mauvaise éducation est presque en entier l'œuvre des loix. Mais, dira-t-on, que de lumières pour les faire bonnes! moins qu'on ne pense. Il suffit, pour cet effet, que le ministère ait intérêt et desir de les faire telles. Supposons d'ailleurs qu'il manque de connoissances; tous les citoyens éclairés et vertueux viendront à son secours. Les bonnes loix seront faites, et les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction seront levés.

Mais ce qui sans doute est facile dans des sociétés foibles, naissantes et dont les intérêts sont encore peu compliqués, est-il possible dans des sociétés riches, puissantes et nombreuses? comment y contenir l'amour illimité des hommes pour le pouvoir? Comment y prévenir les projets des ambitieux ligués pour s'asservir leurs compatriotes? Comment enfin s'opposer toujours efficacement à l'élévation de ce pouvoir colossal et despotique

qu'il a le besoin et la nécessité pour maître. Or, qu'on mette l'enfant le plus près possible de cette position, il saura plus de latin en deux ans qu'il n'en apprendroit en dix dans les collèges.

qui, fondé sur le mépris des talens et de la vertu, fait languir les peuples dans l'inertie, la crainte et la misère?

Dans de trop vastes empires, il n'est peut-être qu'un moyen de résoudre d'une manière durable le double problême d'une excellente législation et d'une parfaite éducation. C'est, comme je l'ai déjà dit, de subdiviser ces mêmes empires en un certain nombre de républiques fédératives que leur petitesse défende de l'ambition de leurs concitoyens, et leur confédération de l'ambition des peuples voisins.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question. Ce que je me suis proposé dans cette section, c'est de donner des idées nettes et simples de l'éducation physique et morale; de déterminer les diverses instructions qu'on doit à l'homme, au citoyen, et au citoyen de telle profession; de désigner les réformes à faire dans les gouvernemens; d'indiquer les obstacles qui s'opposent maintenant aux progrès de la science de la morale, et de montrer enfin que ces obstacles levés, l'on auroit presqu'en entier résolu le problême d'une excellente éducation.

Je finirai ce chapitre par cette observation; c'est que pour jeter plus de lumières sur un sujet si important, il falloit connoître l'homme;

Déterminer l'étendue des facultés de son esprit;

Monter les ressorts qui le meuvent;

La manière dont ces ressorts sont mis en action;

Et faire enfin entrevoir au législateur de nouveaux moyens de perfectionner le grand œuvre des loix.

Ai-je, sur ces objets divers, révélé aux hommes quelques vérités neuves et utiles; j'ai rempli ma tâche; j'ai droit à leur estime et à leur reconnoissance.

Entre une infinité de questions traitées dans cet ouvrage, une des plus importantes étoit de savoir si le génie, les vertus et les talens auxquels les nations doivent leur grandeur et leur félicité, étoient un effet de la différence des nourritures, des tempéramens, et enfin des organes des cinq sens sur lesquels l'excellence des loix et de l'administration n'a nulle influence, ou si ce même génie, ces mêmes vertus et ces mêmes talens étoient l'effet de l'éducation, sur laquelle les loix et la forme du gouvernement peuvent tout.

Si j'ai prouvé la vérité de cette dernière assertion, il faut convenir que le bonheur des nations est entièrement dépendant de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner la science de l'éducation.

Pour soulager la mémoire du lecteur, je terminerai cet ouvrage par la récapitulation des divers principes sur lesquels j'ai fondé mon opinion. Le lecteur en pourra mieux apprécier la probabilité.

RÉCAPITULATION.

APRÈS avoir dans l'exposition de cet ouvrage dit un mot de son importance, de l'ignorance où l'on est des vrais principes de l'éducation : enfin de la sécheresse de ce sujet et de la difficulté de le traiter, j'examine,

SECTION Ire.

« Si l'éducation nécessairement différente des » divers hommes, n'est pas la cause de cette iné- » galité des esprits jusqu'à présent attribuée à » l'inégale perfection des organes ».

Je me demande à cet effet à quel âge commence l'éducation de l'homme et quels sont ses instituteurs.

Je vois que l'homme est disciple de tous les objets qui l'environnent, de toutes les positions où le hasard le place, enfin de tous les accidens qui lui arrivent;

Que ces objets, ces positions et ces accidens ne sont exactement les mêmes pour personne, et qu'ainsi nul ne reçoit les mêmes instructions;

Que dans la supposition impossible où les hommes eussent les mêmes objets sous les yeux,

ces objets ne les frappant point dans le moment précis où leur ame se trouve dans la même situation, ces objets en conséquence n'exciteroient point en eux les mêmes idées; et qu'ainsi la prétendue uniformité d'instruction reçue, soit dans les collèges, soit dans la maison paternelle, est une de ces suppositions dont l'impossibilité est prouvée, et par le fait, et par l'influence qu'un hasard indépendant des maîtres a et aura toujours sur l'éducation de l'enfance et de l'adolescence.

D'après ces données, je considère l'extrême étendue des pouvoirs du hasard; j'examine :

Si les hommes illustres ne lui doivent pas souvent leur goût pour tel ou tel genre d'étude et par conséquent leurs talens et leurs succès en ce même genre;

Si l'on peut perfectionner la science de l'éducation sans resserrer les bornes de l'empire du hasard;

Si les contradictions actuelles, apperçues entre tous les préceptes de l'éducation, n'étendent pas l'empire de ce même hasard;

Si ces contradictions, dont je donne quelques exemples, ne doivent point être regardées comme un effet de l'opposition qui se trouve entre le système religieux et le système du bonheur public;

Si l'on pourroit rendre les religions moins destructives de la félicité nationale et les fonder sur des principes plus conformes à l'intérêt général;

Quels sont ces principes;

S'il est possible qu'un prince éclairé les établisse;

Si parmi les fausses religions, il en est quelques-unes dont le culte ait été moins contraire au bonheur des sociétés et parconséquent à la perfection de la science de l'éducation;

Si d'après ces divers examens, et dans la supposition où tous les hommes auroient une égale aptitude à l'esprit, la seule différence de leur éducation ne devroit pas en produire une dans leurs idées et leurs talens. D'où il suit que l'inégalité actuelle des esprits ne peut être regardée dans les hommes communément bien organisés, comme une preuve démonstrative de leur inégale aptitude à en avoir.

J'examine,

SECTION II.

« Si tous les hommes, communément bien or-
» ganisés, n'auroient pas une égale aptitude à
» l'esprit ».

Je conviens d'abord que toutes nos idées nous viennent par les sens; qu'en conséquence on a dû regarder l'esprit comme un pur effet, ou de la finesse plus ou moins grande des cinq sens, ou d'une cause occulte ou non déterminée à laquelle on a vaguement donné le nom d'organisation;

Que pour prouver la fausseté de cette opinion, il faut recourir à l'expérience, se faire une idée nette du mot *esprit*, le distinguer de l'ame; et cette distinction faite, observer :

Sur quels objets l'esprit agit;

Comment il agit;

Si toutes ses opérations ne se réduiroient pas à l'observation des ressemblances et des différences, des convenances et des disconvenances que les objets divers ont entr'eux et avec nous, et si par conséquent tous les jugemens portés sur les objets physiques ne seroient pas de pures sensations;

S'il n'en seroit pas de même des jugemens portés sur les idées auxquelles on donne les noms d'abstraites, de collectives, *etc.*;

Si dans tous les cas juger et comparer seroit autre chose que *voir alternativement*, c'est-à-dire, *sentir;*

Si l'on peut éprouver l'impression des objets, sans cependant les comparer entr'eux;

Si leur comparaison ne suppose point intérêt de les comparer;

Si cet intérêt ne seroit pas la cause unique et ignorée de toutes nos idées, nos actions, nos peines, nos plaisirs, enfin de notre sociabilité.

Sur quoi j'observe que cet intérêt prend, en dernière analyse, sa source dans la sensibilité physique : que cette sensibilité par conséquent est le seul principe des idées et des actions humaines;

Qu'il n'est point de motif raisonnable pour rejeter cette opinion ;

Que cette opinion une fois démontrée et reconnue pour vraie, on doit nécessairement regarder l'inégalité des esprits, comme l'effet :

Ou de l'inégale étendue de la mémoire;

Ou de la plus ou moins grande perfection des cinq sens ;

Que dans le fait ce n'est ni la grande mémoire, ni l'extrême finesse des sens qui produit et doit produire le grand esprit;

Qu'à l'égard de la finesse des sens, les hommes communément bien organisés ne diffèrent que dans la nuance de leurs sensations;

Que cette légère différence ne change point le rapport de leurs sensations entr'elles ; que cette différence par conséquent n'a nulle influence sur leur esprit, qui n'est et ne peut être que la connoissance des vrais rapports des objets entr'eux.

Cause de la différence des opinions des hommes.

Que cette différence est l'effet de la signification incertaine et vague de certains mots, tels sont ceux

De bon,

D'intérêt,

Et de vertu;

Que les mots précisément définis et leur définition consignée dans un dictionnaire, toutes les propositions de morale, politique, et métaphy-

sique deviennent aussi susceptibles de démonstration que les vérités géométriques;

Que du moment où l'on attachera les mêmes idées aux mêmes mots, tous les esprits adopteront les mêmes principes, en tireront les mêmes conséquences;

Qu'il est impossible, puisque les objets se présentent à tous dans les mêmes rapports, qu'en comparant ces objets entr'eux, les hommes (soit dans le monde physique, comme le prouve la géométrie, soit dans le monde intellectuel, comme le prouve la métaphysique) ne parviennent aux mêmes résultats;

Que la vérité de cette proposition se prouve, et par la ressemblance des contes des Fées, des contes philosophiques, des contes religieux de tous les pays, et par l'uniformité des impostures par-tout employées par les ministres des fausses religions, pour accroître et conserver leur autorité sur les peuples.

De tous ces faits il résulte que la finesse plus ou moins grande des sens ne changeant en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

Pour multiplier les preuves de cette importante vérité, je la démontre encore dans la même section par un autre enchaînement de propositions. Je fais voir que les plus sublimes idées une fois sim-

plifiées sont, de l'aveu de tous les philosophes, réductibles à cette proposition claire : *le blanc est blanc*, *le noir est noir* ;

Que toute vérité de cette espèce est à la portée de tous les esprits ; qu'il n'en est donc aucune, quelque grande et générale qu'elle soit, qui, nettement présentée et dégagée de l'obscurité des mots, ne puisse être également saisie de tous les hommes communément bien organisés. Or, pouvoir également atteindre aux plus hautes vérités, c'est avoir une égale aptitude à l'esprit. Telle est la conclusion de la seconde section.

SECTION III.

Son objet est la recherche des causes auxquelles on peut attribuer l'inégalité des esprits.

Ces causes se réduisent à deux :

L'une est le desir inégal que les hommes ont de s'éclairer ;

L'autre la diversité des positions où le hasard les place : diversité de laquelle résulte celle de leur instruction et de leurs idées. Pour faire sentir que c'est à ces deux causes seules qu'on doit rapporter, et la différence, et l'inégalité des esprits, je prouve que la plupart de nos découvertes sont des dons du hasard ;

Que les mêmes dons ne sont pas accordés à tous ;

Que néanmoins ce partage n'est pas si inégal qu'on l'imagine ;

Qu'à cet égard c'est moins le hasard qui nous manque, que nous, si je l'ose dire, qui manquons au hasard ;

Qu'à la vérité tous les hommes communément bien organisés ont également d'esprit en puissance, mais que cette puissance est morte en eux, lorsqu'elle n'est point mise en action par une passion telle que l'amour de l'estime, de la gloire, *etc.*;

Que les hommes ne doivent qu'à de telles passions l'attention propre à féconder les idées que le hasard leur offre ;

Que sans passions leur esprit peut, si l'on veut, être regardé comme une machine parfaite ; mais dont le mouvement est suspendu jusqu'à ce que les passions le lui rendent.

D'où je conclus, que l'inégalité des esprits est dans les hommes, le produit et du hasard, et de l'inégale vivacité de leurs passions. Mais de telles passions seroient-elles en eux l'effet de la force de leur tempérament ? c'est ce que j'examine dans la section suivante.

SECTION IV.

J'y démontre :

Que les hommes communément bien organisés sont susceptibles du même dégré de passion ;

Que leur force inégale est toujours en eux l'effet de la différence des positions où le hasard les place ;

Que le caractère original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que le produit de ses premières habitudes; que l'homme naît sans idées, sans passions, et sans autres besoins que ceux de la faim et de la soif, par conséquent sans caractère; qu'il en change souvent sans changer d'organisation; que ces changemens, indépendans de la finesse plus ou moins grande de ses sens, s'opèrent d'après des changemens survenus dans sa position et ses idées;

Que la diversité des caractères dépend uniquement de la manière différente dont se modifie dans les hommes le sentiment de l'amour d'eux-mêmes;

Que ce sentiment, effet nécessaire de la sensibilité physique, est commun à tous, qu'il produit dans tous l'amour du pouvoir;

Que ce desir y engendre l'envie, l'amour des richesses, de la gloire, de la considération, de la justice, de la vertu, de l'intolérance, enfin toutes les passions factices dont les noms divers ne désignent que les diverses applications de l'amour du pouvoir.

Cette vérité prouvée, je montre dans une courte généalogie des passions, que si l'amour du pouvoir n'est qu'un pur effet de la sensibilité physique, et si tous les hommes communément bien organisés sont sensibles, tous par conséquent sont susceptibles de l'espèce de passion propre à mettre en

tre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit.

Mais ces passions peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous? ce qu'on peut assurer, c'est que l'amour de la gloire peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même; c'est que la force de ce sentiment est dans tous les hommes plus que suffisant pour les douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités; c'est que l'esprit humain en conséquence est susceptible de perfectibilité; et qu'enfin dans les hommes communément bien organisés, l'inégalité des talens ne peut être qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celles des positions où le hasard les place.

SECTION V.

Ce que je m'y propose, c'est de montrer les erreurs et les contradictions de ceux qui, sur cette question, adoptent des principes différens des miens, et qui rapportent à l'inégale perfection des organes des sens, l'inégale supériorité des esprits.

Nul n'a sur cette matière mieux écrit que Rousseau; je le cite donc en exemple : je fais voir que toujours contraire à lui-même, il regarde tantôt l'esprit et le caractère, comme l'effet de la diversité des tempéramens, et tantôt adopte l'opinion contraire :

Que de ses contradictions à ce sujet il résulte;

Que la vertu, l'humanité, l'esprit et les talens sont des acquisitions;

Que la bonté n'est point le partage de l'homme au berceau;

Que les besoins physiques sont en lui des semences de cruauté;

Que l'humanité par conséquent est toujours le produit, ou de la crainte, ou de l'éducation;

Que Rousseau, d'après ses premières contradictions, tombe sans cesse dans de nouvelles; qu'il croit tour-à-tour l'éducation utile et inutile.

De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'instruction publique de quelques idées de Rousseau.

Que d'après cet auteur il ne faut pas croire l'enfance et la première jeunesse sans jugement.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence; qu'ils sont nuls.

Des éloges donnés par Rousseau à l'ignorance; des motifs qui l'ont déterminé à s'en faire l'apologiste.

Que les lumières n'ont jamais contribué à la corruption des mœurs; que Rousseau lui-même ne le croit pas.

Des causes de la décadence des empires: qu'entre ces causes l'on ne peut citer la perfection des arts et des sciences;

Et que leur culture retarde la ruine d'un empire despotique.

SECTION VI.

J'y considère les divers maux produits par l'ignorance.

J'y prouve que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse;

Qu'elle n'assure point la fidélité des sujets;

Qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes.

J'y cite celle du luxe en exemple.

Je prouve qu'on ne peut résoudre cette question sans comparer une infinité d'objets entr'eux;

Sans attacher d'abord des idées nettes au mot *luxe*; sans examiner ensuite,

Si le luxe ne seroit pas utile et nécessaire; s'il suppose toujours intempérance dans une nation.

De la cause du luxe: si le luxe ne seroit pas lui-même l'effet des calamités publiques dont on l'accuse d'être l'auteur;

Si pour connoître la vraie cause du luxe, il ne faut pas remonter à la formation des sociétés, y suivre les effets de la grande multiplication des hommes;

Observer si cette multiplication ne produit point entr'eux division d'intérêt; et cette division une répartition trop inégale des richesses nationales.

Des effets produits, et par le partage trop inégal de l'argent, et par son introduction dans un empire.

Des biens et des maux qu'elle y occasionne.

Des causes de la trop grande inégalité des fortunes.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses dans les mêmes mains.

Des pays où l'argent n'a point de cours.

Quels sont en ces pays les principes productifs de le vertu.

Des pays où l'argent a cours.

Que l'argent y devient l'objet commun du desir des hommes, et le principe productif de leurs actions et de leur vertu.

Du moment où, semblables aux mers, les richesses abandonnent certaines contrées.

De l'état où se trouve alors une nation.

Du stupide engourdissement qui y remplace la perte des richesses.

Des divers principes d'activité des nations.

De l'argent considéré comme un de ces principes.

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent.

Si dans l'état actuel de l'Europe, le magistrat éclairé doit desirer le trop prompt affoiblissement d'un tel principe d'activité;

Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice qu'on dois chercher le principe destructeur des empires;

Si l'on peut porter trop d'attention à l'examen des questions de cette espèce;

Si dans de telles questions les jugemens préci-

pités de l'ignorance n'entraînent pas souvent une nation aux plus grands malheurs ;

Si conséquemment à ce que je viens de dire l'on ne doit point haine et mépris aux protecteurs de l'ignorance et généralement à tous ceux qui s'opposant aux progrès de l'esprit humain, nuisent à la perfection de la législation, par conséquent au bonheur public, uniquement dépendant de la bonté des loix.

SECTION VII.

Que c'est l'excellence des loix et non, comme quelques-uns le prétendent, la pureté du culte religieux qui peut assurer le bonheur et la tranquillité des peuples.

Du peu d'influence des religions sur les vertus et la félicité des nations.

De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.

Qu'une religion vraiment utile forceroit les citoyens à s'éclairer ;

Que les hommes n'agissent point conséquemment à leur croyance, mais à leur avantage personnel ;

Que plus de conséquence dans leurs esprits rendroit la religion papiste plus nuisible ;

Qu'en général les principes spéculatifs ont peu d'influence sur la conduite des hommes ; qu'ils n'obéissent qu'aux loix de leurs pays, et à leur intérêt ;

Que rien ne prouve mieux le prodigieux pouvoir de la législation, que le gouvernement des jésuites;

Qu'il a fourni à ces religieux les moyens de faire trembler les rois et d'exécuter les plus grands attentats.

Des grands attentats.

Que ces attentats peuvent être également inspirés par les passions de la gloire, de l'ambition et du fanatisme.

Du moyen de distinguer l'espèce de passion qui les commande.

Du moment où l'intérêt des jésuites leur ordonne de grands forfaits.

Quelle secte en France pouvoit s'opposer à leurs entreprises.

Que le jansénisme seul pouvoit détruire les jésuites;

Que sans les jésuites on n'eût jamais connu tout le pouvoir de la législation;

Que pour la porter à sa perfection, il faut, ou comme un Saint Benoît, avoir un ordre religieux; ou, comme un Romulus et un Penn, avoir un empire ou une colonie à fonder;

Qu'en toute autre position le génie législatif, contraint par les mœurs et les préjugés déjà établis, ne peut prendre un certain essor, ni dicter les loix parfaites dont l'établissement procureroit aux nations le plus grand bonheur possible;

Que pour résoudre le problême de la félicité publique, il faudroit préliminairement connoître ce qui constitue essentiellement le bonheur de l'homme.

SECTION VIII.

En quoi consiste le bonheur de l'individu et par conséquent la félicité nationale nécessairement composée de toutes les félicités particulières.

Que pour résoudre ce problême politique, il faut examiner si dans toute espèce de condition les hommes peuvent être également heureux, c'est-à-dire remplir d'une manière également agréable tous les instans de leur journée.

De l'emploi du tems.

Que cet emploi est à peu-près le même dans toutes les professions;

Que si les empires ne sont peuplés que d'infortunés, c'est l'effet de l'imperfection des loix et du partage trop inégal des richesses;

Qu'on peut donner plus d'aisance aux citoyens; que cette aisance modéreroit en eux le desir trop excessif des richesses.

Des divers motifs qui maintenant justifient ces desirs.

Qu'entre ces motifs un des plus puissans est la crainte de l'ennui;

Que la maladie de l'ennui est plus commune et plus cruelle qu'on n'imagine.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des peuples et la forme de leurs gouvernemens.

De la religion et de ses cérémonies considérées comme remède à l'ennui.

Que le seul remède à ce mal sont des sensations vives et distinctes.

De-là notre amour pour l'éloquence, la poësie et tous ces arts d'agrémens dont l'objet est d'exciter de ces sortes de sensations.

Preuve détaillée de cette vérité.

Des arts d'agrémens, de leur impression sur l'opulent oisif; qu'ils ne peuvent l'arracher à son ennui;

Que les plus riches sont en général les plus ennuyés, parce qu'ils sont passifs dans presque tous leurs plaisirs;

Que les plaisirs passifs sont en général les plus courts et les plus coûteux:

Qu'en conséquence c'est au riche que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses;

Qu'il voudroit toujours être mû sans se donner la peine de se remuer;

Qu'il est sans motif pour s'arracher à une oisiveté à laquelle une fortune médiocre soustrait nécessairement les autres hommes.

De l'association des idées de bonheur et de richesse dans notre mémoire; que cette association est un effet de l'éducation;

Qu'une éducation différente produiroit l'effet contraire;

Qu'alors sans être également riches et puissans, les citoyens seroient et pourroient même se croire également heureux.

De l'utilité éloignée de ces principes.

Qu'une fois convenu de cette vérité, on ne doit plus regarder le malheur comme inhérent à la nature même des sociétés, mais comme un accident occasionné par l'imperfection de leur législation.

SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle et toute étude approfondie de la morale et de la politique.

De la haine de l'ignorant pour toute réforme.

De la difficulté de faire de bonnes loix.

Des premières questions à se faire à ce sujet.

Des récompenses, de quelqu'espèce qu'elles soient, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

Du luxe de plaisir. Que tout plaisir décerné par la reconnoissance publique fait chérir la vertu, fait respecter les loix dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

Des vraies causes des changemens arrivés dans les loix des peuples.

Que ces changemens prennent leur source dans l'imperfection de ces mêmes loix, dans la négligence des administrateurs qui ne savent ni contenir l'ambition des nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la sagesse des réglemens, et qui d'ailleurs, elevés dans des préjugés nuisibles, favorisent l'ignorance des vérités dont la révélation assureroit la félicité publique;

Que la révélation de la vérité n'est jamais funeste qu'à celui qui la dit;

Que sa connoissance utile aux nations n'en troubla jamais la paix;

Qu'une des plus fortes preuves de cette assertion est la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

Des gouvernemens.

Que dans aucun le bonheur du prince n'est, comme on le croit, attaché au malheur des peuples;

Qu'on doit la vérité aux hommes;

Que l'obligation de la dire suppose le libre usage des moyens de la découvrir;

Que privées de cette liberté, les nations croupissent dans l'ignorance.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Que le législateur, comme quelques-uns le pré-

tendent, n'est jamais forcé de sacrifier le bonheur de la génération présente à celui de la génération future ;

Qu'une telle supposition est absurde ;

Qu'on doit d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité, qu'en général plus indifférens pour elle, ils jugent une opinion vraie ou fausse selon l'intérêt qu'ils ont de la croire telle, ou telle ;

Que cet intérêt leur feroit nier au besoin la vérité des démonstrations géométriques ;

Qu'il leur fait estimer entr'eux la cruauté qu'ils détestent dans les autres ;

Qu'il leur fait respecter le crime ;

Qu'il fait les saints ;

Qu'il prouve aux grands la supériorité de leur espèce sur celle des autres hommes ;

Qu'il fait honorer le vice dans un protecteur ;

Que l'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales ;

Qu'un intérêt secret cacha toujours aux parlemens la conformité de la morale des jésuites et du papisme ;

Que l'intérêt fait nier journellement cette maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois » pas qu'on te fît ; »

Qu'il dérobe à la connoissance du prêtre honnête-

homme, et les maux produits par le catholicisme, et les projets d'une secte, intolérante parce qu'elle est ambitieuse, et régicide parce qu'elle est intolérante.

Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.

Du tems où l'église catholique laisse reposer ses prétentions.

Du moment où elles les fait revivre.

Des prétentions de l'église prouvées par le droit.

De ces mêmes prétentions prouvées par le fait.

Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclésiastique.

Que le tolérantisme seul peut la contenir; peut, en éclairant les esprits, assurer le bonheur et la tranquillité des peuples, dont le caractère est susceptible de toutes les formes que lui donnent les loix, le gouvernement, et sur-tout l'éducation publique.

SECTION X.

De la puissance de l'éducation; des moyens de la perfectionner; des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science.

De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

De l'éducation.

Qu'elle peut tout;

Que les princes sont comme les particuliers, le produit de leur instruction;

Qu'on ne peut attendre de grands princes que d'un grand changement dans leur éducation.

Des principaux avantages de l'instruction publique sur la domestique.

Idée générale sur l'éducation physique de l'homme.

Dans quel moment et quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

De l'éducation relative aux diverses professions.

De l'éducation morale de l'homme.

Des obstacles qui s'opposent à la perfection de cette partie de l'éducation.

Intérêt du prêtre, premier obstacle.

Imperfection de la plupart des gouvernemens, second obstacle.

Que toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en suppose une dans les loix et la forme du gouvernement;

Que cette réforme faite, et les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction une fois levés, le problême de la meilleure éducation possible est résolu.

Ce que je me propose dans les quatre chapitres suivans, c'est de prouver l'analogie de mes opinions avec celles de Locke;

De faire sentir toute l'importance et l'étendue du principe de la sensibilité physique;

De répondre au reproche de matérialisme et d'impiété;

De montrer toute l'absurdité de telles accusations, et l'impossibilité pour tout moraliste éclairé, d'échapper à cet égard aux censures ecclésiastiques.

CHAPITRE Ier.

De l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

L'ESPRIT n'est que l'assemblage de nos idées. Nos idées, dit Locke, nous viennent par les sens, et de ce principe, comme des miens, l'on peut conclure que l'esprit n'est en nous qu'une acquisition.

Le regarder comme un pur don de la nature, comme l'effet d'une organisation singulière, sans pouvoir nommer l'organe qui le produit, c'est rappeler en philosophie les qualités occultes; c'est croire sans preuve, c'est un jugement hasardé.

L'expérience et l'histoire nous apprennent également que l'esprit est indépendant de la plus ou moins grande finesse des sens; que les hommes de constitution différente, sont susceptibles des mêmes passions et des mêmes idées.

Les principes de Locke, loin de contredire cette opinion, la confirment; ils prouvent que l'éducation nous fait ce que nous sommes; que les hommes ont entr'eux d'autant plus de ressemblance, que leurs instructions sont plus les mêmes; qu'en conséquence l'Allemand ressemble plus au François qu'à l'Asiatique, et plus à l'Allemand qu'au François; qu'enfin si l'esprit des hommes est très-différent, c'est que l'éducation n'est la même pour aucun.

Tels sont les faits d'après lesquels j'ai composé cet ouvrage. Je le présente avec d'autant plus de confiance au public, que l'analogie de mes principes avec ceux de Locke m'assure de leur vérité.

Si je voulois me ménager la protection des théologiens, j'ajouterois que ces mêmes principes sont les plus conformes aux idées qu'un chrétien doit se former de la justice de Dieu.

En effet, si l'esprit, le caractère et les passions des hommes dépendoient de l'inégale perfection de leurs organes, et que chaque individu fût une machine différente, comment la justice du ciel, ou même celle de la terre exigeroit elle les mêmes effets de machines dissemblables? Dieu peut-il donner à tous la même loi sans leur accorder à tous les mêmes moyens de la pratiquer?

Si la probité fine et délicate est de précepte, et si cette espèce de probité suppose souvent de grandes lumières; il faut donc que tous les hommes,

communément bien organisés, soient doués par la Divinité d'une égale aptitude à l'esprit.

Qu'on n'imagine cependant pas que je veuille soutenir par des argumens théologiques la vérité de mes principes. Je ne dénonce point aux fanatiques ceux dont les opinions sur cet objet sont différentes des miennes. Les combattre avec d'autres armes que celles du raisonnement, c'est blesser par derrière l'ennemi qu'on n'ose regarder en face.

L'expérience et la raison sont les seuls juges de mes principes. La vérité en fût-elle démontrée, je n'en conclurois pas que ces principes dussent être immédiatement et universellement adoptés. C'est toujours avec lenteur que la vérité se propage. Le Hongrois croit aux Vampires longtems après qu'on lui en a démontré la non-existence. L'ancienneté d'une erreur la rend longtems respectable. Je ne me flatte donc pas de voir les hommes ordinaires abandonner, pour mes opinions, celles dans lesquelles ils ont été élevés et nourris.

Que de gens intérieurement convaincus de la fausseté d'un principe, le soutiennent parce qu'il est généralement cru, parce qu'ils ne veulent point lutter contre l'opinion publique ! Il est peu d'amateurs sincères de la vérité, peu de gens qui s'occupent vivement de sa recherche et la saisissent, lorsqu'on la leur présente. Pour oser s'en déclarer l'apôtre,

l'apôtre, il faut avoir concentré tout son bonheur dans sa possession.

D'ailleurs à quels hommes est-il réservé de sentir d'abord la vérité d'une opinion nouvelle ? au petit nombre de jeunes gens qui, n'ayant à leur entrée dans le monde aucune idée arrêtée, choisissent la plus raisonnable. C'est pour eux et la postérité que le philosophe écrit. Le philosophe seul apperçoit dans la perspective de l'avenir le moment où l'opinion vraie, mais singulière et peu connue, doit devenir l'opinion générale et commune. Qui ne sait pas jouir d'avance des éloges de la postérité et desire impatiemment la gloire du moment, doit s'abstenir de la recherche de la vérité : elle ne s'offrira point à ses yeux.

CHAPITRE II.

De l'importance et de l'étendue du principe de la sensibilité physique.

QU'EST-CE qu'une science ? Un enchaînement de propositions qui toutes se rapportent à un principe général et premier. La morale est-elle une science ? oui ; si dans la sensibilité physique j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale soient des conséquences nécessaires. Une preuve évidente de la vérité de ce principe, c'est qu'il explique toutes les manières

d'être des hommes, qu'il dévoile les causes de leur esprit, de leur sottise, de leur haine, de leur amour, de leurs erreurs et de leurs contradictions.

Ce principe doit être d'autant plus facilement et universellement adopté, que l'existence de la sensibilité physique est un fait avoué de tous, que l'idée en est claire, la notion distincte, l'expression nette, et qu'enfin nulle erreur ne peut se mêler à la simplicité d'un tel axiome.

La sensibilité physique semble être donnée aux hommes comme un ange tutélaire chargé de veiller sans cesse à leur conservation. Qu'ils soient heureux, voilà peut-être le seul vœu de la nature et le seul vrai principe de la morale. Les loix sont-elles bonnes, l'intérêt particulier ne sera jamais destructif de l'intérêt général. Chacun s'occupera de sa félicité; chacun sera fortuné et juste; parce que chacun sentira que son bonheur dépend de celui de son voisin.

Dans les sociétés nombreuses où les loix sont encore imparfaites, si le scélérat, le fanatique et le tyran l'oublient, que la mort frappe le scélérat, le fanatique et le tyran, et tout ennemi du bien public.

Douleur et plaisir sont les liens par lesquels on peut toujours unir l'intérêt personnel à l'intérêt national. L'une et l'autre prennent leur source dans la sensibilité physique. Les sciences de la morale

et de la législation ne peuvent donc être que les déductions de ce principe simple. Je puis même ajouter que son développement s'étend jusqu'aux diverses règles des arts d'agrémens dont l'objet, comme je l'ai déjà dit, est d'exciter en nous des sensations; plus elles sont vives, (1) plus l'ouvrage qui les produit paroît beau et sublime.

La sensibilité physique est l'homme lui-même et le principe de tout ce qu'il est. Aussi ses connoissances n'atteignent-elles jamais au-delà de ses sens. Tout ce qui ne leur est pas soumis est inaccessible à son esprit.

Les scholastiques cependant prétendent sans ce secours, percer dans les royaumes intellectuels. Mais ces orgueilleux Sysiphes roulent une pierre qui retombe sans cesse sur eux. Quel est le produit de leurs vaines déclamations et de leurs éternelles disputes? qu'apperçoit-on dans leurs immenses volumes? Un déluge de mots étendu sur un désert d'idées.

A quoi se réduit la science de l'homme? à deux sortes de connoissances.

L'une est celle des rapports que les objets ont avec lui.

(1) Dans la poësie, pourquoi le beau de sentiment et celui des images frappe-t-il plus généralement que le beau des idées? c'est que les hommes sont sensibles avant d'être spirituels; c'est qu'ils reçoivent des sensations avant de les comparer entr'elles.

L'autre est celle des rapports des objets entre eux.

Or, qu'est-ce que ces deux sortes de connoissances, sinon deux développemens divers de la sensibilité physique (1)?

Mes concitoyens pourront, d'après cet ouvrage, voir mieux et plus loin que moi. Je leur ai montré le principe duquel ils peuvent déduire les loix propres à faire leur bonheur. Si sa nouveauté les étonne, et s'ils doutent de sa vérité, qu'ils essaient de lui en substituer un dont l'existence soit aussi universellement reconnue, dont ils aient une idée aussi claire, dont ils puissent tirer un aussi grand nombre de conséquences. S'il n'en est point de tel, qu'ils regardent donc la sensibilité physique comme la seule pierre de touche à laquelle on éprouvera désormais la vérité ou la fausseté de chaque proposition nouvelle de morale et de politique. Toute proposition sera réputée fausse, lorsqu'on ne pourra la déduire de cet axiome. L'erreur est la seule matière hétérogène à la vérité. Au reste je ne suis point législateur et j'occupe peu de place dans cet univers. Ce que je pouvois en faveur de mes concitoyens, c'étoit de consigner

(1) Si l'on regarde le principe de la sensibilité physique comme destructif de la doctrine enseignée sur l'ame, l'on se trompe. Si je suis sensible, c'est que j'ai une ame, un principe de vie et de sentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut.

dans un ouvrage, l'unique principe de leurs connoissances. Je n'ai sans doute rien avancé dans ce livre de contraire à la religion. Mais j'ai soutenu la nécessité de la tolérance. J'ai fait sentir les dangers auxquels la trop grande puissance du prêtre expose également, et les princes et les nations. J'ai montré la barrière qu'on peut opposer à son ambition : je suis donc à ses yeux un impie. Le serai-je à ceux du public ?

CHAPITRE III.

Des accusations de matérialisme et d'impiété, et de leur absurdité.

L'ON peut à Paris et à Lisbonne, redouter la haine théologique. Mais il est des pays où cette haine est impuissante, où le reproche d'impiété n'est plus de mode, où toute accusation de cette espèce, devenue ridicule, est regardée comme l'expression vague de la fureur et de la stupidité monacale.

D'ailleurs quelle impiété me reprocher ? je n'ai dans aucun endroit de cet ouvrage, nié la Trinité, la divinité de Jésus, l'immortalité de l'ame, la résurrection des morts, ni même aucun article du *credo papiste* : je n'ai donc point attaqué la religion.

Mais les jésuites ont accusé les jansénistes de

matérialisme. Ils pourront donc aussi m'en accuser. Soit. Je me contenterai de leur répondre qu'ils n'ont point d'idées complettes de la matière; qu'ils ne connoissent que des corps; que le mot de matérialiste est aussi obscur pour eux que pour moi; que nous sommes à cet égard également ignorans, mais qu'ils sont plus fanatiques.

Tout livre conséquent est en horreur aux théologiens.

» *La raison à leurs yeux n'est jamais catholique.* »

Ennemis nés de tout ouvrage raisonnable, peut-être anathématiseront-ils celui-ci. Cependant je n'y dis d'eux que le mal absolument indispensable. J'aurois dû m'écrier avec Saint-Jérôme que l'église est la *prostituée de Babylone.* Je ne l'ai point fait. Lorsque j'ai pris parti contre les prêtres, c'est en faveur des peuples et des souverains. Lorsque j'ai plaidé la cause de la tolérance, c'est pour leur épargner de nouveaux forfaits.

Mais, diront-ils, qu'on établisse la tolérance, que l'église modèle sa conduite sur celle de Jésus, sous quel prétexte pourra-t-elle emprisonner les citoyens, les brûler, assasiner les princes, etc.? L'église moins redoutée, seroit alors moins respectée? Or, que lui importe l'exemple de Jésus? Ce qu'elle desire, c'est d'être puissante. La preuve:

C'est l'approbation donnée par elle à la morale des jésuites ;

C'est le titre de Vice-Dieu accordé par elle à son chef ;

C'est enfin de la croyance de son infaillibilité, devenue article de foi en Italie, malgré cet acte formel de l'écriture, *tout homme est menteur*.

Sans un motif d'ambition le prêtre eût-il affirmé que le pape tient le milieu entre l'homme et Dieu, *nec Deus, nec homo, quia neuter est, sed inter utrumque.* Sans un pareil motif le pape eût-il souffert qu'on le traitât de *Demi-Dieu ?* eût-il permis qu'Etienne Patracene écrivît qu'en lui pape réside tout pouvoir sur les puissances du ciel et de la terre? *In papâ est omnis potestas supra omnes potestates tàm cæli quàm terræ.* Boniface VIII, dans une assemblée tenue à Rome à l'occasion du jubilé, eût-il dit, je suis empereur, j'ai tout pouvoir dans le ciel et sur la terre? *Ego sum Pontifex et Imperator, terrestre ac celeste imperium habeo.* Ce pape eût-il approuvé la phrase du droit canon où il est appelé, *Dominus Deus noster*, le Seigneur notre Dieu? Nicolas se fût-il glorifié d'avoir été nommé Dieu par Constantin, canon, *satis evidenter.* dist. 96? Les théologiens (1) eussent-ils

(1) Un des docteurs canoniques, plus hardi encore, a dit : *papa est supra me, extra me, papa et omnis, est supra omnia, papa est dominus dominantium, papa potest mutare quadrata rotundis.* C'est-à-dire, le pape est dans moi, hors de

déclaré dans d'autres canons, « que le pape est au-
» tant au-dessus de l'empereur que l'or pur est
» au-dessus du plomb vil? Que les empereurs re-
» çoivent leur autorité du pape, comme la lune
» reçoit sa lumière du soleil? Que les empereurs
» par conséquent ne seront jamais que lunes »?

Les prêtres enfin, pour justifier leur intolérance, eussent-ils de la Divinité fait un tyran injuste, vengeur et colère? Eussent-ils accumulé sur Dieu tous les vices des hommes (1)?

Si tout moyen d'acquérir du pouvoir paroît légitime au sacerdoce, tout obstacle mis à l'accroissement de son pouvoir lui paroît une impiété. Je suis donc impie à ses yeux. Or, telle est en certains pays la puissance du prêtre sur les princes, qu'il peut à son gré les irriter contre les écrivains mêmes qui défendent les droits de leur couronne. Que de dévotes d'ailleurs ne peut-il pas ameuter contre un auteur!

---

moi, le pape est tout, au-dessus de tout. Il est seigneur des seigneurs et d'un carré il peut faire un cercle. Quelle proposition plus impie, si de l'aveu même des théologiens, la divinité ne peut faire un bâton sans deux bouts!

(1) Peu de nations, disent les voyageurs, honorent le diable sous son vrai nom: mais beaucoup l'honorent sous celui de Dieu. Un peuple adore-t-il un être dont les loix sont incompréhensibles; cet être exige-t-il la croyance de l'incroyable; commande-t-il l'impraticable; punit-il une foiblesse par des tourmens éternels; damne-t-il enfin l'homme vertueux pour n'avoir pas fait l'impossible, il est évident que sous le nom de Dieu, c'est le Diable qu'un tel peuple adore. Voyez le livre *on false religion*, d'où j'ai tiré ce passage.

J'ai lu le conte des oies couleur de rose de Crébillon, et dans le monde j'ai toujours vu ce troupeau aimable et dévot, dirigé par un moine stupide, crasseux et méchant. Les oies pensent toujours d'après lui. Elles voient l'impiété par-tout où il veut la leur montrer.

Au reste ce reproche n'est pas le seul qu'on me fera. L'esclave et le courtisan m'accuseront d'avoir mal parlé du pouvoir arbitraire. Je l'ai peint sans doute sous ses véritables couleurs, mais par amour pour les peuples et pour les princes eux-mêmes. Tout souverain, comme le prouve l'histoire, est, ou dans la dépendance de l'armée, s'il porte le sceptre du pouvoir arbitraire (1), ou dans la dépendance de la loi, s'il commande dans une monarchie modérée. Or, de ces deux dépendances,

---

(1) On peut distinguer deux sortes de despotisme,

L'un en puissance,

L'autre en pratique.

Cette distinction neuve est féconde en conséquences.

Un prince est despote en puissance, lorsqu'il a par le nombre de ses troupes, par l'avilissement des esprits, et des ames, acquis le pouvoir nécessaire pour disposer à son gré des biens, de la vie, et de la liberté de ses sujets.

Tant que le prince n'use point de ce pouvoir, tant que les peuples n'en souffrent point, ils croient leur gouvernement bon : ils restent tranquilles.

Mais lorsqu'après avoir acquis le pouvoir de nuire, le prince met ce pouvoir en pratique, et qu'il dépouille les citoyens de toutes leurs propriétés ; alors ils s'irritent ; ils voudroient secouer le joug qui les opprime : il est trop tard. C'étoit dans le germe de cette puissance illimitée qu'il falloit étouffer les maux qu'ils éprouvent.

quelle est la plus desirable pour un prince? quelle est celle où sa personne est le moins exposée? la dernière.

Les loix gouvernent un peuple libre.

Les délations, la force, et l'atrocité gouvernent les peuples esclaves. Et chez eux l'intrigue domestique et le caprice de l'armée, décident souvent de la vie du monarque.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

En matière politique, un mot suffit pour éclairer les hommes. Il n'en est pas de même en matière religieuse. Le jour de la raison passe rarement jusqu'aux dévots (1). Puissent-ils désormais plus

(1) Aboulola, le plus fameux des poëtes Arabes, n'avoit nulle opinion des lumières des dévots. Voici la traduction de quelques-unes de ses stances.

Issa est venu : il a aboli la loi de Moussai.

Mahomet l'a suivi : il a introduit par jour, cinq prieres.

Ses sectateurs prétendent qu'il ne viendra plus d'autre prophète.

Ils s'occupent inutilement à prier depuis le matin jusqu'au soir.

Dites-moi maintenant depuis que vous vivez dans l'une de ces loix, jouissez-vous plus ou moins du soleil et de la lune?

Si vous me répondez impertinemment, j'éléverai ma voix contre vous; mais si vous me parlez de bonne-foi, je continuerai de parler tout bas.

Les chrétiens errent çà et là dans leurs voies, et les musulmans sont tout-à-fait hors du chemin.

Les juifs ne sont plus que des momies, et les mages de Perse que des rêveurs.

Le monde se partage en deux classes d'hommes.

Les uns ont de l'esprit et point de religion.

Les autres de la religion et point d'esprit.

instruits reconnoître enfin qu'il n'est point d'ouvrage à l'abri d'une accusation d'impiété.

CHAPITRE IV.

De l'impossibilité pour tout moraliste éclairé d'échapper aux censures ecclésiastiques.

UN homme défend il les intérêts du peuple, il nuit à ceux de l'église. Elle cherche un prétexte pour l'accuser; et ce prétexte ne lui manque jamais.

Les écritures sont le livre de Dieu, et leurs diverses interprétations forment les différentes sectes du christianisme. C'est donc sur les écritures que sont fondées les hérésies.

Jésus favorise celle des Ariens, lorsqu'il dit, » mon père est plus grand que moi ». Jésus change toutes nos idées sur la Divinité, lorsqu'il semble la regarder comme l'auteur du mal et qu'il dit dans le *Pater*, *et ne nos inducas in tentationem*, et ne nous induisez pas à la tentation. Or, si dans le *Pater* même on lit une proposition aussi singulière, dans quel ouvrage humain la haine et la malignité monacale ne trouveront-elles point d'hérésie? Ecrit-on en faveur de l'humanité, l'intérêt sacerdotal s'en irrite, et c'est alors qu'il faut s'écrier avec le prophète, *Libera opus meum à labiis*

iniquis et à linguâ dolosâ (1). Si l'on tiroit de cet ouvrage quelques conséquences mal sonnantes, je n'en serois donc pas surpris. Ce que Dieu n'a point fait dans les écritures, je ne l'ai certainement pas fait dans ce livre. Je n'ai point ce sot et blasphématoire orgueil. Quelle est dans la géométrie même la proposition dont on ne pût au besoin déduire quelque conséquence absurde et même impie !

Le point mathématique, par exemple, n'a selon les géomètres, ni longueur, ni largeur, ni profondeur : or, la ligne est le composé d'un certain nombre de points; la surface d'un certain nombre de lignes; le cube d'un certain nombre de surfaces. Si le point mathématique est sans étendue, il n'est donc ni lignes, ni surfaces, ni cubes; il n'existe donc ni corps, ni objets sensibles; il n'est donc point de château, dans ce château de bibliothèques, dans ces bibliothèques de livres, et parmi ces livres d'écritures et de révélations.

(1) Que de libelles théologiques contre le livre de l'*Esprit* ! quel étoit le crime de l'auteur ? D'avoir révélé le secret de l'église qui consiste à abrutir les hommes pour en tirer le plus d'argent et de respect possible : quelques prêtres honnêtes prirent la défense de cet ouvrage : mais en trop petit nombre. Dans le clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut sur-tout l'archevêque de Paris qui pressa la sorbonne de s'élever contre l'esprit qu'elle n'entendoit pas. C'étoit le prophète Balaam qui, monté sur son ânesse, la presse d'avancer, sans appercevoir l'esprit ou l'ange qui l'arrête.

Si telle est la conséquence immédiate de la définition du point mathématique, quel livre est à l'abri du reproche d'impiété ! le système de la grace n'en est pas lui-même exempt. Les théologiens y soutiennent à la fois qu'en qualité de juste, Dieu accorde à tous la grace suffisante, et cependant que cette grace suffisante ne suffit pas. Quelle contradiction absurde et impie !

S'agit-il de religion, les principes ne doivent jamais porter de conséquence. L'on n'est point incrédule, lorsqu'on n'a point nié formellement et positivement quelqu'article de foi.

Que les moines et les prêtres daignent, en vrais chrétiens, interpréter charitablement ce qui peut se glisser de louche dans un ouvrage philosophique; ils n'y verront rien que d'orthodoxe.

J'ai dans celui-ci plaidé la cause de la tolérance et par conséquent de l'humanité : mais est-on athée parce qu'on est humain?

Si j'écoutois moins ma raison, peut-être, à l'exemple des jansénistes, soumettrois-je cet ouvrage à la décision du premier concile, et prierois-je le lecteur de voir jusqu'à ce moment par ses yeux, et de juger par sa raison. Ce que je puis lui certifier, c'est qu'en composant ce livre, mon objet fut d'assurer le bonheur des peuples et la vie des souverains. Si j'ai blessé l'orgueil ecclésiastique, c'est que j'ai mieux aimé, comme Lu-

cien, » déplaire en disant la vérité, que de plaire » en contant des fables ».

Qu'on découvre quelques erreurs dans cet ouvrage, je me rendrai toujours ce témoignage, que je n'ai pas du moins erré dans l'intention; que j'ai dit ce que j'ai cru vrai et utile aux particuliers et aux nations. Quel sera donc mon ennemi et qui s'élévera contre moi? Celui-là seul qui hait la vérité et veut le malheur de sa patrie. Au reste que les papistes me calomnient, je m'écrierai avec le prophète : *maledicent illi, tu, Domine, benedices.*

Ce dont j'avertis le clergé de France en particulier, c'est que sa fureur immodérée et ridicule contre les lettres, le rend suspect et odieux à l'Europe. Un homme fait un livre; ce livre est plein de vérités ou d'erreurs. Dans le premier cas, pourquoi, sous le nom de cet auteur, persécuter la vérité elle-même? Dans le second cas, pourquoi punir dans un écrivain des erreurs à coup sûr involontaires? Quiconque n'est ni gagé, ni homme de parti, ne se propose que la gloire pour récompense de ses travaux. Or, la gloire est toujours attachée à la vérité. Qu'en la cherchant, je tombe dans l'erreur : l'oubli où s'ensevelit mon nom et mon ouvrage, est mon supplice et le seul que je mérite.

Veut-on que la mort soit la punition d'un raisonnement hasardé ou faux : quel écrivain est as-

suré de sa vie et qui lui jetera la première pierre? Que se proposent les prêtres en demandant le supplice d'un auteur? Poursuivent-ils une erreur avec le fer et le feu, ils l'accréditent. Poursuivent-ils une vérité avec le même acharnement, ils la propagent plus rapidement. Que prouve jusqu'ici la conduite du clergé papiste? Rien; sinon qu'il persécute et persécutera toujours la vérité. Plus de modération sans doute lui siéroit mieux. Elle est décente en tous les tems et nécessaire dans un siècle où la cruauté irrite les esprits et ne les soumet pas.

Virtus non territa monstris.

LE BONHEUR

LE BONHEUR,

POÈME ALLÉGORIQUE.

LE bonheur est l'objet des desirs de tous les hommes, et non pas de leurs réflexions. En le cherchant sans cesse, ils s'intruisent peu des moyens de l'obtenir: et il ne leur a fait faire jusqu'à présent que quelques maximes, quelques chansons, et peu d'ouvrages.

Les philosophes de l'antiquité s'occupoient beaucoup de cet objet important, mais ils ont donné plus de phrases que d'idées. Il y a bien de l'esprit dans les traités *de vitâ beatâ*, *de tranquillitate animi*, de Séneque, et très-peu de philosophie.

Les moralistes modernes soumis à la superstition, qui ne peut régner sur l'homme qu'autant qu'elle le rabaisse et l'épouvante, ont fait la satyre de la nature humaine, et non son histoire; ils promettent de la peindre, et ils la défigurent: ils exilent le bonheur dans le ciel, et ne supposent pas qu'il habite la terre. C'est par le sacrifice des plaisirs qu'ils nous proposent de mériter ce bonheur, qu'ils ont placé au-delà de la vie. Chez eux

le présent n'est rien, l'avenir est tout; et dans les plus belles parties du monde, la science du salut a été cultivée aux dépens de la science du bonheur.

Quelques philosophes modernes ont fait de petits traités sur le bonheur; les plus célèbres sont ceux de Fontenelle et de Maupertuis.

Fontenelle, qui n'a été long-tems qu'un bel esprit, n'étoit pas encore philosophe quand il a fait son traité. Il ne savoit pas alors généraliser ses idées; il répand dans son ouvrage quelques vérités utiles et finement apperçues; mais il arrange son système pour son caractère, ses goûts et sa situation. Dans ce système, les ames sensibles ne trouvent rien pour elles : il apprend peu de choses sur la manière de rendre le bonheur plus général, et nous dit seulement comment Fontenelle étoit heureux.

Maupertuis, esprit chagrin et jaloux, malheureux, parce qu'il n'étoit pas le premier homme de son siècle; Maupertuis, avec le secours de deux ou trois définitions fausses, en donnant nos desirs pour des tourmens, le travail pour un état de souffrances, nos espérances pour des sources de douleur, nous représente comme accablés sous le poids de nos maux. Selon lui, l'existence est un

mal; et en parlant du bonheur, il paroît tenté de se pendre.

Après ces tristes et vains raisonneurs, et d'autres dont nous ne parlerons pas, on doit entendre avec plaisir un vrai philosophe, un homme aimable, aimé et heureux, parler du bonheur; et nous pensons que le public ne verra pas sans intérêt le poëme que nous lui présentons.

On y trouve une saine philosophie, de grandes idées, des tableaux sublimes, de la verve, de l'énergie, une foule d'images et de vers heureux. Si le plan ne se trouve pas exactement rempli, s'il y a des négligences dans les détails, quelques tours, quelques expressions prosaïques, si l'harmonie n'est pas toujours assez variée et assez vraie, ces défauts sont expiés par des beautés de la première classe. Les mêmes défauts se trouvent dans le poëme de Lucrèce, rempli d'ailleurs d'une fausse philosophie, et cependant ce poëme a franchi avec gloire le long espace de vingt siècles.

Lucrèce et Helvétius sont morts avant d'avoir achevé leurs poëmes. Nous espérons que le François sera traité avec la même indulgence que le Romain a obtenue de son siècle et de la postérité. Il l'a méritée par cet amour de l'humanité, ce desir du bonheur des hommes qui est répandu

dans cet ouvrage, comme dans le livre de l'*Esprit*; et qui anima l'auteur dans tout le cours de sa vie.

LE BONHEUR.

CHANT PREMIER.

ARGUMENT.

Le poète cherche dans quel état et dans quelle sorte de biens la nature a placé le bonheur. Il interroge la Sagesse qui lui montre les avantages et les inconvéniens de ce que l'homme appelle des biens : d'abord les plaisirs de l'amour ; ils rendent l'homme heureux pendant quelques momens ; mais le dégoût et l'ennui les suivent ; et ceux qui se sont trop abandonnés à ces plaisirs se trouvent, dans un âge avancé, sans ressource pour le bonheur. La sagesse lui montre les plaisirs et les troubles de l'ambition, ses ravages et ses crimes. Le poète conclut que si les grandeurs sont une source de plaisirs, elles donnent encore moins le bonheur que les voluptés des sens.

PLONGÉ dans les ennuis, l'homme, disois-je un jour,
Est-il donc au malheur condamné sans retour ?
Quels ~~courans orageux~~, ô puissante Sagesse !
De l'isle du bonheur me repoussent sans cesse ;
Que d'écueils menaçans en défendent les bords !
~~Je vois~~ tous les mortels, jetés loin de ses ports,
~~Voguer~~ au gré des vents et sans mâts et sans voiles.
Si leur vaisseau perdu méconnoît les étoiles,
Viens me servir de guide ; eh ! que puis-je sans toi ?
~~Descends, et fais briller ton flambeau devant moi.~~
J'ai cherché le bonheur ; il a fui loin de moi.

Séduit par une longue et trop vaine espérance,
J'erre dans les détours d'un labyrinthe immense.
Est-ce dans les plaisirs, est-ce dans la grandeur
Que l'homme doit poursuivre et trouver le bonheur?
Sagesse, c'est à toi de résoudre mes doutes :
De la félicité tu peux m'ouvrir les routes.
Je dis ; un doux sommeil appesantit mes yeux ;
Et descendu soudain de la voûte des cieux,
Un songe bienfaiteur, dans l'azur d'une nue,
Présente à mes regards la Sagesse ingénue,
Simple dans ses discours, aimable en son accueil,
Elle n'affecte point un pédantesque orgueil.
D'une fausse vertu dédaignant l'imposture,
Elle-même applaudit aux leçons d'Epicure.
Indulgente aux humains, de sa paisible cour
Elle n'écarte point et les jeux et l'amour.
Mortels ! je viens, dit-elle, appaiser tes alarmes ;
De tes humides yeux je viens sécher les larmes,
T'apprendre qu'au hasard tu dirige tes pas,
Et cherche le bonheur où le bonheur n'est pas.
Je me trouve à ces mots au centre d'un bocage ;
Une onde vive et pure en rafraîchit l'ombrage.
Sous un berceau de myrthe est un trône de fleurs
Dont l'art a ~~marié~~ nuancé les brillantes couleurs.
Là, du chant des oiseaux mon oreille est charmée.
Là, d'arbustes fleuris la terre est parfumée ;
Leurs esprits odorans, leur ombre, leur fraîcheur,
Tout invite à l'amour et mes sens et mon cœur ;
Dans ces lieux enchantés tout respire l'ivresse.
C'est ici, dit mon guide, où règne la mollesse.

Je la vois : que d'attraits à mes regards surpris !
Les roses de son teint en animent les lys.
Sur l'albâtre d'un bras sa tête se repose.
Son corps est demi-nud ; sa bouche demi close ;
Et tandis que son œil, qu'enflamme le desir,
Sur son sein palpitant appelle le plaisir,
Des zéphirs indiscrets l'haleine caressante
Soulève son écharpe et sa robe flottante.
Sa coquette pudeur, aux transports des amans,
Oppose ces dédains, ces refus agaçans,
Ces cris entrecoupés, cette foible défense,
Qui flattant leur espoir et provoquant l'offense,
Au desir enhardi permet de tout tenter.
Quel nouveau charme ici me force à m'arrêter ?
Ces nymphes en chantant l'amour et son délire,
Trop jeunes pour jouir, s'exercent à séduire.
L'une d'un pied léger suit un Faune amoureux,
Et ses rapides pas ont devancé mes yeux.
En déployant ses bras, balancés par les graces,
L'autre entraîne en riant son amant sur ses traces :
Modestes dans ses vœux, il demande un baiser
Qu'elle laisse ravir et feint de refuser.
Aux pieds d'Omphale, ici, je vois filer Alcide.
Plus loin, Renaud, conduit sous le berceau d'Armide
S'applaudit dans ses bras de l'oubli du devoir.
Il ne voit point encor ce magique miroir,
Qui doit, en lui montrant sa honte et sa foiblesse,
L'arracher pour jamais des bras de la mollesse.
De son trône ombragé par un feuillage épais,
L'œil découvre des bois partagés en bosquets ;

Arêne des plaisirs, voluptueux théâtre,
Où variant ses jeux, la vive Hébé folâtre.
Là, conduit par les ris, je m'avance, et je vois
Des belles s'enfoncer dans l'épaisseur d'un bois,
Fuir le jour, et tomber sur un lit de fougère.
Leurs appas sont voilés d'une gaze légère;
Obstacle au doux plaisir, mais obstacle impuissant;
Le voile est déchiré, l'amour est triomphant.
L'amant donne et reçoit mille baisers de flamme,
Sur sa brûlante lèvre il sent errer son ame,
De ses soupirs pressés le bosquet retentit.
Dans les bras du plaisir la beauté s'embellit.

Plus loin, près d'un ruisseau, sont les jeux de la lutte;
C'est là qu'à son amant une amante dispute
Ce myrte, ces faveurs que sa main veut cueillir;
Je les vois tour-à-tour s'approcher et se fuir.
La Nymphe cède enfin sur l'arêne étendue.
Que de secrets appas sont offerts à la vue!
Aux prières, aux cris, sa pudeur a recours;
Vains efforts! le ruisseau réfléchit leurs amours.
Vainement sa Naïade en ses grottes profondes
Dérobe ses beautés sous le cristal des ondes.
L'amour plonge, l'atteint, l'embrasse dans les flots;
Et le feu du desir s'allume au sein des eaux.
Dans ces lieux de jouir tout s'occupe sans cesse:
C'est ici que l'amour, prolongeant son ivresse,
Découvre un nouvel art d'irriter les desirs,
Et d'y multiplier la forme des plaisirs.

Je le sens, dis-je alors, tout sage est Sybarite.
Cherche-t on le bonheur? c'est ici qu'il habite.

Reine de ces beaux lieux, je suis à vos genoux;
Prêtresse du plaisir, je me consacre à vous.
Mais déjà les amans plus froids dans leurs caresses,
Sentent dans ces transports expirer leurs tendresses;
Leurs yeux ne brillent plus des flammes du desir,
Et les ~~froides~~ langueurs succèdent au plaisir.
Au sein des voluptés, je le vois, ô Sagesse!
Le rapide bonheur n'est qu'un éclair d'ivresse.
Et quoi! pour ranimer les besoins satisfaits,
La beauté n'auroit plus que d'impuissans attraits!
Quoi! ces myrtes flétris ne jettent plus d'ombrage?
Regarde, dit mon guide, au fond de ce bocage,
Vois ce cortège affreux de regrets, de douleurs,
Et les ronces déjà croître parmi les fleurs;
Quand Hébé disparoît, le ciel ici n'envoie
Que des chagrins cuisans sans mélange de joie.
Et ce temple où ton œil cherche encore le bonheur,
Assiégé de dégoûts, n'est qu'un séjour d'horreur.
Quand le plaisir s'enfuit, en vain on le rappelle:
La flamme de l'amour ne peut être éternelle.
C'est en vain qu'un instant sa faveur te séduit:
Le transport l'accompagne, et le dégoût le suit.
Hébé fuit à l'instant; déjà sur ces bocages
Borée au front neigeux rassemble les nuages;
Et, sur un char obscur, transporté par les vents,
Le froid hiver détruit le palais du printems.
De ~~ses~~ rameaux flétris la feuille est détachée,
L'onde se consolide et l'herbe desséchée,
Implore, mais en vain, le ~~roi~~ brillant du jour.
Sur le trône où régnoient la mollesse et l'amour,

Que vois-je, c'est l'ennui, monstre qui se dévore,
Qui se fuit en tout lieu, se retrouve et s'abhorre.
Le front environné d'un rameau de cyprès,
Il voit auprès de lui, poussant de vains regrets,
Ces amans malheureux qu'aucun desir n'enflamme,
Sonder avec effroi le vuide de leur ame.

Déjà l'infirmité, les yeux éteints et creux,
Le corps demi-courbé sur un bâton noueux,
A de l'âge caduc hâté le lent outrage,
Et de son doigt d'aîrain sillonné leur visage.
Ils invoquent la mort: espoir du malheureux:
Et l'insensible mort se refuse à leurs vœux.

Ici, je le vois trop, le bonheur n'est qu'une ombre,
C'est l'éclair fugitif au sein d'une nuit sombre.
Sybarite, pourquoi ces regrets impuissans?
Quoi! les plaisirs passés sont tes malheurs présens?

Il pouvoit être heureux, répliqua la Sagesse.
Que l'amour de plaisirs eût semé sa jeunesse;
L'amour est un présent de la divinité,
L'image de l'excès de sa félicité.
Il pouvoit en jouir; mais il devoit, en sage,
Se ménager dès lors des plaisirs de tout âge.
Que lui servent, hélas! ces regrets superflus?
L'inutile remords n'est qu'un malheur de plus.

Mais s'il est des instans, où plein de sa tendresse,
Un amant en voudroit éterniser l'ivresse;
En fut-il un jamais, où libre de desir,
L'ambitieux voulût s'arrêter pour jouir?
La grandeur qu'il obtient, toujours porte avec elle,
L'impatient espoir d'une grandeur nouvelle.

De cet espoir rempli naît un desir nouveau;
Et d'espoir en espoir, il arrive au tombeau.
A ces mots, entraîné par la main qui me guide,
Je me sens transporté dans une plaine aride.
Là, s'élèvent des monts couverts de toutes parts,
De débris, et de morts confusément épars.
Leur croupe ravagée, et leurs superbes faîtes
Sont frappés de la foudre, et battus des tempêtes.
Quel effroi me saisit! quels cris tumultueux!
Par quel espoir guidé sur ces monts orageux,
Ce héros tente-t-il d'escalader leurs cimes?
Quel est ce roc altier, environné d'abymes,
Qui sort d'entre ces monts, et monte jusqu'aux cieux?
O mortel! c'est ici que les ambitieux,
Étouffant le remords et sa voix importune,
Viennent à prix d'honneur conquérir la fortune;
Revêtir leur orgueil de ces biens apparens,
De ces titres pompeux qu'idolâtrent les grands,
De ces bandeaux sacrés, de ce pouvoir suprême,
Fantôme du bonheur, et non le bonheur même.
Au pied de ce rocher, sur ces débris épars,
Tu vois l'ambition porter des yeux hagards.
Ce monstre errant sans cesse aux bords de ces abymes,
Rongé par les chagrins, escorté par les crimes,
Troublé par le présent, rarement y peut voir,
L'avenir embelli des rayons de l'espoir.
La crainte prévoyante, à travers les ténèbres,
Le lui montre éclairé par des lueurs funèbres.
Il se hait, il se fuit: souvent pour le punir,
Le ciel lui rend présens tous les maux à venir.

O! folle ambition, poursuivoit la Sagesse,
Déjà gronde sur toi la foudre vengeresse.
Lorsque la trahison, la fourbe et les fureurs,
Ont applani pour toi la route des grandeurs;
Au trône où tu t'assieds, tu portes tes alarmes,
J'y vois ton voile d'or inondé de tes larmes.

Elle dit: et j'entends sur ces monts caverneux,
L'ambition pousser des hurlemens affreux.
Avec un bruit pareil au long bruit du tonnerre.
Ses cris sont répétés aux deux bouts de la terre.
Tous les ambitieux accourant à sa voix,
Par trois chemins divers s'avancent à la fois.
Les premiers précédés de la pâle épouvante,
Le bras ensanglanté, la tête menaçante,
Marchent en décochant les flèches du trépas;
La désolation se roule sur leurs pas;
L'esclavage les suit, traînant ses lourdes chaînes,
Et conjurant la mort de terminer ses peines.

Cette plaine à tes yeux présente
~~Tu vois~~, ~~dit la Sagesse~~, ~~avancer~~ les guerriers
Que la victoire a ceints de coupables lauriers.
Fléaux du monde entier, ses maux sont leur ouvrage.
Mais quels tristes accents! quel effroi! quel ravage!
De palais, de hameaux et de moissons couverts
Les champs à leur aspect se changent en déserts.
Ici, vois la terreur, à l'œil fixe, au teint blême,
Qui fuit, s'arrête, écoute et s'effraie elle-même.
Plus loin, c'est la fureur, la froide cruauté,
Qui de leurs pieds d'airain foulent l'humanité;
L'aveugle désespoir qui, nourri pour la guerre,
Le bras nu, l'œil troublé, court, combat et s'enferre.

Vois ces fiers conquérans, ces superbes Romains,
Sous le poids de leur gloire oppresser les humains;
Vois leurs pas destructeurs marqués par le carnage,
Les remparts enflammés éclairant leur passage,
Les temples de la paix tombant à leurs regards,
Et les arts éperdus fuyant de toutes parts.
Tels sont donc les mortels, dont la terre en silence
Adore les décrets, révère la puissance!
Par-tout on leur construit des tombeaux fastueux,
D'un pouvoir qui n'est plus, monumens orgueilleux.
On les élève au ciel, l'univers les admire;
Avec ses destructeurs, c'est ainsi qu'il conspire!
Et qu'en déifiant les fureurs des héros,
L'homme les encourage à des crimes nouveaux!
O toi! d'un faux honneur imprudemment avide,
Qui dans les champs de Mars consacre l'homicide,
O mortel! puisse-tu mesurer désormais
L'héroïsme des rois au bonheur des sujets.
Mais plus loin quelle foule, humble en sa contenance,
Par des sentiers obscurs, jusqu'à ces monts s'avance,
Et veut, en affectant le mépris des grandeurs,
Par ce mépris lui-même, arriver aux honneurs?
Quel monstre les conduit? la sombre Hypocrisie,
Aux crimes, à la honte, aux remords endurcie,
Qui se jouant de Dieu feint de le respecter,
Qui dans tous ses forfaits ose encor l'attester,
Pour marcher au pouvoir rampe dans la poussière
Et cache son orgueil sous la cendre et la haire.
Des aveugles mortels ce monstre respecté,
Règne par l'imposture et la stupidité,

Par la crainte d'un Dieu qu'en secret il blasphème,
Par la crédulité qui s'aveugle elle-même.
Il guide sur ces monts d'autres ambitieux ;
Implacable en sa haîne, il écarte loin d'eux
La tendre charité, qui, brûlant d'un saint zèle,
Rend aux humains l'amour que les Dieux ont pour elle.
De toutes les vertus zélé persécuteur,
La paix est sur son front et la guerre en son cœur :
Avec horreur le ciel, et le voit et l'écoute.

Mais détourne la vue, et vois par cette route,
Sur ce même rocher, gravir ce courtisan,
Au palais d'un Visir, Caméléon changeant,
Qui rampant à la cour, dédaigneux à la ville,
Perfide à ses amis, à l'état inutile,
Et fier du joug des Rois qu'il porte avec orgueil,
Attend à leur lever son bonheur d'un coup-d'œil.

Que le bonheur souvent est loin du rang suprême !
Vois ce Roi sans son faste et seul avec lui-même :
Le remords inquiet l'effraie et le poursuit,
S'enferme en ses rideaux, et le ronge en son lit.

Cependant jusqu'au pied de la roche fatale,
Où gronde le tonnerre, où la fortune étale
Ces titres, ces honneurs, si chers aux préjugés,
Tous les ambitieux s'étoient déjà rangés.
Prêts à l'escalader, ils s'avancent en foule ;
La terre sous leurs pas, mugit, tremble, s'écroule ;
L'un échappe au danger et gravit sur les monts,
L'autre tombe englouti dans des gouffres profonds ;
Je vois briller l'acier dans leurs mains meurtrières,
Les Séjans orgueilleux frappés par les Tibères ;

Les Aarons à leurs pieds renverser les Dathans;
Les Bajazets tomber aux fers des Tamerlans.
Dans mon cœur détrompé tout portoit l'épouvante;
L'effroi glaçoit mes sens, quand de sa main puissante,
L'inconstante déesse, un bandeau sur les yeux,
Elevant au hasard un de ces orgueilleux,
Elle-même le place au plus haut de son trône.
C'est-là que sous le dais l'ambitieux s'étonne,
Se plaint d'être à ce terme, où son cœur doit sentir
Le malheur imprévu d'exister sans desir.
Eh quoi ! dit il, frappé de terreurs légitimes,
Consumé de remords allumés par mes crimes,
Entouré d'ennemis prêts à me déchirer,
J'aurai donc tout à craindre et rien à desirer ?
Oui : ces ambitieux à qui l'on rend hommage,
Sages aux yeux du fou, sont foux aux yeux du sage.
O toi ! loin du bonheur, par l'orgueil égaré,
Homme, de ta grandeur et d'un titre enivré,
Contemple d'une vue et saine et réfléchie
Les deux extrémités qui limitent la vie;
Connois le peu qu'il faut à ton être imparfait;
En naissant, tes besoins sont un berceau, du lait;
A ta mort un linceul, une fosse, une bière;
C'est-là tout ce qui reste aux maîtres de la terre:
Mais quel homme insensible aux honneurs qu'on lui rend,
Les contemple toujours d'un œil indifférent ?
On cherche le bonheur dans le faste et la pompe ?
Mortels ! aimez du moins celui qui vous détrompe.
Il vous dira qu'un grand n'est rien sans la vertu.
Que de quelque splendeur qu'un Dieu l'ait revêtu,

Il n'est à ses regards qu'un léger météore,
Qui brille de l'éclat du feu qui le dévore.
Grand, dévoré d'ennuis, affaissé sous leur poids,
Tu sens à chaque instant les maux que tu prévois.
Je fuis de ~~ton destin~~ le spectacle funeste,
Sagesse arrache-moi d'un lieu que je déteste;
La terre s'ouvre alors, la mer monte et mugit,
L'ambition s'envole et le mont s'engloutit.

LE BONHEUR.

CHANT SECOND.

ARGUMENT.

Les richesses sont moins des biens réels que le moyen d'en acquérir ; les chercher pour elles-mêmes, c'est n'en pas connoître l'usage. Le riche ignorant éprouve l'ennui, le mépris des hommes à talens, des savans. Il ne faut point de connoissances dans une fortune bornée ; la nature indique les jouissances. Il faut des lumières pour jouir d'une grande fortune, qui ne seroit qu'à charge, si elle ne donnoit de nouveaux goûts. Recherchez donc le commerce des philosophes et des savans : apprenez à penser avec eux, en vous défiant de leurs Systêmes. Les Stoïciens ont placé le bonheur dans le calme d'une ame impassible ; état chimérique dont l'orgueil veut persuader l'existence sans en être persuadé lui-même.

Si l'amour, ses plaisirs, le pouvoir, la grandeur,
N'ouvre point aux mortels le temple du bonheur ;
Faudra-t-il le chercher au sein de la richesse ?
On ne l'y trouve point, répliqua la Sagesse.
La richesse n'est rien : ses stériles métaux
n'enferment en leur sein
~~Ne peuvent enfanter ni~~ les biens, ni les maux.
L'or a sans doute un prix qu'il doit à son usage ;
Echange du plaisir entre les mains du sage,
Dans celles de l'avare, il l'est du repentir.
Sans attraits pour les arts, de quoi peut il jouir ?

Non, ce n'est pas pour lui que Bouchardon enfante,
Que Rameau prend la lyre, et que Voltaire chante;
Qu'Uranie a tracé le vaste plan des cieux,
Que sur un sol encore aride et nébuleux,
Fontenelle répand les fleurs et la lumière?
Et qu'au pied d'un ormeau, le front orné de lierre,
Il instruit les bergers à chanter leurs plaisir.
L'opulent accablé du poids de son loisir,
Aux dégoûts, à l'ennui, conduit par l'ignorance,
Cherche en vain le bonheur au sein de l'abondance.
Empressé de jouir, il ne jouit jamais,
Que du plaisir grossier des besoins satisfaits.
Son imbécillité croît avec sa richesse.
Ne t'en étonne point, ajouta la Sagesse,
Disciple des objets, dont il est entouré,
Tout homme à l'ignorance, en naissant est livré.
Du don de la pensée a-t-il fait peu d'usage,
Dans son orgueil jaloux s'éloigne-t-il du sage,
A la caducité parvenu sans talent,
Son corps est d'un vieillard, son esprit d'un enfant.
Rien ne chasse l'ennui de son ame inquiète:
Sous ses lambris dorés que fait-il? il végète.
De quelqu'éclat, mon fils, dont l'or frappe les yeux,
Son possesseur avide est rarement heureux:
Il a peu de vertus. Fastueux, souple et traître,
Tyran avec l'esclave, esclave avec le maître,
Comme l'ambitieux, jaloux de ses rivaux,
Sans avoir ses talens, le riche a ses défauts.
L'un paroît à nos yeux toujours près de sa chûte;
L'autre est aux coups du sort peut-être moins en butte.

Mais aux fameux revers s'il est moins exposé,
Plus envié du peuple, il est plus méprisé.
Les dangers que l'on brave ennoblissent les crimes.
Tous les ambitieux passent pour magnanimes.
Plus criminels sans doute, ils sont moins odieux :
La fortune en un jour les perd, nous venge d'eux ;
Le sort qui les attend les dérobe à la haine.
Mais quel est du mortel l'ame libre et hautaine,
Qui ne voit les grandeurs que d'un œil de mépris ?
Plus le péril est grand, plus pour un si haut prix,
Chacun portant en soi la semence du crime,
L'excuse dans un autre, et trop souvent l'estime.

Le bonheur n'est donc pas près des biens superflus,
Relégué par le ciel au palais de Plutus.
Où le chercher, disois je ? est-ce auprès de ces sages,
Dont le nom est encor respecté par les âges ?
La Sagesse me dit : on a vu des mortels,
Jaloux de s'ériger eux mêmes des autels,
Oser d'un Dieu moteur pénétrer le mystère :
Mais ces sages, mon fils, que l'univers révère,
N'ont été bien souvent que d'adroits imposteurs ;
Trop admirés du monde, ils l'ont rempli d'erreurs,
Et fait, dans l'espoir vain d'expliquer la nature,
Sous le nom de Sagesse, adorer l'imposture.

Un Perse, le premier, se dit ami des Dieux,
Ravisseur de la flamme et des secrets des cieux :
Le premier en Asie, il assemble des Mages,
Enseigne follement la science des sages,
Il peint l'abyme obscur, berceau des élémens,
Le feu, secret auteur de tous leurs mouvemens.

Le grand Dieu, disoit-il, sur son aîle rapide,
Fendoit avant les tems la vaste mer du vuide ;
Une fleur y flottoit de toute éternité.
Dieu l'apperçoit, en fait une Divinité.
Elle a pour nom Brama, la bonté pour essence ;
Ce superbe univers est fils de sa puissance.
Par lui le mouvement succédant au repos,
Du pavillon des cieux a couronné les eaux.
Du sédiment des mers sa main pétrit la terre.
Les nuages épais, ces foyers du tonnerre ;
Sont par le choc des vents enflammés dans les airs.
Le brûlant équateur ceint le vaste univers.
Brama du premier jour ouvre enfin la barrière ;
Les soleils allumés commencent leur carrière,
Donnent aux vastes cieux leurs formes et leurs couleurs
Aux forêts leur verdure, aux campagnes leurs fleurs.
  Ami du merveilleux, foible, ignorant, crédule,
Le Mage crut long-tems ce conte ridicule.
Et Zoroastre ainsi, par l'orgueil inspiré,
Egara tout un peuple, après s'être égaré.
Ce fut en ce moment que le Dieu du systême,
Sur son front orgueilleux ceignit le diadême.
Voilé d'une orgueilleuse et sainte obscurité,
Moins il fut entendu, plus il fut respecté.
Mais de la Perse enfin chassé par la mollesse,
Il traverse les mers, s'établit dans la Grece.
Il connoît, il a vu la cause en ses effets ;
Et la terre et les cieux sont pour lui sans secrets.
  Hésiode prétend que sur l'abyme immense,
Régnoit le sombre Erébe et l'éternel silence,

Alors que dans les flancs du chaos ténébreux,
L'amour fut engendré pour commander aux Dieux.
Déjà l'antique nuit qui couvre l'empirée,
Est par les feux du jour à moitié dévorée.
L'amour né, tout s'anime et s'arrache au repos;
Le ciel étincelant se ~~voute sur les flots~~ courbe autour des eaux;
Thétis creuse le lit des ondes mugissantes;
Et Thitée au-dessus des vagues écumantes,
Lève un superbe front couronné par les airs.
L'ordre né du chaos embellit l'univers.

Ainsi dans des esprits, admirateurs d'eux-mêmes,
L'orgueil de tout connoître enfante des systêmes.
Ainsi les nations, jouets des imposteurs,
Se disputant encor sur le choix des erreurs,
Aux plus folles souvent rendent le plus d'hommages.
Ainsi notre univers, par de prétendus sages,
Tant de fois tour-à-tour détruit, édifié,
Ne fut jamais qu'un temple à l'erreur dédié.
Hélas! si du savoir les bornes sont prescrites,
Si l'esprit est fini, l'orgueil est sans limites.
C'est par l'orgueil jadis que Platon emporté,
Crut que rien n'échappoit à sa sagacité.
Du pouvoir de penser dépouillant la matière,
Notre ame, enseignoit-il, n'est point une lumière,
Qui naisse, s'affoiblisse, et croisse avec le corps;
Substance inétendue, elle en meut les ressorts;
Esprit indivisible, elle est donc immortelle.
L'ame fut tour-à-tour une vive étincelle,
Un atôme subtil, un souffle aérien.
Chacun en discourut, mais aucun n'en sut rien.

Ce n'étoit point assez, et l'homme en son audace,
Après avoir franchi les déserts de l'espace,
De l'ame par degrés s'éleva jusqu'à Dieu.
Dieu remplit l'univers, et n'est en aucun lieu;
Rien n'est Dieu, nous dit-il, mais il est chaque chose.
Puis, en longs argumens, il discute, il propose;
Il forme enfin son Dieu d'un mélange confus
D'attributs différens, de contraires vertus.
Trop souvent ébloui par sa fausse éloquence,
Cachant sous de grands mots sa superbe ignorance,
Il se trompe lui-même, et sourd à sa raison,
Croit donner une idée, et ne forme qu'un son.
Dans les détours obscurs d'une science vaine,
Falloit-il perdre un tems que la raison humaine
Aux premiers jours du monde, auroit employé mieux
A rechercher le vrai, qu'à se créer des Dieux?
Folle en un esprit faux, éclairée en un sage,
Locke qu'elle anima, nous en montra l'usage.
Choisissons-le pour maître, et qu'en nos premiers ans,
Il guide jusqu'au vrai nos pas encore tremblans.
Locke n'atteignit point au bout de la carrière;
Mais sa prudente main en ouvrit la barrière.
Pour mieux connoître l'homme il le prend au berceau,
Il le suit de l'enfance aux portes du tombeau;
Observe son esprit; voit comment la pensée
Par tous nos sens divers est dans l'ame tracée;
Et combien des savans les dogmes imposteurs,
Combien l'abus des mots ont enfanté d'erreurs.
D'un bras il abaissa l'orgueil du Platonisme,
De l'autre il limita les champs du Pyrrhonisme;

Nous découvrit enfin le chemin écarté,
Et le parvis du temple où luit la vérité.
Pénétrons avec lui sous sa voûte sacrée.
Mais quels monstres nombreux en défendent l'entrée !
La paresse épanchant ses funestes pavots,
Engourdit les esprits d'un stupide repos.
Le systême entouré d'éclairs et de nuages,
En les éblouissant, en écarte les sages.
L'odieux despotisme, ~~escorté~~ des gibets,
Commande à la terreur d'en défendre l'accès.
La superstition, du fond d'une cellule,
En chasse, en l'effrayant, l'esprit foible et crédule.
~~D'un bras impérieux~~ le besoin menaçant,
Sur la porte du temple arrête l'indigent.
L'opiniâtre erreur le cache à la vieillesse,
Et l'amour en défend l'entrée à la jeunesse.
Mais il s'ouvre aux mortels qui, d'un pied dédaigneux,
Foulant les vains plaisirs, les préjugés honteux,
Attendent leurs succès de leur persévérance,
Et font devant leurs pas marcher l'expérience.
Ainsi des Aquilons et des courans vainqueurs,
Du haut des rocs de Malte on voit de forts rameurs,
Par de constans efforts, en surmonter les lames,
Le mobile élément s'entrouvrir sous leurs rames,
Et de leurs coups pressés fendant le sein des eaux,
Dans ses ports étonnés remorquer leurs vaisseaux.

D'un astre impérieux la puissance ennemie,
Ou sème de douleurs le cours de notre vie,
Ou du moins y répand plus de maux que de biens.
Si je veux être heureux et jamais n'y parviens,

Si je ne puis jouir que de l'espoir de l'être,
Infortunés mortels, je ne sais, mais peut-être
Le bonheur n'est pour nous que l'absence des maux.
  Sans doute, qu'endormi dans un parfait repos,
Le sage inaccessible à l'amour, à la haîne,
Riche dans l'indigence, et libre sous la chaîne,
Porte indifféremment la couronne ou les fers.
Sous l'égide stoïque, à l'abri des revers,
Ce mortel doit jouir d'un calme inaltérable:
Que l'univers s'écroule, il reste inébranlable.
  Apprends, dit la Sagesse, à le connoître mieux;
Qui feint d'être insensible est toujours orgueilleux.
Comment peux tu, trompé par son dehors austère,
Prendre pour sage un fou, superbe, atrabilaire;
Qui, sensible aux plaisirs, les fuit pour éviter
Le danger de les perdre et de les regretter;
Qui recherche par-tout la douleur et l'injure,
Comme les seuls creusets où la vertu s'épure:
Qui, toujours préparé contre un mal à venir,
S'habitue à l'opprobre et s'exerce à souffrir;
Foule aux pieds les richesses, et bravant la misère,
Se dévoue aux rigueurs de son destin contraire?
Livrant aux passions d'inutiles combats,
Vois ces fous insulter au plaisir qu'ils n'ont pas,
S'énivrer des vapeurs de leur faux héroïsme,
Apôtres et martyrs d'un morne Zénonisme,
Préférer sottement la douleur au plaisir,
Et l'orgueil d'en médire, au bonheur d'en jouir.
  Mais par leurs vains discours, comment donc ô Sagesse!
Ont ils pu si long-tems tromper Rome et la Grèce?

Ton esprit, reprit-elle, en est-il étonné?
Chez des peuples altiers le stoïcisme est né.
Comme un être impassible il leur peignit son sage;
Il portoit sur son front le masque du courage;
Son maintien est farouche, austère, impérieux:
Hélas! en faut-il tant pour fasciner les yeux!
Vois pousser à l'excès sa feinte indifférence:
Vois comme en tous les tems séduit par l'apparence,
Et du joug de l'erreur tardif à s'échapper,
L'imbécile univers est facile à tromper.
A ces mots je me trouve en une place immense,
Qu'un peuple curieux remplit de sa présence.
Là, s'élève un bûcher où, la torche à la main,
Un fier mortel s'assied avec un front serein.
Sur ce bûcher funèbre où ton œil me contemple,
Peuple! s'écrioit-il, apprends, par mon exemple,
Qu'un sage en tout état, égal en tout aux Dieux,
Est calme, indépendant, impassible comme eux.
Rien ne peut l'émouvoir: la dévorante flamme
Qui pénètre son corps, n'atteint point à son ame.
La crainte qui subjugue un coursier indompté,
Qui couche l'ours aux pieds de son maître irrité,
Et courbe un peuple entier au joug de l'esclavage,
Peut tout sur la nature, et rien sur mon courage.
Il dit: à son bûcher lui-même il met le feu;
La foule, épouvantée, en lui croit voir un Dieu;
Elle avance, se presse; elle s'écrie, admire.
Quel est donc, reprend-il, la terreur que j'inspire?
Que pourroit la douleur contre ma fermeté?
Malgré moi j'admirois son intrépidité;
Son courage féroce étonnoit ma foiblesse;

Alors que du bûcher la puissante Sagesse,
Ecartant cette foule, appaise la clameur:
Le Stoïque la voit; il en frémit d'horreur.
A ce coup imprévu sa constance s'étonne;
Il pousse un cri plaintif, sa force l'abandonne.
Son orgueil l'a laissé seul avec la douleur,
Et le Dieu disparoît avec l'admirateur.
Egaré, dis je, alors, en ma route incertaine,
J'ai cherché le bonheur, et ma poursuite est vaine.
Sans doute aux passions je devois résister,
Télémaque ou Mentor, les fuir ou les dompter.
Non, je n'écoute plus leur trompeuse promesse.
Quel est ce faux bonheur promis dans leur ivresse?
Quelques plaisirs semés dans d'immenses déserts.
Sur leur illusion mes yeux se sont ouverts.
Le transport d'un instant n'est pas le bien suprême.
Quels seroient ces faux biens qu'on poursuit et qu'on aime
S'ils étoient mieux connus, s'ils étoient comparés
Au trouble, aux noirs soucis dont ils sont entourés?
C'est l'éclair allumé dans le flanc des orages,
Qui d'un jour fugitif sillonne les nuages,
Et dont l'éclat subit répandu dans les cieux,
Paroît d'autant plus vif qu'ils sont plus ténébreux.
Sous un ciel éclatant d'une égale lumière,
L'heureux doit commencer et finir sa carrière.
Ce bonheur, ô mortels! que nous recherchons tous,
N'est que l'enchaînement des instans les plus doux.
Qui pourra me l'offrir? O divine Sagesse!
Sur les lieux qu'il habite éclairez ma jeunesse.
Nos plaisirs orageux entraînent mille maux.
Le bonheur seroit-il un stupide repos?

LE BONHEUR.

CHANT TROISIÈME.

ARGUMENT.

L'homme le plus heureux est celui qui rend son bonheur le moins dépendant des autres, et en même-tems celui qui possède plusieurs goûts auxquels il commande. C'est l'homme qui aime l'étude et les sciences. Il est à la fois plus indépendant et plus éclairé. Il est des plaisirs vifs que donne la philosophie, soit celle qui étudie la nature, soit celle qui étudie l'homme. Le philosophe jouit même en se trompant. Il aime l'histoire qui sert à l'étude expérimentale de l'homme. Il ne renonce point aux plaisirs des sens, mais il les maîtrise. La poésie, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, sont pour lui de nouvelles sources de plaisirs.

Au faîte des grandeurs, au sein de la richesse,
Qui peut tourmenter l'homme, et l'agiter sans cesse?
Quel serpent sous les fleurs se glisse près de lui?
Ce monstre à l'œil glacé, dit mon guide, est l'ennui.
Du venin qu'il répand la maligne influence,
Jusque dans son palais dévore l'opulence.
Dans les bras du plaisir, dans le sein des amours,
Son souffle empoisonné ternit les plus beaux jours.
Quel remède à ce mal? sans doute c'est l'étude;
Plaisir toujours nouveau qu'augmente l'habitude.

Aux charmes qu'elle t'offre abandonne ton cœur.
En elle reconnois la source du bonheur.
En elle viens puiser ce plaisir dont l'usage
Convient à tout état, dans tous lieux, à tout âge;
Bonheur vrai dont le sage a la semence en lui.
Malheureux l'insensé qui l'attendant d'autrui,
Et qui de la fortune ignorant le caprice,
De son bonheur sur elle a fondé l'édifice,
L'a mis dans les grandeurs, dans le faste et les biens.
Il aura pour rivaux tous ses concitoyens.
Vers des monts escarpés à ces mots elle s'avance.
Sur leur cime je vois le doute, le silence,
La méditation à l'œil perçant et vif,
La sage expérience au regard attentif;
Ensemble ils assuroient par des travaux immenses,
Les nouveaux fondemens du palais des sciences,
Ils y portoient déjà le jour des vérités.
Ces monts par des mortels seroient-ils habités?
Que vois-je à leur sommet? des sages, reprit-elle;
Ils s'abreuvent ici d'une joie immortelle.
A leur puissante voix la nature obéit;
Son voile est transparent à l'œil de leur esprit.
D'un pas ils ont franchi la borne qui sépare
Le vrai le plus commun d'un vrai fin et plus rare.
Dans les secrets du ciel leurs yeux ont su percer.
Des effets à leur cause ardente à s'élancer,
Leur raison a détruit le règne des prestiges;
A leurs sages regards il n'est plus de prodiges.
Semblables à des Dieux, ils ont pesé les airs,
Mesuré leur hauteur, ceintré notre univers,

A d'uniformes loix asservi la nature.
Dans la variété qui forme sa parure,
Dans l'abyme des eaux, sur les monts, dans les cieux,
Que de secrets profonds ne s'offrent qu'à leurs yeux!
L'un examine ici quelles forces puissantes
Suspendent dans l'éther ces étoiles errantes:
Comment, en débrouillant l'immobile chaos,
L'attraction rompit les chaînes du repos.
Cet autre a rallumé les flambeaux de la vie;
De la rapide mort la course est rallentie:
L'art émousse déjà le tranchant de sa faux,
Et le tems est plus lent à creuser les tombeaux.
Plus loin reconnois-tu ces ames courageuses
Qui fendirent du nord les ondes paresseuses;
Ces flots qui, soulevés et durcis par les vents,
Surnagent sur les mers en rochers transparens.
Dans ces tristes climats où leur gloire se fonde,
Sur un axe plus court ils ~~font tourner~~ le monde.
Que leurs vastes travaux étonnent mon esprit!
Je sens qu'à leur aspect mon ame s'agrandit.
Ici je pourrai donc épier la nature,
Percer de ses secrets la profondeur obscure;
Je pourrai donc enfin rencontrer le bonheur.
N'eussai-je qu'un seul goût, il suffit à mon cœur.
Un doute cependant me saisit et m'accable:
L'erreur est de nos maux la source inépuisable;
Elle s'ouvre un accès dans le plus grand esprit:
C'est l'onde qui par-tout et filtre et s'introduit.
On la vit autrefois chez les Romains, en Grèce,
Subjuguer dans Zénon, et charmer dans Lucrèce.
Le plus sage est trompé: souvent la vanité

Doit mêler des ennuis à sa félicité.
Mais Descartes m'entend : j'ai, me dit-il, moi même,
Marché les yeux couverts du bandeau du systême,
Remplacé par l'erreur les erreurs d'un ancien,
Bâti mon univers sur les débris du sien.
Dois-je m'en affliger ? j'errai, mais comme un sage,
Et j'ai du moins marqué l'écueil par mon naufrage.
Il faut, dit Mallebranche, en faire ici l'aveu ;
L'on ne vit rien en moi quand je vis tout en Dieu.
Si je n'étincellai que de fausses lumières,
Et si Locke a flétri mes lauriers éphémères,
Instruit par mes erreurs, il m'a pu devancer.
C'est par l'erreur qu'au vrai l'homme peut s'avancer.
Si je me suis trompé, si ma raison esclave,
Des préjugés du tems ne put briser l'entrave,
Pardonne, ô vérité ! quand j'en reçus la loi,
Je ne t'offensois pas, je les prenois pour toi.
Il dit : et j'apperçois plusieurs d'entre les sages,
Qui mêlent en riant sous des épais feuillages
Les voluptés des sens aux plaisirs de l'esprit.
Quel est sous ces berceaux le Dieu qui les conduit ?
L'amour a-t-il quitté les bosquets d'Idalie
Pour les arides monts où se plait Uranie ?
Ces Sages voudroient-ils se bannir de ces lieux ?
Non : mais, dit la Sagesse, ils sont dans l'âge heureux,
Où le Dieu de l'amour les brûle de ses flammes :
Doivent ils, chastes foux, les éteindre en leurs ames ?
Ma main entrelaça dans le sacré vallon,
Les myrtes de l'Amour aux lauriers d'Apollon.
L'amour est un des Dieux à qui je rends hommage,
C'est le tyran d'un fol, mais l'esclave d'un sage.

Il donne à l'un des fers, à l'autre des plaisirs.
Ici des sens, du cœur, maîtrisant les desirs,
L'heureux Anacréon, guidé par la Sagesse,
Des roses du plaisir colore sa maîtresse,
Dévoile ses beautés et célèbre l'Amour.
Chantre voluptueux, il règne en ce séjour.
Jouissez des beautés que le printems fait naître.
La fleur à peine éclose est prête à disparoître.
En vos cœurs, disoit-il, que l'heureux souvenir
D'un plaisir qui s'éteint y rallume un desir.
Causez avec Zénon, dansez avec les Graces.
Puisse l'Amour folâtre, empressé sur vos traces,
De son ivresse en nous prolonger les instans.
Voyez ce papillon au retour du printems,
Comme il voltige autour d'une rose nouvelle,
Se balance dans l'air, suspendu sur son aîle,
Contemple quelque tems sa forme et ses couleurs,
Et vole sur son sein pour ravir ses faveurs.
Ainsi lorsque l'aurore éclairant l'hémisphère,
Vient rendre à la beauté le don heureux de plaire,
Ce papillon, c'est moi; la rose c'est Doris.
Admirant de son sein l'incarnat et les lys,
Mon avide regard contemple avec ivresse
Son beau corps arrondi des mains de la mollesse.
Ne puis je du desir modérer les fureurs?
Je vole entre ses bras et ravis ses faveurs.
Dans l'excès du plaisir nos ames semblent croître,
S'unir, se pénétrer et ne former qu'un être.
Mourons et renaissons sur l'autel des amours.

Peux tu, dis je, ô Sagesse ! écouter ces discours?

Des fausses voluptés tel seroit le langage.
Non, ce n'est point ici la demeure du sage,
Et le remords toujours mêle dans notre sein,
Au nectar du plaisir le poison du chagrin.
L'ennui qui dans tout lieu poursuit le sybarite,
N'entre point, reprit-elle, au séjour que j'habite :
Et quand la jouissance attiédit ses desirs,
Le sage en d'autres lieux cherche d'autres plaisirs.
Apprends de moi qu'un goût, alors qu'il est unique,
Se change en passion et devient tyrannique;
Que la variété rend vif un plaisir doux.
Un homme a-t-il en soi rassemblé plusieurs goûts,
S'il en perd un, sa perte est pour lui moins sensible.
En achevant ces mots, un pouvoir invincible
M'a déjà transporté près d'un vaste palais;
Ses abords sont couverts par un nuage épais;
L'œil n'apperçoit au loin que ruines antiques :
Des débris entassés en forment les portiques,
Et ce palais fameux par son antiquité
Est bâti par la fable et par la vérité.
Là, les crayons en main la Muse de l'histoire
Eternise des morts ou la honte ou la gloire.
Le sage la consulte, et, d'un œil curieux,
Voit comment l'amour-propre, en tous tems en tous lieux,
Père unique et commun des vertus et des crimes,
Creusa de nos malheurs et combla les abymes;
Forma des citoyens, les soumit à des Rois;
Fit, rompit, resserra le nœud sacré des loix;
Eteignit, ralluma les flambeaux de la guerre,
Et mut diversement tous les fils de la terre.

Des

Des antiques Romains, l'autre observant les mœurs,
Et leur férocité, germe de leurs grandeurs,
Voit chez eux aux vertus succéder la richesse,
Voit ce peuple vainqueur vaincu par la mollesse,
Et son trône construit du trône de cent Rois,
S'écrouler tout-à-coup affaissé sous son poids.
Quelques-uns moins amis d'une étude profonde,
Parcouroient d'un coup d'œil tous les siècles du monde
Qui semblables aux flots l'un sur l'autre roulans,
Paroissoient s'abîmer dans le gouffre du tems,
Et dans leur cours rapide entraîner et détruire
Les arts, les loix, les mœurs, les rois et leur empire.
Hélas ! disoit l'un d'eux, tout passe et se détruit :
Hâtons-nous de jouir, tout nous en avertit.
Homme insensé, pourquoi, si les mains éternelles,
Aux siècles comme aux jours, ont attaché des aîles,
Pourquoi fuir les plaisirs, t'épuiser en projets,
Et poursuivre des biens que tu n'atteins jamais ?
Que mon ame, lui dis-je, est surprise et ravie !
S'il est beau d'observer sur les monts d'Uranie,
Les ressorts employés pour mouvoir l'univers,
De nombrer les soleils suspendus dans les airs,
De voir, de calculer quelle force les guide,
Les fait flotter épars dans l'océan du vuide ;
Comment des vastes cieux peuplant la profondeur,
Tant d'astres différens de forme et de grandeur,
Jettés comme au hazard dans [illegible] immenses,
~~Séparés tous entr'eux par des déserts immenses,~~
par la main de Newton se tiennent en [illegible]ance;
~~Ont, pour se balancer, d'inégales puissances :~~
Est-il moins beau de voir quels ressorts éternels,
Et quel agent commun meuvent tous les mortels ?

De dévoiler des tems l'obscurité profonde,
D'observer l'amour-propre aux premiers tems du monde,
De le voir en nos cœurs créer les passions,
Eclairer les humains, former des nations;
Contre l'outrage ici, déchaîner la vengeance,
Là, contre l'assassin cuirasser la prudence,
Et forger de sa main la balance des loix,
La chaîne de l'esclave et le sceptre des Rois;
De voir les nations tour-à-tour sur la terre
S'illustrer par leurs loix, par les arts, par la guerre;
D'examiner les mœurs dans chaque état naissant,
De prévoir sa grandeur ou son abaissement;
D'en découvrir la cause encore imperceptible;
Et d'un œil prophétique à qui tout est visible,
De se rendre présens les siècles à venir?
Qu'en ces lieux, ô Clio! tu m'offres de plaisir;
Non : jamais sur ces monts la célèbre Uranie
A de plus grands objets n'éleva mon génie.
Sagesse, en ce moment je suis deux fois heureux;
J'unis deux goûts divers. Cependant à mes yeux
Le temple du bonheur ne s'offre point encore.
Sans doute un Dieu l'habite. Est-ce en vain qu'on l'implore?
De ma félicité le ciel est-il jaloux?
Pourquoi le seroit-il, créé pour tous les goûts?
Non; tu n'es point heureux autant que tu peux l'être.
Chaque instant, ô mon fils! ton bonheur peut s'accroître.
Viens, il te reste encore des plaisirs à sentir;
La carrière des arts à tes yeux va s'ouvrir.
Je me trouve à ces mots au milieu d'une plaine.
Dans un cercle argenté que forme l'Hypocrêne,

Est un bois de palmiers dont les épais rameaux,
Entrelacés par l'art, sont tissus en berceaux.
De leurs fronts reverdis descend un frais ombrage.
Mille festons de fleurs suspendus au feuillage,
Y parfument au loin les haleines des vents.
Quelles mains a voûté ces palais du printems ?
Sur ces gazons fleuris, quelle est cette Déesse ?
L'imagination, répliqua la Sagessse,
Qui peut rouvrir encor les gouffres du chaos,
Et produire à son gré cent univers nouveaux.
Son œil perce au-delà du monde qu'elle embrasse ;
Elle franchit d'un saut et le tems et l'espace.
C'est elle qui courba tous les cercles des cieux,
Qui bâtit l'empyrée et créa tous les Dieux,
Qui perçant par l'Etna jusqu'au séjour des ames,
Y creusa le Tartare, en alluma les flammes ;
Puis de là, remontant à la clarté du jour,
Danse avec les Sylvains, folâtre avec l'Amour ;
Au retour du printems chante Zéphire et Flore,
Et les prés émaillés des perles de l'Aurore.
Ici, le Jugement à ses côtés assis,
La dompte, la dirige en ses essorts hardis.
Aux œuvres du génie avec elle il préside.
Dans ces divers bosquets où le destin te guide,
J'ai rassemblé les arts : chacun a ses autels.
Et quels sont, dis-je alors, ces fortunés mortels,
Qui dans l'art de Linus instruits par Polymnie,
Par leurs sublimes chants ont fait taire l'Envie ?
Ceux dont les vers hardis, mais toujours pleins de sens,
Ont subi, soutenu les épreuves du tems.

Tu vois Lucrèce ici peindre aux regards du sage,
Le vrai le plus abstrait sous la plus vive image;
Milton d'un feu solide enfermer les enfers,
Ceintrer le pont qui joint l'Erèbe à l'univers,
Les Prior, les Boileau, les Pope, les Horace,
Ceindre la vérité de l'écharpe des graces;
Le hardi Crébillon évoquer la terreur,
Et prêter dans ses vers des charmes à l'erreur.
Non loin, Perse est assis : enfans du seul génie,
Que mes vers, disoit-il, plaisent sans harmonie,
Je n'imiterai point ces rimeurs sans talens,
Qui, prodigues de sons, mais avares de sens,
~~Répandent sans raison en phrases débordées,~~
~~Un déluge de mots sur un désert d'idées;~~
Et je n'allierai point, imbécile orateur,
L'or pur des vérités au plomb vil de l'erreur.
Semblable au Dieu brillant qui ~~colore et qui pense,~~
Qui ~~s'avance vers moi ; celui qui dans la France~~
~~Le premier emboucha la trompette~~ de Mars;
Né pour tous les plaisirs, il chanta tous les arts.
Sa main cueille à la fois le laurier et la rose;
Peint les travaux d'Henri, les charmes de Monrose,
Les fureurs de Clément, les malheurs de Valois,
~~Les tourbillons détruits par le Descartes Anglois,~~
Le rayon que Denis enfourchoit pour monture,
Et le prisme où ~~Newton en montroit la structure.~~
Tel on voit dans un lac à la fois dessiné,
L'objet le plus prochain et le plus éloigné,
Le côteau qui l'enceint, la forêt qui l'ombrage,
L'herbe, le jonc, la fleur qui borde son rivage,

Et l'astre étincelant qui traverse les cieux.
J'entends l'air retentir de sons harmonieux,
Je reconnois Quinaut : l'Amour montoit sa lyre.
Du Dieu qui l'inspiroit, il étendoit l'empire,
Et dressoit ses autels dans ces palais changeans,
Travaux de tous les arts, plaisirs de tous les sens.
Plus loin, est l'attelier où l'heureuse peinture,
Toujours en l'imitant embellit la nature.
Mille grouppes divers, chef-d'œuvres de son art,
Du spectateur surpris arrêtent le regard.
Il a crû voir des corps : sa main impatiente,
Touche, veut s'assurer si la toile est vivante ;
Et son esprit encore incertain, curieux,
Doute qui l'a trompé du toucher ou des yeux.
Dans ce tableau hardi, je vois les mers émues,
S'élancer, se heurter, et retomber des nues.
Par un nuage noir les cieux au loin couverts,
Ne sont plus éclairés que du feu des éclairs.
L'un peint le fier Renaud enchaîné par Armide,
L'autre a ceint d'un serpent le front d'une Euménide.
Plus loin je vois le Tems qui, vengeur des héros,
Traîne, étouffe l'envie aux pieds de leurs tombeaux.
Là, du sein entrouvert d'une vague écumante
Vénus sort et paroît sur l'onde mugissante.
L'Amour naît avec elle, et par elle est armé ;
Du feu de ses regards le monde est animé.
Déja Pan sur les monts
~~Pan dans le fond des bois~~ a saisi l'Oréade ;
Neptune a sous les eaux entraîné la Naïade ;
Ixion dans sa nue a poursuivi Junon,
Proserpine aux enfers s'abyme avec Pluton.

Qu'en ces lieux, dis je alors, j'aime à voir la peinture
Donner des corps aux Dieux, une ame à la nature !
Des gouffres de l'oubli retirer les héros,
Et par ce noble espoir en former de nouveaux !
Que de plaisirs divers un seul goût fait éclore !
Du temple du bonheur si je suis loin encore,
Du moins à chaque pas que je fais en ces lieux,
Je me sens à la fois plus sage et plus heureux.
Je dis et j'éprouvois une joie inconnue,
Quand la Sagesse offrit un héros à ma vue.
Que vois-je ? un Prince ici ?... c'est un Roi glorieux
Qui, protecteur des arts et célébré par eux,
Releva leurs autels qu'avoit fondés la Grèce.
Dieux ! qu'il eût été grand, ajouta la Sagesse,
Si Socrate au conseil, comme Alcide aux combats,
L'ardeur de conquérir n'eût point armé son bras !
De César trop long tems s'il suivit les vestiges,
Son siècle fut du moins le siècle des prodiges,
Quand Louis par les arts se laissant enchanter,
Embellit l'univers, las de l'épouvanter.
Admire auprès de lui ceux qui durant sa vie,
Ont par d'heureux travaux illustré leur patrie.
Quand le goût des beaux arts germera dans ton cœur,
De cent plaisirs nouveaux vois croître ton bonheur.
Déjà l'architecture en main prend son équerre,
Elle a levé ses plans. Là, du sein de la terre,
Tu vois ces longs leviers au même axe attachés,
Tirer en gémissant ces informes rochers.
Sous les coups du ciseau le marbre se façonne.
Perrault courbe la voûte, arrondit la colonne,
Elève, assemble, unit et présente aux regards,

Un palais, le chef-d'œuvre et l'asyle des arts.
Vois Le Nôtte ceintrer ces sallons de verdure,
Des palais du printems varier la parure;
Vois les tilleuls en boule et les ifs arrondis,
Cybele sous tes pas déployer ses tapis;
Cent pompes à la fois puiser dans les campagnes
Ce fleuve impétueux porté sur les montagnes,
D'où se précipitant par de larges canaux,
L'onde roule en cascade, ou s'élève en jets d'eau.
Muses, que cette enceinte est par vous embellie!
Le Pujet y reçoit le ciseau du génie.
Vois dans son attelier le rocher transformé,
Sous les coups du marteau par degrés animé,
Tout-à-coup disparoître et n'offrir à la vue,
Qu'Adonis expirant, ou Didon éperdue.
Que de tableaux divers ont frappé mes regards!
Chastes filles du ciel, qui présidez aux arts,
Muses, quel feu nouveau me pénètre et m'enflame?
Je sens que tous les goûts sont entrés dans mon ame.
Si j'en crois le transport qui fait battre mon cœur,
Vos mains m'ouvrent enfin le palais du bonheur.
Les goûts que tu fais naître, ô sublime Sagesse!
Comme les passions ont aussi leur ivresse;
Je sens qu'à ses plaisirs l'homme encor en ces lieux,
Joint le plaisir nouveau de se sentir heureux.
En achevant ces mots sur les pas de mon guide,
Entraîné tout-à-coup d'une course rapide,
Dans un séjour riant je me vois transporté,
Et me trouve au palais de la félicité.
Les arts et les plaisirs environnoient son trône;

Apollon et l'amour soutenoient sa couronne.
Le calme de son ame étoit peint dans ses yeux,
Et la joie y brilloit toujours des mêmes feux.
Le tems, me dit alors la divine Sagesse,
Dont parmi les humains, la joie et la tristesse,
Tour-à-tour précipite ou ralentit le cours,
Par des plaisirs égaux mesure ici les jours.
Et moi, du vrai bonheur la source intarissable
Qu'à la félicité le destin immuable
Attacha de tous tems par le plus doux lien,
J'habite ce palais, et ce trône est le mien.
Elle dit, et mon œil à travers cent nuages,
Ne vit plus qu'un amas de confuses images.
Mon songe disparut : je vis qu'à chaque instant
Les arts consolateurs, plaisir indépendant,
Nous ouvroient du bonheur la source incorruptible;
Que de goûts différens plus l'homme est susceptible,
Plus un mortel en peut rassembler en son cœur,
Et plus il réunit de sources du bonheur.
Que l'étude lui fait braver les injustices,
Peut seule, en l'occupant, le dérober aux vices;
Et dans un cœur enfin qu'ils n'ont point corrompu,
Ebaucher le bonheur qu'achève la vertu.
Du monde, dis je alors, j'éviterai l'ivresse.
Dans le sentier fleuri que m'ouvre la Sagesse,
Je veux porter mes pas, résolu d'y chercher
Des plaisirs que le sort ne pourra m'arracher,
Trop doux pour me troubler, assez vifs pour me plaire;
De passer tour-à-tour du Parnasse à Cythère;
Et d'être en mon printems attentif à cueillir,
Les fruits de la raison et les fleurs du plaisir.

LE BONHEUR.

CHANT QUATRIÈME.

ARGUMENT.

Le progrès des connoissances peut seul faire le bonheur général et particulier. Les Rois instruits verront que le plaisir de faire du bien est le seul plaisir réel que donnent les grandeurs. Les hommes éclairés et bien gouvernés se rendront heureux en contribuant au bonheur des autres. Mais le monde est encore loin de cet état. Sous le joug de l'oppression des Rois et des Prêtres, le sage doit jouir des arts, du plaisir d'aimer, et celui d'éclairer les hommes autant qu'il lui est possible. Fable d'Oromaze et d'Ariman.

COMPAGNE des vertus, sublime vérité,
Qu'instruit par tes leçons, guidé par ta clarté,
L'homme apprenne de toi que c'est le plaisir même,
L'ame de l'univers, le don d'un Dieu suprême,
Qui lui fera trouver, loin des mortels jaloux,
Son bonheur personnel dans le bonheur de tous.
O sainte vérité ! c'est dans ton temple auguste,
Que l'homme doit puiser les notions du juste.
Aveuglé par l'erreur, trop long-tems on l'a vu
S'égarer dans le crime en cherchant la vertu.
Il est tems que ta main décille sa paupière.
Montre-lui qu'ici bas ton utile lumière

Peut seule ramener la paix et le bonheur;
Que le vice est enfin étranger à son cœur.
Si j'en crois l'Indien, il fut jadis un âge,
Où de l'homme innocent le vrai fut le partage.
On ne voyoit par-tout que des cœurs vertueux,
Des esprits éclairés et des mortels heureux.
Ce siècle fortuné disparut comme un songe.
Le siècle qui le suit voit le Dieu du mensonge,
Le superbe Ariman échappé des enfers,
Des ombres de l'erreur couvrir cet univers.
La terre à son aspect pousse des cris funèbres:
Le cœur aime le vice et l'esprit les ténèbres:
On voit à la candeur, à l'ordre, à l'équité,
Succéder l'intérêt et la férocité.
La paix voile son front et fait place à la guerre:
Tout combat, tout périt, tout change sur la terre.
Vous des bords de l'Indus fortunés habitans,
Vous les premiers témoins de ces grands changemens,
Qui vîtes de la nuit éternelle et profonde,
Ariman s'élever sur le trône du monde,
Puissé-je, en traduisant vos sublimes écrits,
Sur les maux à venir rassurer les esprits;
Présenter aux humains la douce et vive image
Des vertus, des plaisirs, des mœurs du premier âge.
Je veux, lorsqu'empruntant un plus hardi pinceau,
J'aurai de leurs malheurs esquissé le tableau,
Leur annoncer enfin qu'un siècle de lumière
Doit rendre l'homme encore à sa vertu première.
Oromaze engendré de cet immense feu,
Qui se meut, qui conçoit, veut, vivifie, est Dieu,

A peine dans les cieux eut suspendu le monde,
Qu'en faveur des mortels sa main sage et féconde,
Enrichit de ses dons tous les climats divers.
Entre les habitans de ce vaste univers,
Il en est deux, sur-tout, qu'il aime et qu'il inspire,
L'un se nomme Elidor et l'autre Netzanire.

Que béni soit le ciel, ~~dit Elidor un jour~~ s'écrient-ils un jour,
Enchaînés à la fois par l'hymen et l'amour,
Couple d'époux amans, quel bonheur est le nôtre !
Nous vivons, Netzanire, et vivons l'un pour l'autre.
Rappelle à ton esprit ce jour où dans les bois,
Je m'offris à tes yeux pour la première fois;
Je te vis, et l'amour circula dans mes veines;
Impatient d'aimer, je demandois tes chaînes;
Tu daignois m'écouter; mes soupirs et mes vœux
N'étoient point détournés par les vents envieux.
Tu brûlois de l'amour qui dévoroit mon ame.
L'hymen, loin de l'éteindre, en irrite la flamme:
Elle résiste au tems, chaque jour je te vois,
Plus adorable encore que la première fois.
Le rayon argenté de la naissante aurore,
Est moins vivifiant, moins agréable à Flore,
Que ton regard ne l'est à ton époux heureux.
Etre charmant, sais-tu ce que peuvent tes yeux,
Ta forme, ta beauté, ta grace enchanteresse?
Sais-tu ce qu'en un cœur elle porte d'ivresse?
De ce corps façonné par la main des amours,
N'as-tu jamais au bain admiré les contours?
Mon ame jusqu'aux cieux s'est souvent élancée;
Plein de toi, j'ai souvent de l'œil de la pensée,

Voulu tout comparer dans ce monde habité;
Je n'ai rien apperçu qui t'égale en beauté.
Si, distrait un instant de l'objet que j'adore,
Je fixe mes regards sur l'éclatante aurore,
Sur les cercles des cieux, sur les immenses mers,
Sur ces orbes brûlans qui traversent les airs,
Malgré l'étonnement qu'éprouve alors mon ame,
Ce spectacle n'a rien qui m'émeuve et m'enflamme.
Je ne sens point en moi de secret mouvement,
Mon être enfin n'éprouve aucun grand changement;
Ce superbe spectacle excitant ma surprise,
M'échauffe d'un plaisir que mon ame maîtrise.
Que je suis différent alors que je te voi!
Tout mon être se change en approchant de toi.
Le ciel à mon amour lia mon existence,
C'est par toi que je sens, c'est par toi que je pense;
Loin de toi je te cherche, et tout m'est odieux;
Mais lorsque ta présence embellit ces beaux lieux,
Elle y répand l'esprit et d'amour et de joie.
Aux ennuis dévorans mon cœur est-il en proie?
Du chagrin près de toi perdant le souvenir,
Mes yeux n'y sont mouillés que des pleurs du desir;
Transporté, je regarde, et transporté je touche.
Le soir lorsque l'hymen me conduit à ta couche,
Ta naïve pudeur irrite encore mes feux:
La grace est dans ton geste et le ciel dans tes yeux.
Occupé de toi seule, ô l'ame de ma vie!
Le don de te charmer est le seul que j'envie.
Que servent le savoir, l'esprit et le talent?
T'aimer, te plaire est tout, le reste est un néant.

Des sages quelquefois j'entends la voix sublime,
Chanter les Dieux, le tems, le chaos et l'abyme,
Et peindre les beautés du naissant univers:
Je ne sais; mais l'ennui se mêle à leurs concerts.
Auprès de ta beauté qu'est-ce que le génie?
Discourant près de toi la Sagesse est folie.
Tout est créé pour toi. La rose en ce jardin
Croît pour qu'on la compare aux roses de ton teint.
Près d'elle le zéphir murmurant sa tendresse,
De son souffle amoureux ralume mon ivresse.
L'amour, les doux baisers, le chant de ces oiseaux,
La vigne entrelacée aux troncs de ces ormeaux,
L'ombre de ces bosquets, ces fleurs, cette verdure,
Et ces lits de gazons, et toute la nature
Me ramène à l'objet dont mon cœur est épris.
L'astre doré du jour, l'astre argenté des nuits,
Chef-d'œuvres que créa la parole féconde,
Montent-ils dans les cieux pour embellir le monde?
Non: mais pour éclairer de leurs douces couleurs,
Le matin tes beautés et le soir tes faveurs.
L'onde qui réfléchit en cet heureux asile,
L'image présentée à son miroir mobile,
De ses limpides flots n'embrasse ce séjour,
Que pour multiplier l'objet de mon amour.
Mais le soleil déjà s'élève en sa carrière,
Au puissant Oromaze, au Dieu de la lumière,
Il est temps de payer le tribut de nos vœux.
C'est lui qui te créa; par lui je suis heureux.
C'est un Dieu de bonté que Netzanire adore;
Les plaisirs sont ses dons, et qui jouit, l'honore.

Au temple de l'amour il plaça ses autels:
Oromaze est heureux du bonheur des mortels.

Elidor à ces mots embrasse sa compagne;
Tous deux sont parvenus au pied d'une montagne,
Que l'aube matinale éclairoit de ses feux.
Par un charme invincible, attiré vers ces lieux,
L'on se sentoit forcé d'y diriger sa course;
Du penchant d'un rocher jaillissoit une source,
Dont les eaux serpentant à travers mille fleurs,
De l'astre des saisons tempéroient les ardeurs;
Les airs sont parfumés par d'odorantes herbes.
Là, s'élèvent dans l'air des platanes superbes,
Dont les troncs, éclairés des premiers traits du jour,
Servent de péristile au temple de l'amour.
Du milieu d'un bassin des ondes bouillonnantes
Jaillissoient, retomboient en nappes transparentes.
~~De leur onde qui monte en~~ différens canaux,
~~Les rayons de l'aurore enflammoient tous~~ les flots.
Ces flots par cent détours roulant vers la campagne,
D'une zône argentée entouroient la montagne.
Non loin montoit dans l'air le temple de l'amour.
C'est là que ces époux se rendoient chaque jour,
Ils alloient invoquant le Dieu de la lumière,
A ses autels sacrés adresser leur prière.

Un cri s'est fait ouir du sein des antres creux,
Des signes effrayans ont paru dans les cieux;
Des gouffres du Ténare une vapeur obscure,
Dans les airs répandue a voilé la nature;
La montagne s'agite et la terre frémit.
C'étoit l'instant fatal par le destin prédit,

Où le fier Ariman, Dieu d'erreur et de haine,
Dieu terrible aux mortels, devoit briser sa chaîne.
De l'univers soumis à sa divinité,
Le temple de l'amour étoit seul excepté.
Sous son portique auguste à la crainte docile,
L'heureux couple d'amans court chercher un asyle.
A peine ils l'ont atteint que leurs yeux étonnés
Se portent vers les lieux qu'ils ont abandonnés.
Quel spectacle effrayant! l'astre de la lumiere,
Pâlit, suspend sa course et recule en arriere.
Les cieux ne brillent plus que du feu des éclairs;
Un bruissement sourd parcourt les vastes mers;
L'air souterrein mugit, s'échauffe, se dilate:
Avec un bruit affreux la montagne s'éclate,
Et laisse appercevoir dans son flanc calciné,
Le féroce Ariman sur un roc enchaîné.
Son corps est engourdi, son ame sans pensée
Du sommeil du trépas paroissoit oppressée,
Lorsqu'un coup de tonnerre ébranle et fend les cieux.
A ce coup Ariman s'éveille, ouvre les yeux.
Son état un moment l'humilie et l'étonne:
Mais sa force renaît: il a ceint la couronne.
Le roc s'est abymé, ses fers se sont brisés;
Il lance autour de lui des regards embrasés
Qui répandent par-tout la crainte et les alarmes:
Et sa vue aux Dieux bons arrache quelques larmes.
Cieux, élémens, dit-il, et vous, orbes brûlans,
Qui fécondez la terre et mesurez les ans;
Ariman est vainqueur, adorez votre maître.
Que l'univers enfin apprenne à me connoître.

Le sceptre d'Oromaze a passé dans ma main,
Terre, aujourd'hui reçois ton nouveau souverain;
Vous, monts, que les forêts couronnent de verdure,
Grottes, que rafraîchit une onde vive et pure;
Boccages toujours verds, qu'éclaire un demi-jour,
Temples, par le plaisir consacrés à l'amour;
Jardin délicieux, Eden que l'on renomme,
Ornemens de la terre et délices de l'homme,
Disparoissez, les maux, les pleurs de l'univers,
Vont me venger du Dieu dont j'ai porté les fers.
Mortels, c'est aujourd'hui que mon règne commence,
Foudres, que vos éclats annoncent ma présence;
Cieux, soyez attentifs à mes commandemens:
Vous, mugissantes mers, et vous, feux dévorans,
Tour-à-tour submergez et consumez la terre.
Elémens, entre vous, je viens semer la guerre.
Je te commande, ô mort, de décocher tes traits;
Que tout soit confondu; je veux que désormais,
La physique, en fouillant la profondeur des mines,
Ne découvre par-tout qu'un amas de ruines,
Et lise avec effroi dans les bancs souterreins,
L'histoire de la terre et celle des humains.
Mortels, vous ramperez sur les débris du monde;
Dans sa destruction que l'enfer me seconde.
Oromaze n'est plus: j'ai vaincu mon rival;
Que l'univers physique et l'univers moral,
Eprouvent à la fois les coups de ma vengeance.
Homme, que le malheur préside à ta naissance.
Que la faim, que la soif assiègent ton berceau:
Je charge la douleur de creuser ton tombeau.

De

De tes divers besoins chaque jour la victime,
Qu'ils portent dans ton cœur la semence du crime.
Mon pouvoir bannira la justice & l'honneur,
Je mettrai sur le trône, et le vice, et l'erreur.
Leurs ~~pouvoir invincible~~ opprimant l'innocence,
Contr'elle enhardira l'audace et la licence.
Le cruel despotisme armé contre les lois,
Va dépeupler la terre, et massacrer les Rois.
Que l'homme dégradé se courbe à l'esclavage,
De la raison en lui j'étoufferai l'usage.
Si son esprit est vain, je saurai l'abaisser;
Qu'abruti par la crainte, il n'ose plus penser.
Que la nuit de l'esprit, succède à la lumière :
Homme crédule et vil, couvre-toi de poussière,
De toi-même ennemi, vis dans l'affliction;
Reçois pour ton tyran la superstition.
A son sceptre d'airain je soumets la nature.
L'esprit sera nourri d'erreur et d'imposture,
Le rebelle à ses lois traîné dans les cachots,
Reconnoîtra son règne à des crimes nouveaux.
Par sa stupide foi, que tout mortel m'honore.
Prêtres, baignez de sang l'autel où l'on m'adore.
Trop indulgent, sans doute, Oromaze autrefois,
N'imposoit aux humains que leurs desirs pour lois;
On adoroit ce Dieu sans crainte et sans alarmes;
Mon culte plus sévère est le culte des larmes.
Que l'univers créé par ce Dieu bienfaisant
A mon ordre en ce jour rentre dans le néant.
S'élevant à ces mots aux régions tonnantes,
Les airs sont comprimés sous ses aîles pesantes,

Il plane sur les vents qui lui servent d'appui ;
L'impitoyable mort s'avance devant lui.
Ariman a déjà d'une main meurtrière,
Sous la terre allumé le soufre incendiaire.
Les cieux autour de lui sont sillonnés d'éclairs
Et des monts dont le pied sert de voûte aux enfers,
Et dont le front altier ne présente à la vue
Que des rochers de glace élancés dans la nue,
On a vu s'élever avec un bruit affreux,
des tourbillons de cendre
~~Des rocs fondus~~, ~~brûlans~~, et des torrens de feu.
De l'aride équateur jusques au pôle arctique,
La flamme avec fureur s'étend, se communique.
Le terrein soulevé se rompt avec effort.
L'Atlas brûle au midi, l'Hécla s'allume au nord ;
Et ses feux réfléchis au loin sur le rivage,
Versent un jour affreux sur ce climat sauvage.
Les rocs avec fracas roulans dans les vallons
Font mugir les échos et frissonner les monts.
Ce bruit affreux se mêle aux éclats du tonnerre :
Il gronde dans les cieux, il roule sur la terre.
Jusqu'en ses fondemens le monde est ébranlé,
Des crêpes de la nuit le soleil s'est voilé.
Les vents sont déchaînés, les vagues sont émues ;
Les flots amoncelés s'élèvent jusqu'aux nues :
La terre à tous les yeux offre une mer sans ports :
Le féroce océan a surmonté ses bords ;
Il bouillonne, frémit, sort des grottes profondes,
Où jadis Oromaze a renfermé ses ondes.
Et ses eaux se mêlant avec les eaux des cieux,
Tout est détruit, tout meurt. Envain le malheureux

Cherche encore un asyle en sa fuite incertaine,
Sur le sommet du mont, sur la cime du chêne;
L'océan l'y poursuit: la mort avec les flots,
Monte, approche; il expire englouti sous les eaux.
  La mer est cependant en son lit rappelée.
Le tonnerre se tait, l'onde s'est écoulée.
Quel spectacle d'horreur! ces cités autrefois,
Aimables par les arts, heureuses par les lois,
N'offrent de tous côtés à la vue interdite,
Qu'un aride désert que la terreur habite.
Ariman sent déjà qu'il manque à son courroux,
Un nouvel univers pour y lancer ses coups.
Entre les élémens, sa voix suspend la guerre;
Son ordre tout-puissant a repeuplé la terre:
Et trop sûr de trouver sous des cieux plus sereins,
De nouveaux malheureux dans de nouveaux humains,
De la sphère ébranlée il raffermit la base.
  Les époux prosternés aux autels d'Oromaze.
Quel Dieu s'arme pour nous! s'écrioit Elidor,
L'univers est détruit, et nous vivons encor.
Nous vivons, nous aimons, ô puissance céleste!
Tu me conserves tout; Netzanire me reste.
Tout entier à l'amour, dans ce palais de fleurs,
Dont l'art et les plaisirs ont mêlé les couleurs,
J'oublie et les mortels, et leurs maux et moi-même.
Il n'est point de douleur près de l'objet qu'on aime.
Je mêle tour-à-tour sur ces lits odorans
Les voluptés de l'ame aux voluptés des sens.
Jure-moi, quand la mort à la suite de l'âge,
S'approchant à pas lents de ce paisible ombrage,

Dans la tombe avec toi viendra m'ensevelir,
Qu'elle me trouvera dans les bras du plaisir:
De cet espoir si doux ton amour est le gage:
L'amour est des mortels le plus bel apanage;
C'est l'ivresse des sens, le plus beau don des cieux,
Le seul bien qui nous soit commun avec les Dieux.
Goutons-le. Tu le sais, lui répond Netzanire;
Pour toi, jusqu'à ce jour, j'ai vécu, je respire.
L'univers ne m'est rien. Hélas! pour mon bonheur,
Je n'ai rien desiré qu'un désert et ton cœur.
Mon ame, pour toi seul, à l'amour accessible,
Au malheur des humains n'en est que plus sensible.
Il semble que l'amour dont mon cœur est ému,
Exalte encore en moi l'amour de la vertu.
Tu vois de toutes parts la terre ravagée:
Ah! mon cher Elidor, elle n'est point vengée.
Du Dieu que nous servons renversant les autels,
Ariman à son joug a soumis les mortels.
Sa rage en cet instant qui paroît adoucie,
Pour les rendre au malheur les rappelle à la vie.
Des vices qu'il inspire il a fait leurs bourreaux;
Il veut que chacun soit l'artisan de ses maux:
Pour les multiplier, il laisse à l'ignorance
Le soin de féconder leur funeste semence.
Du pouvoir d'Ariman affranchis les humains:
Que leurs indignes fers soient brisés par tes mains.
Il faut par ta présence adoucir leurs misères,
Secourir les mortels: ces mortels sont nos frères.
Sois pour eux sur la terre un Dieu consolateur.
Pour t'éloigner de moi s'il en coûte à ton cœur,

Crois qu'il en coûte au mien; et sois sûr que d'avance,
J'éprouve en ce moment tous les maux de l'absence.
Mais n'importe; je veux qu'en mon cœur agité,
L'amour quelques instans cède à l'humanité.

Ton époux, à ces traits, reconnoît Netzanire:
Non, je n'en doute plus, c'est le ciel qui t'inspire.
Il me parle; et je vais à ton commandement,
Jusque sur ses autels, défier Ariman.
Dans ses mains, si je puis, j'éteindrai le tonnerre;
Je vais me dévouer au bonheur de la terre.
Tu le veux; ton desir est ma suprême loi.
Puissé-je revenir plus digne encor de toi!

Il la quitte à ces mots. L'humanité le guide.
Il traverse à grands pas une campagne aride:
Il y cherche des yeux ces vergers et ces champs
Qu'embaumoient les parfums d'un éternel printems;
Où Flore captivoit le Dieu léger qu'elle aime;
Où sans art et sans soins, la terre d'elle même,
Et coloroit les fleurs, et mûrissoit les fruits.
Quels objets différens frappent ses yeux surpris!

Il voit, la bêche en main, le travail et la peine,
Dégoutans de sueur ensemencer la plaine,
La peste, la famine et les chagrins cruels,
A différentes morts condamner les mortels;
L'astre éclatant du jour parcourant l'écliptique,
Lancer sur l'univers une lumière oblique;
Y faire succéder sous des cieux sans chaleur,
Les hivers aux printems, et les frimats aux fleurs.

Elidor cependant avance: il veut s'instruire,
Et des loix et des mœurs qu'Ariman doit prescrire

Aux nouveaux habitans d'un nouvel univers.
D'un terrein sablonneux traversant les déserts,
Il dirige ses pas vers un bois de platanes.
Au pied d'une montagne il a vu des cabanes;
Il s'approche; il entend des torrens qui par bonds,
Du sommet des rochers tomboient dans les valons.
L'astre brillant des cieux, du haut de sa carrière,
Sur ce mont darde en vain une pâle lumière;
Des chênes monstrueux, monarques des forêts,
Absorbent ses rayons dans leur feuillage épais.
De stériles rochers on voit de longues chaînes,
Mêler leur cime aride à la cime des chênes.
Des lieux qu'un jour obscur consacre à la terreur,
La vaste solitude augmente encor l'horreur.
Là, guidé par l'espoir de secourir ses frères,
De pleurer avec eux, d'adoucir leurs misères,
Elidor a gravi sur des monts sourcilleux,
Dont le sommet se perd dans un ciel orageux;
Sur leur croupe escarpée, il voit un précipice,
~~Mine~~, abyme ~~profond~~ caverneux, creusé par l'avarice,
Qui, ~~le pic à la~~ la pioche en main, y suit un filon d'or.
Elle n'arrêta point ses yeux sur Elidor.

Tandis qu'il s'égaroit dans cette solitude,
Un spectre s'offre à lui, c'étoit l'inquiétude;
Monstre qui de ses mains sans cesse déchiré,
Doit son être aux tourmens dont il est dévoré.
Le trouble, l'œil hagard, le suit ou le devance.
Elidor ignoroit sa funeste existence.
Il voit des opulens que ce monstre poursuit;
Et sur leur triste sort, son ame s'attendrit.

Cependant il atteint le sommet des montagnes.
Quel spectacle d'horreur ! il voit dans les campagnes,
Des guerriers rassemblés sous différens drapeaux,
S'attaquer, se défendre et mourir en héros.
De carnage et de sang ils ont couvert la plaine.
Dieux ! s'écrie Elidor, quelle gloire inhumaine
Appelle ces guerriers dans les champs de la mort!
Y vont-ils arracher le foible au joug du fort ?
Non : ils ont combattu pour décider peut-être,
De deux tyrans cruels, lequel sera leur maître.
S'il est, dit Elidor, des mortels vertueux,
Ils vivent ignorés dans les temples des dieux :
Pour trouver le bonheur, visitons ces asyles ;
C'est-là que les humains coulent des jours tranquilles;
Ah ! puissé-je y revoir la justice et la paix
Du reste de la terre exilées à jamais !
Elidor sent en lui renaître l'espérance ;
Descendu dans la plaine, auprès d'un temple immense,
Qu'y voit-il ? habité par des Dieux courroucés,
Les murs en sont construits d'ossemens entassés.
Il entend retentir les voûtes souterraines
Du sifflement des fouets, du froissement des chaînes,
Des coups sourds des bourreaux, des cris de leur fureur
Mêlés aux cris aigus poussés par la douleur.
Eh quoi ! dit-il, eh quoi ! la foudre vengeresse
Epargne encor l'autel de la scélératesse ?
Et depuis quand les Dieux ennemis des humains,
Trempent-ils dans le sang leurs bienfaisantes mains ?
Quel sénat assemblé sous cette voûte obscure ?
Qui s'asseoit sur l'autel ? que vois-je ? l'imposture !

C'est le superbe Eblis, grand prêtre d'Ariman,
Qui, pontife et monarque, y règne insolemment.
Une jeune Indienne en ces lieux amenée,
Doit être en cet instant aux flammes condamnée.
Mais tu la vois paroître, il faut, lui dit Eblis,
Encenser aujourd'hui le Dieu de mon pays.
  Que je l'encense, ou non, que t'importe, dit-elle?
J'ai, jusqu'à ce moment, à la vertu fidelle,
Adoré, comme Eblis, un être bienfaisant,
Dans un lieu, sous un nom peut-être différent.
Si le Dieu que tu sers protège l'innocence,
C'est le crime qui peut allumer sa vengeance.
Ce Dieu, dont l'indulgence égale le pouvoir,
Demande seulement ce qu'on croit lui devoir.
Ton Dieu peut tout? eh bien! qu'il se fasse connoître:
Mon cœur est dans ses mains, lui seul en est le maître.
A son ordre puissant tout fléchit et se tait.
Je crois quand il le veut, et non quand il me plaît.
J'ai fermé, diras-tu, mes yeux à la lumière;
Que ton Dieu vienne donc dessiller ma paupière.
Tu le sais; la croyance est, dans tous les instans,
L'œuvre de sa bonté, non celui des tourmens.
Je te connois Eblis: mon œil enfin démêle,
L'intérêt qui te meut à travers ton faux zèle.
La terre est contre toi prête à se révolter:
Pour te l'assujettir, tu veux l'épouvanter.
De ton ambition, tu me fais la victime.
Tu veux être puissant, et l'être par le crime.
  Sans un arrêt du ciel, ne crois pas que ma main
Osât, réplique Eblis, verser le sang humain.

Contre toi de mon Dieu la colère est armée.
Sur cet affreux bûcher si je suis consumée,
C'est par l'ordre d'Eblis, non par celui des Dieux.
Que ton culte soit saint, tu le dis, je le veux.
Mais de ce culte enfin, quelle que soit l'excellence,
Réponds : ton Dieu peut-il punir comme une offense,
Le forfait innocent de l'avoir méconnu ?
Je m'en rapporte à toi : me condamnerois-tu,
Si reléguée encore en de vastes contrées,
De ces funestes lieux par des mers séparées,
J'avois, prêtant l'oreille à des bruits imposteurs,
Méconnu ton pouvoir, ton nom et tes grandeurs ?
Tu frémis : ce soupçon te paroît une injure.
Si je suis innocente aux yeux de l'imposture,
Si j'obtiens grace enfin d'un monstre tel que toi,
Qu'aurois-je à redouter de notre commun Roi ?
Il punit les forfaits, pardonne à l'ignorance ;
Et s'il n'a point d'égal en sagesse, en puissance,
Ce Dieu sans doute est bon. C'est ton impiété
Qui prête à ce Dieu saint ton inhumanité.
Viens-tu jusqu'en ces lieux braver l'être suprême ?
Tu respires encor et j'entends ce blasphême !
Ariman m'apparoît, Dieu terrible et jaloux,
Tu vas le reconnoître à ses rapides coups,
Que ne peut mesurer, ni le tems, ni l'espace.
Il dit : et sous sa main tout tombe, tout s'entasse.
Meurs ; et que le bûcher dont j'allume les feux
Epouvante à jamais tout mortel orgueilleux,
Qui rebelle à mon culte, et sous le nom du sage,
Consultant sa raison, ose en vanter l'usage.

Eh quoi ! dit Elidor, l'orgueilleux imposteur
Prétend associer le ciel à sa fureur ?
Sa main verse le sang ; et c'est Dieu qui l'inspire !
Ah ! fuyons ces autels que je ne puis détruire.
Quelque sage peut-être en ces lieux retiré,
M'enseignera le temple aux vertus consacré ;
M'apprendra si ce monde est créé pour la guerre,
Si la force est enfin le seul Dieu de la terre.
Elidor jette au loin un rapide regard.
Une caverne s'ouvre ; il en sort un vieillard.
Hélas ! ce n'est donc plus qu'en un antre sauvage,
Qu'on peut, dit Elidor, trouver enfin un sage.
Le crime a-t-il par-tout élevé ses autels :
Le sage devenu l'ennemi des mortels,
De leur iniquité seroit-il la victime ?
Parlez, loin des humains qui vous bannit ?.. le crime,
Mon fils, dit le vieillard, j'ai vécu, j'ai régné.
Comme toi, j'ai vu l'homme au vice abandonné.
Je voulois son bonheur. J'essayai de le rendre
Plus vertueux, plus juste ; et je devois m'attendre,
Que les Dieux m'aideroient dans mes nobles projets.
Chaque jour détrompé par mon peu de succès,
J'éprouvai des chagrins sans mélange de joie,
Las d'un trône, où j'étois à mes soucis en proie,
Je n'ai plus mesuré l'empire et son orgueil,
Que par l'espace étroit qu'il faut pour un cercueil.
Le reste est inutile, et l'aveugle fortune
N'offre que des grandeurs dont l'éclat importune.
Je m'en suis dégoûté ; de ce siècle pervers
J'ai fui ; j'ai recherché le repos des déserts.

Oromaze est-il donc oublié sur la terre ?
Oui, reprend le vieillard : l'injustice, la guerre,
Oppriment les humains. Tu vois sur les autels,
Régner insolemment les plus grands criminels.
La vertu s'en exile. Il fut jadis un âge,
Où le ciel avec joie en recevoit l'hommage.
Le prêtre est corrompu : dans sa perversité
Il n'admet pour vertu que la crédulité.
Il proscrit la justice, et la fière ignorance
Fait plier à son joug l'aveugle obéissance.
La sombre hypocrisie exige des humains,
Non, le culte du cœur, mais l'offrande des mains.
Les Dieux, en l'épargnant, deviennent ses complices,
Et l'autel chaque jour est souillé par ses vices.
Je t'en ai dit assez ; crois-moi donc, il faut fuir
Les malheureux humains qu'on ne peut secourir.
O vieillard vertueux ! puissiez-vous, loin du monde,
Oublier tous les maux dont Ariman l'inonde.

Il s'éloigne à ces mots, et retourne au séjour,
Où l'amour inquiet attendoit son retour.
Ariman a vaincu ; la terre est son empire :
Et je reviens, dit il, ma chere Notzanire,
Oublier, si je puis, le spectacle effrayant
Des mortels opprimés sous le joug d'Ariman.
Ce spectacle à mes yeux se présente sans cesse.
Tout, même dans tes bras, m'accable de tristesse.
Quel déluge de maux inonde l'univers !
Ariman a par-tout transporté les enfers.
J'ai vu l'homme encenser et couronner le vice ;
J'ai vu le vrai talent courbé sous l'injustice,

Au rôle de flatteur s'abaisser sans effort;
Le vertueux forcé de ramper sous le fort;
Des Rois ambitieux se disputant la terre,
Dans le champ des combats se lancer le tonnerre.
J'ai vu l'intolérance aux pieds des saints autels,
En invoquant les Dieux égorger les mortels;
Et le sage à genoux devant l'erreur altière,
En recevoir des loix et n'oser s'y soustraire.

Oromaze l'entend; et des voûtes des cieux,
Descend, enveloppé d'un tourbillon de feux.
C'est à l'espoir, dit-il, à ranimer ton zèle.
Non : la nuit de l'erreur ne peut être éternelle.
Sois assuré que l'homme, ô sensible Elidor,
A son premier état peut s'élever encor.
Si le bien est du vrai toujours inséparable,
La perte de ce bien n'est point irréparable.
Un siècle de lumière un jour doit ramener
Ce siècle de bonheur qui semble s'éloigner.
Au milieu des besoins dont le cri t'importune,
Dont Ariman a fait la pomme d'infortune,
Vois du sein de la nuit qui paroît s'épaissir,
Sortir le germe heureux d'un bonheur à venir.
Vois ces besoins, moteurs de l'active industrie,
Des humains éclairés embélissant la vie,
Les arracher un jour à l'assoupissement,
Où les ensevelit le pouvoir d'Ariman.
Du jour des vérités je vois ~~briller~~ naître l'aurore;
Et si de son midi ce jour est loin encore,
De l'auteur de vos maux, les barbares projets,
Ne pourront de ce jour suspendre les progrès.

Heureux sans doute alors autant qu'il le peut être,
L'homme aura mérité de m'avoir pour seul maître.
Trop superbe Ariman, oui, ton règne est passé;
Je vois déjà, je vois ton trône renversé.
Tu portois jusqu'aux cieux ton orgueilleuse tête :
Tremble; mon œil sur toi voit fondre la tempête.
Privé de ton pouvoir, banni de l'univers,
Ce bras vengeur te suit jusqu'au fond des enfers.
Tu tombes, dévoré des soufres du tonnerre;
Le mal s'anéantit, le ciel est sur la terre.

Monarques qui tenez dans vos puissantes mains
Les rênes de l'état et le sort des humains,
De votre autorité quelle sera la base?
Complices d'Ariman ou les fils d'Oromaze,
Vous pouvez, ou chéris, ou craints dans votre cour,
Régner par la terreur, ou régner par l'amour.
Vous pouvez (ce récit a dû vous en instruire)
Par vos soins vigilans étendre en votre empire
Le jour des vérités ou la nuit de l'erreur,
Et suspendre ou hâter le siècle du bonheur.
C'est à vous de choisir ce que vous voulez être,
Et lequel de ces Dieux vous adoptez pour maître.
O toi, dont le suffrage et les divins regards,
En enflammant l'artiste, eussent créé les arts,
Toi, qui sais, enchaînant les plaisirs sur tes traces,
Aux lauriers de Minerve unir les fleurs des Graces;
O fille de Vénus! arbitre des talens,
De ma muse glacée, anime encor les chants,
Tu peux tout. A ta voix, immortelle Aspasie,
L'amour seul donnera des aîles au génie.

Tu commandes, au nom des plaisirs les plus doux.
Te plaire est le seul prix dont mon cœur soit jaloux.
Sexe charmant, c'est vous qui jadis sur la terre,
Armiez pour les combats les enfans de la guerre.
Vous pouvez plus encor pour les fils d'Apollon;
Vous donnez des plaisirs: la gloire est un vain nom.
par de nouveaux bienfaits méritez
~~Pour la dernière fois recevez~~ mes hommages:
Vous fîtes les héros, faites encor les sages.

ÉPITRE SUR LES ARTS, A M. ***.

ARGUMENT.

Les talens, dit l'ignorance, font le malheur de ceux qui les possèdent; l'envie les poursuit, l'homme n'est pas né pour l'étude; les sciences sont inutiles au bonheur du genre-humain. Ainsi parle le peuple; mais il ignore que les arts doivent leurs progrès aux sciences; ils ont introduit l'usage des métaux, de l'agriculture, etc. Mais la chimie a donné les poisons, la poudre à canon. On lui doit aussi les remèdes; et la poudre à canon a rendu la guerre moins meurtrière; les peuples sont à l'abri des fréquentes invasions. Mais les arts sont les sources du luxe. Le luxe n'est un mal que dans les états mal gouvernés.

DISCIPLE des beaux-arts, ami des vrais talens,
Tu recueilles leurs fruits pour l'hiver de tes ans;
Et chez les morts fameux de Grèce et d'Ausonie,
Ta raison s'enrichit des trésors du génie.
Tu vis heureux, content; mais toujours dans l'erreur,
Le vulgaire te plaint, ou blâme ce bonheur.
  Ecoute ce marquis nourri dans l'ignorance,
Ivre de vin, d'amour, d'orgueil et d'opulence,

Au sortir d'un souper, où par tous les plaisirs,
Son cœur vient d'épuiser, d'éteindre ses desirs,
Ce galant précepteur des oisifs du grand monde,
Avec eux au hasard disserte, approuve ou fronde.
Il ne distingue point la voix de l'imposteur,
D'antiques préjugés moderne approbateur,
Le vrai jusques à lui darde en vain sa lumière;
La main de l'ignorance a fermé sa paupière;
Il ne la rouvre point aux sublimes accens
Des demi-Dieux mortels, fameux par leurs talens.
» Malheur, vient-il nous dire, à celui que la gloire
» Porte à graver son nom au temple de mémoire.
» A combien de dégoûts il doit se préparer!
» Si je veux être heureux, je dois peu desirer.
» Le chêne sourcilleux, alors que la tempête
» De ses rameaux touffus a dépouillé sa tête,
» Quelle prise offre-t-il aux coups des ouragans?
» Sa robuste vieillesse à leurs efforts puissans,
» Oppose un front serein; et roi de la contrée,
» Il prête encor l'abri de son ombre sacrée.
» Tel doit être le sage, et son unique soin
» Est d'élaguer en lui les rameaux du besoin.
» Peu jaloux des grandeurs de l'aveugle fortune,
» Il fuit le vain éclat d'une gloire importune.
» Obscurément heureux, on le voit préférer,
» A l'orgueil d'inventer, le plaisir d'admirer.
» Vivez heureux, Mortels, au sein de la mollesse,
» Vous naissez ignorans, soyez-le par sagesse.
» Notre esprit n'est point fait pour pénétrer, pour voir;
» C'est assez s'il apprend qu'il ne peut rien savoir.

» Du

» Du cercle qu'il parcourt les bornes sont prescrites ;
» Dieu de son doigt puissant en traça les limites.
» Cette fière raison qu'on s'obstine à prôner,
» Où l'œil cesse de voir, cesse de discerner.

» Que servent après tout ces études immenses,
» Et ce fatras obscur de vaines connoissances ?
» ~~Quel changement, quel bien apportent aux états~~
» Et ~~de ses longs calculs~~ tous les ~~vains résultats~~,
» ~~Et ces savans si fiers~~, ces esprits indociles,
» Incommodes souvent, et toujours inutiles,
» Fainéans orgueilleux, tolérés par les lois,
» Accueillis par les foux, méprisés par les Rois.
» Je les vois en secret rongés par l'indigence,
» De l'inutilité trop juste récompense !
» Que ne les conduit-on, ces superbes esprits,
» Couronnés de lauriers hors des murs de Paris ».

~~Ce docteur~~ ignorant ainsi parle et s'abuse :
Loin de le condamner je le plains et l'excuse.
Sait-il qu'en son calcul ce savant absorbé,
Qui multiplie, *a*, *a*, par *x*, *x*, plus *b*, *b*,
Doit, reprenant en main le compas et l'équerre,
Tracer sur le papier la figure d'un verre :
Qui brisant les rayons dans sa courbe épaisseur,
Et du dôme des airs abaissant la hauteur,
Doit prêter à nos yeux une force nouvelle ?
Sait-il que l'œil, fixé vers la voûte éternelle,
Le pilote attentif à peine a dans les cieux,
Pris la hauteur du pôle avec ses nouveaux yeux ;
Qu'en un plan plus correct je le verrai réduire,
Et dessiner des mers le solitaire empire.

La mort plus rarement nous atteint sur les eaux.
L'homme apperçoit l'écueil recouvert par les flots.
Des lieux où le soleil commence sa carrière,
Jusqu'aux ~~lieux où pour nous va mourir~~ sa lumière,
Le chemin est ouvert, l'Océan habité.
Le timide nocher dans le port arrêté,
Court affronter les vents assemblés sur sa tête.
Il a déjà doublé le cap de la tempête,
Et dépassé ces monts qui, le front dans les airs,
Semblent les fiers géans, défenseurs de ses mers.
Le commerce a construit sur des côtes fertiles,
Des comptoirs qui bientôt, magazin de nos villes,
Rendront communs à tous, les arts et les présens,
Partagés par le ciel aux peuples différens.

N'est-ce pas ce commerce, à chaque peuple utile,
Qui nourrit le Batave en son marais stérile?
Il fonda son empire, il en reste l'appui;
La Hollande lui doit ce qu'elle est aujourd'hui.
Il la soustrait au joug dont l'Espagne l'accable;
Il lui donne une armée, il la rend redoutable,
Et versant la richesse au sein de ses états,
Y sème les lauriers cueillis par ses soldats.

Les arts commandent-ils, la nature est docile.
L'onde leur obéit, le métal est ductile.
Amis de nos plaisirs, leurs libérales mains,
Ont de bienfaits sans nombre enrichi les humains.

A décrier ces arts, c'est en vain qu'on s'obstine;
Que ne leur doit-on pas? ils ont fouillé la mine,
Des gouffres de la terre arraché les métaux.
Là, ~~fondus, épurés dans de brûlans~~ fourneaux

Ils cèdent à la flamme: ici l'onde écumante,
Sur des leviers ailés que sa chûte tourmente,
Descendant à grands flots, les frappe tour-à-tour.
Ces leviers décrivant un immense contour,
Enlèvent des marteaux qui tombent en cadence;
Et le fer sous leurs coups s'allonge et se condense.

Ignorant, vois les arts animer nos chantiers,
Vois-les dresser les mâts, courber les madriers,
Fondre, recourber l'ancre, et des mains innombrables,
Ici tailler la voile, et là, filer les cables.
Du superbe vaisseau les membres isolés,
Par l'active industrie à grands frais assemblés,
Ne sont plus endormis sur la mobile arêne.
Le navire cédant à son poids qui l'entraîne,
Dans un sillon de feu, s'élance; et l'Océan
Jaillit, écume au loin, l'embrasse en mugissant.

Nos vaisseaux par ces arts sont armés pour la guerre;
Ils cinglent à Mahon, ils bravent l'Angleterre.
Voyez les provoquer et chercher les combats.
L'onde gémit au loin, et ces superbes mâts
N'offrent plus aux regards qu'une forêt errante,
Qu'éclaire coup sur coup une flamme tonnante.
Ces arts, dit l'ignorant, ne m'en imposent pas.
Regardez ce chymiste entouré de matras,
S'il a purifié les soufres de la terre,
Broyé les minéraux et pétri le tonnerre,
N'a-t-il pas de ses feux armé les scélérats?
Soit: mais il rétrécit l'empire du trepas;
Et s'il ne peut des Rois étouffer les querelles,
Il prête à leurs fureurs des armes moins cruelles.

La guerre est moins sanglante, et Mars porte aux humains
Des coups plus effrayans, mais des coups moins certains.
Des malheureux mortels, lit-on l'antique histoire,
On y voit en tous lieux l'implacable victoire,
Briser l'orgueil des Rois, les jetter dans les fers,
Et changer tout-à-coup les cités en déserts.
Un seul combat jadis décidoit d'un empire.
Sans défense, sans forts, sans l'art de les construire,
Les états sont par-tout ouverts aux conquérans.
Des bouts de l'univers ces rapides torrens,
Dont rien n'arrête encore la troupe vagabonde,
Se succèdent l'un l'autre et ravagent le monde.
Mais Vauban est-il né, le génie et les arts,
En creusant les fossés, élèvent les remparts;
Il oppose en tous lieux des digues aux orages,
Et dans un cercle étroit concentre les courages.
Ce n'est plus aujourd'hui l'âge des conquérans :
Les Rois sont couronnés de lauriers moins sanglans.
Pour maintenir la paix entre chaque puissance,
L'Europe politique en main prend sa balance:
Dans un juste équilibre y pèse les états:
On ne respire plus le sang et les combats.
Le guerrier sacrifie en une paix durable,
L'orgueil d'être terrible au desir d'être aimable.
Un héros dans le nord appelle les talens.
Telle la poudre en feu fait effort en tous sens.
En tous sens Frédéric fait effort vers la gloire;
Favori d'Apollon, il l'est de la victoire ;
Capitaine, orateur, des muses visité,
Il s'ouvre deux chemins à l'immortalité.

Des mains dont il frappa l'aigle de Germanie,
Il caresse les arts, applaudit au génie.
Mais son panégyrique irrite l'ignorant;
J'entrevois son humeur à son rire insultant.

Croyez-m'en, dira-t-il, les grandes découvertes,
Par un heureux hasard, nous sont toujours offertes;
Et vos savans enfin, avec tous leurs grands mots,
N'ont rien trouvé que l'art d'en imposer aux sots.
De leur superbe esprit l'orgueilleuse foiblesse,
Fait des dons du hasard honneur à leur sagesse,
Et ne veut pas, trompé par ses vains argumens,
Voir que tout sur la terre est un bienfait du tems.

Le tems nous fit ses dons; je le veux; mais un sage
Fit le plus précieux, il en montra l'usage.
Sans lui, sans son secours, esprit foible et jaloux,
Le prodigue hasard auroit peu fait pour nous.
Je veux qu'il eût ouvert une riche carrière:
Auroit-on, sans les arts taillé, poli la pierre?
Je le répète encor, sans les arts bienfaisans,
Le ciel nous eût comblés d'inutiles présens.
En quels tems, quels climats, les arts et les sciences
N'ont-ils pas du bonheur répandu les semences?
Il sera son ouvrage. A-t-il enfin germé,
L'ignorant ne sait plus la main qui l'a semé.
~~Mais le sage observant ses causes invisibles~~,
~~En secret hâtera~~ ses progrès insensibles:
Tout se meut à ses yeux, ~~tandis que pour les sots~~,
Le mobile univers est toujours en repos.

A des yeux aveuglés vainement la nature,
Au signe des Gémeaux se couvre de verdure.

Que l'astre de la nuit ~~verse du~~ haut des airs
~~Sa paisible clarté qui s'étend~~ sur les mers;
Que l'amant de Thétis, éveillé par l'Aurore,
Rende la forme au monde, et ses couleurs à Flore,
Brise ses traits de feux dans le prisme des eaux,
Et sème les rubis sur la cime des flots:
L'univers devant lui dépouillé de sa forme,
Ne lui présente rien qu'une nuit uniforme.
Semblable à cet aveugle, et bien plus malheureux,
Pour les beautés des arts le stupide est sans yeux;
A l'étude des mœurs jamais il ne s'abaisse,
Et le moment présent est le seul qu'il connoisse.

Il lut dans l'avenir, ce hardi Richelieu,
Dont la faveur prodigue accueilloit en tout lieu,
Les arts et les talens pour les fixer en France.
Il espéroit par eux affermir sa puissance;
Il sentoit leur pouvoir, et qu'en tous les climats
Les arts changent les mœurs, et les mœurs les états.

Les arts ont fécondé nos campagnes stériles;
De riches monumens ont embelli nos villes,
Et dans les cœurs enclins à la férocité,
Substitué la tendre et noble humanité.
Nos plaisirs variés sont leurs bienfaits encore,
Et même avec dépit l'ignorant les honore.

Pour le charme des yeux je vois dans les fourneaux,
L'industrieux artiste amollir les métaux,
Leur donner à son gré cent formes agréables.
Dans des creusets ardents il a fondu ses sables,
Qui doivent répéter à mon œil enchanté
Les objets de mon luxe et de ma vanité.

L'artiste ~~dompte~~ l'or, il en étend les lames;
De nos riches brocards sa main ourdit les trames;
Il en croise les fils, et ses heureux efforts,
De ces fils nuancés ~~ont fait sortir des~~ corps.
Amis du riche oisif, les arts cherchent sans cesse
A le soustraire aux maux de l'ennui qui le presse.
De tout ce que la terre ou renferme, ou produit,
Leur main a composé le bonheur qui le fuit.
Colomb, dans ce dessein, fend les plaines de l'onde,
Et rapporte avec lui du sein d'un autre monde,
Et de nouveaux besoins, et de nouveaux desirs,
Germes qui produiront nos maux et nos plaisirs.
Mais, dira t-on, quel bien produisit le commerce?
D'un espoir fastueux vainement on nous berce.
Le luxe qui le suit dans mille états divers,
N'a-t-il pas augmenté les maux de l'univers?
Et que de maux encor sont prêts à s'introduire
Chez le peuple où le luxe établit son empire!
L'artisan y gémit sous le faix des impôts,
Le courage avili s'y perd dans le repos.
Le puissant sans pudeur y brigue l'esclavage;
De sa soumission son faste est un ôtage.
Ces superfluités, ce faste, ces plaisirs,
Ces vains amusemens qui charment nos loisirs,
Ce commerce, ces arts, dont chaque ville abonde,
Sont moins les bienfaiteurs que les fléaux du monde.

Mais le mal que nous fait notre ~~faste~~ effronté,
Au luxe proprement doit-il être imputé?
N'est-il pas un effet d'une cause étrangère,
Le produit d'un pouvoir avide et sanguinaire?

Les hommes par leurs loix, sages ou corrompus,
Doivent à leurs tyrans leurs vices, leurs vertus.
Dans nos heureux climats, le luxe, la dépense,
Amuse la richesse et nourrit l'indigence.
Qui peut contre le luxe armer les souverains?
Seroient-ce les plaisirs qu'il procure aux humains?
Des utiles vertus le compagnon fidèle,
Le plaisir sur leurs pas sans cesse nous rappelle.
Sans le plaisir enfin, père du mouvement,
L'univers sans ressort rentre dans le néant.

ÉPITRE
SUR LE PLAISIR,
A VOLTAIRE.

ARGUMENT.

C'est le plaisir qui nous appelle au travail. C'est l'espérance des plaisirs qui sont la suite des richesses et des grandeurs, qui nous porte à les chercher. Histoire abrégée de la société, depuis son origine jusqu'à l'état où elle est parvenue, et dans lequel on voit l'amour du plaisir, mobile de toutes les actions, ressort nécessaire des sociétés : il en fait le bonheur et la gloire, la honte ou le malheur, selon qu'il est dirigé par les législateurs. La perfection de la législation est de rendre le bonheur des individus utile au bonheur de la société. Le despotisme où tout a pour objet le bonheur d'un seul, et la superstition, qui a pour but l'empire et le bonheur des prêtres, sont également opposés à cette bonne législation.

QUAND l'homme par sa pente entraîné vers le crime,
De desirs indiscrets l'esclave ou la victime,
Cède au poids de ses maux qui semble l'écraser,
Est-ce donc le plaisir qu'il en faut accuser ?
En vain le faux dévot le bannit de la terre,
Il est à tous nos maux un baume salutaire :
C'est l'éternel objet de tous nos vœux divers :
Adorons donc en lui l'ame de l'univers.

Sa voix, qui nous appelle, à tous se fait entendre.
Si l'espoir d'en jouir nous fait tout entreprendre,
Si, créateur des arts, il nous donne des goûts,
Dois-je les immoler aux caprices des foux?
De ces arts décriés, quand l'étude féconde,
N'auroit jamais donné que des plaisirs au monde,
Ces arts auroient comblé notre premier desir.
Qui peut de ses besoins distinguer le plaisir?
C'est un présent du ciel fait par l'Etre suprême.
Quoi qu'en dise un dévot, c'est un bien en lui-même.
Il en est du plaisir ainsi que des honneurs:
Par les soins vigilans de ses dispensateurs,
Est-il le prix d'un acte injuste ou légitime,
Il nous porte aux vertus, ou nous entraîne au crime.
Des mortels éclairant ou trompant la raison,
Tour-à-tour il devient et remède, et poison.
Le plaisir dirigé par une main habile,
Dans tout gouvernement est un ressort utile.
  Aux champs Iduméens voyez cet imposteur,
Eveiller la discorde et répandre l'erreur.
Par quel moyen sut-il, favori de la gloire,
A ses drapeaux sanglans enchaîner la victoire?
Par quel art abusant les crédules humains,
Echauffoit-il les cœurs de ces fiers Sarrasins,
Qui, toujours affamés de sang et de carnage,
Courboient l'orgueil des Rois au joug de l'esclavage?
L'univers consterné plioit sous leurs efforts.
  Le fourbe, du plaisir employant les ressorts,
A côté des travaux plaçoit la récompense.
Il flattoit les desirs; et sûr de leur puissance,

Au féroce vainqueur ouvrant le paradis,
Par-delà les dangers lui montroit les houris.
Veux tu, plus curieux, t'instruire et mieux connoître
Les effets du plaisir, ce qu'il peut sur ton être,
Et quel principe actif puissant et général,
De toute éternité mut le monde moral,
Pénètre dans ton cœur; que ton œil examine,
De la société l'enfance et l'origine;
Vois ce moment où Dieu créa cet univers.
Il commande : le feu, l'eau, la terre et les mers,
S'arrondissent en globe; et l'espace docile
A reçu dans ses flancs la matière immobile.
De mille astres épars, Dieu maintenant l'accord,
Y porte la chaleur, la force et le ressort.
Pour premier habitant de ce monde visible,
Sa main a créé l'homme, il naît, il est sensible;
Il connoît le plaisir et ressent la douleur,
Et déjà l'amour propre a germé dans son cœur.
Cet amour en tout tems armé pour sa defense,
Même dans son berceau protège son enfance;
Et contre tout danger devenu son appui,
Dans sa décrépitude il veille encor sur lui.
Je dois à cet amour ma joie et ma tristesse,
Mes craintes, mes fureurs, mes talens, ma sagesse.
En tout tems cet amour allumant mes desirs,
Me fait fuir la douleur et chercher les plaisirs.
Parmi ceux que je goûte il en est un suprême :
Tout autre à son aspect disparoît de lui-même,
Comme un spectre léger fuit à l'aspect du jour;
Et ce plaisir suprême est celui de l'amour.

Ses feux brûlent Adam, il voit Eve, l'admire,
L'aime, l'embrasse, et cède au charme qui l'attire.
Il est père, ses fils se nourrissent de glands.
Dans des antres profonds et creusés par le tems,
L'un de l'autre d'abord écartés sur la terre,
Sans or et sans besoins, ils ont vécu sans guerre.
Victimes ou vainqueurs des ours et des lions,
Rois ensemble et sujets dans de vastes cantons,
Ils suivent tous l'instinct de la simple nature.
Leur nombre enfin s'accroît; la terre sans culture,
Déjà ne fournit plus d'assez riches présens,
Pour sauver de la faim ses nombreux habitans.
L'art vient à leur secours; il a fouillé la mine,
Il en tire le fer, il le fond, il l'affine.
Ce métal sur l'enclume est en soc façonné.
Attelé sous le joug le bœuf marche incliné.
Le besoin, le plaisir, sources de l'industrie,
Ont fécondé la plaine, émaillé la prairie,
Embelli les jardins, décoré nos guérets
Des couleurs de Vertumne et des fruits de Cérès.
La vigne croît, s'élève et verdit les montagnes;
Les épis ondoyans jaunissent les campagnes;
Et le travail enfin de toutes les saisons,
De la stérile terre arrache des moissons.

Mais des premiers mortels, lorsque la race entière,
D'une course rapide achevoit sa carrière;
Lorsqu'enfin par les ans entraînée aux tombeaux,
Elle eût cédé la terre à des mortels nouveaux:
Un nouvel art apprit à l'active avarice
A partager le champ qui d'épis se hérisse.

L'homme s'en rendit maître; il l'appela son bien:
C'est alors qu'on connut et le tien, et le mien;
Et que la terre entr'eux partageant ses richesses,
N'offrit plus aux humains ses communes largesses.
Un fossé large et creux enferme leur enclos.
C'est-là que se livrant aux douceurs du repos,
Ils vivent quelque tems dans une paix profonde.
Mais qu'il dut être court, ce tems si cher au monde!
Dans les hameaux déjà je vois le fort s'armer:
Il veut, le fer en main, recueillir sans semer.
De sa coupable audace osant tout se promettre,
Aux plus rudes travaux son orgueil vient soumettre
Le foible qui réclame en vain l'appui des Dieux,
Thémis, dit-on, alors remonta dans les cieux.
La terre en ce moment est livrée au pillage.
Nulle propriété qu'on ne doive au carnage.
Le vainqueur insensible au cri de la raison,
Ravit à son voisin sa femme et sa moisson.
Des Pâris ont par-tout allumé sur la terre
Au flambeau de l'amour le flambeau de la guerre;
Et l'univers entier ne présente à mes yeux,
Que des veuves en pleurs et des maisons en feux.
La mort qui pousse au loin des hurlemens terribles,
Va, parcourt l'univers sous cent formes horribles (1).
Pour réprimer ces maux, on vit dans les états,
Le public intérêt créer des magistrats;
Chargés de protéger la trop foible innocence;
La loi leur confia le glaive et la puissance.
On jure entre leurs mains de soutenir leurs droits:
Ils jurent à leur tour de maintenir les loix.

Mais à ces vains sermens le magistrat parjure,
Oublia qu'il étoit un droit de la nature.
Le pouvoir affermi cessa d'être, en ses mains,
L'instrument fortuné du bonheur des humains.
A peine indépendant, je le vois entreprendre
D'anéantir des loix qu'il juroit de défendre;
Ou plutôt s'en armer, pour bientôt s'asservir
Les lâches citoyens qui n'osent l'en punir.
C'est alors qu'à son front attachant la couronne,
On le vit ériger son tribunal en trône.
L'amour du bien public fut un crime à ses yeux.
Qui refusa ses fers fut un séditieux.
L'univers eut pour Rois la force et l'artifice;
Ils y règnent encore sous le nom de justice.
Le criminel heureux est par tout révéré.
Enfin dans son palais, le tyran massacré
Expire sous les coups des sujets qu'il opprime.
La force étoit son droit, la foiblesse est son crime.
Lorsque d'aucun remords un Roi n'est combattu,
Et qu'il n'admet pour loi que son ordre absolu,
Tout différend alors se juge par la guerre;
Tout mortel est esclave ou tyran sur la terre:
Il n'est plus de vertus, d'équité, de repos,
Et l'univers moral rentre dans le chaos.

Si l'orgueil éleva le pouvoir despotique,
La crainte l'affermit. Alors la politique,
Cet art auparavant si sage en ses desseins,
Ce grand art d'assurer le bonheur des humains,
Ne fut que l'art profond, mais odieux, qui fonde
La grandeur des tyrans sur les malheurs du monde.

L'homme adora le bras qui le tint abattu,
Et de sa servitude il fit une vertu.
Du peuple infortuné l'aveuglement extrême
Sembla le dépouiller de l'amour de lui-même.
Il parut oublier que l'espoir d'être heureux,
De l'union publique avoit formé les nœuds;
Sous le nom de vertus il ~~adora~~ les crimes.

Je vous prends à témoins, malheureuses victimes,
Vous qui de vos Sultans flattant la cruauté,
Placez l'art de régner dans l'inhumanité,
Et semblez préférer dans vos vœux illicites,
L'art affreux des Séjans à la bonté des Tites.

Dans cette foible esquisse où mon hardi pinceau
A du monde naissant crayonné le tableau,
On voit que le plaisir, seul ressort de notre ame,
Aux grandes actions nous meut et nous enflamme;
Depuis l'esclave vil jusqu'au fier potentat;
Dans chaque empire on voit comment le magistrat
Avide du plaisir, rechercha la puissance,
Asservit tout au joug de son obéissance,
Souilla par son orgueil le temple de Thémis,
Et du glaive en ses mains par les peuples remis,
Pour venger la vertu du puissant qui l'opprime,
Il fit un instrument de vengeance et de crime;
S'en servit pour courber sous un joug illégal,
L'homme libre en naissant et créé son égal.
C'est ce même plaisir, dont la seule espérance
Inspire au magistrat l'amour de la puissance;
Et qui vers la grandeur fixant toujours ses yeux,
Souvent d'un prêtre saint fit un ambitieux.

Pour élever la chaire, il abaisse le trône;
A la mitre bientôt asservit la couronne;
Et maître des esprits, ce prêtre fait des Rois
Des esclaves titrés, mais rampans sous ses loix.
Qui des décrets du ciel se dit dépositaire,
Peut toujours à son gré commander au vulgaire.
Sous le nuage saint qui voile les autels,
L'adroite ambition se cache aux yeux mortels.
Le farouche Dervis, sous la bure et la haire,
De ses vastes desseins déguise le mystère.
Il paroît occupé du chemin du salut:
Il cherche le pouvoir; le plaisir est son but.

Variante de l'Épître sur les Plaisirs.

(1) Malheureux éclairés par leurs calamités,
Les humains font entr'eux des pactes, des traités.
La sûreté de tous, voilà leur loi première;
Sans la loi, sans ce joug, honteux, mais nécessaire,
Le foible est opprimé, le fort est oppresseur.
Le grand art de régner, l'art du législateur,
Veut que chaque mortel qui sous des loix s'enchaîne,
En suivant le penchant où son plaisir l'entraîne,
Ne puisse faire un pas qu'il ne marche à la fois
Vers le bonheur public, le chef-d'œuvre des lois.
Selon qu'un potentat est plus ou moins habile
A former, combiner cet art si difficile,
D'unir et d'attacher, par un lien commun,
A l'intérêt de tous l'intérêt de chacun;
Selon que bien ou mal il fonde la justice,
L'on chérit les vertus, ou l'on se livre au vice.

ÉPÎTRE

ÉPITRE DE VOLTAIRE
À HELVETIUS.

De la modération en tout, dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaisirs.

Tout vouloir est d'un fou; l'excès est son partage;
La modération est le trésor du sage :
Il sait régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs,
Mettre un but à sa course, un terme à ses desirs.
Nul ne peut avoir tout. L'amour de la science
A guidé ta jeunesse au sortir de l'enfance;
La nature est ton livre, et tu prétends y voir
Moins ce qu'on a pensé, que ce qu'il faut savoir.
La raison te conduit; avance à sa lumière;
Marche encor quelques pas; mais borne ta carrière;
Au bord de l'infini ton cours doit s'arrêter :
Là, commence un abyme, il le faut respecter.
Réaumur, dont la main si savante et si sûre,
A percé tant de fois la nuit de la nature,
M'apprendra-t-il jamais par quels subtils ressorts
L'éternel artisan fait végéter le corps ?
Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère,
N'ont jamais adouci leur cruel caractère,
Et que reconnoissant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit ?

D'où vient qu'avec cent pieds, qui semblent inutiles,
Cet insecte tremblant traîne ses pas débiles?
Pourquoi ce ver changeant se bâtit un tombeau,
S'enterre, et ressuscite avec un corps nouveau;
Et le front couronné, tout brillant d'étincelles,
S'élance dans les airs en déployant ses aîles?
Le sage Dufaï parmi ses plans divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il, pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse et fugitive?
Pour découvrir un peu ce qui se passe en moi,
Je m'en vais consulter le médecin du Roi:
Sans doute il en sait plus que ses doctes confrères.
Je veux savoir de lui par quels secrets mystères,
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé?
Comment toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur, et penser mon cerveau?
Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie:
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.
Couriers de la physique, Argonautes nouveaux,
Qui franchissez les monts, qui traversez les eaux,
Ramenez des climats soumis aux trois couronnes,
Vos perches, vos secteurs, et sur-tout deux Laponnes.
Vous avez confirmé dans ces lieux pleins d'ennui,
Ce que Newton connut sans sortir de chez lui.
Vous avez arpenté quelque foible partie

Des flancs toujours glacés de la terre applatie.
Dévoilez ses ressorts, qui font la pesanteur.
Vous connoissez les loix qu'établit son auteur.
Parlez, enseignez-moi comment ses mains fécondes
Font tourner tant de cieux, graviter tant de mondes?
Pourquoi vers le soleil notre globe entraîné
Se meut autour de soi sur son axe incliné?
Parcourant en douze ans les célestes demeures,
D'où vient que Jupiter a son jour de dix heures?
Vous ne le savez point. Votre savant compas
Mesure l'univers, et ne le connoît pas.
Je vous vois dessiner, par un art infaillible,
Les dehors d'un palais à l'homme inaccessible;
Les angles, les côtés sont marqués par vos traits:
Le dedans à vos yeux est fermé pour jamais.
Pourquoi donc m'affliger, si ma débile vue
Ne peut percer la nuit sur mes yeux répandue?
Je n'imiterai point ce malheureux savant,
Qui des feux de l'Etna scrutateur imprudent,
Marchant sur des monceaux de bitume et de cendre,
Fut consumé du feu qu'il cherchoit à comprendre.

Modérons-nous sur-tout dans notre ambition;
C'est du cœur des humains la grande passion.
L'empesé magistrat, le financier sauvage,
La prude aux yeux dévots, la coquette volage,
Vont en poste à Versailles essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.
Les libres habitans des rives du Permesse
Ont saisi quelquefois cette amorce traîtresse:

Platon va raisonner à la cour de Denis :
Racine janséniste est auprès de Louis.
L'auteur voluptueux qui célébra Glycère,
Prodigue au fils d'Octave un encens mercenaire.
Moi-même renonçant à mes premiers desseins,
J'ai vécu, je l'avoue, avec des souverains.
Mon vaisseau fit naufrage aux mers de ces sirènes,
Leur voix flatta mes sens, ma main porta leurs chaînes :
On me dit : je vous aime ; et je crus comme un sot,
Qu'il étoit quelque idée attachée à ce mot.
J'y fus pris. J'asservis au vain desir de plaire
La mâle liberté qui fait mon caractère :
Et perdant la raison dont je devois m'armer,
J'allois m'imaginer qu'un Roi pouvoit aimer.
Que je suis revenu de cette erreur grossière !
A peine de la cour j'entrai dans la carrière,
Que mon ame éclairée, ouverte au repentir,
N'eut d'autre ambition que d'en pouvoir sortir.
Raisonneurs beaux-esprits ; et vous qui croyez l'être,
Voulez vous vivre heureux, vivez toujours sans maître.

O vous, qui ramenez dans les murs de Paris
Tous les excès honteux des mœurs de Sibaris,
Qui, plongés dans le luxe, énervés de mollesse,
Nourrissez dans votre ame une éternelle ivresse,
Apprenez, insensés, qui cherchez le plaisir,
Et l'art de le connoître, et celui d'en jouir.
Les plaisirs sont les fleurs, que notre divin maître
Dans les ronces du monde autour de nous fait naître.
Chacune a sa saison, et par des soins prudens

On peut en conserver dans l'hiver de nos ans,
Mais s'il faut les cueillir, c'est d'une main légère;
On flétrit aisément leur beauté passagère.
N'offrez pas à vos sens, de mollesse accablés,
Tous les parfums de Flore à la fois exhalés :
Il ne faut point tout voir, tout sentir, tout entendre.
Quittons les voluptés pour savoir les reprendre,
Le travail est souvent le père du plaisir.
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.
Le bonheur est un bien que nous vend la nature.
Il n'est point ici bas de moissons sans culture ;
Tout veut des soins sans doute, et tout est acheté.
Regardez Brossoret, de sa table entêté,
Au sortir d'un spectacle, où de tant de merveilles
Le son perdu pour lui frappe en vain ses oreilles;
Il se traîne à souper, plein d'un secret ennui,
Cherchant en vain la joie, et fatigué de lui.
Son esprit offusqué d'une vapeur grossière,
Jette encore quelques traits sans force et sans lumière;
Parmi les voluptés dont il croit s'énivrer,
Malheureux, il n'a pas le tems de desirer.
Jadis trop caressé des mains de la mollesse,
Le plaisir s'endormit au sein de la paresse :
La langueur l'accabla; plus de chants, plus de vers;
Plus d'amour; et l'ennui détruisoit l'univers.
Un Dieu, qui prit pitié de la nature humaine,
Mit auprès du plaisir le travail et la peine.
La crainte l'éveilla, l'espoir guida ses pas:
Ce cortège aujourd'hui l'accompagne ici bas.

Semez vos entretiens de fleurs toujours nouvelles;
Je le dis aux amans, je le répète aux belles.
Damon, tes sens trompeurs, et qui t'ont gouverné,
T'ont promis un bonheur qu'ils ne t'ont point donné.
Tu crois, dans les douceurs qu'un tendre amour apprête,
Soutenir de Daphné l'éternel tête-à-tête;
Mais ce bonheur usé n'est qu'un dégoût affreux,
Et vous avez besoin de vous quitter tous deux.
Ah! pour vous voir toujours sans jamais vous déplaire,
Il faut un cœur plus noble, une ame moins vulgaire,
Un esprit vrai, sensé, fécond, ingénieux,
Sans humeur, sans caprice, et sur-tout vertueux;
Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.
O divine amitié! félicité parfaite!
Seul mouvement de l'ame, où l'excès soit permis,
Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis,
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Dans toutes les saisons et dans toutes les heures;
Sans toi tout homme est seul; il peut par ton appui,
Multiplier son être et vivre dans autrui.
Idole d'un cœur juste, et passion du sage,
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage;
Qu'il préside à mes vers comme il règne en mon cœur;
Tu m'appris à connoître, à chanter le bonheur.

FRAGMENT

D'UNE ÉPITRE SUR LA SUPERSTITION.

Dans tout empire un corps, quelle que soit sa sagesse,
Vers sa propre grandeur tend et marche sans cesse;
Sous le prétexte vain de l'intérêt des dieux,
C'est le sien que chérit ce corps ambitieux.
Dans ses hardis projets, constant, invariable,
A ses membres il prête un appui redoutable.
Par de sévères loix n'est-il point contenu?
Il marche sourdement au pouvoir absolu.
Qui peut armer pour lui la publique ignorance,
Des princes outragés ne craint point la vengeance.
Qu'a-t-il à redouter des magistrats, des loix?
L'interprète des Dieux est au-dessus des Rois.
Lui seul de la vertu peut distinguer le vice:
Lui seul devient alors juge de la justice:
A ce titre il a droit de commander à tous.
Pour conserver ce droit dont il étoit jaloux,
Pour les tenir soumis à son dur esclavage,
De la raison en eux il proscrivit l'usage,
Voulut que dédaignant son impuissant appui,
Ils ne pussent jamais être instruits que par lui.
La terre en ce moment se couvrit de ténèbres,
Le fanatisme né sur des tombes funèbres,

Dans le temple des Dieux, par l'erreur allaité,
A reçu les respects de la crédulité.
Le sceptre est dans ses mains un don de l'ignorance :
Sur l'univers craintif il étend sa puissance.
Sa tête est dans les cieux, son pied touche aux enfers:
L'empirée est son dais; son trône est l'univers.
Captif d'autant plus sûr, que moins il pense l'être,
Ce monde se croit libre, en l'adoptant pour maître.
Il marche environné de folles visions.
Sur son front est écrit : *Prince des nations*.
A Lisbonne, à Goa, c'est son pouvoir qui tonne,
Qui forme, qui détruit, qui punit, qui pardonne.
On le vit autrefois au rivage africain,
Enfermer sa victime en un brûlant airain,
Du couteau de Calchas frapper Iphigénie,
Enterrer la vestale aux champs de l'Ausonie,
Du vertueux Socrate ordonner le trépas,
Semer par-tout la crainte, armer tous les états.
Mais, dira-t-on, le prêtre atroce et sanguinaire,
Tint-il toujours en main la hache meurtrière?
Fit-il toujours couler le sang sur les autels?
S'il parut quelquefois indulgent aux mortels,
C'est lorsqu'à l'univers il commandoit en maître.
Mais sitôt que du vrai le jour vint à paroître,
Que le sage voulut sapper l'autorité
D'un empire fondé sur l'imbécillité,
Le prêtre alors devint cruel, impitoyable.
Armé par l'intérêt, il fut inexorable.
Il ordonne le meurtre, il en fait un devoir,

Devant son tribunal le prince est sans pouvoir.
A son secours alors c'est en vain qu'il appelle
Cette même raison que bannit le faux zèle.
Aux esprits éclairés en vain il a recours;
Exilés d'un état, ils le sont pour toujours.
Un Roi reste entouré de sujets imbécilles,
Contre un clergé puissant défenseurs inhabiles.
Eh ! que peut-il alors, sitôt que dans un cœur,
L'aveugle intolérance a porté sa fureur ?
Qui peut lui résister? un mortel qu'il inspire
Sous ses drapeaux sacrés combat, triomphe, expire,
Pieusement cruel, il foule sans pitié,
Les droits du sang, l'amour, et la tendre amitié ;
L'interprète des Dieux commande-t-il un crime,
Il est trop obéi, tout devient légitime.
Aussi le sang humain versé par les payens,
A-t-il souvent rougi le temple des chrétiens.
Nous crûmes trop longtems, aveugles que nous sommes,
Qu'on honoroit le ciel en massacrant les hommes,
Qu'on pouvoit sur l'autel d'un Dieu de charité,
Sanctifier la haine et l'inhumanité.

Déjà, pour se venger du sénat d'Angleterre,
Garnet a comprimé des foudres sous la terre.
A-t-on saisi ce monstre, est-il prêt à périr,
Incendiaire à Londres ; à Rome il est martyr.

VERS
SUR LA MORT D'HELVETIUS.

AUX MANES DE MON AMI.

O TOI qui ne peux plus m'entendre,
Ami, qui dans la tombe avant moi descendu,
Trahis mon espoir le plus tendre.
Quand je disois, hélas ! que j'avois trop vécu,
Qu'à ce malheur affreux j'étois loin de m'attendre !
O comment exprimer tout ce que j'ai perdu !
C'est toi qui, me cherchant au sein de l'infortune,
Relevas mon sort abattu,
Et sus me rendre chère une vie importune !
Ta vertu bienfaisante égaloit tes talens :
Tendre ami des humains, sensible à leurs misères,
Tes écrits combattoient l'erreur et les tyrans,
Et ta main soulageoit tes frères.
L'équitable postérité
T'applaudira d'avoir quitté
Le palais de Plutus pour le temple des sages,
Et s'éclairant dans tes ouvrages,
Les marquera du sceau de l'immortalité.
Foible soulagement de ma douleur profonde !
Ta gloire durera tant que vivra le monde :

Que fait la gloire à ceux que la tombe a reçus?
Que t'importent ces pleurs dont le torrent m'inonde?
O douleur impuissante! ô regrets superflus!
Je vis, hélas! je vis, et mon ami n'est plus.

Par Saurin, *de l'Académie françoise.*

SUR HELVETIUS.

Bienfaiteur délicat, riche sans étalage,
Père tendre, ami généreux,
Au sein de l'opulence, il eut les mœurs d'un sage,
Et son or lui servit à faire des heureux.
Mais vers le déclin de son âge,
Des vices de son tems, la désolante image
Vint le blesser d'un trait si douloureux,
Qu'au-delà des rivages sombres,
Entre Platon et Lucrèce attendu,
Doucement il est descendu,
Chercher des vertus chez les ombres.

Par Dorat.

Pour mettre au bas du portrait d'HELVETIUS.

DES sages d'Athène et de Rome
Il eut les mœurs et la candeur ;
Il peignit l'homme d'après l'homme,
Et la vertu d'après son cœur.

Par L'ABBÉ LAROCHE.

LETTRES
DE VOLTAIRE A HELVETIUS.

AVERTISSEMENT.

LA poësie avoit beaucoup occupé Helvetius dans sa jeunesse. A 20 ans il avoit fait une tragédie de la conjuration de Fiesque, qui donna à Voltaire l'espérance d'un grand talent. Il avoit aussi composé plusieurs épîtres en vers sur différens sujets de philosophie. Voltaire voulut lui servir de guide, et l'on voit dans la correspondance de ces deux hommes célèbres, d'un côté la confiance et la docilité d'un élève qui connoît l'importance des avis, et de l'autre le zèle désintéressé d'un grand maître qui se passionne pour un mérite naissant, et qui cherche à nourrir l'enthousiasme d'un jeune homme qui le consulte avec franchise. Cette correspondance n'a fini qu'avec la vie d'Helvetius. Sa dernière lettre à Voltaire est datée de quelques mois avant sa mort. Il avoit cessé de travailler à son livre de l'*Homme*, et vouloit reprendre son poëme du bonheur, auquel il avoit renoncé, dès l'âge de vingt-cinq ans, pour se livrer tout entier à la philosophie. Ses amis qui avoient été frappés de quelques beautés de cet ouvrage, le pressoient de le revoir, et d'achever beaucoup de morceaux qu'il n'avoit qu'esquis-

sés. Il en refit quelques-uns qui sont les plus beaux de son poëme. Avant d'aller plus loin, et pour mieux pressentir le goût du public sur un talent qu'il avoit négligé depuis long-tems, il voulut avoir l'avis de Voltaire, qui ne l'avoit jamais flatté. Il lui envoya des morceaux qu'il avoit refaits, et mourut avant la réponse. Son poëme devoit avoir VI chants. C'est effectivement en VI chants qu'il fut imprimé aussi-tôt après sa mort, sur un manuscrit mal en ordre resté depuis vingt ans en des mains étrangères. Il importe peu de savoir comment il fut publié ainsi défiguré. L'auteur ne l'a retouché que pendant les deux derniers mois de sa vie. Mais l'on a dû voir dans cette édition, la seule conforme à son dernier manuscrit, qu'il y avoit fait des corrections essentielles. Ses amis seuls, qui connoissent le degré de perfection où il pouvoit porter ce poëme, regrettent beaucoup qu'il ne l'ait point fini.

LETTRES DE VOLTAIRE A HELVETIUS.

LETTRE Iere.

A Cirey, ce 25 février 1739.

Mon cher ami, l'ami des Muses et de la vérité, votre épître est pleine d'une hardiesse de raison bien au-dessus de votre âge, et plus encore de nos lâches et timides écrivains qui riment pour leurs libraires, qui se resserrent sous le compas d'un censeur royal, envieux, ou plus timide qu'eux. Misérables oiseaux à qui on rogne les aîles, qui veulent s'élever, et qui retombent en se cassant les jambes. Vous avez un génie mâle, et votre ouvrage étincelle d'imagination. J'aime mieux quelques-unes de vos sublimes fautes, que les médiocres beautés dont on nous veut affadir. Si vous me permettez de vous dire en général ce que je pense pour les progrès qu'un si bel art peut faire entre vos mains, je vous dirai : craignez, en atteignant le grand de sauter en gigantesque. N'offrez que des images vraies, et servez-vous toujours du mot propre. Voulez-vous une petite règle infaillible pour les vers ? la voici : quand une pensée est juste et noble, il n'y a en-

core rien de fait. Il faut voir si la manière dont vous l'exprimez en vers seroit belle en prose, et si votre vers, dépouillé de la rime et de la césure, vous paroît alors chargé d'un mot superflu, s'il y a dans la construction le moindre défaut, si une conjonction est oubliée; enfin si le mot le plus propre n'est pas employé, ou s'il n'est pas à sa place, concluez alors que l'or de cette pensée n'est pas bien enchassé. Soyez sûr que des vers qui auront l'un de ces défauts ne se retiendront jamais par cœur, ne se feront point relire; et il n'y a de bons vers que ceux qu'on relit, et qu'on retient malgré soi. Il y en a beaucoup de cette espèce dans votre épître, tels que personne n'en peut faire à votre âge, et tels qu'on en faisoit il y a cinquante ans. Ne craignez donc point d'honorer le Parnasse de vos talens; ils vous honoreront sans doute, parce que vous ne négligerez jamais vos devoirs.

Et puis, voilà de plaisans devoirs! les fonctions de votre état ne sont elles pas quelque chose de bien difficile pour une ame comme la vôtre? cette besogne se fait comme on règle la dépense de sa maison, et le livre de son maître d'hôtel. Quoi! pour être fermier-général, on n'auroit pas la liberté de penser! Eh morbleu! Atticus étoit fermier-général, les chevaliers Romains étoient fermiers-généraux, et pensoient en Romains. Continuez donc, Atticus!

Je vous remercie tendrement de ce que vous avez fait

fait pour D'***. J'ose vous recommander ce jeune homme comme mon fils; il a du mérite, il est pauvre et vertueux. Il sent tout ce que vous valez; il vous sera attaché toute sa vie. Le plus beau partage de l'humanité, c'est de pouvoir faire du bien; c'est ce que vous savez, et ce que vous pratiquez mieux que moi. Madame du Châtelet vous remerciera des éloges qu'elle mérite, et moi je passerai ma vie à me rendre moins indigne de ceux que vous m'adressez. Pardon de vous écrire en vile prose; mais je n'ai pas un instant à moi; les jours sont trop courts. Adieu, quand pourrai-je en passer quelques-uns avec vous? Buvez à ma santé avec x x Montigni.

Est-il vrai que la philosophie de Newton gagne un peu?

LETTRE II.

Bruxelles, ce 24 janvier 1740.

Ne les verrai-je point ces beaux vers que vous faites?
Ami charmant, sublime auteur.
Le ciel vous anima de ces flammes secrètes,
Que ne sentit jamais Boileau l'imitateur,
Dans ses tristes beautés si froidement parfaites.
Il est des beaux esprits, il est plus d'un rimeur,
Il est rarement des poètes.
Le vrai poète est créateur;
Peut-être je le fus, et maintenant vous l'êtes.

Envoyez-moi donc un peu de votre création. Vous

ne vous reposerez pas après le sixième jour. Vous corrigerez, vous perfectionnerez votre ouvrage, mon cher ami. Votre dernière lettre m'a un peu affligé. Vous tâtez donc aussi des amertumes de ce monde; vous éprouvez des tracasseries; vous sentez combien le commerce des hommes est dangereux. Mais vous aurez toujours des amis qui vous consoleront, et vous aurez, après le plaisir de l'amitié, celui de l'étude.

Nam nil dulcius est benè quàm munita tenere
Edita doctrinæ sapientum templa serena;
Despicere unde queas alios, passimque videre
Errare atque viam palantes quærere vitæ.

Il y a bientôt huit ans que je demeure dans le temple de l'amitié et de l'étude. J'y suis plus heureux que le premier jour. J'y oublie les persécutions des ignorans en place, et la basse jalousie de certains animaux amphibies qui osent se dire gens de lettres. J'y puise des consolations contre l'ingratitude de ceux qui ont répondu à mes bienfaits par des outrages. Madame du Châtelet, qui a éprouvé à peu-près la même ingratitude, l'oublie avec plus de philosophie que moi, parce que son ame est au-dessus de la mienne. Vous trouverez, mon cher ami, dans votre vie, peu de personnes plus dignes qu'elle de votre estime et de votre attachement.

Adieu, mon jeune Apollon. Je vous embrasse, je vous aime à jamais.

LETTRE III.

Le 20 juin, à Bruxelles, 1741.

Je me gronde bien de ma paresse, mon cher et aimable ami, mais j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois, que j'osois à peine vous parler de vers. Mon imagination s'appesantit dans des études qui sont à la poësie ce que des garde-meubles sombres et poudreux sont à une salle de bal bien éclairée. Il faut secouer sa poussière pour vous répondre. Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnois votre génie. Vous ne trouvez point Boileau assez fort : il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante ; j'en conviens avec vous. Aussi il me semble qu'il ne passe point pour un poëte sublime ; mais il a bien fait ce qu'il pouvoit et ce qu'il vouloit faire. Il a mis la raison en vers harmonieux : il est clair, conséquent, facile, heureux dans ses transitions : il ne s'élève pas, mais il ne tombe guère ; ses sujets ne comportent pas cette élévation dont ceux que vous traitez sont susceptibles. Vous avez senti votre talent, comme il a senti le sien, vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand : votre pinceau est fort et hardi ; la nature, en tout cela vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au-dessus de Despréaux. Mais ces talens-là, quelque grands qu'ils soient, ne seront rien

sans les siens. Vous avez d'autant plus besoin de son exactitude, que la grandeur de vos idées souffre moins la gêne et l'esclavage. Il ne vous coûte point de penser, mais il coûte infiniment d'écrire. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Despréaux a si bien connu et si bien enseigné, ce respect pour la langue, cette liaison, cette suite d'idées, cet air aisé avec lequel il conduit son lecteur, ce naturel qui est le fruit de l'art, et cette apparence de facilité qu'on ne doit qu'au travail. Un mot mis hors de sa place gâte la plus belle pensée. Les idées de Boileau, je l'avoue encore, ne sont jamais grandes, mais elles ne sont jamais défigurées. Enfin, pour être au-dessus de lui, il faut commencer par écrire aussi nettement, aussi correctement que lui.

Votre danse haute ne doit pas se permettre un faux pas; il n'en fait point dans ses petits menuets. Vous êtes brillant de pierreries; son habit est simple, mais bien fait; il faut que vos diamans soient bien mis en ordre, sans quoi vous auriez un air gêné avec le diadême en tête. Envoyez-moi donc, mon cher ami, quelque chose d'aussi bien travaillé que vous imaginez noblement; ne dédaignez point d'être à la fois possesseur de la mine et ouvrier de l'or qu'elle produit. Vous sentez combien, en vous parlant ainsi, je m'intéresse à votre gloire et à celle des arts. Mon amitié pour vous a redoublé encore à votre dernier voyage : j'ai bien la mine de ne plus faire de vers; je ne veux plus aimer que les vôtres.

Madame du Châtelet qui vous a écrit, vous fait mille complimens : adieu ; je vous aimerai toute ma vie.

LETTRE IV.

3 novembre, à Paris.

MON jeune Apollon, j'ai reçu votre charmante lettre ; si je n'étois pas avec Madame du Châtelet, je voudrois être à Montbar. Je ne sais comment je m'y prendrai pour envoyer une courte et modeste réponse que j'ai faite aux anti-Newtoniens. Je suis l'enfant perdu d'un parti dont M. de Buffon est le chef ; et je suis assez comme les soldats qui se battent de bon cœur, sans trop entendre les intérêts de leur Prince. J'avoue que j'aimerois infiniment mieux recevoir de vos ouvrages que de vous envoyer les miens. N'aurai-je point le bonheur, mon cher ami, de voir arriver quelque gros paquet de vous avant mon départ? Pour Dieu, donnez-moi au moins une épître. Je vous ai dédié ma quatrième épître sur la modération ; cela m'a engagé à la retoucher avec soin : vous me donnez de l'émulation, mais donnez-moi donc de vos ouvrages. Votre métaphysique n'est pas l'ennemie de la poésie. Le pere Malbranche étoit quelquefois poëte en prose, mais vous, vous savez l'être en vers. Il n'avoit de l'imagination qu'à contre-tems.

Madame du Châtelet a amené avec elle à Paris son Kœnig, qui n'a de l'imagination en aucun sens, mais qui, comme vous savez, est ce qu'on appelle grand métaphysicien. Il sait à point nommé de quoi la matière est composée; et il jure, d'après Leibnitz, qu'il est démontré que l'étendue est composée de monades non étendues, et la matière impénétrable composée de petites monades pénétrables. Il croit que chaque monade est un miroir de son univers. Quand on croit tout cela, on mérite de croire aux miracles de St. Paris. D'ailleurs il est très bon géomètre, comme vous savez, et, ce qui vaut mieux, très-bon garçon. Nous irons bientôt philosopher à Bruxelles ensemble, car on n'a point sa raison à Paris; le tourbillon du monde est cent fois plus pernicieux que ceux de Descartes. Je n'ai encore eu ni le tems de penser, ni celui de vous écrire. Pour Madame du Châtelet, elle est toute différente: elle pense toujours, elle a toujours son esprit; et si elle ne vous a pas écrit, elle a tort; elle vous fait mille complimens, et en dit autant à M. de Buffon.

Le D*** espère que vous ferez un jour quelque chose pour lui, après Montmirel s'entend; car il faut que chaque chose soit à sa place.

Si je savois où loge votre aimable Montmirel, si j'avois achevé Mahomet, je me confierois à lui *in nomine tuo*: mais je ne suis pas encore prêt, et je pourrai bien vous envoyer de Bruxelles mon Alcoran.

Adieu, mon cher ami, envoyez-moi donc de ces vers dont un seul dit tant de choses. Faites ma cour, je vous en prie, à M. de Buffon; il me plaît tant que je voudrois bien lui plaire. Adieu, je suis à vous pour le reste de ma vie.

LETTRE V.

Ce 24, à Bruxelles.

Je vous renvoye, mon cher ami, le manuscrit que vous avez bien voulu me communiquer. Vous me donnez toujours les mêmes sujets d'admiration et de critique. Vous êtes le plus hardi architecte que je connoisse, et celui qui se passe le plus volontiers de ciment. Vous seriez trop au-dessus des autres, si vous vouliez faire attention combien les petites choses servent aux grandes, et à quel point elles sont indispensables. Je vous prie de ne les pas négliger en vers, et sur-tout dans ce qui regarde votre santé. Vous m'avez trop alarmé par le danger où vous avez été; nous avons besoin de vous, mon cher enfant en Apollon, pour apprendre aux François à penser un peu vigoureusement; mais moi j'en ai un besoin essentiel, comme d'un ami que j'aime tendrement, et dont j'attends plus de conseils dans l'occasion, que je ne vous en donne ici.

J'attends la pièce de M. Gresset. Je ne me presse point de donner Mahomet, je le travaille encore

tous les jours. A l'égard de Pandore, je m'imagine que cet opéra prêteroit assez au musicien; mais je ne sais à qui le donner; il me semble que le récitatif en fait la principale partie, et que le savant Rameau néglige quelquefois le récitatif. M. d'Argental en est assez content; mais il faut encore des coups de lime: M. d'Argental est un des meilleurs juges, comme un des meilleurs hommes que nous ayons; il est digne d'être votre ami. J'ai lu l'optique du P. Castel. Je crois qu'il étoit aux petites maisons quand il fit cet ouvrage. Il n'y en a qu'un que je puisse lui comparer, c'est le quatrième tome de Joseph Privat de Molière, où il donne de son crû une preuve de l'existence de Dieu, propre à faire plus d'athées que tous les livres de Spinoza. Je vous dis cela en confidence. On me parle avec éloge des détails d'une comédie de Boissy. Je n'en croirai rien de bon que quand vous en serez content. Le Janseniste Rollin continue-t-il toujours à mettre en d'autres mots ce que tant d'autres ont écrit avant lui? et son parti préconise-t-il toujours comme un grand homme, ce prolixe et inutile compilateur? a-t-on imprimé, ou vend-on enfin l'ouvrage de l'abbé de Gamaches? il y aura sans doute un petit systême de sa façon; car il faut des Romans aux François. Adieu, charmant fils d'Apollon; nous vous aimons tendrement. Ce n'est point un roman cela, c'est une vérité constante; car nous sommes ici deux êtres très-constans.

LETTRE D'HELVETIUS A VOLTAIRE.

De Voré, ce 15 octobre 1771.

Je suis fatigué, monsieur et cher ami, d'avoir tant écrit de vile prose sans aucune espérance d'en voir jamais rien imprimé de mon vivant. Je n'ai plus le courage de faire de longues entreprises de travail. Ma mémoire s'affoiblit tous les jours. Il me faut des occupations que je puisse quitter et reprendre à volonté. J'ai repris le goût des vers pour lesquels vous m'aviez si fort passionné il y a vingt-cinq ans, et plus. On veut que je finisse le poëme du bonheur. Il s'en faut bien que j'en aie si bonne opinion que mes amis. Vos vers m'ont dégoûté des miens. Mais vous n'aimeriez pas me voir commenter, comme Newton, l'Apocalipse, pour amuser ma vieillesse: je ferai des vers. Avant de m'y remettre, cependant je vous envoie cet échantillon. Dites-moi sincèrement si vous me conseillez de continuer. Je ne suis point attaché à cet ouvrage. Au nom de l'amitié, souvenez-vous, avant de me donner votre avis, que le médiocre en poésie est insoutenable.

Totus tuus, H.

LETTRE
DU PRÉSIDENT DE MONTESQUIEU A HELVETIUS.

A Saint-Seurin, ce 11 février 1749.

MON cher, l'affaire s'est faite et de la meilleure grace du monde. Je crains que vous n'ayiez eu quelque peine là-dessus, et je ne voudrois donner aucune peine à mon cher Helvetius; mais je suis bien aise de vous remercier des marques de votre amitié. Je vous déclare de plus que je ne vous ferai plus de complimens; et au lieu de complimens, qui cachent ordinairement les sentimens qui ne sont pas, mes sentimens cacheront toujours mes complimens. Faites mes complimens, non compliment, à notre ami Saurin. J'ai usurpé sur lui, je ne sais comment, le titre d'ami, et me suis venu fourrer en tiers. Si vous autres me chassez, je reviendrai *tamen usque recurret*. A l'égard de ce qu'on peut reprocher, il en est comme des vers de Crébillon: tout cela a été fait quinze ou vingt ans auparavant.

Je suis un admirateur sincère de Catilina, et je ne sais comment cette pièce m'inspire du respect. La lecture m'a tellement ravi, que j'ai été jusqu'au cinquième acte sans y trouver un seul défaut, ou du

moins sans le sentir. Je crois bien qu'il y en a beaucoup, puisque le public y en trouve beaucoup; et de plus je n'ai pas de grandes connoissances sur les choses du Théâtre; de plus, il y a des cœurs qui sont faits pour certains genres de dramatique; le mien en particulier est fait pour celui de Crébillon; et comme dans ma jeunesse, je devins fou de Rhadamiste, j'irai aux petites-maisons pour Catilina; jugez si j'ai eu du plaisir quand je vous ai entendu dire que vous trouviez le caractère de Catilina peut-être le plus beau qu'il y eût au théâtre. En un mot, je ne prétends point donner mon opinion pour les autres. Quand un sultan est dans son sérail, va-t-il choisir la plus belle? Non. Il dit, je l'aime, il la prend, *&c.* — Voilà comment décide ce grand personnage. Mon cher Helvetius, je ne sais point si vous êtes autant au-dessus des autres que je le sens, mais je sens que vous êtes au-dessus des autres, et moi je suis au-dessus de vous par l'amitié.

A HELVETIUS,

VOYAGEANT EN ALLEMAGNE.

EH bien! depuis que dans d'autres climats,
Vous portez loin de nous vos pensers et vos pas,
Par-tout, Helvetius, vous aurez vu des hommes;
Ceux de l'antiquité, ceux du siècle où nous sommes,

Diogène nouveau, vous les connoissez tous.
Il les estimoit peu : que nous en direz-vous?
Le soleil en faisant sa ronde
Eclaire mille esprits divers;
L'un paroît en cet univers,
Ne respirer que le malheur du monde,
Un autre presqu'aussi pervers,
Peu sensible au bonheur, peu touché des revers,
Sur tout ce qui se passe en la machine ronde,
Insensible, muet, ne s'échauffant de rien,
Regarde du même œil et le mal, et le bien;
Tranquille également quand le tonnerre gronde,
Prêt à frapper la vertu sans soutien,
Et quand le doux espoir d'une moisson féconde
Charme dans ses travaux l'agreste citoyen.
Mais il est des cœurs nés sensibles,
Doués d'un naturel heureux,
Justes, éclairés, généreux,
Qu'un sage poursuivi par le sort rigoureux,
N'éprouva jamais inflexibles.
En avez-vous beaucoup envisagé
De cet excellent caractère?
Sans avoir beaucoup voyagé,
Je le crois rare sur la terre.
Peut-être je me trompe, et les charmans récits
Que vous vous apprêtez sans doute de nous faire,
Sur les penchans des cœurs, les talens des esprits,
Et sur les mœurs des différens pays,
Nous assureront du contraire.

Avancez ce plaisir nouveau,
Pour moi, j'en accepte l'augure;
Heureux de voir l'auteur de la peinture
Dans le modèle du tableau.

Je suis avec une extrême considération, et le plus inviolable attachement, *etc. etc.*

LEFEBVRE.

RÉPONSE

D'HELVETIUS AU MARQUIS DE ***.

J'AI reçu, Monsieur, en arrivant de ma terre, les nouveaux ouvrages sur l'agriculture, que vous m'adressez. Les observations qu'ils renferment sont sans doute très-bonnes, comme recueil d'observations physiques; mais si l'on les regarde comme d'une utilité prochaine à la France, on se trompe. Il faut, avant d'en profiter, que le paysan sache lire, et pour apprendre à lire, il faut qu'il soit plus riche. Il faut même qu'il soit en état de faire des expériences et d'acheter de nouveaux outils. Le peut-il? s'il en a les moyens, sa routine et ses préjugés lui permettront-ils ces tentatives?

Sera-ce donc les propriétaires eux-mêmes qui profiteront de ces observations? Mais les propriétaires riches et en état de faire des expériences sur leur

terrein, demeurent tous à Paris, s'occupent d'autres emplois et peu d'agriculture. S'ils habitent la campagne, c'est pour peu de tems; c'est plutôt pour pressurer la bourse de leurs fermiers que pour les encourager. Il faut vivre à Paris. On a des enfans à placer, des protecteurs à cultiver. C'est donc la forme du gouvernement qui s'oppose à ce que les propriétaires riches restent à la campagne. Quant aux propriétaires mal-aisés qui sont obligés de s'y fixer, ils sont dans le cas du paysan.

Il faut donc commencer tout le traité de l'agriculture par un traité de finance et de gouvernement, pour rendre plus riche l'habitant de la campagne. Qu'il soit de son intérêt d'être industrieux; et laissez faire cet intérêt, vous pouvez être sûr qu'il cultivera bien les terres. C'est alors que les lumières des physiciens pourront être utiles aux agriculteurs. Si l'on ne commence pas par mettre les habitans de la campagne à leur aise, et que les propriétaires riches n'aient point d'intérêt d'habiter leurs terres, je regarde alors tout ce qu'on dira sur l'agriculture comme inutile. C'est comme un homme qui feroit une très-belle machine; mais qui, lorsqu'elle seroit faite, ne pourroit agir faute d'eau pour la faire mouvoir.

Il est toujours bon cependant que les esprits se tournent vers ce but d'utilité publique et de première nécessité. A force d'en parler et de s'en occuper, il peut venir dans la fantaisie d'un ministre d'y

penser aussi. Et pourquoi cette fantaisie-là ne lui viendroit-elle pas comme une autre ? Alors en remontant aux vrais principes qui seroient la base de l'agriculture, les observations recueillies sur ce sujet trouveroient leur place et seroient utiles aux expériences.

PREMIÈRE LETTRE DU COMTE DE ***.

A Saint-Pétersbourg, ce 20 septembre 1760.

MONSIEUR,

VOUS avez acquis si justement une estime universelle, que vous n'êtes point surpris de recevoir, des pays les plus éloignés, l'hommage qui vous est dû. Votre génie supérieur s'étant communiqué par la voie de l'impression, semble vouloir partager avec nous autres les faveurs dont la nature vous a comblé; en révélant vos connoissances il a développé les nôtres. Vous avez droit, Monsieur, à la reconnoissance de tous les hommes. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais je croirois manquer à ce qu'on doit aux personnes qui nous instruisent, si, après avoir lu l'ouvrage immortel *de l'Esprit*, je ne remerciois son illustre auteur, des avantages que j'en ai tirés. Je m'estimerai heureux si ma vénération pour vos lumières vous prévenoit

pour une nation qui a malheureusement passé dans l'esprit de bien des gens pour barbare. La plus forte preuve que vous pourriez me donner, Monsieur, de vos sentimens favorables à mon égard, seroit de me procurer l'occasion de vous être de quelque utilité dans ma patrie, et de vous prouver l'admiration et la considération distinguées avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE

D'HELVETIUS AU COMTE DE ***,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

SANS m'arrêter, Monsieur, à tout ce que votre lettre a de flatteur pour mon amour-propre, je vous félicite, je félicite vos compatriotes sur le zèle éclairé que vous montrez pour le progrès des lumières et de la raison. Il est des hommes que le ciel fait naître pour élever l'esprit et le caractère d'une nation, et jeter les fondemens de sa gloire à venir. Le Czar a ébauché l'ouvrage que vous achevez maintenant. Il faut, pour mettre en mouvement la masse entière d'une grande nation, que plusieurs grands hommes se succèdent ainsi les uns aux autres. Un souverain a sans doute des moyens plus puissans pour exciter l'émulation, que le grand seigneur

seigneur même le plus accrédité. Mais l'esprit supérieur dans un homme tel que vous, supplée à la foiblesse des moyens. Vous réunissez tous les dons de la fortune. Ces avantages de la naissance, des dignités et des richesses, vous les partagez avec beaucoup d'autres grands seigneurs. Le seul amour de la gloire peut vous distinguer d'eux. C'est le seul lien qu'il vous reste à envier. C'est la récompense la plus digne d'une ame élevée, parce qu'elle est toujours un don de la reconnoissance publique. La gloire d'une infinité de nations puissantes s'est ensevelie sous les ruines de leurs capitales. Par vous peut être la Rome Russe doit encore subsister, lorsque le tems en aura detruit la puissance. Si les Grecs n'eussent vaincu que l'Asie, leur nom seroit maintenant oublié. C'est aux monumens qu'ils ont élevés aux sciences et aux arts qu'ils doivent encore le tribut d'admiration que notre reconnoissance leur paye.

Nous partageons encore les hommages que les beaux génies de Rome ont rendus à la bienfaisance de Mécène et d'Auguste. C'est à elle que nous devons les ouvrages immortels d'Horace et de Virgile. Vous marcherez sur leurs traces en encourageant dans votre patrie la liberté de penser. Il ne faut pas que le ciseau de la superstition et de la théologie rogne les aîles du génie. Qu'a de dangereux la liberté de tout dire ! les égaremens même de la raison ont souvent fait naître la lu-

mière du sein des ténèbres. Il n'y eut jamais que les erreurs, que le fanatisme et la superstition ont voulu consacrer, qui aient semé le trouble et la division.

J'ai crû m'appercevoir dans la lettre dont votre excellence m'a honoré, qu'elle doutoit un peu du succès de ses efforts. Et ce doute est peut-être fondé sur la difficulté d'accorder une certaine liberté aux écrivains de votre nation. Cette liberté, cependant, est absolument nécessaire. Avec des chaînes aux pieds, on ne court pas, on rampe.

Pour créer des hommes illustres dans les sciences et les arts, il ne suffit pas de répandre sur eux des largesses. Il ne faut pas même les leur prodiguer. L'abondance engourdit quelquefois le génie. Le riche éteint l'amour de la gloire dans les jouissances. C'est par des honneurs et des distinctions qu'il faut principalement récompenser le mérite littéraire. La vanité mise en jeu développe les ressorts de l'esprit; l'appât du gain l'avilit et le courbe aux bassesses. Apollon auroit-il mérité la gloire et les éloges des poëtes, s'il n'eût été qu'un Dieu, et s'il ne fût pas descendu chez Admète pour y garder ses troupeaux, et chanter dans le chœur des Muses?

Les honneurs entre les mains des princes ressemblent à ces talismans, dont les fées font présent dans nos contes à leurs favoris. Ces talismans perdoient leur vertu sitôt qu'on en faisoit mauvais usage.

Un moyen encore de lier plus étroitement les savans Russes au corps des autres gens de lettres de l'Europe, et d'exciter leur émulation, est d'associer, à l'exemple de Louis XIV, les étrangers aux honneurs que vous décernerez à vos compatriotes. Un Russe, l'associé, en France, d'un Voltaire, en Angleterre d'un Hume, sera curieux de lire leurs ouvrages, et voudra bientôt en composer de pareils. C'est ainsi que les lumières se répandent, et que l'émulation s'allume.

Votre excellence voit que l'intérêt vif qu'elle prend aux sciences, aux arts, et en général aux progrès de l'esprit humain, a passé dans mon ame, m'a fait insister sur des vérités que vous n'ignorez pas. Mais une dernière, dont je desire sincèrement que vous soyiez convaincu, c'est de l'estime et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

SECONDE LETTRE DU COMTE DE *** A HELVETIUS.

Saint-Pétersbourg, ce 27 juillet 1761.

J'AI reçu la lettre dont vous m'avez honoré : ma sensibilité répond au respect que je vous dois; j'en serois bien plus charmé encore, si je n'y trouvois

des éloges que je ne puis mériter. Peut-être, Monsieur, quelqu'homme mal informé, vous a-t-il fait de moi un portrait qui ne me ressemble pas. Peut-être m'a-t il cru plus puissant et plus capable d'effectuer ce que vous attendez de moi. Je veux vous en faire un de moi-même, et vous donner une idée auparavant de notre état, par rapport aux sciences et aux arts. Pierre premier, après avoir créé ou réformé tout, n'a pas été suivi, après sa mort, en plusieurs parties de ses vues et sages institutions. Les sciences et les arts ont pris naissance du tems de ce grand homme : nous avions d'habiles gens en plusieurs genres. Les artistes qui avoient fait leur apprentissage en Italie, pouvoient passer pour de très-bons maîtres, et faisoient honneur à notre nation. Le peu de soin qu'on prit après d'encourager ceux-ci, et plus encore la négligence d'en former d'autres, étouffa le germe de tout ce qui venoit d'éclore, et fit évanouir de si belles espérances. Dans la suite des tems, les premiers postes de l'empire étant occupés par des étrangers, ceux-ci, soit que naturellement ils fussent peu portés à faire fleurir les sciences et les arts dans un pays étranger, soit qu'ils eussent en vue des objets qui ne leur laissèrent point le tems de penser et d'agir avec le zèle des patriotes, sont restés dans une parfaite inaction à cet égard. Cette négligence dans l'institution de la jeunesse (excepté l'école militaire *ou le corps des cadets*, créé en

1750, de 600 gentils hommes, qui a produit tant de bons officiers), a arrêté en quelque manière les progrès des sciences et des arts. Voilà ce qui a fait que le noble desir de s'instruire en tout a été rallenti dans plusieurs de mes compatriotes. Un intervalle aussi fâcheux pour nous a fait croire injustement à quelques étrangers, que notre nation n'est pas capable de produire des hommes tels qu'ils devroient être : préjugé d'autant plus grand, qu'il faut du tems pour le détruire. Sa majesté impériale, marchant sur les traces de Pierre-le-grand, a fondé l'université de Moscou et l'académie des arts de Saint-Pétersbourg, desquels j'ai l'honneur d'être chef. Voilà, Monsieur, deux parties seulement dans lesquelles je pourrai rendre service à ma patrie, si mes lumières répondoient à mon zèle. Je me sens encouragé par vos conseils : je le serai encore plus si vous me les continuez. Votre lettre pour moi est un recueil d'instructions ; l'honneur et l'avantage de votre connoissance et de celle de quelques autres savans, particulièrement de M. de Voltaire, qui ne cesse point de me combler des marques de son amitié, me flattent au-dessus de toute expression. Que je serois heureux, Monsieur, de mériter votre estime ! le suffrage d'un homme tel que vous m'est bien plus glorieux, que ce que nous tenons du caprice de la fortune. Je tâcherai toujours de mettre vos sages conseils à profit. Je gagne à tous égards à votre connoissance : vous

ne retirez de la mienne qu'une reconnoissance sans bornes, jointe à l'admiration avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE

D'HELVETIUS A HUME.

Du 1er avril 1759.

LORSQUE j'ai rendu hommage, Monsieur, à la supériorité de votre génie, et de vos lumières, j'ai joint ma voix à celle de tous mes concitoyens, et je suis très-flatté que vous ayiez bien voulu la distinguer. Votre nom honore mon livre, et je l'aurois cité plus souvent si la sévérité du censeur me l'eût permis.

Depuis dix mois je suis l'objet de la haîne et de la persécution des dévots, et j'ai malheureusement appris à mes dépens combien ces Messieurs de la cour éthérée sont implacables dans leurs vengeances. Mais quelque mal qu'ils m'aient fait, j'en suis bien dédommagé si vous accordez quelque estime à l'ouvrage, et quelque amitié à l'auteur.

Lorsque la guerre s'est déclarée entre les deux nations, j'avois dessein d'aller en Angleterre pour y passer quelques mois avec des Anglois de mes amis; maintenant que vous voulez bien m'honorer de

votre amitié, vous ne doutez pas que le desir d'y voir un homme que j'admire, ne m'y conduise dès que la paix me le permettra.

L'objection que vous me faites dans votre lettre me paroît très-bonne; et s'il est permis de jurer *in verba magistri*, c'est sûrement d'après vous: aussi suis-je prêt à convenir de mon erreur. J'imagine cependant que l'estime publique conçue pour un talent ou une science doit être l'effet combiné, et de l'utilité dont ce talent est au public, et de la difficulté d'y exceller: difficulté que nous ne pouvons mesurer en quelque genre que ce soit que par le grand nombre des entreprises comparé au petit nombre des succès. En effet, s'il n'est point d'idées innées, qui nous auroit fait naître l'idée de l'estime pour un tel talent, si ce n'est l'intérêt? (Expression que je prends dans le sens le plus étendu, puisque j'entends par ce mot depuis le plus imperceptible jusqu'au plus fort degré de plaisir et de douleur.) Si toutes les nations ont pour Hume la plus haute estime, c'est que ses ouvrages sont un bienfait pour l'humanité, et que chaque nation a intérêt d'estimer celui qui l'éclaire. Le plaisir et la douleur, et par conséquent l'intérêt, doivent donc être les inventeurs de toutes nos idées, et tout s'y doit généralement rapporter, puisque l'ennui même et la curiosité se trouvent alors compris sous ces noms de plaisir et de douleur. En partant de là, voyez et jugez si j'ai tort ou raison; je m'en

rapporte entièrement à vous. A l'égard de l'amitié, il me paroît que la cause pour laquelle nous aimons notre ami, peut être plus ou moins claire à notre esprit, selon que nous avons plus ou moins contracté l'habitude de nous étudier nous-mêmes, mais que cette cause existe toujours; et je lui donne le nom d'intérêt que peut-être on n'a pas toujours pris dans toute l'étendue du sens que je lui donne.

Je me suis acquitté des commissions dont vous m'avez chargé; j'ai vu M. l'Abbé Prévôt, il a traduit votre ouvrage; et malheureusement les deux premiers volumes sont déja imprimés. Nous sommes cependant convenus que dans un *appendix*, il renverroit à la fin de sa traduction les changemens que vous avez faits dans votre nouvelle édition. Ce même Abbé m'a paru très-disposé à traduire l'histoire d'Ecosse de M. Robertson, et j'ai pris des mesures pour lui faire parvenir tous ces livres.

Souffrez que je vous remercie ici du présent inestimable de vos œuvres; quelques études que j'avois été obligé de faire m'avoient distrait de l'étude de la langue Angloise; je m'y remets pour vous lire et m'éclairer.

Vous savez que M. Stuard est parti pour Madrid: il m'a promis à son retour de passer par ma terre. Plût à Dieu que nous fussions alors en paix, et que je pusse partir avec lui, et sous sa protection, pour vous aller rendre mes devoirs à Londres! Si vous découvrez le nom de celui qui veut bien traduire mon

ouvrage, mandez-le moi pour que je le lui envoie. Acceptez-en, je vous prie, un exemplaire, que mon libraire adressera pour vous à M. Dehondt en Hollande. Comparé au présent que vous me faites, c'est la dragme de la veuve que je vous prie de recevoir avec bonté. Je suis, etc.

Fin du tome cinquième et dernier.

TABLE SOMMAIRE.

De l'Homme, de ses facultés intellectuelles, et de son Éducation.

SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation. Des obstacles que l'ignorance met à sa publication. Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle et toute étude approfondie de la morale et de la politique. De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain; inconstance incompatible avec la durée de bonnes loix. Du danger imaginaire auquel, si l'on en croit l'ignorance, la révélation d'une idée neuve, et sur-tout des vrais principes de loix, doit exposer les empires. De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales et politiques. Du nom de vraies ou de fausses donné aux mêmes opinions, selon l'interêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

Que les récompenses accordées aux talens et aux vertus, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

SECTION X.

De la puissance de l'instruction ; des moyens de la perfectionner, des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science. De la facilité avec laquelle ces obstacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

RÉCAPITULATION

Des principales questions traitées dans cet ouvrage.

Fin de la Table sommaire du tome cinquième et dernier.








BIBL